

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 78 (1999)

Artikel: La nécropole gallo-romaine d'Avenches "En Chaplix" : fouilles 1987-1992 : étude du mobilier
Autor: Castella, Daniel / Martin Pruvot, Chantal / Amrein, Heidi
Kapitel: XIV: Le petit mobilier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XIV. Le petit mobilier

Le petit mobilier¹

Heidi AMREIN

Les intailles

Michel COTTIER

Le mobilier en fer

Anika DUVAUCHELLE

Les fibules

Véronique REY-VODOZ

Introduction à l'étude du petit mobilier

La nécropole d'En Chaplix a livré un grand nombre de petits objets, majoritairement déformés et fragmentés par le feu de la crémation². Dans ce matériel, nous avons pu identifier:

Matériau	Nombre d'objets identifiés	Nombre d'objets en structure (attrib. sûre ou probable)	Nombre d'objets en structure (attrib. possible)	Nombre d'objets en structure (intrus)	Nombre d'objets en surface
Bronze	191	34	38	11	108
Os/corne	78	3	14	18	43
Pâte de verre	66	35	8	1	22
Terre cuite	33	13	6	4	10
Or/argent	6	3	2		1
Plomb	2	-	1		1
Pierre	4	1			3
Pigments	4	-	2		2
TOTAL	386	90	71	34	190

Matériau	Nombre d'objets identifiés	Nombre d'objets en structure (attrib. sûre ou probable)	Nombre d'objets en structure (attrib. probable)	Nombre d'objets en structure (intrus)	Nombre d'objets en surface
Bronze	100 %	18 %	20 %	6 %	56 %
Os/corne	100 %	4 %	18 %	23 %	55 %
Pâte de verre	100 %	53 %	12 %	2 %	33 %
Terre cuite	100 %	40 %	18 %	12 %	30 %
TOTAL	100 %	23 %	19 %	9 %	49 %

Matériau	Nombre de structures par horizon (avec objets identifiés d'attrib. sûre ou possible)				Total
	H I	H II	H I/II	H III	
Bronze	9	7	7	13	44
Os/corne (jetons)				3	5
Os/corne (divers)		1	1	2	4
Pâte de verre	1	1	1	3	9
Terre cuite (lampes)	4	3		3	11
Terre cuite (divers)			1		1
Or/argent	1			3	5
Plomb				1	1
Pierre		1			1
Pigments		2			2

Fig. 349. Avenches-En Chaplix. Tableaux synoptiques du petit mobilier divers.

H I (horizon I: milieu du I^{er} - premier tiers du II^e s.); H I/II (horizon I/II: première moitié du II^e s.);

H II (horizon II: milieu du II^e s.); H III (horizon III: deuxième moitié du II^e - début du III^e s.).

1. Petit mobilier en bronze, en os, en terre cuite, etc.

Le manuscrit ayant été déposé en 1993, il n'était plus possible d'intégrer à l'étude toutes les publications apparues après cette date. Nous nous sommes donc limités à indiquer de façon sommaire les références d'ouvrages de synthèse dans lesquels on trouvera des indications bibliographiques récentes.

2. Une grande partie du matériel n'est plus identifiable: il s'agit notamment des kilos de bronze fondu récoltés aussi bien en surface qu'à l'intérieur des fosses.

On peut relever que 84 % du total des objets identifiés portent les traces évidentes d'un passage au feu et peuvent être considérés comme des offrandes primaires. 9 % des pièces ne portent aucune trace d'exposition au feu: il s'agit essentiellement d'offrandes secondaires et de pièces de mobilier déposées intactes dans les sépultures ou les fosses. Quant aux 7 % restants, nous n'avons pu déterminer si ces objets avaient été brûlés ou non. Enfin, une proportion importante des trouvailles répertoriées - presque la moitié ! - provient des ensembles de surface.

Les objets en bronze sont les plus fréquents. Les totaux très bas pour l'os/corne et la pâte de verre s'expliquent par le regroupement de ces objets (essentiellement des jetons et des perles respectivement) dans un petit nombre de structures.

La récolte partielle des offrandes sur l'aire de crémation ainsi que le caractère perturbé de la majorité des ensembles incitent à une grande prudence dans l'évaluation du contenu des sépultures. En effet, moins d'un quart des pièces identifiées peut être attribué avec sûreté - ou au moins une grande probabilité - à un inventaire.

Seules quatre inhumations ont livré des petits objets en guise de mobilier:

St. 55 (ad. F)	1 pince à épiler en bronze, dans la fosse
St. 202 (inf.)	1 cuillère en bronze étamé dans le cercueil
St. 342 (ad. F)	1 miroir de bronze et 1 palette à fard en pierre, probablement sur le cercueil
St. 346 (ad. F)	1 curette de bronze ayant sans doute servi à attacher une pièce de vêtement ou le linceul

Certaines urnes cinéraires contenaient des offrandes primaires ou secondaires³, majoritairement des bijoux:

St. 79 (inf.)	27 perles en pâte de verre
St. 116 (inf.)	1 pendentif en argent en forme de lunule
St. 296 (inf.)	1 manche d'outil ? en os
St. 353 (ad. F)	1 paire de boucles d'oreille en or
St. 111 (ad. F prob.)	1 boucle en bronze
St. 336 (ad. F ?)	2 bagues (l'une en bronze, l'autre en fer, à intaille)

Dans un dépôt d'offrandes (st. 58), une cuillère en bronze a été déposée secondairement dans une écuelle de céramique.

Afin de permettre deux approches différentes au lecteur, nous avons opté, respectivement dans le catalogue commenté du petit mobilier et dans les planches d'illustration, pour une présentation par groupes fonctionnels et par matériaux.

3. Pour certains objets ou fragments découverts dans les urnes, il est parfois difficile de savoir s'il s'agit de dépôts intentionnels ou fortuits: il s'agit notamment de la tesselle de mosaïque cat. 1638 (st. 177/178), du fragment de boucle d'oreille en or cat. 1815 (st. 187), du fragment de bracelet ? cat. 1792 (st. 53) et du rivet 91/7896-5 (st. 296).

4. Nous tenons à remercier pour sa collaboration constante le laboratoire de restauration du MRA, et plus particulièrement Barbara Bühler, ainsi que l'hôpital de Payerne et son service de radiologie, où nous avons pu radiographier notre matériel.

5. Voir BACHER 1983, MARTIN-KILCHER 1976, FRIEDHOFF 1991, etc.

Introduction à l'étude du mobilier en fer⁴

Parmi les nécropoles connues⁵, celle d'En Chaplix a livré beaucoup de mobilier archéologique en fer: seules 12,5% des sépultures en sont dépourvues. Cependant toute comparaison reste difficile car ce type de matériel a fréquemment été négligé dans les publications.

Un objet découvert dans une sépulture peut soit appartenir au mobilier de cette tombe, soit provenir du remplissage de la fosse⁶. Dans le cadre d'une étude complète, il est souhaitable de connaître précisément l'emplacement des objets. Cette observation, courante pour le mobilier céramique, verre ou bronze, reste trop souvent incomplète pour le fer.

L'un des principaux critères d'analyse des rites funéraires, est la distinction entre offrande primaire et offrande secondaire. Dans le cas du mobilier en fer, il est malheureusement difficile de déterminer si un objet a été brûlé sur un bûcher. La température du feu n'est en effet pas suffisamment élevée pour faire fondre ce métal (1510°C). Certaines pièces paraissent toutefois porter les traces d'un passage dans le feu⁷. Elles ne sont pas prises dans une gangue orangée mais présentent au contraire une surface souvent très bien conservée, de couleur relativement foncée, et constellée de petits fragments de charbon⁸. De l'emplacement dans le feu dépend par ailleurs la nature et le degré des «outrages» subis par une pièce. Ces différents paramètres soulignent la difficulté à déterminer la nature primaire ou secondaire d'une offrande en fer; celle-ci peut toujours être remise en question. Certaines divergences sont d'ailleurs apparues entre les résultats de la fouille et ceux de l'étude du mobilier⁹.

Nombre d'objets inventoriés *	100 %
Mat. en structure (attribution sûre/probable)	30 %
Mat. en structure (attribution possible)	32 %
Mat. en structure (intrus)	1 %
Mat. en surface	37 %

* Env. 230 objets répertoriés (à l'exception des clous)

Fig. 350. Avenches-En Chaplix. Provenance du mobilier en fer.

6. Un objet découvert dans le remplissage de la fosse d'une sépulture peut par exemple provenir d'une sépulture antérieure perturbée. Les structures pour lesquelles l'emplacement précis des objets en fer a été relevé sont en particulier les suivantes: st. 35/100, st. 295, st. 78/152/308, st. 59, st. 135, ainsi que les tombes ayant livré des chaussures. Dans les tableaux récapitulatifs par catégorie d'objets, une colonne est réservée à ce problème d'attribution.

7. L'absence de ces traces ne peut toutefois être considérée comme une preuve de la nature secondaire de l'offrande.

8. Stefanie Martin-Kilcher mentionne l'existence à Courroux JU de clous, dont la patine est une oxydation particulière due au feu. Le passage au bûcher se traduit également par une excellente conservation de la surface extérieure, même si le noyau a parfois disparu: MARTIN-KILCHER 1976, p. 78. La pièce cat. 2008 présente aujourd'hui la forme d'un tube de section carrée, légèrement conique: il pourrait s'agir d'une tige de clou dont le noyau aurait totalement disparu.

9. Voir ci-dessous, pp. 350 sqq.: chapitre sur les coffrets.

D'une façon générale, l'état de conservation du mobilier en fer est mauvais. Comme nous l'avons déjà mentionné, une gangue orangée très dure, composée de terre et de rouille agglomérées, entoure la plupart de ces objets. Leur surface, durcie par le martelage du forgeron, a mieux résisté aux effets de la corrosion que leur noyau qui a parfois même totalement disparu. On comprend dans ces conditions la difficulté, voire l'impossibilité de dégager certains objets¹⁰. Ce mauvais état de conservation a également constitué un obstacle à certaines identifications. Dans les tableaux récapitulatifs, un astérisque signale les pièces pour lesquels l'identification est néanmoins assurée. En raison des problèmes susmentionnés, nous n'avons pas jugé utile de peser le mobilier archéologique en fer, et avons beaucoup travaillé à partir des radiographies.

Contrairement à ce que l'on observe pour d'autres catégories du petit mobilier, la nature et la quantité des objets en fer mis au jour ne paraissent pas varier en fonction du sexe et de l'âge des défunts¹¹.

Le mobilier funéraire en fer est relativement rarement mis au jour dans une urne ou dans tout autre récipient¹². Ceux-ci ont tout de même livré un certain nombre de clous, ainsi que quelques clous de soulier, un crochet en L (st. 64a), une ferrure d'angle (st. 336), un stylet (st. 310), un marteau (st. 296) et quelques fragments indéterminés. Le reste de notre *corpus* comprend également de très nombreux clous, ainsi que plusieurs coffrets matérialisés par des charnières, des serrures, des ferrures, *etc.*, quelques outils, éperons et bagues. Soulignons en dernier lieu l'absence totale d'armes.

Aide à la lecture des tableaux

Dans les tableaux syoptiques des pages suivantes figure l'ensemble des attestations des diverses catégories d'objets provenant des seules structures, y compris les pièces non cataloguées (signalées par leurs numéros d'inventaires). A la suite des tableaux, la totalité des exemplaires provenant des ensembles de surface est en général mentionnée.

CAT./INV.: numéro de catalogue ou d'inventaire, lorsque l'objet n'est pas catalogué.

STRUCTURE: numéro de la structure dont provient l'objet.

TYPE DE STRUCTURE: indications sommaires du type de structure dont provient l'objet. Pour des informations plus détaillées, voir le catalogue des sépultures, vol. 1, pp. 157 *sqq.*

AGE/SEXE

ATTRIB: cette rubrique est remplie par «OUI» lorsque l'objet peut être attribué de façon sûre à probable à l'inventaire de la structure; dans le cas où il constitue un intrus, la mention «NON» est indiquée. Souvent sujette à caution, l'attribution a été déterminée sur la base du contexte de trouvaille (situation de l'objet dans la structure), voire du mobilier associé.

FONCTION: fonction de l'objet au sein de la structure.

OP offrande primaire: objet brûlé, déposé sur le bûcher avant la crémation du défunt.

OS offrande secondaire: objet non brûlé, déposé dans une tombe à incinération en même temps que les cendres du défunt.

MOB mobilier: objet déposé dans une sépulture à inhumation.

RF remplissage de la fosse d'une inhumation: objet ayant appartenu à une structure antérieure, perturbée par l'implantation d'une inhumation.

DATATION: datation de la structure dont provient l'objet, établie sur la base de l'étude des monnaies et de la céramique.

HORIZON: sur la base de l'étude des monnaies et de la céramique, la totalité des structures ont été réparties en quatre horizons. Chaque fois qu'il a été possible, nous avons mentionné l'horizon auquel la structure appartient.

H I Horizon I milieu du I^{er} - premier tiers du II^e s.

H I/II Horizon I/II première moitié du II^e s.

H II Horizon II milieu du II^e s.

H III Horizon III deuxième moitié du II^e - début du III^e s.

10. Le laboratoire a testé la technique dite du plasma. Mais pour donner de bons résultats, cette dernière nécessite un noyau parfaitement sain, faute de quoi l'objet se désagrège en plusieurs fragments (voir la charnière 88/6884).

11. Nous n'avons pas remarqué la présence d'offrandes préférentielles ou exclusives selon le sexe ou l'âge des défunts. Les différences de pourcentage des tombes pourvues de mobilier en fer ne paraissent pas non plus significatives: 81.2 % des enfants, 87.2 % des hommes et 92.4 % des femmes enterrés dans cette nécropole sont accompagnés d'objets en fer (pourcentages calculés sans tenir compte des problèmes liés à l'attribution des objets).

12. Voir la liste du matériel découvert en structure.

Les objets de toilette

● Les miroirs en bronze (pl. 169, cat. 1766-1767)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1766	342	inhumation	ad. F	OUI	MOB	c. 150	II

Hors structure: 91/7962-1 (cat. 1767).

Commentaire

Les miroirs romains en bronze peuvent être divisés en deux groupes: les miroirs pourvus d'un manche et les miroirs en forme de plaquette circulaire ou rectangulaire fixée dans une boîte (*Dosenspiegel*) ou sur un support.

Les deux fragments provenant de la nécropole d'En Chaplix appartiennent au deuxième groupe. Ils comportent une surface polie et brillante et une surface rugueuse, cachée à l'origine par le support ou le fond de la boîte. La forme originale du fragment de miroir cat. 1767 ne peut plus être déterminée. Cat. 1766, de forme rectangulaire, était à l'origine certainement fixé sur un support entouré d'un cadre de bois¹³. Il fait partie du mobilier funéraire d'une inhumation féminine (st. 342) et a été déposé avec une palette à fard (cat. 1835) sur le couvercle du cercueil de la défunte.

La présence d'un ou souvent de plusieurs miroirs dans des tombes féminines est fréquente dans tout le monde romain¹⁴.

Bibliographie

G. LLOYD-MORGAN, *The mirrors*, (Description of the collections in the Rijksmuseum G.M. Kam at Nijmegen 9), Amsterdam, 1981; RIHA 1986, pp. 11-19 (pp. 16-19: analyses métallographiques par W. B. Stern).

Catalogue

1766. Inv. 91/7953-13. Fragment de miroir rectangulaire, légèrement bombé. L'une des surfaces est polie et présente un aspect argenté, l'autre est rugueuse; à l'origine fixé sur un support très probablement en bois. Voir DEIMEL 1987, pl. 58/1-4 et pl. 59/1-5; BOUCHER et al. 1980, p. 99/477.

1767. Inv. 91/7962-1. Fragment de miroir de forme indéterminée. Surfaces *idem* cat. 1766. Objet brûlé ?

● Une pince à épiler en bronze (pl. 169, cat. 1768)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1768	55	inhumation	ad. F	OUI ?	MOB	après c. 200	III

Commentaire

Les pinces romaines en bronze ont été fabriquées soit par coulage, soit en martelant et pliant un bâtonnet de bronze. Le premier groupe est souvent orné d'une tête en forme de petit balustre, tandis que le deuxième groupe, auquel appartient cat. 1768, n'est que très rarement décoré. Comme aujourd'hui, les pinces ont été utilisées dans différents domaines de la vie quotidienne: la cosmétique, la médecine ou pour faire avancer les mèches des lampes à huile par exemple¹⁵. Certaines pinces comportent des extrémités pointues ou dentelées; il s'agit sans doute d'instruments chirurgicaux. Les pinces aux extrémités aplaties, comme notre exemplaire, sont en général désignées comme des pinces à épiler. La pince cat. 1768, non brû-

lée, provient de l'angle nord-ouest de la fosse d'une inhumation féminine (st. 55). Il s'agit sans doute d'une pièce de mobilier¹⁶.

Bibliographie

DEIMEL 1987, pp. 102-103; RIHA 1986, pp. 33-38.

Catalogue

1768. Inv. 88/6658-1. Pince à épiler formée d'une simple lame repliée, dessinant un anneau et de deux branches dont les extrémités sont légèrement recourbées vers l'intérieur. Voir RIHA 1986, pl. 13/106; DEIMEL 1987, pl. 97/11; BOUBE-PICCOT 1975, pl. 107/212.

13. Voir p. ex. les exemplaires provenant des nécropoles tessinoises: SIMONETT 1941, tombes 12 (*Liverpool*), 4 (*Passalli*), 5 (*Cadra*).

14. Voir p. ex. MACKENSEN 1978, tombes 24, 82, 190, 202, 210, 217, 312, 346, 358, 361, 383, 390; VON SCHNURBEIN 1977, tombes 529, 686, 727, 841, 868, 894; SIMONETT 1941, tombes 2, 200, 205; MERCANDO 1974.2, tombe 5; CÜPPERS et al. 1983, pp. 274-275/239 a, c-e; BRULET 1972, tombes 23, 32; PASSI PITCHER éd. 1987, 120-121; COCCHIARO/ANDREASSI dir. 1988, tombes 15/285, 16/318, 42/235, 90/356, 174/168.

15. Voir DEIMEL 1987, p. 103.

16. Pinces à épiler provenant de tombes: voir p. ex. BRULET/COULON 1977, tombe 36 (déposée dans le cercueil d'un enfant); CÜPPERS et al. 1983, p. 270/231a; KÜNZL 1982; FISCHER 1990, tombe 12 (*Mangolding*); BEZZI MARTINI 1987, tombe 53; PETRU 1972, tombes 648, 767 et 937.

● Les palettes à fard en pierre (pl. 176, cat. 1835-1836)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1835	342	ad. F	inhumation	OUI	MOB	c. 150	II

Hors structure: 88/6818-3 (cat. 1836).

Commentaire

Ces palettes de forme rectangulaire et à bords biseautés sont dans la plupart des cas en pierre, plus rarement en céramique. Leur utilisation dans les domaines de la cosmétique et de la médecine est attestée pendant toute l'époque romaine. Elles servaient de support pour le mélange des onguents, des produits de maquillage, des produits pharmaceutiques, *etc.*; leur surface supérieure présente parfois une dépression, produite par le frottement du pilon. A Augst et à Kaiseraugst, on a pu identifier trois types de pierre utilisés pour la fabrication de ces palettes: une pierre calcaire de provenance locale, le marbre et une pierre volcanique.

Dans la nécropole d'*En Chaplix* nous avons trouvé deux palettes à fard, dont l'une (cat. 1835) est en marbre, sans doute importée, et l'autre (cat. 1836) en pierre calcaire de production très probablement locale. La palette cat. 1835 a été déposée avec un miroir (cat. 1766) sur le couvercle

du cercueil d'une sépulture féminine (st. 342). La présence de palettes à fard parmi les offrandes funéraires féminines est assez fréquente¹⁷.

Bibliographie

RIHA 1986, pp. 43-55 (pp. 49-55: analyses pétrographiques et morphologiques par W. B. Stern et M. Joos); KÜNZL 1982. Pour les palettes à fard en céramique: voir CÜPPERS *et al.* 1983, p. 273/237.

Catalogue

1835. Inv. 91/7953-14. Palette à fard en marbre, à bords biseautés. La face supérieure est polie. Voir RIHA 1986, pl. 22-24.

1836. Inv. 88/6818-3. Fragment de palette à fard en pierre calcaire, à bords biseautés. La face supérieure porte des traces (dépression) produites par le pilon. Objet probablement brûlé. Voir RIHA 1986, pl. 18-22.

● Les boules de pigment

INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
88/6877-19	138	incinération	ad. M	-	OP	c. 130-170	II
91/7951	340	incinération	ad. M	-	OP	c. 150	II

Hors structure: 91/7908.

Commentaire

Ces petites boules de pigment de couleur bleue, appelée aussi bleu égyptien, ont été utilisées pendant toute l'époque romaine dans les domaines de la cosmétique et de la peinture. Vitruve parle dans un de ses livres de leur procédé de fabrication, inventé à Alexandrie puis ensuite imité à Puteoli¹⁸.

Tous les fragments de la nécropole d'*En Chaplix* comportent des traces de feu et peuvent donc être considérés comme des offrandes primaires. Les deux fragments découverts dans des structures proviennent de tombes à incinération masculines (st. 138, st. 340), dans lesquelles la présence d'intrus ne peut être exclue¹⁹.

Bibliographie

RIHA 1986, pp. 97-100 (pp. 99-100: analyse chimique et minéralogique par W. B. Stern); G. EGGERT, Aegyptisch-Blau à la Vitruv im römischen Xanten, *Archäologie im Rheinland* 1990, Köln, 1991, pp. 82-84.

Catalogue

Sans illustrations:

Inv. 88/6877-19, 91/7908, 91/7951. Boules de pigment de couleur bleue, brûlées.

● Les bâtons-remueurs en verre (pl. 160-161, cat. 1639-1644)

Hors structure: 88/6481-2 (cat. 1642); 88/6547-2 (cat. 1643); 88/6567-10 (cat. 1644); 88/6695-1 (cat. 1641); 88/6912-1 (cat. 1639); 91/7908-43 (cat. 1640); 88/6481-3; 88/6693-2; 88/6694-1; 91/7908-47.

Commentaire

Les bâtons-remueurs sont torsadés ou lisses, de section cir-

culaire ou quadrangulaire et se terminent par un anneau,

17. Voir p. ex. BRULET 1972, tombes 9 et 12; GRÜNEWALD 1990, tombe 31; FISCHER 1990, tombe 12 (Mangolding); CÜPPERS *et al.* 1983, p. 273/237a-b; KÜNZL 1982.

18. Voir VITRUVIUS, *De Arch.*, VIII, 11.

19. On s'attendrait en effet à trouver ces pigments dans des sépultures féminines. Une tombe à incinération de Nave (Italie) a livré des fragments de pigment de couleur rose (due à la présence de cuivre): voir PASSI PITCHER éd. 1987, tombe 22 et note 78.

une pointe, une petite sphère ou un disque. Ils servaient à mélanger baumes et parfums²⁰; de nombreux exemplaires ont d'ailleurs été découverts dans des thermes.

La nécropole d'*En Chaplix* a livré des fragments appartenant à dix bâtons-remueurs²¹ lisses et de section circulaire. **Cat. 1639-1641**, 88/6693-2, 88/6694-1 et 91/7908-47 sont décorés d'un fil de verre blanc appliqué en spirale. Il est intéressant de noter qu'aucun exemplaire de ce type n'a été trouvé dans les tombes tessinoises²², qui ont pourtant livré un grand nombre de bâtonnets. A Augst, il n'existe qu'un seul exemplaire de bâtonnet lisse et décoré d'un fil de verre appliqué en spirale²³. **Cat. 1642-1644** et 88/6481-3/6509-3 présentent une surface lisse et sont unicolores. Malheureusement, aucun fragment de la nécropole d'*En Chaplix* ne peut être attribué à l'inventaire d'une tombe. Leur état fragmentaire ainsi que les traces du feu (déformations) permettent néanmoins de les considérer comme des offrandes primaires²⁴.

Bibliographie

BIAGGIO SIMONA 1991, pp. 220-224; RIHA 1986, pp. 41-42.

Les curettes et les sondes en bronze

La nécropole d'*En Chaplix* a livré trois objets qui peuvent être identifiés comme des curettes ou des sondes (cat. 1773-1775). Les nombreuses tiges de bronze, ainsi

Catalogue

Objets brûlés:

1639. Inv. 88/6912-1. Fragment de bâton-remueur du type Isings 79²⁵, lisse; verre turquoise translucide, décoré d'un fil de verre blanc opaque appliqué en spirale. Une des extrémités est aplatie en forme de disque. Voir RIHA 1990, pl. 14/120.

1640. Inv. 91/7908-43. Deux fragments de bâton-remueur du type Isings 79, lisse, en verre turquoise opaque, décoré d'un fil de verre blanc opaque appliqué en spirale. Voir RIHA 1990, pl. 14/120.

1641. Inv. 88/6695-1. Deux fragments *idem* cat. 1640.

1642. Inv. 88/6481-2, 88/6510-6. Deux fragments lisses; verre bleu translucide.

1643. Inv. 88/6547-2. Fragment *idem* cat. 1642.

1644. Inv. 88/6567-10. Trois fragments *idem* cat. 1642.

Sans illustrations (objets brûlés):

Inv. 91/7908-47. Une vingtaine de fragments minuscules *idem* cat. 1640. Proviennent peut-être de ce même bâtonnet.

Inv. 88/6693-2. 28 petits fragments *idem* cat. 1640.

Inv. 88/6694-1. Quatorze fragments minuscules *idem* cat. 1640.

Inv. 88/6481-3, 88/6509-3. Deux fragments lisses; verre ambre translucide.

que les «têtes» font peut-être partie de ce même groupe d'objets, mais pourraient également avoir appartenu à des objets de parure comme par exemple des épingles.

● Les curettes en bronze (pl. 169, cat. 1773-1774)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1774	346	inhumation	ad. F	OUI	MOB	-	-

Hors structure: 88/6931-1 (cat. 1773).

● Une sonde en bronze (pl. 169, cat. 1775)

Hors structure: 88/6510-1 (cat. 1775).

● Fragments de bronze provenant peut-être d'instruments liés à l'hygiène ou à la médecine (pl. 169-170, cat. 1772, 1776-1779, 1786-1788)

CAT./ INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1776	122	incinération	inf.	-	OP	c. 150-160	II
Cat. 1786	121	incinération	ad. F	OUI	OP	c. 100-130	I
91/7941	333	fosse ou incinération	-	-	OP	après c. 150	III
91/7986	364	incinération	ad.	OUI	OP	c. 70-80	I

Hors structure: 88/6684-1 (cat. 1778); 88/6685-1 (cat. 1777); 88/6698 (cat. 1779); 88/6742-3 (cat. 1772); 88/6977; 91/7931.

20. Ils étaient également utilisés dans la décoration murale: voir D.F. GROSE, *The Toledo Museum of Art. Early ancient glass*, New York, 1989, fig. 170, p. 358.

21. Cat. 1641 et 91/7908-4 proviennent peut-être du même bâtonnet, ce qui réduirait le nombre des exemplaires à neuf.

22. Voir BIAGGIO SIMONA 1991.

23. Voir RIHA 1986, pl. 14/120 et tableau 4; à Augst et Kaiseraugst, le type de bâtonnets le plus répandu est torsadé et façonné en verre naturel bleu vert.

24. Bâtons-remueurs en contexte funéraire: voir p. ex. BIAGGIO SIMONA 1991, p. 222; SIMONETT 1938, tombe 158; COCCHIARO/ANDREASSI dir. 1988, tombe 174/180.

25. Voir ISINGS 1957.

Commentaire

Seul le contexte de trouvaille permet parfois de distinguer une utilisation de ces instruments dans le domaine de l'hygiène quotidienne ou dans celui de la médecine. La présence d'assortiments d'instruments est signalée dans plusieurs sépultures romaines, attribuées à des médecins²⁶.

En *Chaplix*, aucune association de ce type n'a été observée. La curette **cat. 1774** provient d'une inhumation de jeune femme (st. 346): elle a été retrouvée contre l'extrémité supérieure du fémur droit. Cet emplacement suggère l'utilisation de cet objet comme épingle pour attacher une pièce de vêtement ou le linceul de la défunte, qui portait en outre des chaussures cloutées. La deuxième curette **cat. 1773** ainsi que le fragment de sonde **cat. 1775** sont des trouvailles de surface. Leur état fragmentaire et les traces de feu observées permettent de les considérer comme des offrandes primaires²⁷.

Bibliographie

P. ex. RIHA 1986; VELAY dir. 1989.

Catalogue

Objets brûlés:

1772. Inv. 88/6742-3. Fragment de tige de section circulaire, partiellement moulurée. Il s'agit très probablement d'un fragment d'instrument de toilette. Voir p. ex. RIHA 1986, pl. 41.
1773. Inv. 88/6931-1. Fragment de curette. Voir p. ex. RIHA 1986, pl. 27 et 28 et VELAY dir. 1989, p. 292/274-276.
1774. Inv. 91/7964-1. *Idem* cat. 1773.
1775. Inv. 88/6510-1. Renflement olivaire d'une sonde. Voir p. ex. RIHA 1986, pl. 49/549-551.
1776. Inv. 88/6855-14. Élément décoratif composé d'une tige de section circulaire surmontée de deux cônes superposés. Il provient très probablement d'un instrument de toilette ou d'un instrument chirurgical.
1777. Inv. 88/6685-1. Petite sphère massive avec une protubérance qui signale très probablement la cassure d'une tige. Il pourrait s'agir d'une tête d'épingle ou d'un instrument chirurgical ou d'un autre élément décoratif. Voir VELAY dir. 1989, p. 205/187 (épingle); RIHA 1990, pl. 47/1501 (épingle); Avenches MRA inv. 70/6757 et 67/12249 (instruments chirurgicaux, non publiés).
1778. Inv. 88/6684-1. *Idem* cat. 1777.
1779. Inv. 88/6698-0. *Idem* cat. 1777.
1786. Inv. 88/6851-11. Fragment de tige de section circulaire et pointue. Il pourrait s'agir d'un fragment de cuillère ou d'instrument de toilette.

Voir éventuellement également cat. 1788.

Sans illustrations (objets brûlés):

Inv. 88/6977, inv. 91/7931, inv. 91/7941, inv. 91/7986. Petits fragments de tiges de section circulaire.

● Les pyxides en os (pl. 157-158, cat. 1558-1572)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1569-1570	23	inhumation	ad. M prob.	NON	RF	après c. 100	-
Cat. 1571-1572	47	incinération	ad. M	-	OP	c. 100-150	I/II

Hors structure: 88/6501-6 (cat. 1566); 88/6504-5 (cat. 1563); 88/6510-7 (cat. 1565); 88/6510-9 (cat. 1564); 88/6561-3 (cat. 1567); 88/6564-1 (cat. 1568); 88/6564-13b (cat. 1560); 88/6598-1 (cat. 1562); 88/6601-2 (cat. 1561); 88/6890-2 (cat. 1558); 88/6890-6 (cat. 1559).

Commentaire

Ces petites boîtes cylindriques (*pyxides*), travaillées au tour, appartiennent sans doute au monde féminin. Elles contenaient des produits cosmétiques, du matériel de couture, des bijoux ou d'autres petits objets²⁸. Elles sont composées de plusieurs éléments, qui nous sont presque toujours parvenus séparément²⁹. Le fond est constitué d'une rondelle très probablement collée ou ajustée au corps de la pyxide; ce corps est de forme cylindrique ou tronconique, souvent orné de moulures et présente à ses extrémités des ressauts pour fixer le fond³⁰ et le couvercle. Dans la plupart des cas le couvercle repose sur une couronne moulurée qui s'adapte au corps de la pyxide. Le couvercle a fréquemment la forme d'une rondelle percée

d'un trou, dans lequel s'insère un bouton de préhension. Le couvercle et la couronne moulurée peuvent également être fabriqués d'une seule pièce; certains couvercles ne comportent pas de bouton de préhension³¹.

La nécropole d'*En Chaplix* a livré quinze fragments de pyxides en os³². Les corps **cat. 1558-1559** et probablement **cat. 1560**, ainsi que les couronnes moulurées **cat. 1567** et **cat. 1569** correspondent au type 1b de la typologie établie pour les pyxides de la Gaule méridionale³³. Dans cette région, ce type ne semble pas dépasser le I^{er} s. **Cat. 1569** provient d'un ensemble qui ne date pas avant le II^e s. Pour **cat. 1558-1560** et **cat. 1567-**

26. Voir KÜNZL 1982.

27. Curettes trouvées dans des sépultures: p. ex. COCCHIARO/ANDREASSI dir. 1988, tombe 35; VON SCHNURBEIN 1977, tombes 42, 264, 1015; SIMONETT 1941, tombe 31 (Cadra).

28. Ces divers usages sont attestés par des trouvailles archéologiques: voir ouvrages cités en bibliographie.

29. Les nécropoles de Brindisi, de Brescia et d'Emona ont livré des exemplaires entiers: voir COCCHIARO/ANDREASSI dir. 1988, tombe 78/245; BEZZI MARTINI 1987, tombe 61 et PETRU 1972, tombes 86, 103, 887.

30. Le même type de pyxides en bois est formé d'un corps et d'un fond taillés dans la même masse, ce qui n'est évidemment pas possible avec l'os. Pyxides en bois: voir VAULINA/WASOWICZ 1974, pp. 145-150.

31. Voir BÉAL/FEUGERE 1983, fig. 8/8 et 3/3.

32. Parmi les objets provenant des dépôts funéraires rattachés aux monuments funéraires d'*En Chaplix*, se trouvaient six éléments de pyxides (trois dans le dépôt sud st. 241 et trois dans le dépôt nord st. 233). Voir CASTELLA/FLUTSCH 1990; publication détaillée en cours.

33. Voir BÉAL/FEUGERE 1983, fig. 5; cette forme correspond également au type A VI,1 de la typologie des pyxides de Lyon: voir BÉAL 1983.1, p. 79.

1568, nous ne disposons pas d'indications chronologiques précises, mais il est fort probable que la plupart d'entre eux soient postérieurs au I^{er} s. Dans nos régions, ce type de pyxides a sans doute perduré aux II^e et III^e s. Pour les fragments cat. 1564-1566, dont le corps et la couronne moulurée sont constitués d'une seule pièce, nous n'avons trouvé aucun parallèle³⁴. Cat. 1561-1562 et cat. 1570 présentent tous une surface extérieure moulurée; la recherche d'un parallèle exact n'a pas abouti. Le fragment le plus proche provient de la nécropole des *Escaravatières* à Puget-sur-Argens F; il est publié par J.-C. Béal et M. Feugère³⁵, qui ne lui connaissent aucun parallèle et l'ont classé parmi les pyxides «de forme atypique». Il ne faut pas oublier que le travail de l'os est un artisanat dont les produits ne sont que rarement exportés très loin³⁶. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer de nombreuses formes et variantes locales. Tous les éléments de pyxides de la nécropole d'*En Chaplix* ont très probablement été fabriqués dans des ateliers locaux. La rondelle de couvercle cat. 1571 et le bouton de préhension cat. 1572, découverts dans la même sépulture, appartenaient très probablement à la même pyxide³⁷. Les quinze fragments de pyxides d'*En Chaplix* montrent des traces de feu et peuvent donc être considérés comme des offrandes primaires. Seuls quatre fragments sont rattachés à des structures, dont les inventaires sont en outre peu sûrs (st. 23, st. 47). Des pyxides en os sont régulièrement signalées pendant toute l'époque romaine en contexte funéraire, essentiellement dans des sépultures féminines³⁸.

Bibliographie

BÉAL/FEUGÈRE 1983; BÉAL 1984.1, p. 19; BÉAL 1983.1, pp. 79-88 et pp. 267-268; MIKLER 1997, pp. 25-26; DESCHLER-ERB 1998, pp. 179-180.

● Les flacons en bronze (pl. 162-163, cat. 1654-1655)

Hors structure: 88/6564-19 (cat. 1655); 91/7908-23 (cat. 1654).

Commentaire

Le petit récipient cat. 1654 est rattachable à un type de flacons de toilette fréquemment signalé dans des contextes thermaux. Ces petites ampoules contenaient de l'huile destinée aux soins corporels. Elles sont pourvues de chaînettes de suspension et sont souvent attachées avec

34. La forme générale correspond au type 1b présenté ci-dessus. Voir évent. MIKLER 1997, pl. 26/6-7.

35. Voir BÉAL/FEUGÈRE 1983, fig. 14/29.

36. Voir BÉAL 1983.2, pp. 617-618.

37. Le diamètre du bouton de préhension correspond au diamètre du trou de la rondelle.

Catalogue

Objets brûlés:

1558. Inv. 88/6890-2. Fragment de corps d'une pyxide de section circulaire et à profil tronconique. En bas à l'intérieur, présence d'un ressaut à l'équerre peu prononcé, suivi d'une petite moulure. A l'extérieur, un galbe délimité par une moulure, une cannelure et un bandeau droit, décore la base de la boîte. En haut présence d'un petit ressaut à l'équerre suivi d'une moulure. Voir BÉAL 1984.1, p. 19 et pl. 2/37.
1559. Inv. 88/6890-6. *Idem* cat. 1558.
1560. Inv. 88/6564-13, b. Fragment de corps d'une pyxide à profil légèrement tronconique et ornée d'une moulure. Voir BÉAL/FEUGÈRE 1983, fig. 3/1b.
1561. Inv. 88/6601-2. Fragment de corps d'une pyxide cylindrique, moulurée à l'extérieur et comportant un ressaut à l'équerre à l'intérieur. Du type BÉAL/FEUGÈRE 1983, fig. 14/29 et BÉAL 1983.2, fig. 1/2.
1562. Inv. 88/6598-1. Fragment de corps d'une pyxide ?, probablement *idem* cat. 1561.
1563. Inv. 88/6504-5. Fragment cylindrique mouluré. A l'intérieur présence d'un ressaut à l'oblique. A la hauteur de ce ressaut, la panse est légèrement inclinée. Il s'agit très probablement d'un corps de pyxide. Peut-être du type BÉAL/FEUGÈRE 1983, pl. 3/3.
1564. Inv. 88/6510-9. Fragment de corps d'une pyxide. Le bord présente une base large et droite, divisée par une cannelure. A l'extérieur, il est décoré d'un galbe délimité par une cannelure et une moulure. Ressaut à l'équerre à l'intérieur. Voir BÉAL 1983.1, pl. 48/815; BÉAL 1984.1, p. 19; BÉAL/FEUGÈRE 1983, pl. 4/1.
1565. Inv. 88/6510-7. *Idem* cat. 1564.
1566. Inv. 88/6501-6. *Idem* cat. 1564.
1567. Inv. 88/6561-3. Fragment de couronne moulurée d'une pyxide. Le bord présente une base large et droite, divisée par une cannelure. A l'extérieur, il est décoré d'un galbe délimité par une cannelure et par une moulure. Ressaut à l'équerre à l'intérieur. Voir BÉAL 1983.1, pl. 48/815; BÉAL/FEUGÈRE 1983, pl. 4/1.
1568. Inv. 88/6564-1. *Idem* cat. 1567.
1569. Inv. 88/6565-2. *Idem* cat. 1567.
1570. Inv. 88/6565-1. Fragment de la couronne moulurée ou du corps d'une pyxide. La face extérieure est ornée de moulures et le bord se termine par une bande large et droite, divisée par une cannelure. Du type BÉAL/FEUGÈRE 1983, fig. 14/29.
1571. Inv. 88/6661-8. Rondelle percée d'un trou central circulaire; tranche droite, pourvue dans sa partie supérieure, d'un petit rebord très régulier, permettant de l'identifier comme un couvercle de pyxide. Voir BÉAL 1984.1, pl. 16/348, p. 19.
1572. Inv. 88/6661-7. Bouton de préhension appartenant très probablement au couvercle cat. 1571. La tige est creuse et, dans sa partie supérieure, concave. La tête est de forme conique. Voir BÉAL 1984.1, p. 19.

d'autres objets de toilette à un anneau, comme le montre une trouvaille de Pompéi³⁹. Dans le cas de cat. 1655, l'identification d'un couvercle d'un tel flacon n'est pas assurée⁴⁰.

38. Voir p. ex. BÉAL/FEUGÈRE 1983, notes 1, 12 et 13 ainsi que n^{os} 6, 12, 15, 19, 28-30; VAULINA/WASOWICZ 1974, p. 146; CÜPPERS et al. 1983, p. 272/234a-b; MACKENSEN 1978, tombe 196; MERCANDO 1974.1, tombes 136 et 142bis; PASSI PITCHER éd. 1987, tombe 6; COCCHIARO/ANDREASSI dir. 1988, tombe 78.

39. Voir représentation dans RIHA 1986, fig. 1. Cet ensemble provient des thermes du Forum de Pompéi. Voir aussi APULÉE, *Florides*, IX, 26: «*strigilem et apullam ceteraque balnei utensilia*».

40. Voir p. ex. également DEIMEL 1987, pl. 33/9.

Bibliographie

P. ex. BOESTERD 1956; HOLLIGER 1986.

Catalogue

Objets brûlés:

1654. Inv. 91/7908-23. Flacon piriforme à deux petites anses. Le fond, orné de cercles concentriques en relief, est soudé au corps du récipient. Ni le couvercle, ni la chaînette de suspension ne sont conservés. Voir HOLLIGER 1986, pl. 14/132; RADNOTI 1938, pl. 53/5; BOESTERD 1956, pl. 12/303.

1655. Inv. 88/6564-19. Disque à tranche droite, pourvu au milieu d'un bouton de préhension. Il s'agit très probablement d'un couvercle de flacon comme cat. 1654 ou d'un encier ? Voir DEIMEL 1987, pl. 33/9.

● Un strigile en fer (pl. 180, cat. 1862)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1862	162	incinération	ad. F	OUI	OP ?	c. 150	II

Commentaire

Dans notre région, l'apparition du strigile coïncide avec l'arrivée des Romains et résulte du nouveau mode de vie adopté. Cet instrument est lié au développement des thermes, où l'on pouvait aussi bien se baigner que pratiquer des exercices sportifs. Fabriqué en fer ou en bronze, il servait à enlever l'huile, la sueur et la poussière du corps des gymnastes et des baigneurs.

Dans la sépulture à incinération st. 162, les fouilleurs ont mis au jour un strigile. Son manche en boucle - constituant une sorte de cylindre ouvert - s'apparente à la forme la plus caractéristique de cet instrument. Notre exemplaire est toutefois légèrement plus petit qu'à l'ordinaire, et sa lame revenant en arrière sur le manche, présente une courbure harmonieuse. Aucun autre objet découvert dans la sépulture ne peut être mis en relation avec les soins cor-

porels. On notera toutefois la présence d'un autre instrument typiquement romain, un stylet (88/7003-1). L'association de ces deux objets pourrait refléter le niveau socio-culturel relativement élevé de la défunte⁴¹.

Les découvertes de strigiles en contexte funéraire ne sont pas très fréquentes dans nos régions et paraissent essentiellement liées aux tombes féminines⁴². Comme d'autres objets de toilette, cet instrument pourrait éventuellement être associé aux derniers préparatifs du défunt⁴³.

Catalogue

1862. Inv. 88/7003-37. Strigile. Le manche est formé d'une bande de section convexe, pliée et soudée à la lame. Il est actuellement maintenu par la corrosion. La lame équilibrée, de section concave, se termine par une pointe (cassée) légèrement relevée. Voir MANNING 1985, pl. 34/K1.

Les éléments de parure et d'habillement

● Les fibules (pl. 178-179, cat. 1845-1861)

Véronique Rey-Vodoz

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1848	121	incinération	ad. F	OUI	OS	c. 100-130	I
Cat. 1849	61	incinération	adol./ad. F	OUI	OS	c. 100-150	I/II
Cat. 1851	230	incinération	ad. F	-	OP	c. 160-180	III
Cat. 1852	183	incinération	ad. F	-	OP	c. 150	II
Cat. 1853	61	incinération	adol./ad. F	OUI	OP	c. 100-150	I/II
Cat. 1855	121	incinération	ad. F	OUI	OP ?	c. 100-130	I
Cat. 1856	116	incinération	inf.	OUI	OP ?	c. 125-130	I

Hors structure: 88/6526-1 (cat. 1858); 88/6526-3 (cat. 1850); 88/6526-5 (cat. 1861); 88/6564-9 (cat. 1859); 88/6612-1 (cat. 1857); 91/7908-11 (cat. 1860); 91/7908-15 (cat. 1847); 91/7908-29 (cat. 1854); 91/7908-39 (cat. 1846); 91/7946-2 (cat. 1845; bras de rivière fossile).

41. Cette association se retrouve dans d'autres sépultures romaines: voir VON BÖSELAGER 1993, pp. 283 *sqq.*

42. BACHER 1983, pl. 23 et 33, présente deux strigiles en fer découvertes dans des sépultures de la nécropole de Bern-Engel. PIRLING 1989, pl. 81/10, fournit un exemple de strigile en bronze mis au jour dans une tombe. Celui-ci avait été déposé dans un coffret, en compagnie de trois stylets et de quelques autres objets personnels. FEUGERE 1993 publie lui aussi quelques découvertes du sud de la France (p. 132).

43. Voir VILLARD 1993, p. 257.

Dix-sept fibules, l'une en argent et les autres en alliage cuivreux, ont été retrouvées lors des fouilles de la nécropole d'En Chaplix. Dix exemplaires sont malheureusement des trouvailles de surface; mais, pour sept d'entre elles, le contexte fournit des datations archéologiques fiables: il s'agit de pièces issues des structures 61 (cat. 1849 et 1853), 116 (cat. 1856), 121 (cat. 1848 et 1855), 183 (cat. 1852) et 230 (cat. 1851), cinq tombes à incinération. Seuls deux cas d'association de fibules dans une même sépulture se présentent: les sépultures st. 61 et 121 contiennent l'une et l'autre une fibule de type 5.17 et une fibule en oméga.

Les pièces sont présentées en fonction de leur classement typologique; celui-ci a été effectué selon le modèle adopté pour Augst et Kaiseraugst par E. Riha⁴⁴.

Fibule préromaine

Commentaire

Plusieurs éléments constitutifs de cette pièce indiquent que celle-ci ne relève pas d'un type d'époque romaine. La coupe carrée et massive de son arc, son allure générale semi-circulaire et, surtout, le sens d'enroulement du ressort, dont la première spire est conservée: contrairement à l'ensemble des fibules à ressort bilatéral, dont l'enroulement des spires se fait toujours vers l'extérieur, le ressort de cette pièce suit le schéma d'enroulement des fibules à ressort monolatéral telles que les fibules du type dit "de la Certosa" ou d'autres types, principalement italiens, d'époque hallstattienne. Il s'agit par conséquent très probablement d'une pièce "fossile", bien antérieure à l'époque romaine. Elle n'est d'ailleurs pas le seul témoin remontant à une époque aussi reculée sur le site d'En Chaplix et ne fait que confirmer la présence, dans cette zone, d'une occupation s'étendant au moins de la fin de l'âge du Bronze à la transition Hallstatt-La Tène (voir vol. 1, p. 9).

Catalogue

1845. Inv. 91/7946-2. Br. Ardillon perdu, porte-ardillon et ressort très abîmés. Départ de la première spire conservé, attestant de l'enroulement du ressort vers l'intérieur. Arc de profil carré, massif. Patine verte. Le métal non corrodé apparaît par endroits.

Type 5.2. Type dit "d'Aucissa"

Variante 5.2.1a⁴⁵

Catalogue

1846. Inv. 91/7908-39. Br. Intacte. Porte-ardillon très légèrement abîmé. Très bon état de conservation. La charnière fonctionne encore. Goupille en bronze. Légères traces de limage sur la face inférieure de l'arc. Surface très légèrement corrodée, patine verte.

Commentaire

Cette fibule relève du type, très répandu dans tout l'Empire, appelé communément type "d'Aucissa", du nom d'un artisan que de nombreux exemplaires estampillés attestent. Le profil de leur arc permet de distinguer diffé-

rentes variantes, à partir desquelles on cherche à établir une chronologie interne du type. L'examen plus précis des contextes archéologiques, à Augst du moins, semble pour l'instant condamner cet espoir, malgré le raffinement des classements typologiques⁴⁶; il suffira ici de placer cette pièce dans la fourchette chronologique générale du type. Apparu dès l'époque augustéenne précoce (ainsi que le suggère le *terminus ante quem* d'autour de 10 av. J.-C. donné par la présence du type à Oberaden), sa fabrication ne semble pas continuer au-delà du règne de Claude, même si l'on rencontre encore d'assez nombreux exemplaires dans des contextes plus tardifs.

L'exemplaire dont il est question ici est la pièce la plus précoce de ce petit *corpus*, exceptée bien sûr la fibule préromaine; il s'agit malheureusement d'une trouvaille de surface et nous ne saurons jamais, pour cette pièce dont l'état de conservation est remarquable, si nous avons affaire à un témoignage de conservation d'un bijou de famille, à l'attestation d'une utilisation extrêmement tardive d'un type caractéristique du début de notre ère, ou si cette pièce provient d'une sépulture nettement plus précoce que les autres.

Que ce type de fibule ait été porté par des soldats ne fait aucun doute, puisqu'il est particulièrement fréquent dans des camps militaires tels que, par exemple, Nimègue, Haltern, Neuss, Mainz ou, pour la Suisse, *Vindonissa* AG. Il est pourtant suffisamment bien répandu dans des sites civils pour qu'il ne faille pas voir un soldat derrière chaque fibule d'Aucissa: son usage n'est certainement pas exclusivement militaire.

Bibliographie sommaire

RIHA 1979, pp. 114 *sqq.*; FEUGERE 1985.2, type 22b2, pp. 312 *sqq.*

Type 5.7. Fibules à protubérances latérales

Variante 5.7.4. Protubérances situées côté pied de la fibule

Catalogue

1847. Inv. 91/7908-15. Br. Extrémité du pied et ardillon perdus. Pièce volontairement déformée. L'arc est aplati, les deux excroissances latérales sont repliées, l'une par-dessus l'arc, l'autre par-dessous. Factice soignée, moulures très régulières. Surface légèrement corrodée, patine vert foncé. Pas trace d'étamage.

Commentaire

Ce type compte parmi les plus répandus dans nos régions et est particulièrement bien représenté à Avenches, Augst, *Lousonna-Vidy* VD ou Oberwinterthur ZH⁴⁷. Une pièce d'Augst trouvée en contexte stratigraphique montre que le type était déjà fabriqué à l'époque de Tibère, mais sa période de grande diffusion se situe surtout sous Claude; la fabrication doit ensuite continuer pendant le troisième quart du I^{er} s. M. Feugère donne comme fourchette chronologique 20 à 60/80 apr. J.-C.⁴⁸

44. RIHA 1979; RIHA 1994. Voir aussi pour Avenches: MAZUR 1998.

45. Voir RIHA 1979, p. 115, tabl. 25.

46. Voir RIHA 1979, p. 114.

47. REY-VODOZ 1998, p. 26; MAZUR 1998, p. 40.

48. Voir FEUGERE 1985, p. 335.

Les déformations qu'a subies cette pièce ne sont pas dues au feu et sont incontestablement le fruit d'une volonté humaine. La raison de ce traitement, appliqué mécaniquement, est impossible à identifier, d'autant plus que la fibule, trouvée en surface, ne provient pas d'un contexte précis. Il faut probablement y voir le résultat d'un rituel de déformation tel que l'on en observe assez fréquemment en contexte sacré⁴⁹ ou funéraire.

Bibliographie sommaire

RIHA 1979, pp. 126 *sqq.*; FEUGÈRE 1985.2, type 23d1, pp. 333 *sqq.*

Type 5.17. Fibules à arc et décoration émaillée

Variante 5.17.3. Avec loges émaillées de petite taille

Catalogue

1848. Inv. 88/6851-1. Br. Extrémité de l'ardillon perdue. Arc décoré de quatre loges rectangulaires émaillées, juxtaposées. L'émail de la première loge est mal conservé (couleur verdâtre), mais était probablement bleu clair. Surface légèrement corrodée, patine vert foncé. Trouvée en association avec cat. 1855.
1849. Inv. 88/6657-10. Br. Ardillon et pied perdus. Arc décoré de six logettes rectangulaires émaillées, juxtaposées. Quelques restes d'émail en mauvais état (couleur verdâtre); dans la deuxième logette, reste d'incrustation de couleur blanche (verre probablement). Surface corrodée, patine de teinte non uniforme (verte et brune). Trouvée en association avec cat. 1853.

Commentaire

Intégrant les dernières nouveautés en matière de techniques décoratives, en particulier l'émaillage, ces fibules représentent en quelque sorte l'aboutissement de l'évolution des fibules à arc et charnière qui a commencé dans la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. avec les fibules du type dit "d'Alésia". Elles resteront sans descendance typologique, car la transformation de la conception fonctionnelle et morphologique de la fibule, amorcée déjà depuis le milieu du I^{er} s., a privilégié d'autres styles de productions. En effet, d'objets utilitaires tributaires des traditions vestimentaires qu'elles étaient, les fibules sont devenues de véritables bijoux. Même si certains types de fibules à arc ont continué à être fabriqués (fibules dites militaires de type 1.6, les types 3.1 à 3.13, puis le groupe 6 qui comprend entre autre les fameuses fibules cruciformes du IV^e s.⁵⁰), ils concernent, sauf exception, d'autres zones géographiques (Germanie libre, Grande-Bretagne, *etc.*) ou s'adressent à une clientèle plutôt militaire. D'autre part, la tradition typologique à laquelle se rattachent ces productions, n'est pas la même que celle des fibules de type 5.17. La fabrication des premières fibules de type 5.17, celles dont la décoration émaillée est encore très simple, a dû commencer dans la deuxième moitié du I^{er} s. La décoration émaillée s'enrichit et se complique de plus en plus, et, en l'absence de contextes archéologiques bien définis, c'est principalement son style plus ou moins fourni qui guide la datation des pièces. La fabrication se poursuit pendant la première moitié du II^e s.

49. Voir REY-VODOZ 1986, p. 193.

50. Voir RIHA 1979.

Les deux exemplaires d'*En Chaplix*, identiques d'un point de vue typologique, appartiennent en principe à une phase plutôt précoce de la production, située encore au I^{er} s.: petites loges rectangulaires aménagées dans un arc dont le profil ressemble de très près à celui de types caractéristiques de la première moitié du I^{er} s., jusqu'à l'époque flavienne. Mais les pièces d'Augst relevant de la même variante et issues d'un contexte archéologique datable ont été enfouies pendant la première moitié du II^e s.; ces datations sont donc exactement en accord avec celles de nos deux exemplaires, puisque les structures dont elles sont issues sont datées respectivement de 100-130 (st. 121, cat. 1848) et 100-150 (st. 61, cat. 1849).

Soulignons que ces deux fibules proviennent de sépultures féminines et, surtout, qu'elles étaient l'une et l'autre associées à une fibule "en oméga" de type 8.1 (cat. 1853 et 1855). La similitude de ces deux associations n'est certainement pas fortuite. Faut-il l'attribuer à une caractéristique vestimentaire momentanée ou (et) locale, à un lien quelconque entre les deux défuntes, à une signification particulière de cette association dans le rituel funéraire? Aucune des deux pièces de type 5.17 ne porte des traces évidentes d'un passage au feu, à la différence des deux fibules en oméga qui leur étaient associées et qui ont, elles, très probablement subi le feu. Les pièces ont-elles vraiment rempli des fonctions différentes lors du rituel d'incinération, les unes comme éléments de la parure funéraire, les autres comme offrandes? Il faut se garder de surinterpréter des indices certes existants, mais encore bien trop fugaces.

Bibliographie sommaire

RIHA 1979, pp. 154 *sqq.*; FEUGÈRE 1985.2, type 26b, pp. 358-364.

Type 7.20. Fibules émaillées de forme complexe

Catalogue

1850. Inv. 88/6526-3. Br. Ardillon perdu. Restes d'émail verdâtre dans les loges extérieures rondes. A peut-être subi le feu. Surface légèrement corrodée, patine verte.

Commentaire

La difficulté à raisonner en termes typologiques à l'égard des fibules émaillées est très grande et l'on a souvent l'impression que l'on peut distinguer autant de types que d'individus. Cette extrême variété typologique découle du fait qu'aux types principalement utilitaires en usage au I^{er} s. succèdent des fibules dont la fonction est devenue essentiellement décorative. Les exigences de la clientèle, par conséquent, changent et l'imagination créative des artisans, qui doivent maîtriser les nouvelles techniques d'ornementation (émaillage principalement), est de plus en plus sollicitée. Une évolution vers une sophistication toujours plus grande des formes et des décors marque tout le II^e s. La complexité de ceux-ci constitue d'ailleurs le principal critère de datation des fibules émaillées, en l'absence d'éléments de datation archéologique.

Cette pièce trouve un parallèle exact à Augst⁵¹. Son

51. Voir RIHA 1979, p. 197 et pl. 65, n° 1695.

contexte de trouvaille n'apporte malheureusement pas plus d'indications que celui de la fibule d'*En Chaplix*, trouvée en surface. La littérature, et en particulier S. Thomas qui consacre un article à cette catégorie particulière de fibules émaillées, attribuent en général ces pièces à une période qui commence dans la deuxième moitié du II^e et couvre en tout cas la première moitié du III^e s., sans plus de précision. Contrairement à l'affirmation de M. Feugère⁵², S. Thomas interprète de façon très nuancée la carte de répartition du type qu'elle présente: malgré une apparente concentration de trouvailles dans cette zone, elle ne place pas l'atelier de production, que par ailleurs elle imagine unique, en pays sarmate, mais, plus prudemment, quelque part en territoire gaulois ou rhénan⁵³.

Bibliographie sommaire

FEUGÈRE 1985.2, type 27d2, pp. 370-372; THOMAS 1963.

Type 7.26. Fibules en forme de roue ("Radfibeln")⁵⁴

Catalogue

1851. Inv. 89/7170-44. Br. Ardillon et une moitié de la pièce perdus. Très déformée, la fibule a subi le feu. Deux excroissances informes de bronze corrodé doivent correspondre l'une à la charnière (éventuellement au porte-ardillon) de la fibule, l'autre à un élément décoratif. Un petit anneau décoratif saillant sur le pourtour de la roue est conservé. L'élément central de la roue était apparemment ajouré; trois "rayons" de la roue sont conservés sur quatre (éventuellement cinq ou six) d'origine. Quelques restes d'émail en très mauvais état (blanc, bleu et rouge ?) subsistent sur le pourtour de la roue, un décor de type "millefiori" n'est pas à exclure. Corrosion très forte.

Commentaire

Ces fibules peuvent être considérées comme un sous-groupe de cette grande catégorie générale que forment les fibules émaillées de forme complexe. Leur type de décor émaillé peut varier et orienter la datation, en l'absence de critères stratigraphiques. E. Ettlenger voyait l'apparition de ces pièces dans la deuxième moitié, ou plutôt dans le dernier quart du II^e s.⁵⁵, mais M. Feugère les estime plus tardives: "Quant aux grandes rouelles 27d1, qui utilisent au maximum toutes les possibilités ornementales des émaux, insertions de pâte de verre, "millefiori" et juxtaposition de coloris, elles ne peuvent guère être antérieures au III^e s. La datation traditionnelle II^e-III^e s. qu'on leur attribue généralement me semble une généralisation excessive de la chronologie des fibules émaillées"⁵⁶.

L'identification typologique de la pièce d'*En Chaplix*, bien que très malmenée par son passage au feu, est sûre et le contexte dont elle provient est clairement daté autour de 170. Cette trouvaille confirme donc incontestablement le

52. Voir FEUGÈRE 1985, p. 370.

53. Voir THOMAS 1963, p. 349.

54. Ce type 7.26 n'est pas attesté à Augst. Présent à Martigny VS, il a été inséré dans le système typologique d'E. Riha lors de l'étude consacrée aux fibules du site valaisan: voir REY-VODOZ 1986, p. 168. Malheureusement, E. Riha n'a pas tenu compte de cet ajout lors de la publication des trouvailles postérieures à 1975. Elle crée ainsi un autre type 7.26 qui s'applique à des fibules totalement différentes des fibules en forme de roues: RIHA 1994, p. 173, n° 2927.

55. Voir ETTLINGER 1973, type 45,4; p. 123.

56. Voir FEUGÈRE 1985, type 27d1, p. 372.

jugement d'E. Ettlenger, et les réticences de M. Feugère à voir commencer la fabrication de ces fibules dans la deuxième moitié du II^e s. déjà s'avèrent excessives. Que cette fabrication ait continué au III^e s. n'est cependant pas remis en cause.

Que cette fibule provienne d'une tombe de femme n'étonnera personne. Mais le fait qu'elle soit l'une des seules pour lesquelles un passage au feu soit attesté avec certitude absolue est plus intéressant. Faisait-elle partie de la tenue funéraire de la défunte, ou avait-elle été placée sur le bûcher comme offrande ? La première hypothèse semble *a priori* plus plausible, en raison de l'état de conservation de la pièce: placée sur le corps même de la défunte, elle put être soumise au feu longtemps et de façon soutenue; placée comme offrande dans le bûcher, elle aurait plus facilement pu échapper aux ardeurs du cœur même du bûcher.

Bibliographie sommaire

FEUGÈRE 1985.2, type 27d1, pp. 370-372; ETTLINGER 1973, type 45,4, pp. 121-123.

Type 7.11 probablement. Fibules en forme de "tutulus"

Catalogue

1852. Inv. 88/7062-1. Br. Ne subsistent que le pied et le porte-ardillon, abîmé. L'extrémité du pied est composé de deux loges à émail circulaires concentriques. Une mouleure la sépare du départ de l'arc. Celui-ci semble trahir une fibule en forme de "tutulus" (sa face inférieure est concave). Surface corrodée, patine verte. Un petit peu d'émail grisâtre subsiste.

Commentaire

Il n'est pas absolument certain qu'il s'agisse d'une fibule. Si c'était le cas, elle relèverait sans doute du type assez répandu dit "en forme de *tutulus*", dont l'apparition est à placer dans la deuxième moitié (époque flavienne ?) du I^{er} s. ap. J.-C. et dont la durée d'utilisation couvre encore tout le II^e s. La datation archéologique de la structure dans laquelle elle a été retrouvée (st. 183: c. 150) ne poserait donc aucun problème.

Groupe 8. Fibules en oméga et en anneau

Toutes les autres fibules de la nécropole d'*En Chaplix* sont des fibules en oméga. Sur neuf d'entre elles, deux ne sont que des petits fragments, l'une est un ardillon qui pourrait théoriquement appartenir à l'une des cinq grosses pièces en alliage cuivreux, et la dernière est un magnifique petit exemplaire en argent remarquablement bien conservé.

Type 8.1. Fibules en oméga

Catalogue

Variante 8.1.1. Avec bobines prises dans les extrémités de l'oméga et anneau mouluré

1853. Inv. 88/6657-11. Br. Extrémité de l'ardillon perdue. Décor identique sur les deux faces: ligne médiane striée courant sur tout le pourtour. Surface très corrodée, patine verte, brune et noire par endroits. A probablement subi le feu. Trouvée en association avec cat. 1849.

1854. Inv. 91/7908-29. Br. Ardillon perdu. Arc décoré, probablement sur les deux faces, sur tout le pourtour de trois moulures marquées par des petites rainures. Surface très corrodée, patine vert très foncé, noirâtre. A certainement subi le feu (zone où le métal apparaît fondu).
1855. Inv. 88/6851-2. Br. Ardillon perdu, seul subsiste son anneau de fixation. L'une des branches de l'oméga est légèrement déformée. Décor identique sur les deux faces: ligne médiane ondulée courant sur tout le pourtour. Surface très corrodée. Patine vert très foncé là où la surface subsiste. A peut-être subi le feu. Trouvée en association avec cat. 1848.
1856. Inv. 88/6842-2. Br. Extrémité de l'ardillon perdue. Décor non identique sur les deux faces: l'une porte une ligne médiane ondulée sur tout le pourtour, l'autre deux simples moulures. Surface très corrodée. Patine vert très foncé là où la surface subsiste. A peut-être subi le feu.
1857. Inv. 88/6612-1. Br. Ardillon, une bobine et l'une des deux extrémités de l'oméga perdus. Pièce fortement déformée. Décor identique sur les deux faces: ligne médiane ondulée courant sur tout le pourtour. L'ardillon était peut-être en fer, si le fragment de fer fixé à la fibule en faisait vraiment partie. Surface corrodée. A très probablement subi le feu.
1858. Inv. 88/6526-1. Br. Bobine de fibule en oméga, faite en trois parties: une goupille centrale et deux boules fixées aux extrémités du bâtonnet.

Variante 8.1.2. Avec anneau de profil circulaire et extrémités travaillées en forme de gland ou autre décor

1859. Inv. 88/6564-9. Ag. Intacte, excellent état de conservation du métal. Arc non décoré, de section circulaire. Ardillon de section circulaire, à anneau soudé. Extrémités de l'oméga en forme de fleur de pavot⁵⁷

Ardillon de fibule du groupe 8

1860. Inv. 91/7908-11. Br. Seul l'ardillon, légèrement déformé, subsiste. Anneau légèrement abîmé. Surface corrodée. Patine gris vert foncé.

Élément de fibule du groupe 8

1861. Inv. 88/6526-5. Br. Il s'agit probablement d'une extrémité d'arc de fibule en anneau ou en oméga. Surface très corrodée.

Commentaire

Tant les origines que la chronologie des fibules en oméga et en anneau font l'objet d'un vaste débat⁵⁸. La discussion de ces problèmes n'entre guère dans notre propos et l'étude de ces quelques pièces n'apporte pas d'éléments nouveaux de portée générale à cette discussion. Pourtant, en ce qui concerne la variante 8.1.1, nous disposons *En Chaplix* de contextes bien datés pour trois pièces sur six. Il s'agit respectivement des fibules cat. 1853 (st. 61: 100-150), cat. 1855 (st. 121: 100-130)⁵⁹ et cat. 1856 (st. 116: 125-130), toutes datées donc dans la première moitié du II^e s. Ces pièces présentent de plus une bonne unité typologique. Ces données sont quantitativement très restreintes, mais on peut admettre tout de même qu'elles permettent de préciser quelque peu, du moins dans la région considérée, la place chronologique de cette variante de grandes fibules en oméga à bobines et arc décoré⁶⁰.

57. Voir HERMET 1934, pl. 13, nos 21-22.

58. Voir FOWLER 1960; ETTLINGER 1973, type 51, pp. 131-133; FEUGERE 1985, type 30, pp. 416-421; REY-VODOZ 1998, p. 42.

59. Pour la discussion concernant l'association de fibules dans les structures 61 et 121, voir ci-dessus, type 5.17, cat. 1848 et 1849.

60. Voir ETTLINGER 1973, p. 132: il est intéressant de constater que les fibules en oméga de la nécropole *Auf dem Rossfeld* à Bern-Enge, toutes très proches typologiquement de celles d'*En Chaplix*, proviennent de tombes datées de la première moitié du II^e s. Voir BACHER 1983.

On ne dispose malheureusement d'aucune indication pour la petite fibule en argent cat. 1859, trouvée en surface. Les difficultés de datation de ces fibules, en l'absence de contextes datés archéologiquement, interdisent d'émettre la moindre hypothèse concernant ce petit bijou. Tout au plus peut-on dire qu'elle put être fabriquée et portée dès le I^{er} s. jusqu'au III^e, voire au IV^e s.

En rappelant la remarque d'E. Ettliger: "*Dass früheste Omegafibeln mit römischen Soldaten hierher gekommen sind, ist denkbar. Sicher scheint jedoch, dass die Gruppe der grossen, gut gearbeiteten Exemplare des 2. und frühen 3. Jhs. nicht von Militärpersonen sondern von Einheimischen (Frauen ?) getragen wurden*"⁶¹, signalons que deux de nos pièces (cat. 1853 et 1855) proviennent d'une incinération féminine, la troisième de celle d'un enfant (cat. 1856).

Il faut noter que les fibules en oméga forment plus de la moitié des dix-sept pièces que compte en tout ce petit *corpus*. Cette proportion étonnamment importante ne trouve aucune correspondance dans les collections habituelles de fibules, quantitativement importantes ou non. De plus, dans le site même d'Avenches, une rapide évaluation des trouvailles en fibules, tous types de lieux de provenance confondus, montre que la proportion de fibules en oméga ou en anneau par rapport à l'ensemble du *corpus* est relativement importante, mais ne diffère guère des canons habituels dans nos régions⁶². Seul le sanctuaire *du Tremblois* (commune de Villiers-le-Duc) en Bourgogne a livré un lot impressionnant, en proportion et en quantité, de fibules en oméga ou en anneau, toujours en fer⁶³. Il serait néanmoins bien hardi de s'appuyer sur cet exemple, au demeurant unique et très particulier, pour tenter de comprendre ce qui, dans le cas d'*En Chaplix*, ne relève peut-être que d'une particularité vestimentaire locale et limitée à une période qui correspond précisément à celle de la majorité de nos sépultures ou, plus simplement, du hasard des découvertes.

Il n'empêche que cette proportion inhabituelle de fibules du groupe 8 doit être remarquée et qu'il conviendra, à la faveur des trouvailles à venir, de vérifier s'il ne pourrait pas tout de même s'agir du témoignage d'un rôle particulier que ces petits objets ont pu jouer dans certains types de rituels votifs, funéraires (pour *En Chaplix*) ou autres (pour *le Tremblois*). La nécropole *Auf dem Rossfeld* à Bern-Enge a aussi livré une proportion importante de fibules en oméga (six sur douze fibules au total)⁶⁴. Ou peut-on alors, plus simplement, ajouter foi à l'hypothèse émise par E. Ettliger: "*Ein Herstellungszentrum könnte sich etwa auf der Enge-Bern befunden haben*"⁶⁵ ?

61. Voir ETTLINGER 1973, p. 133.

62. Quatorze fibules du groupe 8 sur environ 280 pièces au total, c'est-à-dire une proportion de 5 %. Par comparaison, signalons qu'à Augst, les fibules du groupe 8 forment 3,8 % du total du *corpus*, à Lousonna-Vidy VD 5 %, à Martigny VS 1 % et à Oberwinterthur ZH 3,6%. Voir aussi MAZUR 1998, p. 9.

63. Voir *L'art de la Bourgogne romaine*. Catalogue d'exposition, Direction des antiquités historiques de Bourgogne, Musée archéologique de Dijon, Dijon, 1973, n° 105 et pl. 27.

64. Voir note 60.

65. ETTLINGER 1973, p. 133.

Où qu'elles aient été produites et quelle qu'ait pu être leur véritable fonction, il reste qu'elles jouissent, dans cette

région du plateau suisse et à cette période, d'une popularité particulière.

Les épingles en os et en bronze

L'identification d'une épingle n'est assurée que pour un seul fragment en os (cat. 1578).

Les différentes tiges et «têtes» en bronze (cat. 1776-1779, 88/6977, 91/7931, 91/7941, 91/7986) ou en os (88/6572-5, 89/6653-1, 88/6824, cat. 1574-1575) sont

trop fragmentaires pour être attribuées à un objet précis. Elles peuvent avoir appartenu à divers objets comme p. ex. une épingle, un instrument chirurgical ou de toilette, une cuillère, etc.

● Une épingle en os (pl. 158, cat. 1578)

Hors structure: 88/6572-3 (cat. 1578).

● Fragments d'os provenant peut-être d'une épingle (pl. 158, cat. 1574-1575)

Hors structure: 88/6501-5 (cat. 1574); 88/6564-23 (cat. 1575); 88/6572-5; 89/6653-1; 88/6824.

● Fragments de bronze provenant peut-être d'une épingle (pl. 168-169, cat. 1750, 1776-1779)

CAT./ INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1776	122	incinération	inf.	-	OP	c. 150-160	II
91/7941	333	fosse ou incinération	-	NON	RF	après c. 150	III
91/7986	364	incinération	ad.	OUI	OP	c. 70-80	I

Hors structure: 88/6684-1 (cat. 1778); 88/6685-1 (cat. 1777); 88/6698 (cat. 1779); 91/7931-21 (cat. 1750); 88/6977; 91/7931.

Commentaire

Les épingles sont en général plutôt signalées dans des sépultures féminines; dans les tombes à inhumation, elles sont souvent placées à côté de la tête, ce qui confirme leur utilisation comme épingles à cheveux; dans d'autres cas, elles se trouvent près du bras ou de la jambe du défunt, et doivent plutôt être interprétées comme des éléments de fixation pour les habits ou le linceul du défunt⁶⁶.

Aucune inhumation d'En Chaplix n'a livré d'épingle en guise de mobilier: la curette (cat. 1774), découverte contre le fémur d'une jeune femme (st. 346), a toutefois probablement servi d'attache pour le linceul ou l'habit de la défunte. La tête d'épingle en os cat. 1578, finement sculptée, représente un personnage féminin en pied, du type de Vénus⁶⁷. Des exemplaires identiques proviennent de Pompéi, de Corinthe et de Nîmes⁶⁸; Trois exemplaires très semblables ont été trouvés dans des tombes d'Emona⁶⁹. Ce type d'épingles, fabriqué probablement

dans un/des atelier(s) situé(s) en Italie méridionale, est apparemment très rare en Gaule. Les éléments de datation sont très faibles. Le fragment d'En Chaplix provient malheureusement d'un ensemble de surface et ne peut être daté avec précision. On peut pourtant proposer pour ce type d'épingle une fourchette chronologique assez large allant du I^{er} au II^e s.⁷⁰.

Bibliographie

P. ex. RUPRECHTSBERGER 1978/1979; RIHA 1990, pp. 95-114; BÉAL 1983.1, pp. 221-235.

Catalogue

Os: objets brûlés.

1574. Inv. 88/6501-5. Fragment formé d'une moulure galbée, délimitée en haut par un disque surmonté d'un cône. Il pourrait s'agir d'une tête d'épingle, d'un bouton de préhension de couvercle, d'un élément décoratif de charnière ou d'un outil. Voir p. ex. BÉAL 1984.1, p. 19 (pyxide); BÉAL 1984.1, p. 25 (charnière); BÉAL 1983.1, pl. 25/344 (manche d'outil); RUPRECHTSBERGER 1978-1979, n° 390 (épingle).

66. Épingles trouvées dans des sépultures: MACKENSEN 1978, tombe 358 (os); VON SCHNURBEIN 1977, tombes 576, 597, 736, 817 (os) et tombes 733, 819, 940, 1103 (bronze); RIHA 1990, nos 2794, 2940 (os), nos 2810, 2855, 2899 (bronze) et nos 2807, 2809, 2828, 2847, 2854 (argent); PASSI PITCHER éd. 1987, tombes 8 et 9 (os); PIRLING 1989, tombe 3040 (os), tombes 2917, 3072 (bronze) et tombe 3040 (verre); SIMONETT 1941, tombe 14 (Liverpool) (bronze).

67. Voir BÉAL 1983.1, pp. 221-235. Parmi les épingles en os à tête figurée, les types suivants sont attestés à Avenches: buste de Minerve et buste de femme, oiseau et main ouverte tenant un objet entre le pouce et l'index; voir GUISSAN 1975, pl. 14-15.

68. Voir les références bibliographiques citées dans le catalogue.

69. Voir A. DULAR, Römische Knochennadeln aus Slowenien, *Arheoloski Vestnik* 30, 1979, pp. 281 et 289.

70. Il existe également des épingles en os à extrémité en forme d'anneau (*Fingerkunkel*), ainsi que des manches de couteaux ornés d'une Vénus en pied. Ces Vénus sont sculptées d'une façon très grossière; il s'agit en effet d'objets datés des III^e et IV^e s. et donc postérieurs aux exemplaires finement sculptés tels que notre fragment cat. 1578: voir G. G. KÖNIG, Die Fingerkunkel aus Grab 156, dans: ROTH-RUBI/SENHAUSER 1987, pp. 129-137 et SAUTOT dir. 1978, pl. 5/2.

1575. Inv. 88/6564-23. Fragment en forme de cône délimité en bas par une moulure. Pour l'interprétation voir cat. 1574.
1578. Inv. 88/6572-3. Fragment de tête d'épingle sculptée, représentant un personnage féminin en pied, du type de Vénus. Voir BÉAL 1984.1, pl. 11/241 et p. 59; WARD-PERKINS/CLARIDGE 1976, n° 71f; DAVIDSON 1952, pl. 119/2349.

Sans illustrations:
Inv. 88/6572-5, 89/6653-1, 88/6824.

Bronze: objets brûlés.
1776-1779. Catalogue: *supra*, p. 303.

● Les perles en pâte de verre (pl. 159-160, cat. 1584-1635)

CAT./ INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1588-1589, 1596, 1606-1612, 1622-1635 89/6779-5	79	incinération	inf.	OUI	OP	après c. 150 ?	III
Cat. 1590, 1594, 1601-1602, 1613-1615, 1620	47	incinération	ad. M	OUI	OP	c. 100-150	I/II
Cat. 1591-1592	117	-	-	-	OP	c. 100-130	I
Cat. 1593	120	dépôt d'offrandes ?	-	-	OP	c. 100-130	I
Cat. 1595	110a ou b	incinération/inhumation	ad. M/inf.	-	-	-	-
Cat. 1598	336	incinération	ad. F ?	-	-	après c. 150	III
Cat. 1599	64a	incinération	ad. F ? (+ inf. ?)	-	RF ou OP	c. 100-150...	-
Cat. 1605	167	inhumation	inf.	OUI	MOB	après c. 150	-
Cat. 1617	50	inhumation	inf.	-	-	après c. 150	III
Cat. 1618	35/100	inhumation	adol. M prob.	NON	RF	après c. 140/150	-

Hors structure: 88/6589-4 (cat. 1616); 88/6597-2 (cat. 1603); 88/6598-2 (cat. 1604); 88/6601-1 (cat. 1586); 88/6606-1 (cat. 1597); 88/6606-3 (cat. 1619); 88/6808-1 (cat. 1621); 88/6822-1 (cat. 1584); 88/7134-4 (cat. 1587); 91/7908-64 (cat. 1600); 91/7931-1 (cat. 1585); 88/6808-3.

Commentaire

La nécropole d'*En Chaplix* a livré cinquante-six perles de verre⁷¹ qui peuvent être divisées en six groupes morphologiques⁷²:

- les perles en forme de melon (cat. 1584-1587);
- les perles allongées de section quadrangulaire, polygonale ou circulaire (cat. 1588-1600, cat. 1603 et probablement cat. 1618-1621);
- les perles coniques ou biconiques (cat. 1601-1602 et cat. 1604);
- les perles sphériques (cat. 1605-1612);
- les perles sphériques à surface ondulée (proche de la forme des perles-melons) (cat. 1622-1626);
- les perles à double tore (cat. 1633-1635 et probablement cat. 1627-1632 et 88/6779-5).

Quatre types de colorations ont pu être observés:

- les perles unicolores: en verre opaque de couleur turquoise, bleu-clair et bleue, ou en verre translucide de couleur verte ou bleue (cat. 1584-1594, cat. 1598-1615);
- les perles bicolors: en verre vert translucide avec un noyau en verre jaune opaque (cat. 1595, cat. 1597, cat. 1616-1621);
- une perle tricolore: en verre opaque de couleurs bleue, rouge et blanche (cat. 1596);
- les perles en verre incolore décorées à l'intérieur d'une mince feuille d'or (cat. 1632-1635, 88/6779).

La forme des perles-melons ou de lotus⁷³ (cat. 1584-1587) est connue depuis le XV^e s. av. J.-C.⁷⁴. A l'époque romaine, elles ont été fabriquées en verre transparent ou dans une matière vitreuse opaque, légèrement poreuse, de couleur bleu clair ou turquoise, couverte dans la plupart des cas d'une « glaçure » souvent mal conservée. Les quatre exemplaires de la nécropole d'*En Chaplix* appartiennent à ce deuxième groupe de perles. Des analyses de perles ont montré qu'il s'agit d'un mélange de sable, de chaux riche en soude et d'alliages cuivreux dont le point de fusion est relativement bas (600-800°C). Pour qualifier cette matière vitreuse, le terme allemand de *Kieselkeramik* est sans doute le plus précis; les termes de « faïence » ou de « faïence égyptienne » ne sont pas tout à fait corrects⁷⁵. Les perles-melons sont largement diffusées pendant toute l'époque romaine⁷⁶, et en particulier dès le troisième quart du I^{er} s. On leur a très probablement attribué un pouvoir magique, ce qui expliquerait leur utilisation en tant qu'amulettes protectrices. Dans les contextes funéraires, elles sont signalées aussi bien dans des sépultures féminines que masculines. Dans la plupart des cas, elles sont

71. Sans prendre en compte les trente-trois perles sphériques de couleur bleue qui font partie du collier en or cat. 1811.

72. Certaines perles sont fortement déformées par le feu et leur attribution à un groupe n'est pas toujours évidente.

73. Voir RIHA 1990, pp. 80-83 et 90 (analyse chimique par W.B. Stern); CZURDA-RUTH 1979, pp. 200-203; RÜTTI 1988, pp. 96-97; ABEGG 1989, pp. 214-215 et pl. 18; R.G. NEWTON et C. RENFREW, British faience beads reconsidered, *Antiquity* 44, 1970, pp. 199-206.

74. Voir en particulier H. BORN, Material und Herstellungstechnik anti-ker Melonenperlen, *Jb. RGZM* 2, 1975, pp. 134-140.

75. La vraie faïence subit deux temps de cuisson; le vernis est appliqué et ne se forme pas automatiquement sur la surface. Les termes comme faïence, fritte, pâte de verre, émail ou glaçure sont souvent employés à mauvais escient: voir à ce propos: N. R. U. GMÜR, *Chemische Untersuchungen an römischen Gläsern aus Muralto, Vindonissa und Eretria*, Reinach, 1990, pp. 17-21.

76. A Augst et Kaiseraugst, elles constituent le groupe de perles le plus important.

attestées isolément⁷⁷. Les quatre perles-melons d'*En Chaplix* (cat. 1584-1587) sont des trouvailles de surface. Vu la décomposition de la matière vitreuse, il est difficile de savoir s'il s'agissait à l'origine d'offrandes primaires ou secondaires.

Les structures st. 79 et st. 47 ont livré chacune un ensemble respectivement de vingt-sept et de sept perles. Les vingt-sept perles brûlées de la st. 79 ont été déposées dans l'urne en céramique d'un enfant âgé de 4 à 6 ans. Elles forment un ensemble intéressant composé de dix-sept perles décorées d'une feuille d'or (cat. 1622-1635, 88/6779), d'une perle tricolore (cat. 1596), de deux perles allongées de section quadrangulaire en verre translucide vert (cat. 1588-1589) et de sept petites perles sphériques en verre translucide bleu (cat. 1606-1612).

Les petites perles décorées à l'intérieur d'une mince feuille d'or⁷⁸ existent en différentes formes: sphérique, à double tore (cat. 1633-1635, probablement cat. 1627-1632, 88/6779-5), de forme allongée ou avec une surface ondulée semblable à celle des perles-melons (cat. 1622-1626). Leur mode de fabrication consiste à couvrir d'une mince feuille d'or ou d'argent un tube de verre, qui est ensuite trempé dans une masse de verre liquide, en général incolore, et monté sur un fil métallique. À l'aide d'une pince, les perles sont formées et découpées selon la forme désirée. En Orient, ce type est connu dès le II^e s. av. J.-C., mais probablement fabriqué déjà au III^e s. Un atelier d'époque hellénistique a été découvert à Rhodes⁷⁹. À l'époque romaine on les retrouve essentiellement dans la partie orientale de l'Empire, ainsi qu'en Angleterre (en particulier au II^e s.). Boon⁸⁰ suppose qu'elles y ont été amenées par des militaires romains et leur famille. En Italie, en Gaule et en Germanie, les perles ornées d'une feuille d'or ou d'argent sont extrêmement rares et n'apparaissent souvent qu'à partir du IV^e s. La colonie d'Augst n'en a livré aucun exemplaire⁸¹, et le *vicus* d'Oberwinterthur qu'une

seule petite perle sphérique⁸². Plusieurs exemplaires ont été découverts dans des tombes à incinération de la nécropole de Regensburg RFA⁸³. Ce type de perles, sans doute très précieuses, a très probablement été importé dans nos régions depuis la partie orientale de l'Empire⁸⁴.

La perle tricolore, de section quadrangulaire (cat. 1596), appartient au type 11.21 de la typologie des perles d'Augst et Kaiseraugst⁸⁵. Ces perles de section quadrangulaire et décorées de bandes de différentes couleurs sont assez rares dans nos régions⁸⁶; elles sont en général considérées comme des importations d'Italie méridionale.

Les deux perles allongées de section quadrangulaire en verre translucide de couleur verte (cat. 1588-1589) appartiennent à un type de perles connu pendant toute la période romaine⁸⁷. Elles sont souvent signalées dans des tombes de Pannonie⁸⁸; dans nos régions elles sont par contre plutôt rares.

Des colliers de perles de verre, semblables à celui trouvé dans la tombe d'enfant st. 79, sont signalés dans la nécropole de Regensburg⁸⁹. Vu la rareté de certaines de ces perles, ces colliers avaient sans doute une certaine valeur.

Restent à mentionner les perles bicolores, provenant de diverses structures ou d'ensembles de surface, de section quadrangulaire (cat. 1595), de section pentagonale (cat. 1597), de forme sphérique ou polygonale (cat. 1616-1621). Elles sont caractérisées par un noyau en verre jaune opaque, entouré d'une couche de verre vert translucide, ce qui les rapproche du type 11.31 («*Sandwichperle*») de Riha⁹⁰. Nous n'avons trouvé aucun parallèle exact pour nos exemplaires.

Il est intéressant de noter que des perles en verre sont fréquemment signalées dans des sépultures infantiles⁹¹. 30 perles de la nécropole d'*En Chaplix* peuvent en effet être attribuées d'une façon sûre (st. 79, st. 167) ou possible (st. 110, st. 50) à des tombes d'enfants⁹².

77. Tombes avec une perle-melon attestée: CASTELLA 1987, tombe 3; BRULET/COULON 1977, tombe 42; BRULET 1972, tombe 12; MARTIN-KILCHER 1976, tombe 125; HAFNER 1971, tombe 354; HAFNER 1991, tombes, 1266, 1305, 1554, 1582, 1768, 11810; MACKENSEN 1978, tombe 397; PASSI PITCHER éd. 1987, tombe 24.

Tombes avec deux perles-melons attestées: HAFNER 1991, tombes 1354, 1456, 1639; SIMONETT 1941, tombe 2 (fig. 95).

Tombes avec cinq perles-melons attestées: HAFNER 1974, tombe 531; GRÜNEWALD 1990, tombe 11; PASSI PITCHER éd. 1987, tombe 7/11.

Tombe avec treize perles-melons attestées: HAFNER 1991, tombe 1611.

Tombe avec vingt-quatre perles-melons attestées: COCCHIARO/ANDREASSI dir. 1988, tombe 15/269.

Tombe avec deux-cent perles-melons attestées: voir BESANÇON ANTIQUE, (Guides archéologiques de la France, 18), 1990, pp. 112-114.

78. Étude principale: BOON 1977; mais voir également GUIDO 1978, pp. 93-94; TEMPELMANN-MACZYNSKA 1985, pp. 64-65 (type 387); RÜTTI 1988, pp. 94-95.

79. Voir GUIDO 1978, p. 93/note 8.

80. Voir BOON 1977.

81. Voir RIHA 1990.

82. Voir RÜTTI 1988, p. 95 (première moitié du I^{er} s.).

83. Voir VON SCHNURBEIN 1977, pl. 51/254.7, pl. 73/576.3 (dans l'urne), pl. 105/793.5 (dans l'urne), pl. 122/896.3 (dans l'urne) et pl. 139/1014.4 (inhumation d'enfant).

84. M. Guido suppose en effet que les lieux de production se trouvaient en Syrie et en Egypte: voir GUIDO 1978, p. 101.

85. Voir RIHA 1990, pp. 88-89.

86. En Angleterre on connaît des exemplaires des II^e et IV^e s.: voir GUIDO 1978, p. 98 et pl. 37.15. Dans la nécropole de Regensburg, plusieurs exemplaires sont signalés: voir VON SCHNURBEIN 1977, pl. 51/254.7 (3 perles en verre blanc opaque bleu) et pl. 105/793.7 (37 perles en verre blanc opaque bleu ou jaune bleu).

87. Voir RIHA 1990, p. 89, type 11.22.

88. Voir RIHA 1990, p. 89, note 372.

89. Voir VON SCHNURBEIN 1977, pl. 51, tombe 254 (deuxième moitié du II^e - première moitié du III^e s.) et pl. 105, tombe 793 (deuxième moitié du II^e - première moitié du III^e s.). D'autres perles dorées, provenant de cette même nécropole, ont été trouvées avec une perle biconique bleue (tombe 576, dans l'urne), avec six perles en verre opaque bleu (tombe 896, dans l'urne) ou encore des perles vertes et noires (tombe 1014, inhumation d'enfant).

90. Voir RIHA 1990, p. 92. La perle d'Augst a par contre une forme très différente: elle est plate et percée de trois trous.

91. Voir MACKENSEN 1978, p. 156. Perles trouvées dans des sépultures d'enfants voir p. ex. MACKENSEN 1978, tombes 184, 220 et 238; MERCANDO 1974.1, tombe 134; FRIEDHOFF 1991, tombe 134a; RIHA 1990, pl. 67/2820, 68/2832 et 2839, 71/2888 et 77/2968-2970; VON SCHNURBEIN 1977, tombe 1014.

92. La tombe à incinération st. 336 a été perturbée par une inhumation d'enfant (st. 349). Dans la fosse de remplissage a été découverte une perle non brûlée; son appartenance au mobilier de la tombe d'enfant ne peut être exclue.

Bibliographie

RIHA 1990, pp. 80 *sqq.*; RÜTTI 1988, pp. 91-97; GUIDO 1978; BOON 1977.

Catalogue

Objets brûlés, sauf indication contraire.

1584. Inv. 88/6822-1. Perle en forme de melon (perle de lotus), en verre (*Kieselkeramik*) de couleur bleu clair. Voir RÜTTI 1988, pl. 27/1943-1946; Riha 1990, pl. 33-35. Objet brûlé ?
1585. Inv. 91/7931-1. *Idem* cat. 1584, de couleur turquoise.
1586. Inv. 88/6601-1. *Idem* cat. 1584, de couleur bleu clair.
1587. Inv. 88/7134-4. *Idem* cat. 1584, de couleur bleu clair.
1588. Inv. 88/6779-3. Perle de forme allongée et de section quadrangulaire; verre translucide vert. Voir Riha 1990, pl. 38/1308-1310; RÜTTI 1988, pl. 26/1931.
1589. Inv. 88/6779. *Idem* cat. 1588.
1590. Inv. 88/6661-9. *Idem* cat. 1588.
1591. Inv. 88/6843-1. *Idem* cat. 1588.
1592. Inv. 88/6843-2. *Idem* cat. 1588.
1593. Inv. 88/6850-7. *Idem* cat. 1588.
1594. Inv. 88/6661-10. *Idem* cat. 1588.
1595. Inv. 88/6835-6. Perle de section quadrangulaire, avec un noyau en verre jaune opaque, entouré de vert translucide. La surface présente des stries longitudinales de couleur vert/jaune. Voir RÜTTI 1988, pl. 26/1931. Objet non brûlé.
1596. Inv. 88/6779-6. Perle tricolore de section quadrangulaire en verre bleu opaque avec une bande médiane rouge opaque délimitée de chaque côté par un fil blanc. Voir CRUMMY *et al.* 1983, pl. 36/1415; RIHA 1990, pl. 38/1254-1277; VON SCHNURBEIN 1977, pl. 51/254.7b.
1597. Inv. 88/6606-1. Fragment de perle de section pentagonale. Le noyau est de forme cylindrique et en verre jaune opaque. Il est entouré d'un verre vert translucide. Voir RÜTTI 1988, pl. 26/1930; RIHA 1990, pl. 38/1317-1318.
1598. Inv. 91/7944-12. Fragment de perle biconique en verre bleu opaque. Voir RIHA 1990 pl. 38/1229-1230; RÜTTI 1988, pl. 26/1927. Objet non brûlé.

1599. Inv. 88/6665-24. Fragment de perle brûlée, à l'origine de section circulaire ou quadrangulaire, en verre vert translucide. Voir RÜTTI 1988, pl. 26/1928 (de section circulaire), pl. 26/1931 (de section quadrangulaire).
1600. Inv. 91/7908-64. Perle fortement brûlée de forme allongée, en verre probablement translucide de couleur vert clair.
1601. Inv. 88/6661-11. Perle de forme biconique en verre bleu translucide. Voir CRUMMY *et al.* 1983, pl. 36/960.
1602. Inv. 88/6661-12. *Idem* cat. 1601.
1603. Inv. 88/6597-2. Perle tubulaire en verre bleu translucide.
1604. Inv. 88/6598-2. Perle de forme conique en verre bleu translucide.
1605. Inv. 88/7032-1. Petite perle sphérique en verre bleu translucide. Objet non brûlé.
- 1606-1612. Inv. 88/6779-4. *Idem* cat. 1605.
- 1613-1615. Inv. 88/6661-14 à 16. Perles fortement brûlées, à l'origine probablement de forme sphérique, en verre bleu translucide.
1616. Inv. 88/6589-4. Perle bicoloré, plus ou moins sphérique. Le noyau, en verre jaune opaque, est entouré d'un verre vert translucide.
1617. Inv. 88/6644-5. *Idem* cat. 1616. Objet non brûlé.
1618. Inv. 88/6608-1. Perle brûlée, à l'origine probablement de section polygonale. Le noyau, en verre jaune opaque est entouré d'un verre vert translucide.
1619. Inv. 88/6606-3. *Idem* cat. 1618.
1620. Inv. 88/6661-13. *Idem* cat. 1618.
1621. Inv. 88/6808-1. *Idem* cat. 1618.
1622. Inv. 88/6779-5. Perle sphérique avec une surface ondulée (proche de la forme des perles-melons) en verre incolore; à l'intérieur décorée d'une feuille d'or. Voir BOON 1977; GUIDO 1978, pl. 37/19.
- 1623-1626. Inv. 88/6779-5. *Idem* cat. 1622.
1627. Inv. 88/6779-5. Perle sphérique en verre incolore; à l'intérieur décorée d'une feuille d'or. A l'origine probablement à double tore comme cat. 1633-1635. Voir BOON 1977; RÜTTI 1988, pl. 26/1920 et VON SCHNURBEIN 1977, pl. 51/7.
- 1628-1632. Inv. 88/6779-5. *Idem* cat. 1627.
- 1633-1635. Inv. 88/6779-5. *Idem* cat. 1627, à double tore.

Sans illustrations:

Inv. 88/6808-3. *Idem* cat. 1618.

Inv. 88/6779-5. Trois perles *Idem* cat. 1627.

● Les pendentifs en argent (pl. 172, cat. 1809-1810)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1809	116	incinération	inf.	OUI	OS	c. 125-130	I
Cat. 1810	296	incinération	inf.	-	OS ?	c. 160-200	III

Commentaire

Deux pendentifs en argent ont été découverts dans la nécropole d'*En Chaplix*⁹³. L'un est en forme de lunule (*lunula*) (cat. 1809) et l'autre en forme de disque orné d'une feuille d'argent travaillée au repoussé (cat. 1810).

La représentation de la lune, symbole de la fertilité féminine et du séjour céleste des âmes, est connue dans pratiquement toutes les civilisations; les pendentifs en forme de lunule sont attestés depuis au moins 4000 av. J.-C.⁹⁴. A l'époque romaine, les pendentifs en forme de lunule ou

de phallus⁹⁵ servaient essentiellement d'amulettes apotropaïques, protégeant hommes et animaux des influences négatives⁹⁶. Les pendentifs en forme de lunule ont été diffusés assez vite dans les provinces occidentales et au nord des Alpes, où ils sont attestés pendant toute l'époque romaine. Deux types de lunules peuvent être observés: l'un comporte des extrémités pointues et l'autre, auquel se rattache notre exemplaire (cat. 1809), des extrémités perlées. Ces deux variantes n'ont pratiquement pas subi

93. Les deux clochettes en bronze (cat. 1793-1794) ont peut-être également été utilisées comme pendentifs.

94. Voir A. N. ZADOKS-JOSEPHUS JITTA, A. M. WITTEVEEN, Roman bronze lunulae from the Netherlands, *OMRO* 58, 1977, pp. 167 *sqq.*

95. Un moule en marbre pour la fabrication de pendentifs en forme de lunule (avec l'inscription *GNATVS*) et de *phallus* a été découvert à Cologne; voir F. FREMERSDORF, Neue Inschriften aus Köln, *Germania* 13, 1929, fig. 3, p. 138.

96. Voir RIHA 1990, p. 73.94. Voir A. N. ZADOKS-JOSEPHUS JITTA, A. M. WITTEVEEN, *op. cit.* note 94.

d'évolution morphologique, et il est par conséquent impossible d'établir une chronologie exacte pour ces objets. L'exemplaire d'*En Chaplix* (cat. 1809) a été déposé en offrande secondaire dans une urne de verre (cat. 1416) contenant les cendres d'un enfant âgé de 3-4 ans (st. 116). Dans l'Antiquité, les pendentifs en forme de lunules ont souvent été offerts comme amulettes à des nouveau-nés⁹⁷ et sont fréquents dans des tombes d'enfants⁹⁸.

Le deuxième pendentif en argent (cat. 1810) provient de la fosse d'une autre incinération à urne d'enfant (st. 296); on ne peut malheureusement pas assurer son appartenance aux offrandes de la tombe. Il est de forme circulaire et est orné d'une feuille d'argent travaillée au repoussé. Le décor est très mal conservé et difficile à identifier: autour d'un point central, s'organisent différents signes non identifiables, entourés d'une ligne ondulée. Trois pendentifs en or conservés au British Museum⁹⁹ sont très semblables à notre exemplaire: un point central en forme d'oeil y est entouré de différents types d'animaux. Il est très probable

que le pendentif découvert *En Chaplix* ait été orné de ce même type de décor, auquel on attribuait peut-être une valeur apotropaïque.

Catalogue

Objets non brûlés:

1809. Inv. 88/6842-9. Pendentif en forme de lunule (*lunula*). Les deux extrémités se terminent par un cône (perlé). L'attache est tubulaire et moulurée. Voir VON SCHNURBEIN 1977, pl. 160, D2; BACHER 1983, pl. 31/26250; RIHA 1990, pl. 31/719; CRUMMY et al. 1983, pl. 54/1806; BÖHME 1974, pl. 32; MACKENSEN 1978, pl. 10.
1810. Inv. 91/7896-1. Pendentif composé d'un médaillon circulaire en argent pourvu d'un anneau de suspension. Une feuille d'argent appliquée est travaillée au repoussé: une ligne légèrement ondulée entoure un motif malheureusement très mal conservé et de lecture difficile. Le motif s'organise autour d'un point central légèrement bombé. Le revers du médaillon est lisse. L'anneau de suspension est formé d'une tige de section circulaire enroulée. Voir MARSHALL 1911, pl. 68/2887-2889; voir également DEIMEL 1987, pl. 83/10 (motif floral).

● Un collier en or à perles en verre (pl. 172, cat. 1811)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1811	197	fosse	-	-	OS ?	après c. 150	III

Commentaire

Un magnifique collier en or à perles de verre bleues (cat. 1811) a été découvert à la périphérie ouest d'une fosse (st. 197), peut-être un dépôt funéraire. La fosse contenait du matériel brûlé (céramique, verre, clous en fer), ainsi que le collier en or, comme seule pièce non brûlée. L'appartenance du collier en or à l'inventaire de cet ensemble est possible, mais ne peut pas être assurée. Des colliers presque identiques sont signalés dans la nécropole voisine d'Arconciel FR¹⁰⁰, ainsi que dans celle de Regensburg où un collier a été déposé comme offrande secondaire dans une urne de femme¹⁰¹. Un petit fragment de collier/bracelet, composé d'un type de maillons en or presque analogue et orné de perles de verre bleu et bleu clair, a été trouvé en 1892 à Avenches¹⁰². Les colliers en fil d'or ornés de perles sont connus dans tout l'Empire, en particulier aux II^e et III^e s.

Bibliographie

P. ex. BIROLI STEFANELLI 1992; GREIFENHAGEN 1975; MARSHALL 1911.

Catalogue

1811. Inv. 88/7125-1. Collier en or à perles sphériques en verre bleu translucide. Chaque maillon de la chaînette est composé d'un fil d'or formant à chaque extrémité un oeillet circulaire; chaque maillon est décoré d'une perle de verre bleu, dont 33 exemplaires nous sont entièrement ou partiellement parvenus. La fermeture est composée d'un crochet et d'un anneau plat. Longueur conservée du collier: env. 63 cm. Objet non brûlé. Voir VON SCHNURBEIN 1977, pl. 105/6; GREIFENHAGEN 1975, pl. 24/4 et pl. 30/2; *Le passé apprivoisé. Archéologie dans le canton de Fribourg*, (catalogue de l'exposition du musée d'art et d'histoire), Fribourg, 1992, p. 133/85; GUIGAN 1975, pl. 7/24; DEPPERT-LIPPITZ 1985, pl. 4/5; pour la fermeture: voir également BIROLI STEFANELLI 1992, fig. 170, p. 161.

● Les boucles d'oreille en or (pl. 173, cat. 1812-1815)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1812-1813	353	incinération	ad. F	OUI	OS	après c. 125	-
Cat. 1815	187	incinération	ad. F ?	OUI	OP ?	après c. 160	III

Hors structure: 88/6623-2 (cat. 1814).

97. Voir PLAUTE, *Epidicus*, 640.

98. Voir MACKENSEN 1978, tombe 278 et p. 157, note 23; BACHER 1983, tombe 108; F. FREMERSDORF, *Fundbeobachtungen und eigene Ausgrabungen der römischen Abteilung des Wallraf-Richartz-Museums zu Köln, Germania* 15, 1931, p. 116; PIRLING 1989, tombe 2978; PÄFFGEN 1993, vol. 3, pl. 88/7. Sur un cippe funéraire du I^{er} s. découvert à Rome, est représenté le buste d'une fille, surmonté d'un croissant de lune: voir PRIEUR *op. cit.*, p. 136.

99. Voir MARSHALL 1911, pl. 68/2887-2889. Le parallèle le plus proche en argent est un pendentif circulaire décoré d'une rosette et de volutes, découvert au Magdalensberg: voir DEIMEL 1987, pl. 83/10.

100. Voir *Le passé apprivoisé. Archéologie dans le canton de Fribourg*, catalogue d'exposition, Fribourg, 1992, p. 133/85.

101. Voir VON SCHNURBEIN 1977, tombe 793.

102. Voir GUIGAN 1975, pl. 7/24.

Commentaire

La paire de boucles d'oreille en or (cat. 1812-1813), ornées à l'origine de perles ou de pierres précieuses, a été déposée comme offrande secondaire dans l'urne en verre (cat. 1299) d'une sépulture féminine (st. 353). Le fragment de boucle d'oreille cat. 1815 a également été déposé, probablement dans ce cas comme offrande primaire, dans une urne en verre, peut-être attribuable à une femme (st. 187).

Bibliographie

P. ex. BIROLI STEFANELLI 1992; GREIFENHAGEN 1975; MARSHALL 1911.

Catalogue

- 1812-1813. Inv. 91/7973-1 et 2. Paire de boucles d'oreille. Chaque boucle d'oreille est composée d'un cadre plus ou moins ovale, qui devait à l'origine recevoir une perle précieuse ou une perle de verre aujourd'hui disparue. Une feuille d'or décorée d'impressions allongées entoure ce cadre. Le crochet de suspension, soudé au revers, est constitué d'un fil de section circulaire recourbé se terminant à l'une des extrémités par un anneau plat. Un pendant, en forme de fil d'or enroulé en spirale, est fixé au crochet de suspension. Ce pendant devait également être orné d'une ou de plusieurs petites perles. Objets non brûlés. Voir MARSHALL 1911, pl. 53/2542; DEPPERL-LIPPITZ 1985, pl. 28/69; PASSI PITCHER éd. 1987, tombe 8/R41.
1814. Inv. 88/6623-2. Pendant de boucle d'oreille en forme de perle sphérique, composée d'une feuille d'or et pourvue d'un petit anneau de suspension. Objet non brûlé. Voir GREIFENHAGEN 1975, pl. 48/2.
1815. Inv. 88/7094-3. Pendant de boucle d'oreille en forme de petite tige perlée; à l'origine très probablement orné d'une ou de plusieurs petites perles en verre. Objet non brûlé. Voir GREIFENHAGEN 1970, pl. 21/5; GREIFENHAGEN 1975, pl. 48/8; BIROLI STEFANELLI 1992, fig. 188, p. 171.

● Les bagues en bronze et en bronze doré (pl. 171, cat. 1789-1791)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1789	227	incinération	ad. F	OUI	OP	c. 170	III
Cat. 1790	50	inhumation	inf.	NON	RF	après c. 150	III
Cat. 1791	336	incinération	ad. F?	OUI	OS	après c. 150	III

Commentaire

Dans le matériel de la nécropole d'*En Chaplix*, onze bagues métalliques ont pu être identifiées, dont trois en bronze (cat. 1789-1791).

L'une de ces bagues, en bronze doré, est ornée de l'inscription gravée *VIVE VITA* (cat. 1791)¹⁰³. Les inscriptions sur les bagues expriment dans la plupart des cas le souhait d'une longue vie, comme par exemple *VIVAS DIVM* ou comme sur notre bague *VIVE VITA*, ainsi que des témoignages d'affection et d'amour, comme par exemple *AMA ME*, *AMA-AMO*, *FIDELIS*, *VIVAS DIU MI*¹⁰⁴. A Avenches, on connaissait jusqu'à présent deux bagues ornées d'une inscription: il s'agit des inscriptions *DVLICI* et *DVLICISSIME*¹⁰⁵. L'anneau de la bague cat. 1791 est large et plat. La partie supérieure portant l'inscription *VIVE VITA* est plane et encadrée de part et d'autre d'un motif végétal. Cette forme de bague peut être rapprochée des types 2g/2h de la typologie de Guiraud ou du type 13 de celle de Riha. Il s'agit d'une forme de bague largement répandue en Gaule ainsi que dans les provinces situées le long du Rhin, notamment dans les zones à forte présence militaire¹⁰⁶. Il est intéressant de noter que la bague portant l'inscription *DVLICI*, découverte anciennement à Avenches, présente presque la même forme que l'exemplaire d'*En Chaplix* et que le décor végétal gravé de part et

d'autre de l'inscription est identique. Il est possible que ces deux bagues aient été fabriquées dans le même atelier, installé peut-être à Avenches. La bague cat. 1791 a été déposée, avec une bague en fer à intaille (cat. 1844), en tant qu'offrande secondaire dans une urne de verre (cat. 1301) (st. 336)¹⁰⁷.

La bague cat. 1789, ornée à l'origine d'une pierre précieuse ou d'une rondelle de pâte de verre a également été trouvée dans une urne de verre (cat. 1386). La bague, fortement déformée par le feu, est une offrande primaire. La bague cat. 1790 est très fragmentaire. Seul le chaton, composé de deux éléments circulaires ornés d'un décor en verre, est conservé. La bague ayant subi les effets du feu, il est difficile de savoir si ces deux éléments circulaires sont encadrés par un ornement perlé¹⁰⁸, ou s'il ne s'agit que d'une déformation de l'anneau. La forme de la bague peut être rapprochée au type 4d de la typologie de Guiraud¹⁰⁹.

Bibliographie

HENKEL 1913; GUIRAUD 1989; RIHA 1990, pp. 26-51.

Catalogue

1789. Inv. 89/7176-16. Bague ornée à l'origine d'une pierre précieuse (peut-être d'une intaille) ou d'une pastille de verre. L'anneau, de section probablement circulaire, s'élargit vers les épaules. Voir RIHA 1990, type 2.1.3.

103. Cette bague fait l'objet d'un commentaire dans R. FREI-STOLBA et A. BIELMAN, *Documents du Musée Romain d'Avenches. Les inscriptions, textes traduction et commentaire*, Avenches, 1996.

104. Voir RIHA 1990, pp. 34-35.

105. Voir GUISAN 1975, pl. 2/22 (argent) et 23 (bronze).

106. Voir GUIRAUD 1989, pp. 184-185 et RIHA 1990, p. 38.

107. Bagues déposées en offrande dans des urnes: p. ex. MARTIN-KILCHER 1976, tombes 17 et 73; GILLES 1986, tombe 6; PASSI PITCHER éd. 1987, tombe 22.

108. Voir p. ex. RIHA 1990, pl. 6/102.

109. Voir GUIRAUD 1989, pp. 188-190.

1790. Inv. 88/6644-49. Chaton de bague en bronze, composé de deux cercles accolés comportant un décor en verre de couleur bleu foncé et blanc. Objet brûlé. Voir HENKEL 1913, pl. 43/1080.

1791. Inv. 91/7944-11. Bague en bronze doré, ornée de l'inscription gravée *VIVE VITA* répartie sur deux lignes. L'anneau est large et plat. Il s'élargit progressivement et présente des épaules légèrement angulaires. Le dessus est plan et orné, de part et d'autre de l'inscription, de motifs végétaux gravés. Objet non brûlé.

● Les bagues en fer (pl. 177 et 180, cat. 1838-1844 et 1863)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1863	224	incinération	ad. F	-	OP	après c. 130	-
Voir aussi ci-dessous le tableau p. 317 (cat. 1838-1840, 1844)							

Hors structure: 89/7851-23 (cat. 1842); 91/7908-65 (cat. 1843).

Commentaire

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les bagues en fer sont relativement fréquentes durant les deux premiers siècles de l'Empire romain. Selon Hélène Guiraud, auteur d'une étude sur ces bijoux découverts en Gaule, respectivement 29,4% et 17,1% des anneaux de type 1 et 2 (de loin les plus courants à cette époque) sont façonnés dans cette matière¹¹⁰. Une pierre finement gravée est souvent sertie sur ces bagues. Cette intaille constituait une marque personnelle, un sceau à apposer entre autre sur la correspondance¹¹¹: elle reflète la richesse de son propriétaire et témoigne de son rattachement à la culture romaine. Les gravures très fines étaient fort appréciées car elles rendaient toute contrefaçon très malaisée. Le choix d'un métal «bon marché» pour l'anneau ne résulte donc pas de nécessités économiques. En outre, le façonnage d'objets aussi petits et fins, proche du travail de l'orfèvrerie, requiert du forgeron une habileté et une expérience indéniables. Nous tenons à souligner par cette remarque la difficulté de déterminer la valeur d'un objet relativement courant dans une culture aujourd'hui disparue.

Nous ne connaissons pas les raisons exactes de la prédilection des Romains pour le fer dans le façonnage de leurs bagues. Cette matière n'est guère appropriée pour la confection de bijoux portés à même la peau¹¹². Pline l'Ancien¹¹³, dans un vibrant plaidoyer contre le luxe en général et les anneaux en particulier, permet de penser que le fer jouissait d'une valeur symbolique. En effet, il oppose l'or et le fer. Les bagues en fer sont alors évoquées comme les insignes de la valeur guerrière et le symbole des valeurs

morales des Romains, alors que celles en or sont synonymes de vice et de débauche¹¹⁴. On constate tout au long de la République, une tradition vivace du port de la bague en fer dans les classes supérieures de la société romaine. Au début de l'Empire par contre, les personnes qui s'offraient ce type de bague devaient essentiellement être des aristocrates attachés aux traditions ou des hommes riches auxquels la loi interdisait de porter de l'or¹¹⁵. Dès le III^e s., l'assouplissement considérable de la loi sur le port des anneaux en or et une prédilection accrue pour les bagues ouvragées vont contribuer à la diminution rapide de l'emploi du fer pour la fabrication des bagues. Dans les sépultures du Haut-Empire, les offrandes de bagues en fer, généralement primaires, sont courantes. Elles sont alors associées aux restes du bûcher, que ce soit dans l'urne ou dans la fosse¹¹⁶.

Des onze bagues mises au jour dans la nécropole d'*En Chaplix*, huit sont en fer: sept sont ornées d'une intaille¹¹⁷, tandis que le chaton de la huitième est en pâte de verre. Cette matière remplaçait souvent une pierre semi-précieuse. Elle pouvait tout aussi bien être gravée ou laissée sans ornement. Selon H. Guiraud, des motifs économiques plus que des considérations esthétiques (palette de couleurs, luminosité du verre), dictaient l'utilisation de la pâte de verre¹¹⁸.

110. Voir GUIRAUD 1989, pp. 180 *sq.* et 203. Pour toute l'époque romaine, la proportion des bagues en fer découvertes en Gaule chute à 6,5 % si elle est calculée sur l'ensemble des types définis par H. Guiraud.

111. Il convient également de signaler l'existence de bagues dont l'anneau est en or et le chaton en fer: voir PLINE L'ANCIEN, *Hist. Nat.*, XXXIII/23.

112. La sueur doit contribuer assez rapidement à la dégradation de ces bijoux. Si la bague était placée dans une petite boîte, ou sur une chaînette et portée autour du cou, cette remarque serait moins pertinente; toutefois Pline l'Ancien précise que ce bijou était bien porté au doigt. Voir PLINE L'ANCIEN, *Hist. Nat.*, XXXIII/6. Le port des bijoux en fer est attesté, en particulier par des études ethnographiques. Ainsi «chez les *Watchagas* (*Bantous chamitisés du Kilimandjaro*) les femmes portent des colliers et bracelets de fer qui favorisent la fertilité et guérissent les enfants malades». CHEVALIER/GHEERBRANT 1982, p. 433.

113. PLINE L'ANCIEN, *Hist. Nat.*, XXXIII/8-32.

114. Selon Pline l'Ancien, les bagues en or n'auraient constitué pendant longtemps que le signe distinctif des ambassadeurs se rendant dans une nation étrangère. Par la suite, leur port se généralisa, d'abord chez les sénateurs, puis chez les chevaliers. En 23 ap. J.-C., Tibère légiféra sur la matière des anneaux. Il élargit alors le cercle des «ayants-droit» et accorda l'or aux hommes libres nés de père et d'aïeul eux-mêmes libres, et possédant un cens de 400'000 sesterces. Cette constitution fut assouplie sous Commode (abandon des exigences censitaires), puis sous Septime Sévère (droit étendu aux légionnaires). Voir GUIRAUD 1989, p. 174, note 1.

115. Voir MANNING 1985, p. 78.

116. Voir MARTIN-KILCHER 1976, pl. 9/B5, pl. 37/C14; AUBERSON 1990, p. 120/6; GILLES 1986, fig. 4/h; HAFNER 1978, pl. 275/4, pl. 295/8; HAFNER 1991, pl. 352/1313d, pl. 355/1331c, pl. 367/1383d; VON SCHNURBEIN 1977, pl. 146/3; *etc.*

117. A titre de comparaison, seule une des bagues en bronze découvertes *En Chaplix* était ornée d'une intaille ou d'un chaton en pâte de verre (cat. 1789).

118. Voir GUIRAUD 1989, p. 201. Contrairement au fer, matière également considérée comme peu coûteuse, la pâte de verre ne semble pas avoir de valeur symbolique. Elle serait donc préférée aux pierres semi-précieuses pour des raisons économiques uniquement.

La bague **cat. 1863** est une offrande primaire et le chaton de pâte de verre a fondu lors de la crémation. La déformation qu'il a alors subi empêche de savoir s'il était gravé; par contre, la présence de deux couleurs, noire¹¹⁹ et blanche, atteste la finesse et la qualité du bijou.

Quatre sépultures ont livré une bague en fer (st. 61, 194, 224 et 336). Elles contenaient respectivement les ossements incinérés d'une adolescente ou d'une jeune femme, d'un homme ? adulte, d'une femme adulte et d'une femme ? adulte¹²⁰. Les bagues en fer n'étaient donc pas l'attribut d'un sexe ou d'une classe d'âge particulier, mais plutôt l'insigne d'un rang social¹²¹.

● Les intailles

Michel COTTIER¹²³

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1838	61	incinération	adol./ad. F ?	-	OP ?	c. 100-150	I/II
Cat. 1839	194	incinération	ad. M ?	-	OP ?	après 152	III
Cat. 1840	205	dépôt d'offrandes	-	OUI	OS	c. 120-130	I
Cat. 1844	336	incinération	ad. F ?	OUI	OS	après c. 150	III

Hors structure: 88/6564-12 (cat. 1841); 88/7851-23 (cat. 1842); 88/7908-65 (cat. 1843).

Les sept intailles et leurs supports sont analysés séparément.

● Cat. 1838 (inv. 88/6657-1)

Description

L'intaille

Elle est de forme ovale et présente une surface bombée qui épouse le profil de l'anneau. La pierre est d'une couleur jaune-beige tachetée d'impuretés noires; il s'agit probablement d'un jaspe qui a subi le feu de la crémation.

Dimensions: long.: 11 mm
larg.: 7 mm

Le jaspe était une pierre particulièrement prisée par les Anciens. Les Orientaux notamment choisissaient de préfé-

Bibliographie

GUIRAUD 1989; RIHA 1990.

Catalogue

1863. Inv. 89/7163-8. Bague. RIHA 1990: type 2.1.2. L'anneau brisé, de section semi-circulaire, s'élargit progressivement aux épaules afin de former un tout avec le dessus. Le chaton ovale était orné d'une pâte de verre blanche et noire (?) qui a fondu lors de la crémation¹²².

rence des jaspes jaunes et verts qui étaient chargés à leurs yeux d'une valeur prophylactique et utilisés comme amulette. Dans la Rome impériale, c'est le jaspe rouge qui sera le plus largement utilisé en glyptique. Les intailles en jaspe représentent 9 % des gemmes découvertes en Gaule¹²⁴.

L'anneau

Il est en fer, brisé peu avant le niveau de son diamètre. De section arrondie à l'intérieur et à l'extérieur, s'élargissant progressivement aux épaules. Il épouse parfaitement la gemme, poursuivant ainsi la forme ovale générale. Chaton et anneau ne forment qu'une seule pièce¹²⁵.

Dimensions de l'anneau: diam. ext.: 18 mm
diam. int.: 16 mm
Dimensions du chaton: long.: 13 mm
larg.: 8 mm
haut.: 3 mm
Poids total de la bague: 1,47 g

119. Cette pâte de verre est d'apparence noire. Toutefois, son support ne permettant pas de la regarder en transparence, elle pourrait aussi bien être brune foncée.

120. La bague 89/7851-23 est peut-être associée à la tombe st. 229: celle-ci contenait les restes d'un individu adulte masculin.

121. Pline l'Ancien (*Hist. Nat.*, XXXIII, 12) nous apprend qu'on envoyait en cadeau à sa fiancée une bague en fer, sans chaton. M. Cottier souligne quant à lui la valeur de porte-bonheur, en particulier pour la vie amoureuse, des intailles retrouvées en *Chaplix*: voir ci-dessous, p. 327.

122. Pour la couleur de la pâte de verre: voir ci-dessus, note 119.

123. Mes remerciements vont d'une part au laboratoire de restauration du MRA et à celui du MCAH pour tous les travaux effectués sur ces pièces, et d'autre part à Mme Marie-Louise Vollenweider et M. Jean-Marc Moret qui ont accepté de revoir mes épreuves et m'ont fait part de leurs remarques.

124. Sur l'utilisation du jaspe: GUIRAUD 1988, pp. 26-27; DEVOTO/MOLAYEM 1990, pp. 126-130.

125. Cet anneau correspond au type 2.1.2 de RIHA 1990, pp. 31-32. C'est une forme très populaire au 1^{er} s.

Parallèles

1. HENKEL 1913, n° 137 (Mainz). Or. Un modèle semblable à notre anneau. Une ligne d'incisions triangulaires court tout autour du chaton. Avec une intaille de nicolo représentant une scène de cirque. I^{er} s.
2. *Ibid.*, n° 1446 (Bonn, 15763 g.). Fer. Même forme que le précédent. Contient une cornaline avec une représentation de Minerve debout, tenant la lance et le bouclier. I^{er} s.
3. *Ibid.*, n° 1447 (Trier, 5111). Fer. Forme semblable aux précédents. Intaille de cornaline représentant deux boeufs. I^{er} s.
4. MARSHALL 1968², n° 423. Or. Forme semblable aux précédents. Chaton ovale contenant une intaille de grenat convexe représentant Némésis debout; un bélier court devant elle et deux mains tiennent des épis. Inscription rétrograde. I^{er}-II^e s.

Le décor de l'intaille¹²⁶*Le sujet*

Bonus Eventus, tête à gauche, corps de face. Le dieu est debout, nu, le poids de son corps reposant sur sa jambe droite; sa jambe gauche est légèrement fléchie. Il tient dans sa main droite, dont l'avant-bras est replié vers l'avant, une patère et dans sa main gauche, ballant le long du corps, deux épis de blé. Ligne de base.

Si le rendu du personnage est assez simple, la figure garde néanmoins un aspect de souplesse très réussi.

Commentaire

Divinité romaine à l'origine protectrice des récoltes, devenue par la suite symbole de prospérité et de bon auspice. Varron (*Rust.* 1,1,6) place *Bonus Eventus* parmi les douze divinités de l'agriculture et Apulée (*Met.* 4,2) en fait le

dieu des heureuses réussites. Ammien Marcellin (29,6,19) nous apprend qu'il existait à Rome un temple et un portique dédié à ce dieu. Pline (*Nat.* 34,77) décrit une statue de *Bonus Eventus* sculptée par Euphranor et nous dit: «il tient dans sa main droite une coupe, dans la gauche un épi et des pavots». ¹²⁷

On retrouve cette représentation sans doute inspirée de la statue décrite par Pline au revers d'un grand nombre de monnaies: denier de Titus (79-80)¹²⁸; denier de Trajan (112-117)¹²⁹; *aureus* d'Hadrien (119-138)¹³⁰; etc. En glyptique, le motif dérive de celui utilisé par le monnayage et connaît son plus grand succès au cours du II^e s.¹³¹

Parallèles

Nous ne citons que les intailles qui se rapprochent le plus de notre exemplaire¹³²:

1. SENA CHIESA 1966, n° 528 (Inv. 25465). Jaspe rouge, plat (10 x 13 mm). Le rendu est semblable à celui de notre intaille, mais le corps du personnage est plus déhanché. II^e-III^e s.
2. *Ibid.*, n° 532 (Inv. 25895). Jaspe rouge, plat (10,5 x 8 mm). La forme générale du personnage est plus épaisse, le bras droit tenant les épis est légèrement replié. II^e-III^e s.
3. MAASKANT-KLEIBRINK 1978, n° 933 (RCC Inv. n° 670). Nicolo brun pâle, aux bords élargis s'abaissant vers l'extérieur (10 x 7 mm), serti sur une monture moderne en or. Rendu moins soigné et plus schématisé. II^e-III^e s.

Datation

D'après le matériel trouvé dans la tombe et les parallèles choisis tant pour la bague que pour la gemme, on peut raisonnablement dater cette pièce de la première moitié du II^e s.

• Cat. 1839 (inv. 88/7122-3)

Description

L'intaille

Elle est de forme ovale, plate quant à sa face ornée, aux bords élargis s'abaissant vers l'extérieur. Nicolo de couleur crème avec une couche inférieure brun caramel.

Dimensions: long.: 14 mm
larg.: 10 mm

D'après Guiraud, les gemmes en nicolo représente 12 % des intailles trouvées en Gaule¹³³. Le nicolo connaît une grande popularité aux I^{er}-II^e s. Le choix d'une telle pierre est dû aux effets de contrastes chromatiques de la gemme. On y exploite en effet la différence de couleurs entre la couche sombre et la couche claire.

L'anneau

Il est en fer, brisé au-dessous du niveau des épaules qui sont en forme de tête de serpent. A ses extrémités est soudé un chaton de forme ovale contenant l'intaille¹³⁴.

Dimensions du chaton: long.: 15 mm
larg.: 11 mm
haut.: 3 mm
Poids total de la bague: 1,93 g

Parallèles

1. HENKEL 1913, n° 432 (Landshut, 130). Argent. Un anneau très semblable au nôtre, dont le chaton porte une cornaline représentant un centaure. III^e s.

126. Les descriptions du décor de nos intailles sont données d'après leurs empreintes moulées. Ceci est aussi valable pour les parallèles choisis.

127. Traduction H. LE BONNIEC, *Pline l'Ancien: Histoire naturelle, livre XXXIV*, Paris 1953, p. 134. Ce traducteur (note complémentaire 4, p. 253) pense que nous sommes ici en face d'une *interpretatio romana* de Pline et que sous l'apparence de *Bonus Eventus*, se cache en fait une représentation de Triptolème.

128. MATTINGLY 1930, n° 106, p. 241; pl. 46/18.

129. MATTINGLY 1936, n° 426, p. 90; pl. 16/7.

130. MATTINGLY 1936, n° 175, p. 262; pl. 50/10.

131. Voir GUIRAUD 1988, fig. 24, p. 66.

132. Cette remarque est également valable pour les autres intailles.

133. GUIRAUD 1988, p. 26.

134. Voir le type 2.1.7 de RIHA 1990, p. 32. Forme d'anneau en usage du II^e jusqu'au début du III^e s.

2. *Ibid.*, n° 1486 (Haag, 444). Fer. Semblable au précédent. Intaille de sardoine représentant une Fortune avec corne d'abondance et gouvernail, tête à gauche. I^{er} s.
3. MARSHALL 1968², n° 266. Or. Forme semblable aux précédents. Aux extrémités de l'anneau est appliquée une monture octogonale contenant un *aureus* de Sévère-Alexandre, daté de 228.

Le décor de l'intaille

Le sujet

Bonus Eventus debout et de profil. Tête à droite. Le seul vêtement du dieu est une chlamyde passée sur son épaule gauche et qui pend dans son dos. Il tient dans sa main droite levée deux épis et dans sa main gauche légèrement baissée un cep de vigne auquel est accrochée une grappe de raisin. Sa jambe gauche est fléchie en arrière. Les proportions anatomiques du personnage sont exactes; le rendu est très soigné.

Commentaire

Ce type de représentation de *Bonus Eventus* n'apparaît curieusement pas en numismatique, alors qu'en glyptique, au contraire, il est très fréquent. Mais visiblement le schème n'est pas fixé car, si la position du dieu reste la même, les attributs qu'il tient dans ses mains peuvent varier: épis, plat de fruits, rameau, grappe de raisin accrochée soit à un *pedum*, soit à un cep de vigne (suivant les interprétations),

etc. D'autre part, si l'un des deux bras est levé tandis que l'autre est baissé, peu importe qu'il s'agisse du gauche ou du droit.

Parallèles

1. SENA CHIESA 1978, n° 76 (Firenze, Museo Archeol., inv. 72474). Plasmé d'émeraude, convexe (15 x 10 mm). Même perfection dans le rendu anatomique, le dieu a dans sa main droite en plus des deux épis un fruit de pavot et dans sa main gauche il tient par la tige une grappe de raisin. Seconde moitié du I^{er} s.
2. MAASKANT-KLEIBRINK 1978, n° 598 (RCC Inv. 668). Nicolo d'un bleu laiteux avec une couche inférieure presque noire aux bords s'abaissant vers l'extérieur (16 x 13 mm). Serti sur une bague moderne en or. La main gauche du dieu est relevée et tient un plat de fruits; dans sa main droite légèrement baissée deux épis. I^{er} s.
3. ZWIERLEIN-DIEHL 1979, n° 1329 (Inv. XII, 927). Nicolo de couleur semblable au précédent monté sur une bague moderne (12,9 x 9,8 x 3,1 mm). Le dieu tient dans sa main gauche levée un plat de fruits et dans sa main droite baissée un cep de vigne auquel est accrochée une grappe de raisin. Le rendu est nettement plus schématique. II^e-III^e s.

Datation

Si l'on s'en tient au matériel découvert dans la tombe ainsi qu'aux parallèles choisis pour les anneaux, notre bague serait à dater entre le troisième quart du II^e s. et le début du III^e s. Mais on peut se demander si, vu la qualité de la gravure, la gemme elle-même ne serait pas plus ancienne (fin du I^{er} s.- début du II^e s.), son support actuel n'étant, dans ce cas, pas la monture d'origine.

• Cat. 1840 (inv. 88/7137-15)

Description

L'intaille

Elle est de forme ovale et plate. Il s'agit d'une cornaline d'un rouge orangé, présentant deux fêlures: la première à droite au niveau de l'espace compris entre le visage du personnage et son torse; la deuxième, en bas à gauche, englobant le pied droit de la figurine et la ligne de base. Heureusement, cela ne gêne pas la lecture de la pièce.

Dimensions: long.: 13 mm
larg.: 11 mm

Nous savons qu'un quart des intailles trouvées en Gaule sont en cornaline¹³⁵, le caractère translucide de cette pierre et les tons chauds qu'elle peut revêtir expliquent sans aucun doute l'engouement qu'elle suscita dans l'Antiquité.

L'anneau

Il est en fer, brisé au-dessous du niveau des épaules qui sont larges et en saillie. Chaton et anneau ne forment qu'une seule pièce¹³⁶.

Dimensions du chaton: long.: 20 mm
larg.: 12 mm
haut.: 4 mm
Poids total de la bague: 3,26 g

Parallèles

1. HENKEL 1913, n° 1529 (Trier, 5096). Fer. Bague découverte dans une tombe à incinération. Anneau plat à l'intérieur, bombé à l'extérieur, s'élargissant fortement à ses extrémités. La pâte de verre qui le sertissait a été endommagée par la crémation. I^{er} s.
2. *Ibid.*, n° 1532 (Wiesbaden, 8008). Fer. Forme semblable au précédent. Le chaton contient un camée en onyx représentant la tête d'un dogue. I^{er} s.

Le décor de l'intaille

Le sujet

Chasseur debout, tête de profil à gauche et corps présenté de trois-quarts face. Il tient dans sa main droite un bâton qui repose sur son épaule droite. A l'extrémité gauche du bâton est suspendu un panier, tandis qu'à l'autre extrémité, qui est recourbée, est accroché par les pattes arrière un lièvre. Le bras gauche du personnage pend le long de son

135. GUIRAUD 1988, p. 26.

136. Voir le type 2.1.3 de RIHA 1990, p. 31. De tels anneaux sont en usage au II^e s.

corps. Il tient à la main gauche un autre lièvre par les pattes arrières. La jambe gauche est légèrement fléchie. Il semble vêtu d'une courte tunique et avance vers la gauche. Ligne de base. Le rendu de la figurine est très simplifié.

Commentaire

C'est un sujet qu'on ne retrouve pas en numismatique. Pour ce qui concerne la glyptique, il faut dire qu'en général le type du chasseur le plus commun dans le répertoire hellénistique et romain est celui qui représente le personnage debout, le bâton placé sur l'épaule - schème qui rappelle le Doryphore de Polyclète -, souvent accompagné de son chien à l'arrêt à ses pieds. Il est probable que se retrouve aussi l'influence du chasseur Méléagre.

La représentation que l'on trouve sur notre intaille, celle du retour de la chasse avec la bête capturée, est beaucoup plus rare. Le schème n'est pas fixé et permet ainsi à l'artiste de traiter le sujet selon son goût, ce qui explique les nombreuses différences que l'on peut observer avec les parallèles choisis.

Parallèles

1. SENA CHIESA 1966, n° 843 (Inv. 25293). Cornaline plate (12,5 x 10 mm). Si le type est à peu près semblable à notre exemplaire, le rendu du personnage est de meilleure qualité. Il y manque toutefois le panier suspendu au bâton près de la main droite qui se retrouve, ici, peut-être à l'autre extrémité (à moins qu'il ne s'agisse d'un petit animal ?). I^{er} - III^e s.
2. GUIRAUD 1988, n° 588 (Rezé, Loire atlantique). Nicolo (11,5 x 9,5 x 3 mm). La figure est ici tournée vers la droite. A la place du second animal, le chasseur tient dans sa main pendante un cep de vigne sur lequel sont accrochées des grappes de raisin. II^e s.
3. *Ibid.*, n° 591 (Musée Barrois, Bar-le-Duc, n° 878.3.23.). Nicolo (14,5 x 11 x 3 mm). Le personnage est vêtu d'une courte tunique attachée sur son épaule droite; sur le bâton sont suspendus deux oiseaux devant et ce qui semble être un panier derrière, dans le dos du chasseur. Dans sa main gauche baissée, il tient par les antérieurs un chevreau. Devant lui son chien gambade. Ligne de base. Fin du I^{er} s. - début du II^e s.

Datation

Si la plupart des manuels datent les intailles de ce style entre le II^e et le III^e s., dans ce cas le matériel qui accompagnait cette gemme oblige à retenir le début du II^e s. comme date de fabrication. Un réexamen complet des intailles impériales apparaît donc nécessaire pour des pièces de ce style, ce qui sera rendu possible par de nouvelles découvertes dans des contextes bien datés.

• Cat. 1841 (inv. 88/6564-12)

Description

L'intaille

Gemme sans anneau, surface supérieure bombée, côtés rectilignes, surface inférieure plate. Si les formes d'intailles rondes sont héritées de la tradition italique, le caractère fortement bombé de la gemme exprime, lui, l'influence de l'art hellénistique¹³⁷. Il s'agit d'une calcédoine-onyx, composée de deux couches noires séparées par une couche blanche¹³⁸. L'artiste a su habilement tirer parti de la bichromie de la pierre, en utilisant la couche blanche pour former un cercle concentrique enserrant le motif gravé. Cette manière de tailler la pierre en oeil apotropaïque lui confère une valeur talismanique¹³⁹.

Il faut encore noter le polissage très fin qu'a subi la gemme: nous sommes en face d'une pièce d'une excellente facture.

Dimensions: long.: 10 mm
larg.: 10 mm
haut.: 5 mm

Poids de l'intaille: 0,37 g

D'après Guiraud, l'onyx, la sardonix et l'agate ne sont que peu utilisés pour les intailles en Gaule (2 à 3%), il est

clair qu'on les utilise plutôt pour les camées (50 %), profitant de leurs couches de couleurs différentes pour animer le volume de la figure¹⁴⁰.

Le décor de l'intaille

Le sujet

Amour ailé, nu, jouant aux osselets, tête de profil et à droite, corps vu de trois-quarts. Le dieu est accroupi, sa jambe droite pliée, genou à terre, tandis que sa jambe gauche, portée vers l'avant, est fléchie, seul le talon du pied repose sur le sol. Son coude gauche repose sur la cuisse gauche, main ballante. Le bras droit est tendu, main ouverte, dans l'attitude de celui qui vient de laisser tomber les osselets.

La tête et les ailes du personnage ont reçu un traitement très soigné. L'oeil du dieu est globulaire, les traits formant l'arête du nez, les lèvres et le menton sont bien visibles. La chevelure est séparée par une frange qui tombe sur le front. Les ailes sont vues en perspective, on distingue nettement les différentes plumes qui les composent.

137. Voir GUIRAUD 1988, pp. 29-30; le caractère bombé de notre intaille est semblable au type Cc (fig. 9, p. 29) de cet auteur.

138. DEVOTO/MOLAYEM 1990, pp. 43-46.

139. *Ibid.*, fig. 39, p. 45 et p. 225.

140. GUIRAUD 1988, p. 26 et note 4.

Quatre osselets sont visibles sur cette scène, trois sont placés devant le pied gauche et paraissent encore suspendus en l'air, tandis que le quatrième vient à peine de quitter la main de la divinité. Ligne de base.

Devant le caractère réduit du support on ne peut que s'émerveiller de la qualité du rendu anatomique.

Commentaire

La généalogie d'Eros en Grèce présente deux grandes tendances. Le dieu fut tout d'abord conçu comme une puissance originelle nécessaire à l'établissement de l'ordre du monde et à l'installation des dieux Olympiens, cette tradition qui remontait au moins à Hésiode se perpétua à l'époque hellénistique à travers les cosmogonies des différentes écoles philosophiques. La deuxième, qui nous intéresse plus particulièrement ici, fit d'Eros le fils d'Aphrodite et par là-même la personnification du désir amoureux. C'est cette seconde tendance, dont la source est probablement à rechercher chez Sappho, qui va s'introduire rapidement dans l'iconographie¹⁴¹.

Dans ce domaine, Eros fut tout d'abord représenté sous les traits d'un adolescent ou d'un éphèbe et ce n'est que vers le troisième quart du IV^e s. av. J.-C. qu'apparut la figure d'Eros-putto, où la divinité prit les traits d'un jeune enfant, d'un bébé. Ce changement fut dû à l'avènement d'une nouvelle sensibilité plus ouverte aux charmes de l'enfance; ainsi, Eros, fils d'Aphrodite, devint la sublimation de l'enfant humain. Mais, bien que la nouvelle forme de l'Eros-putto supplantât largement la figure d'Eros adolescent, ce dernier type n'en demeura pas moins utilisé¹⁴². Ce fut vers le V^e s. av. J.-C. qu'Eros apparut en Italie, par le biais de la céramique grecque, et qu'il s'imposa à Rome, d'abord sous le nom de *Cupido*, puis d'*Amor*¹⁴³. De même qu'en Grèce, c'est la représentation du bambin qui triomphe dans l'art romain, sans que le type d'Amour sous les traits d'un adolescent ne disparaisse complètement¹⁴⁴.

Le monde de l'enfance et de ses jeux, occasion pour les artistes de scènes attendrissantes ou humoristiques, est un domaine où Eros/Amour est fréquemment représenté¹⁴⁵. Dans ce cadre, c'est sans doute l'une des variantes du jeu d'osselets qui prête le mieux son concours à la figure d'Amour, fils de Vénus. Car, s'il est possible de se livrer à différents jeux d'adresse avec les astragales, il existait également un jeu de hasard où quatre osselets étaient utilisés à la façon de dés, chacune des quatre faces de l'astragale étant affectée d'une valeur numérique particulière (1, 3, 4, et 6), et où l'on regardait les combinaisons obtenues une fois les quatre osselets au sol, les combinaisons elles-mêmes étant repérées et valorisées par des noms. Or, justement, le jeté le plus difficile, et donc le meilleur, était le

coup dit d'Aphrodite ou de Vénus¹⁴⁶. Et c'est d'ailleurs bien à ce jeu à quatre astragales que se livre notre personnage.

La représentation de notre intaille nous renvoie donc à la symbolique amoureuse; de plus, comme nous l'avons écrit plus haut, le support de notre image est taillé en forme d'oeil apotropaïque; or, pour les Anciens, et notamment Platon (*Phdr.* 251 b), l'émotion amoureuse passe justement par l'oeil. Ces deux éléments, qui s'ajoutent et se renvoient l'un à l'autre, devaient donc concourir à conférer à cette pièce une valeur, très fortement marquée, de porte-bonheur dans le domaine de la vie amoureuse pour son possesseur.

Dans le domaine des images, la représentation d'un ou de plusieurs Amours jouant aux osselets est assez rare, bien qu'on la retrouve sur différents supports et à diverses époques: sur un cratère en cloche lucanien de Capoue (BM E 501), daté de 430-410 av. J.-C., où l'on voit Eros adolescent jouant aux osselets et couronné par un éphèbe en présence d'un jeune homme drapé¹⁴⁷; sur le revers d'un denier d'Aphrodisias de Carie datée entre 171 et 221 ap. J.-C. où deux Amours, assis par terre, jouent aux osselets¹⁴⁸; enfin sur le petit côté droit du sarcophage de P. Aelius Sabinus (III^e s. ap. J.-C.) où cette fois les deux Amours sont debout et s'amuse avec trois gros osselets¹⁴⁹.

Pour ce qui concerne la glyptique¹⁵⁰, nous n'avons, dans les ouvrages à notre disposition, rencontré le thème que deux fois et dans les deux cas nous sommes en présence de deux participants. Mais, l'exception que semble représenter notre intaille n'est qu'apparente, car, devant l'étroitesse du support qui ne permettait pas de disposer d'une manière agréable deux Amours affrontés, l'artiste a choisi de n'en représenter qu'un seul, celui qui a les osselets en main.

Parallèles

1. FURTWÄNGLER 1900a, n° 31, pl. 42; 1900b, p. 202. Cornaline. Deux amours ailés jouant aux osselets. Celui de gauche est debout, tête à droite, regard dirigé vers son compagnon. Son bras droit, tendu, est écarté du corps, tandis que son bras gauche, coude plié, est au niveau de son abdomen. Le second, tête à gauche et regard dirigé vers le sol, est accroupi, son genou gauche presque à terre, sa jambe droite pliée à l'équerre, le pied reposant sur le sol figuré par une ligne de base. De sa main droite tendue vers l'avant, il vient de lâcher un osselet encore en suspension dans l'air. Devant son pied droit deux ou trois osselets sont déjà à terre. Son bras gauche, coude plié, est placé sous sa poitrine. D'après Furtwängler, une ligne de perles court autour du motif, ce qui n'est malheureusement pas visible sur la photographie. Le rendu anatomique est d'excellente qualité, ainsi que le modelé des corps. Sans datation proposée.

141. HERMARY *et al.* 1986, p. 850.

142. STUVERAS 1969, pp. 7-8; HERMARY *et al.* 1986, pp. 937-938.

143. BLANC/GURY 1986, pp. 952-953.

144. STUVERAS 1969, pp. 11-12.

145. STUVERAS 1969, pp. 123-126; SCHAUBENBURG 1976a, pp. 39-52; *id.* 1976b, pp. 28-35; BLANC/GURY 1986, pp. 1046-1047.

146. CIC., *Div.* 2, 21, 48; LUC., *Am.* 16; MART. 14, 14; PLAUT., *Asin.* 905; PROP. 4, 8, 45; SUET., *Aug.* 71; voir LAFAYE 1877-1919, pp. 28-31; SCHAUBENBURG 1976a, p. 40; MAY 1991, pp. 100-105.

147. HERMARY *et al.* 1986, n° 612, p. 903.

148. HERMARY *et al.* 1986, n° 775, p. 915.

149. BLANC/GURY 1986, n° 263, p. 987.

150. D'après GUIRAUD 1988, fig. 24, p. 66, les représentations d'Amour sont en vogue en Gaule de l'époque augustéenne au I^{er} s., puis du II^e au III^e s.

2. MAASKANT-KLEIBRINK 1980, n° 13. Cornaline rouge, ovale, surface supérieure plate aux bords taillés en biais (13 x 10,5 x 1,5 mm). L'intaille a été brisée en deux, l'extrémité gauche est manquante. Deux Amours ailés jouant aux osselets. Celui de gauche se tient debout, tête de profil, corps de trois-quart face, jambes légèrement écartées; on aperçoit ses deux ailes dans son dos. La position de ses bras est malheureusement impossible à déterminer sur la photographie. Le second, à droite, est agenouillé aux pieds du premier. Sa tête ainsi que le reste de son corps sont présentés de profil, son regard est dirigé vers le sol, son genou gauche est à terre, tandis que sa jambe droite est pliée à l'équerre, le pied droit reposant à plat sur le sol, figuré par une ligne de base. Une seule de ses ailes est représentée, déployée; elle s'élève vers le haut, sa pointe s'enroulant sur elle-même. Seul son bras gauche est visible, tendu et dirigé vers le sol, dans la position de celui qui vient de lâcher des osselets. Ces derniers n'apparaissent pas non plus sur la photographie. Le rendu de cette pièce est simplifié par rapport à notre intaille. Les deux personnages ont été figurés à l'aide d'incisions circulaires, ce qui leur donne un aspect très empâté. 30 av. J.-C. - 30 ap. J.-C.

3. ZWIERLEIN-DIEHL 1973, n° 439 (Inv. IX B 504). Cornaline orange, ovale, surface supérieure plate, inférieure légèrement convexe (10,9 x 8,4 x 2,6 mm). Intaille sertie sur une bague moderne plaquée or. Deux Amours ailés jouant aux osselets. Celui de gauche, agenouillé, jette de sa main gauche un osselet en l'air, son bras droit est tendu, paume dirigée vers le sol. Son aile est repliée en forme de croissant au-dessus de sa tête. L'Amour de droite se tient debout face au premier, le tronc rejeté vers l'arrière, main gauche sur les reins. Son aile en direction du sol est droite. Le rendu est nettement plus schématique que pour notre intaille. I^{er} s.

Datation

Des critères stylistiques¹⁵¹, ainsi que la forme de l'intaille et l'utilisation de la couche blanche pour former l'oeil apotropaïque, permettent de dater la gravure de cette gemme entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Le matériel associé couvre la seconde moitié du I^{er} et le II^e s.

• Cat. 1842 (inv. 89/7851-23)

Description

L'intaille

Elle est de forme ovale, de surface plane, et présente une couleur brun orangé. Il peut s'agir d'un jaspe ou d'une cornaline qui a subi les feux de la crémation et dont la couleur s'est de ce fait modifiée.

Dimensions: long.: 11,5 mm
larg.: 9 mm

L'anneau

Il est en fer, brisé dans sa partie inférieure peu après le niveau de son diamètre maximal. De section plane à l'intérieur et convexe à l'extérieur, il s'élargit fortement aux épaules. Le chaton est de forme ovale, sa surface extérieure est aplaniée et se règle sur celle de l'intaille qui se trouve ainsi parfaitement enchassée. Chaton et anneau ne forment qu'une seule pièce¹⁵².

Dimensions de l'anneau:	diam. ext.:	21 mm
	diam. int.:	18 mm
Dimensions du chaton:	larg.:	13 mm
	haut.:	3 mm
Poids total de la bague:		3,78 g

Parallèles

1. HENKEL 1913, n° 924 (Mainz). Bronze avec traces de dorure. Une surface plane et ovale également en bronze a été ajoutée à l'anneau pour former ainsi une intaille. Le motif gravé représente Rome assise, casquée, tenant dans sa main gauche une lance et dans sa main droite une Victoire. Bague découverte avec du matériel céramique du II^e s.
2. MARSHALL 1968², n° 187. Or. Le chaton contient une intaille en or avec représentation d'une tête de taureau. II^e-III^e s.
3. *Ibid.*, n° 635. Or. Même technique que pour le précédent, mais l'intaille en or est cette fois entourée d'une bordure incisée. La gemme porte une inscription. III^e s.

151. Parallèles stylistiques: MAASKANT-KLEIBRINK 1978, nos 503 et 590 (I^{er} s. ap. J.-C.); SCHLÜTER et al. 1975, n° 137 (première moitié du I^{er} s. av. J.-C.).

152. Cet anneau correspond au type 2.1.3 de RIHA 1990, p. 31, qui se développe et est à la mode au II^e s.

Le décor de l'intaille

Le sujet

Victoire ailée, debout, se dirigeant vers la droite. La divinité est vêtue d'une longue tunique, serrée à la taille par une ceinture et bouffante sur les hanches. Le bas du vêtement se gonfle sous l'effet du mouvement du personnage. Elle tient dans sa main gauche une palme dont la branche repose sur son épaule gauche, tandis que de la main droite elle élève au niveau de sa tête une couronne. Ligne de base.

A l'exception de la tête qui est disproportionnée par rapport au reste du corps, la figure est bien structurée et, quoiqu'un peu raide dans l'ensemble, elle ne manque pas d'une certaine allure. Si la tête et la figure n'ont reçu qu'un traitement schématique, en revanche les détails apportés à la tunique et aux attributs de la divinité attestent du caractère soigné de la représentation: figuration des bandelettes de la couronne, des feuilles de la palme, des plumes de l'aile, ainsi que des plis du vêtement.

Commentaire

Bien qu'il existât à Rome un culte d'une déesse de la Victoire que ce soit la *Vacuna* des Sabins ou la *Vica Pota* des Latins, cette dernière possédant encore un temple dans la Rome impériale¹⁵³, la *Victoria* romaine doit ses traits distinctifs à la *Niké* d'époque hellénistique¹⁵⁴.

Le premier culte officiel à Rome de cette divinité apparaît en 294 av. J.-C., lorsque L. Postumius Megellus lui dédia un temple sur le Palatin¹⁵⁵. En 81 av. J.-C., Sylla institua les premiers *ludi Victoriae* pour commémorer sa victoire de la porte Colline¹⁵⁶. César poursuivra cette politique en créant les *ludi Victoriae Caesaris*, appelés aussi *ludi*

153. LIV. 2, 7, 12; PLU., *Publ.* 10, 6; CIC., *Leg.* 2, 28.

154. GRAILLOT 1877-1919, p. 836; SENA CHIESA 1966, p. 253; HÖLSCHER 1967, pp. 4-5 et 177-179.

155. LIV. 10, 33, 9.

156. CIC., *Verr.* 1, 10, 31; VELL. 2, 27, 6.

Veneris Genitrix, en 46 av. J.-C.¹⁵⁷ A partir de l'époque impériale, l'image de la Victoire sera utilisée dès Octave pour exprimer dans la propagande le concept de *Victoria Augusti* qui s'attachera à de nombreux empereurs¹⁵⁸.

Deux statues la représentant sont attestées à Rome, l'une se trouvait au Capitole¹⁵⁹ et l'autre à la *Curia Julia*¹⁶⁰.

En numismatique, comme d'ailleurs en glyptique, le motif de la Victoire debout avec palme et couronne resta le plus fréquent¹⁶¹. Il fit sa première apparition sur le revers d'un didrachme romano-campanien (env. 265-242 av. J.-C.)¹⁶², puis se retrouve au revers de plusieurs monnaies républicaines: quinaire d'A. Licinius Nerva (47 av. J.-C.)¹⁶³, quinaire de Q. Caepio Brutus (43-42 av. J.-C.)¹⁶⁴, etc. Mais c'est surtout à l'époque impériale qu'il connaîtra son plus grand développement: on le retrouve, par exemple, sur le revers d'un denier d'Auguste (18 av. J.-C.)¹⁶⁵, sur celui d'un dupondius de Néron (env. 64-66 ap. J.-C.)¹⁶⁶ ou encore au droit d'un sesterce de Galba (68-69 ap. J.-C.)¹⁶⁷. La glyptique, quant à elle, va reprendre le modèle popularisé par le monnayage; le motif de la Victoire sera surtout en vogue aux II^e et III^e s. ap. J.-C.¹⁶⁸. A la différence de la numismatique, où le motif est utilisé pour des besoins de propagande, la Victoire sur les gemmes va assumer un caractère général de bon augure pour le propriétaire de la bague¹⁶⁹.

Parallèles

1. MAASKANT-KLEIBRINK 1978, n° 862 (RCC Inv. 629). Cornaline rouge sombre; face ornée légèrement convexe, face inférieure plate, bords taillés en biseau (11 x 8 x 2,5 mm). La figure est plus mince et le travail sur l'aile plus soigné, mais le rendu est très proche de notre intaille pour le visage, la couronne, la palme et l'ourlet de la robe. I^{er}-II^e s.
2. PLATZ-HORSTER 1987, n° 121 (RMX, Inv. XAV 1914, L 29). Cornaline brun-rouge, ovale, surface supérieure légèrement convexe, surface inférieure plate, à l'arête taillée en biseau (13,1 x 10,3 x 3 mm). La partie inférieure de la pièce a disparue, sans que cela gêne pour autant la lecture du motif. Le rendu de la tête et du visage est assez semblable à notre intaille, mais le travail sur les détails est plus schématique, les incisions sont moins assurées ce qui donne toutefois à l'ensemble une impression de plus grande souplesse. II^e s.
3. TAMMA 1991, n° 50 (Inv. 2020). Cornaline rouge, ovale; face supérieure convexe, face inférieure plate, bords taillés en biseau (16 x 11 x 3 mm). Semblable à notre intaille, mais plus schématique. II^e-III^e s.

Datation

Les datations proposées pour la forme de la bague ainsi que pour le motif rejoignent celle suggérée par le matériel céramique associé: II^e-début du III^e s.

• Cat. 1843 (inv. 91/7908-65)

Description

L'intaille

Elle est de forme ovale et de surface plate. La pièce présente un dégradé de couleur allant du jaune-beige au rouge brique en passant par un brun caramel. Il s'agit peut-être d'un jaspe¹⁷⁰ dont la crémation a fait varier la couleur et provoqué des cassures et des fêlures qui ont emporté une partie de l'intaille. La première de ces fractures, partant en oblique depuis la partie gauche de la gemme, traverse le corps du personnage jusqu'à ses pieds; la deuxième, allant

des pieds jusqu'à la main qui tient la Victoire, a emporté une partie du côté droit de l'intaille.

Dimensions: long.: 18 mm
larg.: 14 mm

L'anneau

Il est en fer, brisé au-dessous du niveau des épaules qui sont en forme de tête de serpent, de section triangulaire. Le chaton, quant à lui, est de forme ovale et de section rectiligne, légèrement convexe sous l'intaille. Anneau et chaton ne forment qu'une seule pièce, sans trace de soudure¹⁷¹.

Dimensions du chaton: long.: 19 mm
larg.: 15 mm
haut.: 3 mm

Poids total de la bague: 2,81 g

Parallèles

1. HENKEL 1913, n° 219 (Bonn, A. 1454). Or. Un modèle semblable à notre anneau. Le chaton enserre une pierre brun-jaune, opaque, apparentée à un jade. L'intaille porte une inscription en grec. III^e s.

170. Sur l'utilisation du jaspe, voir nos remarques ci-dessus, p. 309.

171. Cette forme d'anneau correspond au type 2.1.7 de RIHA 1990, p. 32, qui est en usage à partir du II^e et jusqu'au début du III^e s.

157. CIC., *Epist.* 11, 28, 6; DIO CASS. 43, 22; 45, 6; 49, 42; PLIN., *Hist. Nat.* 2, 93; SUET., *Iul.* 88; *Aug.* 10.

158. SENA CHIESA 1966, p. 253; GUIRAUD 1975, p. 127 et note 5, p. 132; TAMMA 1991, n° 49, p. 56. Sur ce concept, voir HÖLSCHER 1967, pp. 157-166 et FISHWICK 1987-1992, pp. 115-116 et 466-472.

159. TAC., *Hist.* 1,86.

160. DIO CASS. 51,22; SUET., *Aug.* 100.

161. SENA CHIESA 1966, p. 253; GUIRAUD 1975, p. 128.

162. CRAWFORD 1974, n° 22/1, p. 138; pl. 1/9-10.

163. *Ibid.*, n° 454/3, p. 469; pl. 53/26.

164. *Ibid.*, n° 502/3, p. 515; pl. 61/6.

165. MATTINGLY 1923, n° 68, p. 12; pl. 2/18.

166. *Ibid.*, n° 222, p. 242; pl. 44/4.

167. *Ibid.*, n° 99, p. 325; pl. 56/5.

168. GUIRAUD 1988, fig. 24, p. 66.

169. SENA CHIESA 1966, p. 253; GUIRAUD 1975, p. 127; TAMMA 1991, n° 49, p. 56.

2. *Ibid.*, n° 1261 (Basel). Bronze. L'intaille en pâte de verre est décorée d'une représentation de Mercure. III^e s.
3. *Ibid.*, n° 1276 (Trier, G. 1241). Bronze. Si l'anneau est semblable aux précédents, le chaton, quant à lui, est de forme hexagonale et contient une pâte de verre décorée d'un lion se déplaçant vers la droite. III^e s.

Le décor de l'intaille

Le sujet

Jupiter trônant, tête de profil à gauche, torse de trois-quarts face, jambes de profil. Le dieu est barbu et porte une couronne, il est nu jusqu'à la ceinture, le bas du corps et les jambes enveloppés dans une draperie. De sa main gauche levée il s'appuie sur un sceptre, tandis que dans sa main droite, tendue vers l'avant, paume tournée vers le haut, se trouve une Victoire qui lui fait face, tenant une palme à la main gauche et élevant de sa main droite une couronne vers le dieu. La jambe gauche de Jupiter est étendue vers l'avant, sa jambe droite est ramenée vers l'arrière, genou plié. Le pied gauche du dieu a disparu, mais on aperçoit encore dans le coin inférieur gauche de l'intaille une partie du corps de l'aigle. Les pieds du trône sont tournés et le dossier est figuré derrière l'épaule droite du personnage. Ligne de base.

Si le rendu du visage est schématique, aucun détail pourtant n'y manque (barbe, couronne); le modelé du torse est de bonne facture, mais la musculature n'est indiquée qu'à gros traits. Les plis du drapé ont reçu un traitement assez fin, tandis que la Victoire et le trône sont tous deux très schématiquement représentés. L'ensemble de la pièce garde néanmoins un aspect de très grande souplesse et d'harmonie dans les proportions.

Commentaire

La représentation de Jupiter trônant est un thème emprunté à l'art grec qui apparaît déjà sur des monnaies arcadiennes de la première moitié du V^e s. av. J.-C.¹⁷² Mais si la position du dieu et l'attribut qu'il tient dans sa main gauche (sceptre ou bâton) ne varient quasiment pas, il n'en va pas de même pour l'attribut de la main droite qui connaît un nombre important de variations dans l'art grec¹⁷³, comme dans l'art romain d'ailleurs.

Le premier type connu de Zeus *nikèphoros* (porte-Victoire) est aussi le plus célèbre, il s'agit de la statue chryselléphantine de Phidias à Olympie datant du troisième quart du V^e s. av. J.-C.¹⁷⁴ Ce même motif se retrouve, par la suite, sur le monnayage de certains rois hellénistiques¹⁷⁵.

Que ce soit par l'influence du Zeus de Phidias¹⁷⁶ ou par celle d'une oeuvre d'époque hellénistique¹⁷⁷, le thème du dieu sur son trône va se diffuser à Rome et sera popularisé par la statue du Jupiter Capitolin de la fin de l'époque républicaine¹⁷⁸. La divinité apparaissait alors très certainement avec un foudre dans la main droite¹⁷⁹.

Dès l'époque impériale¹⁸⁰, Jupiter assis apparaît sur un grand nombre d'émissions monétaires tenant différents attributs (Victoire, foudre, globe ou patère) et portant une grande diversité d'épithètes¹⁸¹. Ainsi le dieu, trônant et tenant la Victoire, peut aussi bien être appelé *Victor*, ce qui est son épithète traditionnelle, que *Conservator*¹⁸² ou *Ultor*¹⁸³. Ce phénomène s'explique par le fait que chaque aspect de la divinité pouvait être assumé par l'une ou l'autre de ses représentations¹⁸⁴. Toutefois, à l'exception du monnayage de Commode, l'image du dieu telle que nous l'avons sur notre intaille se retrouve toujours, lorsqu'elle apparaît sur les monnaies impériales des deux premiers siècles de notre ère, avec l'épithète *Iuppiter Victor* ou *Iovi Victori*. Elle est ainsi particulièrement fréquente sur les émissions de Vitellius¹⁸⁵, de Domitien¹⁸⁶ et d'Hadrien¹⁸⁷. L'aigle au pied du dieu est le plus souvent absent, tandis que la Victoire est tantôt tournée à droite, tantôt à gauche. Sous son aspect de *Victor* le dieu apparaît sur les monnaies qui célèbrent une victoire, l'anticipent ou même l'imaginent tout simplement¹⁸⁸.

D'après Ovide (*Fast.* 4,621-622; 6,650)¹⁸⁹, il y avait à Rome au moins deux temples de Jupiter *Victor*.

En glyptique, le motif dérive de la numismatique et apparaît avec les mêmes variations d'attributs. Il est l'un des plus fréquemment représentés sur les gemmes de l'époque impériale. Comme sur les monnaies, lorsque que Jupiter tient la Victoire dans sa main, l'aigle peut être absent, mais, à la différence de ce qui se produit en numismatique, sur les gemmes, la Victoire fait toujours face au dieu. Gravé sur une intaille, le motif devait avoir pour son

176. Comme le pense HILL 1960, p. 115.

177. Peut-être la statue du Zeus de Tarente dû à Lysippe, voir ZADOKS JITTA 1938, p. 55.

178. Le temple et la statue qu'il contenait ont en effet été détruits plusieurs fois par le feu, le premier de ces incendies datant de 83 avant notre ère. Voir à ce propos PLATNER/ASHBY 1929, pp. 299-301; RICHARDSON 1992, pp. 221-224.

179. Voir ZADOKS JITTA 1938, p. 54 et HILL 1960, p. 115.

180. Le motif est inconnu de la numismatique et de la glyptique républicaines.

181. *Conservator*, *Custos*, *Exasperator*, *Ultor* ou *Victor*, voir HILL 1960, pp. 124-127.

182. Au revers d'un denier de Septime Sévère (197-198), voir MATTINGLY 1950, n° 247, p. 60; pl. 11/10.

183. Au revers d'un *aureus* de Commode (?189-190), voir MATTINGLY 1940, n° 274, p. 739.

184. Hill 1960, p. 113.

185. P. ex. au revers d'un denier daté de 69, voir MATTINGLY 1923, n° 8, p. 369; pl. 60/20.

186. P. ex. au revers d'un sesterce daté de 86, voir MATTINGLY 1930, n° 373, p. 380; pl. 75/2.

187. P. ex. au revers d'un tétradrachme de la province d'Asie (c.128-132), où l'aigle est présent au pied de la divinité, voir MATTINGLY 1936, n° 1069, p. 388; pl. 73/2.

188. HILL 1960, pp. 116-117.

189. Voir PLATNER/ASHBY 1929, pp. 306-307; RICHARDSON 1992, p. 227.

172. Aux droits des oboles de Kleitor (c. 463/2 av. J.-C.), voir WILLIAMS 1965, nos 155-156, p. 92; pl. 7 et n° 164, p. 94; pl. 7. Un aigle volant est représenté au-dessus de la main droite du dieu, peut-être vient-il de quitter cette main ?

173. Ainsi, si la représentation de Zeus trônant est très fréquente au revers du monnayage d'Alexandre le Grand, le dieu est toujours représenté tenant dans sa main droite un aigle aux ailes repliés, voir p. ex. MORKHOLM 1991, n° 42, p. 244; pl. 3: tétradrachme d'Alexandrie (c. 325 av. J.-C.)

174. PAUS. 5, 11, 1-9; voir RICHTER 1966, pp. 166-167.

175. Voir les exemples proposés dans le monnayage des Séleucides par LACROIX 1949, pp. 163-167 et pl. 3.

possesseur la valeur d'un porte-bonheur.

En Gaule, les intailles portant l'une ou l'autre des représentations de Jupiter sont particulièrement en vogue du I^{er} au II^e s.¹⁹⁰.

Parallèles

1. SENA CHIESA 1966, n° 2 (Inv. 25267). Cornaline, plate (17 x 14 mm). Très semblable à notre intaille. L'aigle est présent au pied du dieu. Milieu du I^{er} s.- début du II^e s.
2. BRANDT *et al.* 1972, n° 2452 (München, A. 2034). Cornaline rouge-orange, ovale et légèrement convexe (13,4 x 11,3 x 3,4 mm). Comme pour le parallèle précédent, un rendu stylistique très proche de notre pièce. Aigle rétrocéphale au pied de la divinité. II^e-III^e s.

• Cat. 1844 (inv. 91/7944-10)

Description

L'intaille

Elle est de forme ovale, plate quant à sa face ornée, aux bords élargis s'abaissant vers l'extérieur. Pâte de verre de couleur bleu pâle avec une couche inférieure bleu marine, imitant le nicolo.

Dimensions: long.: 15,5 mm
larg.: 11,5 mm

L'anneau

Il est en fer et complet, de forme arrondie, s'élargissant graduellement de la base aux épaules. De section bombée à l'extérieur et plane à l'intérieur, s'élargissant progressivement de la base aux épaules, ces dernières étant très larges. Chaton et anneau ne forment qu'une seule pièce¹⁹¹.

Dimensions de l'anneau: diam. ext.: 24 mm
diam. int.: 18 mm
Poids total de la bague: 4,94 g

Parallèles

1. HENKEL 1913, n° 200 (Augsburg, 152 b). Or. Forme assez proche de celle de notre anneau, avec toutefois une base plus fine. L'intaille en nicolo est décorée d'un Amour debout, vu de face. Le personnage s'appuie sur une torche renversée qui repose, peut-être, sur un rocher. II^e s.
2. *Ibid.*, n° 1548 (Wiesbaden, 8048). Fer. Forme similaire à celle de notre pièce. L'intaille a malheureusement disparue. II^e s.
3. *Ibid.*, n° 1565 (Eichstätt, W. 98; V.8.). Fer. Un anneau plus fin que notre exemplaire, mais très semblable pour la forme. Le côté gauche du chaton est endommagé. L'intaille est en pâte de verre imitant le nicolo, elle porte la représentation d'une Victoire debout, marchant vers la droite, tenant dans sa main droite un casque et dans sa main gauche une couronne. II^e s.

3. MAASKANT-KLEIBRINK 1978, n° 845 (RCC Inv. 25). Calcédoine, convexe (14 x 11,5 x 5 mm). Un rendu plus schématique que pour notre intaille. L'aigle est également présent. I^{er}-II^e s.

Datation

Les datations du contexte de fouille, celles des parallèles pour la forme de la bague et pour le motif de l'intaille permettent de proposer le II^e s. - peut-être même plutôt le début de ce siècle - pour la réalisation de cette pièce.

Le décor de l'intaille

Le sujet

Coq, vu de profil, ailes repliées le long du corps, queue dressée, se dirigeant vers la droite et tenant dans son bec, par la queue, une souris, également représentée de profil et faisant face au gallinacé. Si le rendu pour la souris est très schématique, la représentation du coq, quoique simple, n'est pas exempte d'une certaine finesse: respect des proportions, représentation du plumage ainsi que des ergots.

Commentaire

Cette représentation d'un coq capturant une souris est totalement inconnue de l'art grec. Pour l'art romain, elle ne se trouve, à notre connaissance, qu'en glyptique où l'on en compte, y compris notre intaille, onze exemplaires¹⁹², qui n'ont suscité jusqu'à présent aucun commentaire. Cette mise en scène d'un coq et d'une souris est également absente des fables, proverbes ou jeux de mots qui nous sont parvenus de l'Antiquité gréco-romaine. Il convient donc de s'interroger en premier lieu sur la genèse du motif avant de pouvoir en proposer une quelconque interprétation.

L'une des scènes où le coq apparaît le plus fréquemment est celle qui l'oppose à un autre coq. En effet, le combat de coqs était un divertissement très prisé dans l'Antiquité, tant en Grèce que dans le monde romain¹⁹³. On rencontre donc ce thème sur toutes sortes de supports dans l'art antique¹⁹⁴. La glyptique n'échappe pas à cet engouement et le motif apparaît sur de nombreuses gemmes à

192. FURTWÄNGLER 1896, nos 5783-5785; FOSSING 1929, nos 1485-1486; BRANDT *et al.* 1970, n° 899 (milieu du I^{er} s. av. J.-C.); HENIG 1975, n° 227; DIMITROVA-MILCEVA 1980, n° 215 (II^e s.); HENIG/WHITING 1987, nos 382 (III^e s.) et 383 (II^e s.). Il convient de signaler l'existence de deux pièces présentant une tête de coq surgissant de la coquille d'un nautilus avec la présence d'une souris placée sous le bec du coq: RIGHETTI 1955, n° 193 (sans datation proposée) et HENIG *et al.* 1994, n° 349 (II^e s. ap. J.-C.).

193. Voir SCHNEIDER 1912, col. 2210-2215.

194. Voir BRUNEAU 1965, pp. 90-121.

190. Voir GUIRAUD 1988, fig. 24, p. 66.

191. Voir le type 2.1.3 de RIHA 1990, p. 31. De tels anneaux sont en usage au cours du II^e s.

partir du II^e s. av. J.-C. et jusqu'au III^e s. ap. J.-C.¹⁹⁵. Deux de ces représentations nous intéressent plus particulièrement, puisqu'on y voit apparaître, entre les deux coqs qui s'élancent pour s'affronter, la figure de la souris. Si, dans le premier cas, la souris, courant vers la gauche, ne paraît être qu'une figure de remplissage pour combler l'espace libre entre les deux coqs¹⁹⁶, dans le second cas - une souris grignotant un grain¹⁹⁷ - il pourrait s'agir de l'illustration d'un proverbe¹⁹⁸. De cette série dérive certainement l'image du face à face du coq et de la souris que l'on trouve soit comme une scène de remplissage¹⁹⁹, soit comme pendant au face à face lion et taureau²⁰⁰. Mais la pièce la plus intéressante, faisant la jonction entre le motif du combat de coqs au sein duquel s'intercale une souris et notre intaille, est celle qui présente deux coqs, l'un en face de l'autre, tenant chacun dans leurs becs une souris par la queue²⁰¹. A partir de là, on peut donc penser que d'une scène avec deux coqs et deux souris, les artistes sont passés à une image plus réduite de ce motif, en choisissant de ne plus graver que la capture d'une seule souris par un seul coq.

Deux autres intailles²⁰², présentant des scènes plus complexes, peuvent, à notre avis, donner une clé pour l'interprétation du motif. La première pièce montre à gauche un coq tenant par la queue une souris, au centre un épi de blé et un pavot, sur la droite une corbeille renversée contenant des fruits avec au-dessus une sauterelle; la seconde intaille présente le même motif avec toutefois le remplacement du pavot par un autre épi de blé et l'adjonction d'un papillon dans le dos du coq²⁰³. A notre avis, cette scène se veut une représentation de la vie champêtre, une campagne bienheureuse, remplie d'animaux, d'insectes et de plantes, un espace agricole comme le montre la présence de la corbeille. Et c'est ce motif d'une campagne idéalisée que nous retrouvons, probablement, sous une forme plus réduite sur l'image qui décore notre gemme, rappel ou

espoir d'une vie de félicité et de calme. De plus, la capture de la souris par le coq, thème sur lequel se focalise notre intaille, est également la représentation de la victoire de l'un des animaux sur l'autre et cette charge symbolique supplémentaire est appelée à renforcer le caractère de porte-bonheur que le possesseur d'une telle gemme pouvait lui attribuer²⁰⁴.

Parallèles

Toutes les pièces qui reproduisent une scène identique à celle figurant sur notre intaille²⁰⁵ étant d'un rendu nettement plus schématique, il est nécessaire de recourir à des parallèles stylistiques présentant des motifs différents pour pouvoir proposer une hypothèse de datation.

1. SCHERF *et al.* 1970, n° 161 (Braunschweig, sans n° inv.). Cornaline, plate (11,2 x 10,6 x 2,3 mm). Deux coqs, vus de profil, sur une ligne de base, se font face en position de combat. Au-dessus d'eux plane un Eros qui, dans sa main tendue, tient une couronne. Le rendu des coqs est très semblable à celui de notre pièce. I^{er}-II^e s.
2. ZWIERLEIN-DIEHL *et al.* 1991, n° 1816 (Inv. IX B 1008). Jaspe rouge serti sur une bague moderne (14,7 x 11,3 x 2,9 mm). Deux coqs sur le point de se jeter l'un sur l'autre. Entre eux, une souris est assise, grignotant tranquillement un grain. Ligne de base. Si le rendu des coqs est à la fois plus détaillé et plus agressif que sur notre intaille, en revanche la représentation de la souris est très semblable à celle gravée sur notre exemplaire. II^e s.
3. *Ibidem*, n° 1817 (Inv. IX B 1013). Nicolo bleu pâle serti sur une bague moderne (9,8 x 8 x 2,4 mm). Un coq et un serpent se font face, prêts à s'affronter. Ligne de base sous le coq. Si le rendu du plumage du coq est tout aussi détaillé que sur notre intaille, l'aspect général du volatile est nettement plus rigide et donc moins vivant que sur notre représentation. II^e s.

Datation

Les parallèles stylistiques présentés, tant pour la bague que pour la gravure de la gemme, confirment la datation proposée par le contexte archéologique. Cette pièce dut être réalisée entre la fin du I^{er} et le début du II^e s.

195. P. ex. MAASKANT-KLEIBRINK 1978, n° 153 (II^e-I^{er} s. av. J.-C.); SCHLÜTER *et al.* 1975, n° 695 (Hannovre; I^{er} s. av. J.-C.); SCHERF *et al.* 1970, n° 161 (Braunschweig; I^{er}-II^e s.); ZWIERLEIN-DIEHL *et al.* 1991, n° 1949 (II^e s.); BRANDT *et al.* 1972, n° 2857 (II^e-III^e s.); *etc.*

196. GUIRAUD 1988, n° 758 (I^{er} s. av. J.-C.-I^{er} s. ap. J.-C.); voir déjà GUIRAUD 1976, n° 16, p. 256 et note 23, p. 257.

197. ZWIERLEIN-DIEHL *et al.* 1991, n° 1816 (II^e s.).

198. ZWIERLEIN-DIEHL *et al.* 1991, commentaire au n° 1816, p. 88, qui y voit l'allusion à un proverbe du type: «Wenn zwei sich streiten, freut sich der Dritte».

199. BRANDT *et al.* 1972, n° 2560 (II^e-III^e s.): la scène principale représente Dionysos, debout, faisant une libation avec à ses pieds une panthère; l'artiste, disposant d'un espace important à gauche, y a gravé un coq faisant face à une souris, scène disposée dans un sens perpendiculaire à la représentation principale.

200. P. ex.: SCHERF *et al.* 1970, n° 591 (Göttingen; I^{er} s. ap. J.-C.); ZWIERLEIN-DIEHL 1979, n° 927 (I^{er} s. ap. J.-C.). Dans ces deux cas, la partie centrale de la scène est occupée par un foudre ailé avec en dessus l'oppositon coq-souris, en dessous celle du lion et du taureau. Pour une proposition d'interprétation de cette scène: voir VOLLENWEIDER 1979, commentaire au n° 395, p. 353.

201. Sur un camée du I^{er} s. ap. J.-C.: NEVEROV 1971, n° 69. Entre les deux couples d'animaux se place ce qui semble être une corbeille.

202. SCHLÜTER *et al.* 1975, n° 1246 (Hannovre; milieu du I^{er} s. av. J.-C.-milieu du I^{er} s. ap. J.-C.); HENIG 1978, n° 400 (I^{er} s. ap. J.-C.).

203. Dans ce contexte, la présence de la souris n'est d'ailleurs plus nécessaire, comme on le voit sur une pâte de verre: BRANDT *et al.* 1972, n° 3422 (sans date donnée, mais probablement attribuable au I^{er} s. ap. J.-C.). La disparition de la souris ne modifie en rien le sens de la scène.

204. Sur le coq maître de la basse-cour et sur les valeurs apotropaïques qui lui sont rattachées: PLIN., *Hist. Nat.* 10,46-49; voir KELLER 1913, p. 141 et HENIG 1978, p. 122.

205. Voir note 192 pour la liste des références.

• Conclusion

En conclusion, nous pouvons encore souligner trois aspects importants. D'une part, d'un point de vue artistique, selon nos critères modernes, le rendu des motifs figurés sur nos intailles est généralement d'une très bonne facture. D'autre part, tous les motifs représentés pouvaient assumer pour leurs propriétaires une valeur de porte-bonheur, en particulier dans leur vie amoureuse, comme avec la représentation d'Amour, ou, plus prosaïquement, dans les activités de tous les jours, qu'elles fussent d'ordre éco-

nomique ou agricole. Et c'est certainement ces valeurs apotropaïques ou talismaniques qui peuvent expliquer le choix et le succès qu'ont rencontré, d'une manière générale, ces types de représentations dans la glyptique romaine. Enfin, il convient de noter que le répertoire de figures utilisé est purement gréco-romain et qu'aucun trait lié à la culture celtique n'y subsiste. Nous sommes en face de personnes qui sont ou qui se veulent romanisées²⁰⁶.

• Un fragment de bracelet (?) en bronze (pl. 171, cat. 1792)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1792	53	incinération	ad. M	OUI ?	OP	c. 100-130/150	I/II

Commentaire

Vu sa petite taille, le fragment cat. 1792 ne peut être attribué de façon assurée à un bracelet. Il a été découvert dans l'urne d'un homme adulte (st. 53). Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une offrande primaire intentionnellement déposée dans l'urne ou d'un objet mêlé fortuitement aux cendres du défunt.

Catalogue

1792. Inv. 88/6650-11. Fragment appartenant peut-être à un bracelet orné d'un décor de «noeuds» constitué d'un fil enroulé autour de la lame de section rectangulaire. Objet non brûlé ? Voir p. ex. CRUMMY *et al.* 1983, pl. 41/1601, pl. 42/1650, pl. 43/1656; DEIMEL 1987, pl. 46/16; VON SCHNURBEIN 1977, pl. 127 et 190.

• Une boucle en bronze (pl. 171, cat. 1798)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1798	111	incinération	ad. F ?	OUI	OP	après c. 160	III

Commentaire

Une boucle en bronze pourvue d'une plaquette allongée et d'un rivet en fer (cat. 1798) a été découverte dans l'urne en céramique d'une jeune femme (?) (st. 111). La boucle, ayant pu appartenir à une ceinture ou à une courroie de harnais, est une offrande primaire prélevée sur le bûcher. Il est peu habituel de trouver ce type d'objets parmi les offrandes funéraires féminines²⁰⁷.

Catalogue

1798. Inv. 88/6834-3. Boucle de ceinture de forme semi-circulaire, fixée à une plaquette allongée et arrondie à son extrémité; la plaquette est pourvue d'un rivet central en fer. Objet brûlé. Voir SAUTOT 1977, pl. 17/9; DEIMEL 1987, pl. 76/3; DESCHLER-ERB *et al.* 1991, pl. 47/81.

• Les éperons en fer (pl. 180, cat. 1864-1865)

Hors structure: * 88/6454-1 (cat. 1864); * 88/6454-2 (cat. 1865).

Commentaire

La typologie des éperons romains s'appuie essentiellement sur le mode de fixation de la lanière en cuir: ainsi les branches de cet instrument peuvent être terminées par des crochets, des oeillets ou des rivets. Les deux pièces découvertes lors des fouilles de la nécropole d'En Chaplix sont des éperons à rivets dits de type *Leuna*, éperons auxquels Ulrike Giesler a consacré une étude approfondie²⁰⁸. Leur

origine se situe en Germanie libre²⁰⁹. Dans le monde romain, on les retrouve essentiellement le long du *limes* et dans la province de Bretagne. Ils sont alors étroitement liés à la présence de cavaliers militaires, probablement d'origine germanique²¹⁰. Une des caractéristiques des éperons de type *Leuna* est, outre leur mode de fixation,

206. Voir à ce propos les remarques de GUIRAUD 1988, pp. 62-63.

207. Boucles trouvées dans des tombes: voir p. ex. BRULET 1977, tombe 94 (homme); MARTIN-KILCHER 1976, tombe 30 (homme); FRIEDHOFF 1991, tombes 107, 151, 204, 294 (hommes).

208. Voir GIESLER 1978, pp. 6 *sqq.*

209. *Ibid.*, p. 30.

210. *Ibid.*, pp. 32 *sqq.* et pl. 11. Cette carte de répartition a été publiée en 1978, mais nous n'avons trouvé aucune publication plus récente la modifiant fondamentalement.

l'asymétrie de leurs branches. La découverte de cavaliers inhumés avec cet accessoire aux pieds a permis de comprendre cette particularité²¹¹. On a ainsi pu voir que la branche la plus courte et la plus courbée se place à l'intérieur du pied, de telle sorte que la pique parte vers l'extérieur²¹².

Les deux éperons découverts *En Chaplix* ne proviennent pas d'une sépulture, mais furent mis au jour dans les niveaux superficiels de la nécropole. Ils formaient selon toute vraisemblance une paire²¹³, malgré une légère incertitude due à quelques différences morphologiques (dimensions des branches et de la pique, départ du crochet). Si l'on se réfère aux paramètres de datation (dimensions, morphologie, parallèles) donnés par U. Giesler²¹⁴, les éperons trouvés *En Chaplix* ont été façonnés au début du IV^e s. Cette datation est relativement tardive, puisque les ensembles de surface ont essentiellement livré du mobilier daté des deux premiers siècles de notre ère; néanmoins,

quelques trouvailles monétaires dans le secteur du sanctuaire attestent une fréquentation du site jusqu'au IV^e s.

Bibliographie

GIESLER 1978; SHORTT 1959.

Catalogue

1864. Inv. 88/6454-1. Eperon. Les branches sont asymétriques: la gauche est plus courte et plus courbée que la droite. Toutes deux sont terminées par des rondelles, à l'intérieur desquelles se trouvaient des rivets, aujourd'hui cassés²¹⁵. Ce dispositif permettait de fixer l'éperon sur des lanières de cuir. La pique, formée d'une boule surmontée d'un cône, est fixée sur une plaque de talon carrée. De cette dernière part également un crochet. Voir GIESLER 1978, pl. 4/81.

1865. Inv. 88/6454-2. Eperon. Même type d'éperon que la pièce précédente, mais les extrémités des branches ainsi que le crochet sont cassés. La branche droite, qui présente encore l'amorce d'une rondelle, devait être plus courte et plus courbée que la gauche.

● Les chaussures cloutées (pl. 180-181, cat. 1866-1869)

CAT./ INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1866	203	inhumation	ad. M	OUI	MOB	c. 150	II
* Cat. 1867	343	inhumation	ad. M	OUI	MOB	c. 150-180	III
* Cat. 1868	78/152/308	inhumation	ad. M	OUI	MOB	c. 150	II
* Cat. 1869	346	inhumation	ad. F	OUI	MOB	-	-
* 88/6565	23	inhumation	ad. M prob.	OUI	MOB	après c. 100	-
* 88/6655	59	inhumation	ad. M	OUI	MOB	après c. 150/180	III
* 88/6658	55	inhumation	ad. F	OUI	MOB	après c. 200	III
* 88/6963	156b	inhumation	ad. M	OUI	MOB	c. 100-200	-
* 91/7924-1 et 2	318	inhumation	ad. M	OUI	MOB	c. 130-170	II
91/7925-7 et 8	319	inhumation	inf.	OUI	MOB	après c. 150/170	III
* 91/7953-15 et 16	342	inhumation	ad. F	OUI	MOB	c. 150	II
91/7953-17 et 18	342	inhumation	ad. F	OUI	MOB	c. 150	II
91/7954-8	343	inhumation	ad. M	OUI	MOB	c. 150-180	III
* 91/7964-3	346	inhumation	ad. F	OUI	MOB	-	-

● Les clous de soulier en fer (pl. 181, cat. 1870-1873)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1870-1873	23	inhumation	ad. M prob.	OUI	MOB	après c. 100	-

Les clous de soulier étant particulièrement nombreux, nous n'avons pas jugé pertinent d'établir un tableau les regroupant tous: seules les pièces dessinées sont présentées²¹⁶. Pour les autres clous de soulier, nous renvoyons aux listes du matériel dans le catalogue des structures.

Commentaire

En fonction de leur forme et de leur mode de fabrication, les chaussures romaines peuvent être subdivisées en six groupes principaux: les *caligae* (souliers militaires), les *calcei* (souliers fermés), les *carbatinae* (souliers constitués d'une seule pièce de cuir), les *solae* (sandales), les *socci* (pantoufles) et les *sculponae* (souliers à semelle de bois)²¹⁷.

Seules les *caligae*, les *calcei*, les *solae* et très rarement les *carbatinae* pouvaient être garnies de clous. Ceux-ci protégeaient la semelle de cuir d'une usure trop rapide. C'est pourquoi ils sont plus courants sur les souliers d'extérieur, que sur ceux d'intérieur. Parfois, ils permettaient également de maintenir solidement la semelle et l'empêche, et dispensaient le cordonnier d'effectuer une partie des coutures. La disposition de ces clous a permis d'identifier différents schémas de cloutage des semelles et il n'est pas

211. Voir GIESLER 1978, pp. 18 *sqq.* et p. 35. En contexte funéraire, les découvertes d'éperons de type *Leuna* sont relativement rares dans le monde romain, contrairement à la Germanie libre.

212. Voir GIESLER 1978, pp. 18 *sqq.*

213. Le premier éperon (cat. 1864) a été fabriqué pour un pied droit, tandis que le second (cat. 1865) l'a très probablement été pour un gauche.

214. Voir GIESLER 1978, p. 21.

215. Sur des éperons plus anciens, les rivets étaient au contraire tournés vers l'extérieur. Voir SHORTT 1959, p. 61.

216. Les quelques pièces dessinées proviennent d'une série de clous de soulier découverts aux pieds du défunt. Voir le tableau des chaussures cloutées et la description de la tombe (vol. 1, pp. 167-168).

217. Voir VAN DRIEL-MURRAY/GECHTER 1984, p. 16; BUSH 1965, p. 166; *etc.*

Fig. 351. Avenches-En Chaplix.
Chaussures cloutées et inhumations.

Âges/sexes	avec chaussures		sans chaussures		indét.	total
Adultes hommes	7	32 %	14	64 %	1	22 100 %
Adultes femmes	3	43 %	3	43 %	1	7 100 %
Adultes de sexe indé.			3	100 %		3 100 %
Enfants	1	5 %	21	95 %		22 100 %
Total	11	20 %	41	76 %	2	54 100 %

Fig. 352. Avenches-En Chaplix.
Clous de soulier et incinérations²¹⁸.

Âges/sexes	avec clous de soulier		sans clous de soulier		total
	total	plus de 15 ex.			
Adultes hommes	47	61 %	10	13 %	77 100 %
Adultes femmes	24	50 %	5	10 %	48 100 %
Sexe indé.	12	60 %			20 100 %
Enfants	5	56 %	2	22 %	9 100 %
Total	88	57 %	17	11 %	154 100 %
Fosses / dépôts funéraires	38	46 %			83 100 %

exclu que certains aient eu un caractère orthopédique²¹⁹. Les clous de soulier sont aisément reconnaissables: ils présentent une tête conique et une courte tige dont la pointe est habituellement retrouvée coudée à angle droit. L'usure peut cependant émousser leur tête, qui se présente alors sous une forme bombée voire plate. Dans ces circonstances, on les confond facilement avec les clous de tapisserie²²⁰.

Onze sépultures d'En Chaplix, toutes des inhumations, ont livré des vestiges de chaussures. Leur cuir n'ayant pas été conservé, on reconnaît les clous de soulier. La corrosion les a parfois maintenus en place, de telle sorte qu'ils ont pu être prélevés en bloc et étudiés d'après radiographie. Les recherches actuelles portent essentiellement sur les dimensions et les schémas de cloutage des chaussures. L'état de conservation de notre mobilier permet de formuler quelques constatations, sans toutefois pouvoir développer cette approche. Ainsi le schéma le plus fréquent En Chaplix semble correspondre au type 3 défini par C. van Driel-Murray (cat. 1866 à 1868), type qui était particulièrement courant le long du Rhin²²¹. Il se caractérise par une ligne de clous périphérique, doublée sur le côté extérieur du soulier. Le cloutage interne se concentre essentiellement sur le talon et la plante du pied (cat. 1866) avec éventuellement quelques clous sous la voûte plantaire (cat. 1868).

En Chaplix, l'emplacement dans la tombe des chaussures cloutées mérite une attention particulière. Comme on pouvait s'y attendre, la majorité des défunts les avaient aux pieds lors de leur ensevelissement (st. 23, 59, 78/152/308, 156b²²², 319, 342, 343, 346). Il existe par

ailleurs d'autres cas de figure. Ainsi dans la tombe st. 55, les chaussures furent déposées aux pieds du mort, tandis que dans les sépultures st. 156b et st. 203, elles ont été retrouvées le long ou entre les tibias du défunt²²³. Ce dernier emplacement, quoique relativement rare, a déjà été signalé, à Tournai B par exemple²²⁴. Plus exceptionnelle est la présence de chaussures dans la fosse de la tombe, à l'extérieur du cercueil (st. 318, 342 et 343). L'agencement relativement bien préservé des clous de souliers conservés, ainsi que leur découverte sur le fond de la fosse, paraît indiquer l'aspect intentionnel de ces dépôts²²⁵. Cet emplacement étrange ne trouve, à notre connaissance, aucun parallèle.

Nous savons que seules certaines chaussures étaient cloutées: cela dépendait de leur emploi, du goût de l'acheteur et du type de souliers achetés. Ainsi les *calcei* (souliers fermés) étaient-ils systématiquement cloutés, du moins sur le pourtour, car les clous assemblaient la semelle et l'empeigne. Au contraire, les souliers d'intérieur n'étaient probablement pas cloutés²²⁶. Il paraît vraisemblable que tous les défunts enterrés dans la nécropole d'En Chaplix avaient des chaussures aux pieds lors de leur ensevelissement ou de leur crémation. Si leurs semelles étaient cloutées, seuls les clous de soulier nous sont parvenus, soit isolément dans les tombes à incinération²²⁷, soit agglomérés par la rouille dans les inhumations. Mais si les semelles n'étaient pas cloutées, toute trace de l'existence de ces chaussures a disparu en même temps que le cuir dans lequel elles étaient découpées. Dans les figures 346 et 347, nous

218. Dans la plupart des cas, l'attribution des clous de soulier aux incinérations ne peut être assurée (voir introduction, p. 298).

219. En ce qui concerne les schémas de cloutage, nous avons repris la typologie établie par C. van Driel-Murray; voir VAN DRIEL-MURRAY/GECHTER 1984, pp. 20 sq. Le caractère orthopédique de certains cloutages de semelle reste très controversé; voir GANSSER-BURCKHARDT 1942, pp. 67 sqq.; GÖPFERICH 1986, p. 15.

220. L'état de conservation du mobilier en fer ne nous a pas permis de faire cette distinction. Nous soulignerons également qu'un clou de soulier fragmentaire peut être très difficile à reconnaître.

221. VAN DRIEL-MURRAY/GECHTER, pp. 20 sq.

222. Une chaussure peut être attestée au seul pied droit. Lors de la découverte, le pied gauche était détaché de la jambe et rien ne permet de confirmer qu'il fût chaussé.

223. Nous pensons qu'il s'agit probablement dans ce cas de chaussures de rechange et que le défunt fut enterré avec des souliers non cloutés aux pieds (voir ci-dessous).

224. Voir BRULET/COULON 1977, p. 15.

225. Si nous nous trouvons en présence d'un mobilier antérieur remanié, les clous de soulier ne seraient plus en association (à moins que le cuir n'ait été conservé lors de ce remaniement). Cette remarque s'applique essentiellement aux sépultures st. 318 et 342. Le cas de la structure st. 343 est légèrement différent, dans la mesure où l'amas ferreux 91/7954-8 contenait bien des clous de soulier, mais sans ordre apparent.

226. Voir BUSH 1965, pp. 168 sqq.; GÖPFERICH 1986, p. 15. Ces souliers d'intérieur sont généralement considérés comme des souliers de femme ou d'enfant plutôt que d'homme.

227. Près de 55 % des tombes à incinération contenaient des clous de soulier (de 1 à 76, principalement de 1 à 15). Leur absence peut toutefois s'expliquer par le «tri» des restes du bûcher.

avons différencié les défunts selon leur sexe et leur classe d'âge. Il s'avère que la proportion d'enfants ou d'adultes, de sexe masculin ou féminin, enterrés avec des souliers cloutés ou non cloutés ne paraît pas significative.

Bibliographie

GÖPFRICH 1986; VAN DRIEL-MURRAY/GECHTER 1984; BUSH 1965.

Catalogue

1866. Inv. 88/7131-8. Chaussures. VAN DRIEL-MURRAY 1984: type 3c ? Le soulier droit semble avoir conservé tous ses clous, tandis que le gauche est endommagé. Le cuir n'est pas conservé.
1867. Inv. 91/7954-9 et -10. Chaussures. VAN DRIEL-MURRAY 1984: type 3 ? Ces chaussures, toutes deux endommagées, sont étroites et présentent un cloutage dense. Le cuir n'est pas conservé.

1868. Inv. 91/7911-5 et -6. Chaussures. VAN DRIEL-MURRAY 1984: type 3a ? Le soulier gauche, complètement déformé, devait être semblable au droit, dont l'ordonnance des clous paraît relativement bien conservée. Le cuir n'est pas conservé.
1869. Inv. 91/7964-2. Chaussures. VAN DRIEL-MURRAY 1984: type 1 ? Sous ce numéro de prélèvement sont regroupées les pointes de deux chaussures. Le cuir n'est pas conservé et l'ordonnance des clous paraît perturbée. La partie postérieure des chaussures, trop endommagée pour être dessinée, se retrouve dans le prélèvement 91/7964-3.
1870. Inv. 88/6565-12. Clou de soulier. MANNING 1985: type 10.
1871. Inv. 88/6565-15. *Idem.*
1872. Inv. 88/6565-34. *Idem.*
1873. Inv. 88/6565-36. Clou de soulier. MANNING 1985: type 10. Deux clous de soulier sont agglomérés par la corrosion.

Les clochettes et les grelots

● Les clochettes en bronze (pl. 171, cat. 1793-1794)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1793	50	inhumation	inf.	OUI ?	MOB ?	après c. 150	III
Cat. 1794	155/331	inhumation	adol./ad.	NON	RF	-	-

Commentaire

La nécropole d'En Chaplix a livré deux petites clochettes en bronze dont l'une conserve encore son battant en fer. Leur petite taille suggère une fonction de pendentif. Ce type de clochettes est souvent signalé dans les nécropoles et en particulier parmi les offrandes funéraires d'enfants en bas âge²²⁸. La clochette cat. 1793 ne présente aucune trace évidente de feu et appartenait peut-être au mobilier d'une inhumation d'enfant (st. 50). La clochette cat. 1794 provient du comblement de la fosse d'une inhumation (st. 155/331) qui n'a livré aucune pièce de mobilier funéraire. La clochette ne comporte aucune trace apparente de feu et il s'agit probablement d'une offrande secondaire appartenant à une autre sépulture. Il est fort probable que ces petites clochettes ont été considérées

comme des amulettes protectrices, dont les sons stridents auraient servi à «couvrir les bruits de mauvais augure»²²⁹.

Catalogue

Objets non brûlés:

1793. Inv. 88/6644-30. Clochette en forme de cône décoré, à la base et en haut, de lignes circulaires gravées et surmonté d'un anneau hexagonal. Battant en fer. Objet moulé et battu. Voir BOUCHER 1971, p. 84/406 et p. 198/625-632; CRUMMY et al. 1983, pl. 143/4168.
1794. Inv. 88/6962-1. Clochette de profil carené et à base circulaire. Une partie conique, percée de trois ou quatre trous latéraux et pointée, termine la clochette. A l'intérieur, des traces de fer sont visibles, provenant probablement du battant. Objet moulé et battu. Voir CRUMMY et al. 1983, pl. 41/1610; VÉLAY dir. 1989, p. 120/57.

● Un grelot en bronze (pl. 171, cat. 1795)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1795	364	incinération	ad.	OUI ?	OP	c. 70-80	I

Commentaire

Une tombe à incinération d'adulte (st. 364) a livré un

228. Clochettes provenant de tombes d'enfants: voir MACKENSEN 1978, tombes 117, 212, 229 et p. 157/no 19; DUMOULIN 1964, tombes 33, 34; SENNEQUIER 1985, p. 65. Clochettes provenant de tombes à incinération sans détermination anthropologique: p. ex. SIMONNET 1938, tombe 13; PASSI PITCHER éd. 1987, tombe 24; PIRLING 1989, tombe 3385; F. FREMERSDORF, Weitere Ausgrabungen unter dem Kreuzgang von St. Severin in Köln, *BJ* 131, 1926, pp. 290-324, tombe 56; VON SCHNURBEIN 1977, tombes 55 (fer), 704 et 981. Voir également: G. JELSKI, Pendentifs phalliques, clochettes et *peltae* dans les tombes d'enfants de la Gaule Belgique, *Revue du Nord* 66/260, (Mélanges offerts à E. Will), 1984.

objet assez curieux composé de sept lames de section rectangulaire formant un ovale et pourvu d'un anneau de suspension. Aucune trace d'un pendentif n'est visible à l'intérieur; nous supposons qu'à l'origine ce «grelot» devait renfermer un ou plusieurs éléments percutants (billes de bronze, cailloux, etc.) comme par exemple les hochets

229. Voir DUMOULIN 1964, p. 107/n. 21, mais aussi W. NOWAKOWSKI, *Les clochettes métalliques dans les sanctuaires des provinces balkaniques de l'Empire romain*, (Studia aegaea et balcanica), Varsovie, 1992, pp. 191-198.

gallo-romains en métal ou en terre cuite²³⁰. Un objet presque identique a été trouvé dans une des maisons du vicus de Lousonna-Vidy fouillées en 1937²³¹. La forme de ces «grelots» s'inspire peut-être des «éléments clinquants en forme de grelots» découverts dans des nécropoles de l'époque de La Tène avec des objets de parure²³². Il est possible que ce «grelot» ait eu, comme les clochettes, valeur d'amulette.

Instrumentum

● Les boîtes cylindriques en bronze (pl. 162, cat. 1653)

CAT./INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1653 88/7137-28	205	dépôt d'offrandes	-	OUI	OP	c. 120-130	I

Commentaire

La forme des deux petites boîtes cylindriques en tôle de bronze est proche de celle des pyxides en os. Ces boîtes en bronze pouvaient être coulées ou martelées. Elles sont tantôt interprétées comme des pyxides contenant des fards et des poudres de maquillage, tantôt comme des encriers. Les deux interprétations sont à notre avis plausibles et seul le contexte de découverte peut fournir des indications en faveur de l'une ou de l'autre: présence du couvercle typique des encriers, traces de microrestes d'encre, présence d'autres objets de toilette, etc.

Nos deux exemplaires (cat. 1653 et 88/7137-28) proviennent d'un même dépôt d'offrandes (st. 205). Parmi l'abondant mobilier (deux calices cat. 1646-1647, deux lampes en terre cuite cat. 1821-1822, une bague en fer cat. 1840, etc.), se trouvait également une spatule en fer (cat. 1880), qui servait très probablement à étaler la cire sur les tablettes à écrire. Il est également intéressant de noter, que les encriers apparaissent souvent au nombre de deux, destinés à contenir l'encre noire (*atramentum*) et

Catalogue

1795. 91/7986-2. Pendentif/grelot/clochette ? de forme ovale constitué de sept lames de section rectangulaire et pourvu d'un anneau de suspension. La partie inférieure n'est pas conservée. Aucune trace à l'intérieur d'une possible fixation d'un pendentif. Objet brûlé. Un objet quasi identique a été trouvé à Lousonna-Vidy: MRV inv. VY/676 (non publié).

l'encre rouge (*cinnabaris*)²³³. La présence de la spatule en fer et des deux boîtes cylindriques en bronze nous incite donc à identifier ces dernières comme des encriers²³⁴.

Bibliographie

DEIMEL 1987, pp. 54-55; I. BILKEI, Römische Schreibgeräte aus Pannonien, *Alba Regia* 18, 1980, pp. 61-90; ZAHN 1950/1951, pp. 264-286, pl. 5.

Catalogue

1653. Inv. 88/7137-24. Fragments de fond et de panse d'une petite boîte cylindrique en tôle de bronze. Le fond est légèrement concave, pointé au centre et comporte trois cercles concentriques gravés. La panse est verticale et ornée de lignes circulaires gravées, dont il ne reste que quelques traces. Objet brûlé. Voir HOLLIGER 1990, pl. 6/61; PÄFFGEN 1992, vol. 3, pl. 86/4-5; *BRONCES ROMANOS ESPAÑA* 1990, p. 112; RAEV 1977, pl. 9/2-3; *AUTUN* 1987, 173/315; FILIPPI 1982, pl. 32/4; MERCANDO 1974.2, pl. 33 et 37/a-b; DAVIDSON 1952, pl. 50/547.

Sans illustration:

Inv. 88/7137-28. *Idem* cat. 1653. Objet brûlé.

● Les couteaux en fer (pl. 181, cat. 1874-1876 et pl. 184, cat. 1887)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1876	110 (a ?)	incinération	ad. M	-	OP ?	-	-
* Cat. 1887	223	incinération	ad. M ?	OUI	OS	c. 100-200	-

Hors structure: * 88/6451-8 (cat. 1874); 91/7908-69 (cat. 1875); * 88/6606; 88/6884.

Commentaire

Le couteau est un objet des plus courants dans la vie quotidienne. Il remplit de nombreuses fonctions, de la préparation et la consommation des aliments à l'artisanat, en passant par la chasse, le combat ou les soins corporels; un

couteau se révèle utile dès que l'on a besoin d'un tranchant²³⁵. Sa morphologie ne permet que difficilement de

234. Les cinq boîtes cylindriques découvertes dans une nécropole de Brindisi sont accompagnées de plusieurs stylets et de quatre spatules à étaler la cire; elles peuvent à notre avis également être interprétées comme des encriers: COCCHIARO/ANDREASSI dir. 1988, tombe 15/280-284 et pp. 169-170.

235. Dans le domaine de l'artisanat, on l'emploie par exemple pour la sculpture ou la gravure sur un matériau tendre, pour la cordonnerie, etc.; dans le domaine des soins esthétiques, un couteau peut servir à racler une boule de couleur, etc.

230. Voir p. ex. HOMO-LECHNER/VENDRIES 1993, fig. 104-108, pp. 84-85.

231. MRV inv. VY/676 (non publié).

232. Voir HOMO-LECHNER/VENDRIES 1993, fig. 21, pp. 34 (éléments clinquants en forme de grelot).

233. Voir DEIMEL 1987, p. 54/n° 196.

reconnaître sa fonction et souvent seul le contexte de découverte rend possible une identification.

Certaines nécropoles romaines ont livré de nombreux couteaux²³⁶, mais ce n'est pas le cas dans notre région. Selon Stéfanie Martin-Kilcher, la nécropole de Courroux JU est, de ce point de vue, la plus riche au nord des Alpes: environ 7 % des sépultures recelaient un tel instrument²³⁷. En *Chaplix*, seuls deux des six couteaux proviennent d'une tombe.

Plusieurs chercheurs ont établi une typologie des couteaux, basée sur la forme de sa lame (dos, tranchant), sur son emmanchement (forme, position) et/ou sur ses dimensions²³⁸. Il est toutefois probable qu'aucune typologie ne sera vraiment satisfaisante, tant qu'elle ne prendra pas en considération la fonction du couteau. Selon la largeur de leur lame, les six couteaux de la nécropole d'*En Chaplix* peuvent se répartir en deux groupes: les couteaux à lame étroite et ceux à lame large²³⁹. La fonction des couteaux du premier groupe ne se laisse pas reconnaître; toutefois leur présence dans une nécropole permettrait de les associer à la consommation des aliments.

La pièce **cat. 1876**, qui illustre le second groupe, possède une lame longue d'environ 13 cm et large de 5,4 cm. Morphologiquement, elle se rapproche des «couperets» des bouchers romains. Cependant, ses dimensions restreintes indiquent plutôt qu'il s'agit d'un instrument de cuisine.

On considère généralement les couteaux découverts en contexte funéraire comme des ustensiles culinaires, à mettre en relation avec le dépôt d'offrandes alimentaires. P. Noelke souligne même l'association fréquente d'une assiette et d'un couteau²⁴⁰, ce qui est peut-être le cas dans la sépulture st. 110 (a ?). Il ne faut toutefois pas se hâter de conclure et d'exclure totalement d'autres fonctions, tels la chasse ou les soins corporels²⁴¹. Dans son étude sur les nécropoles de Gaule septentrionale, A. van Doorselaer considère que la coutume d'offrir un couteau au défunt est une survivance celtique qui disparaît avec l'influence romaine. Peut-être en est-il de même chez nous. Quoiqu'il en soit, nous pouvons souligner une certaine similitude entre les deux sépultures d'*En Chaplix* dotées d'un couteau: il s'agit dans les deux cas d'une incinération à urne, contenant les ossements d'un homme mature.

Catalogue²⁴²

1874. Inv. 88/6451-8. Couteau. La lame présente un tranchant convexe et un dos droit, se courbant à l'approche de la pointe. Elle est prolongée, sur sa ligne médiane, par une soie de section rectangulaire.
1875. Inv. 91/7908-69. Couteau (?). La section de ce fragment de lame (?) est endommagée par la corrosion. Le dos (?) est droit, tandis que le tranchant (?) remonte vers la pointe.
1876. Inv. 88/6835-1. Couteau. La lame, brisée et dont seuls deux fragments sont conservés, présente un dos droit se courbant à l'approche de la pointe. Son talon arrondi est prolongé par un tranchant convexe. Précédant la soie de section carrée, le manche est massif et il semble se terminer en pointe sur le dos de la lame.

Les manches de petits outils en os et en bronze

● Un manche de petit outil (couteau ?) en os (pl. 159, cat. 1579)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1579	296	incinération	inf.	OUI	OP	c. 160-200	III

● Un manche de petit outil (couteau ?) en bronze (pl. 165, cat. 1682)

Hors structure: 88/6890-7 (cat. 1682).

Commentaire

Outre les outils en fer, la nécropole d'*En Chaplix* a livré un manche en os et un autre en bronze²⁴³ provenant de petits outils, probablement de couteaux. Les deux manches sont finement décorés: l'exemplaire en bronze se termine par une tête de Mercure et celui en os est finement ouvragé. Sur ce dernier des traces laissées par la lame en fer sont encore visibles. Ce petit manche a été trouvé avec un petit marteau en fer (**cat. 1965**) dans l'urne en céramique d'un enfant âgé de 2/3 ans (st. 296). Le manche en bronze est fortement déformé par le feu; il s'agit sans doute d'une offrande primaire qui ne peut plus être attribuée à une tombe.

236. Voir NOLL 1963, pp. 76 *sqq.*

237. Voir MARTIN-KILCHER 1976, p. 90; VAN DOORSELAER 1967, pp. 197 *sq.*

238. Voir MANNING 1985, pp. 108 *sqq.*; ALARCAO et al. 1979, pp. 161 *sqq.*; SCHALTENBRAND 1991, pp. 174 *sqq.*; etc.

Catalogue

Os:

1579. Inv. 91/7896-20. Fragment de manche d'un petit outil, peut-être d'un couteau. L'extrémité du manche est finement sculptée. A l'autre extrémité un trou circulaire avec des traces d'oxydation de fer était destiné à recevoir une lame/tige en fer. Objet brûlé. Nous ne lui avons trouvé aucun parallèle.

239. Couteaux à lame étroite: cat. 1874, 1875 et 1887, 88/6606; couteaux à large lame: cat. 1876, 88/6884.

240. NÖLKE 1984, p. 412, note 1.

241. Voir VAN DOORSELAER 1967, pp. 197 *sq.*; FRIEDHOFF 1991, p. 193.

242. La lame de couteau cat. 1887, maintenue par la corrosion sur le fond extérieur d'une lampe, est décrite ci-dessous, p. 344.

243. A voir également cat. 1720: nous avons considéré ce fragment de bronze comme un manche de clé, sans pourtant exclure l'identification d'un manche d'outil. Le fossé st. 332 a livré du matériel romain, ainsi que du matériel protohistorique, comme p. ex. un manche d'outil en os plein, de section circulaire, et décoré d'oeillets gravés; la lame en métal était à l'origine logée dans la matière osseuse (inv. 91/7940-5; sans illustr.).

Bronze:

1682. Inv. 88/6890-7. Fragment de manche de section rectangulaire, terminé par deux moulures et surmonté d'une tête de Mercure. Il s'agit probablement d'un manche de couteau ou d'un autre outil. Objet brûlé. Voir BOUCHER 1971, p. 170/390-391; BOUCHER 1973, p. 149; LEBEL/BOUCHER 1975, p. 59/84.

● Les aiguilles en bronze (pl. 169, cat. 1769-1771)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1769	358	incinération	ad. F ?	-	OP	c. 100-130 ?	I
Cat. 1770	115	fosse	-	-	OP	c. 100-150	I/II
Cat. 1771	25	inhumation	ad.	NON	RF	après c. 120	-

Commentaire

Trois aiguilles ont pu être identifiées parmi le riche matériel de bronze de la nécropole d'*En Chaplix*. Certaines tiges de section circulaire en bronze ou en os appartenaient peut-être à ce même type d'objets²⁴⁴. Les trois fragments d'aiguille découverts *En Chaplix* (cat. 1769-1771) sont des offrandes primaires.

Les aiguilles sont assez fréquemment signalées parmi les offrandes funéraires féminines²⁴⁵; elles sont parfois associées à d'autres objets de couture (boutons, fuseaux, etc.) et/ou à des objets de toilette (peignes, épingles)²⁴⁶. Elles

pouvaient également servir, comme les épingles, à fixer l'habit ou le linceul du défunt.

Catalogue

Objets brûlés:

1769. Inv. 91/7979-7. Trois fragments d'une aiguille à chas allongé. Voir DEIMEL 1987, pl. 49/12; ALLASON-JONES/MIKET 1984, p. 177/496.
1770. Inv. 88/6841-1. Fragment de la partie supérieure d'une aiguille à chas allongé. Parallèles: voir cat. 1769.
1771. Inv. 88/6575-7. *Idem* cat. 1769.

Une fusaïole et des fuseaux en os

● Une fusaïole (?) en os (pl. 158, cat. 1573)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1573	187	incinération	ad. F ?	-	OP	après c. 160	III

● Fragments provenant peut-être de fuseaux (pl. 159, cat. 1580-1581)

Hors structure: 88/6501-4 (cat. 1580); 88/6510-8 (cat. 1581).

Commentaire

L'identification d'une fusaïole ou d'un fuseau ne peut être assurée pour aucune des trois pièces d'*En Chaplix*²⁴⁷. La rondelle cat. 1573 est percée d'un trou central, ce qui permet d'y voir une fusaïole. Les deux bâtonnets moulurés cat. 1580-1581 appartenaient peut-être à des fuseaux. Un tel fuseau en forme de bâtonnet mouluré est signalé à Cologne dans une sépulture à inhumation féminine (fin

du III^e s.)²⁴⁸. Des fuseaux et fusaïoles sont signalés à plusieurs reprises en contexte funéraire²⁴⁹.

Bibliographie

DESCHLER-ERB 1998, pp. 139 et 191.

244. Il est en effet impossible d'attribuer les nombreuses tiges en bronze et en os à un type d'objet précis. Pour la description et le contexte de trouvaille des diverses tiges, voir ci-dessus, p. 310: chapitre sur les épingles.

245. Aiguilles trouvées dans des sépultures: en bronze; voir p. ex. VON SCHNURBEIN 1977, tombes 733, 819, 871, 940, 1103; SIMONETT 1941, tombe 14 (*Liverpool*); en fer: voir p. ex. VON SCHNURBEIN 1977, tombes 206, 896, 905; en os: voir p. ex. COCCHIARO/ANDREASSI dir. 1988, tombes 31/161, 39/205, 121/323; DUMOULIN 1964, tombes 21, 27, 29; MACKENSEN 1978 tombe 358; MERCANDO 1974, tombe 303; VON SCHNURBEIN 1977, tombes 533, 576, 597, 817.

246. Voir p. ex. la tombe 871 de la nécropole de Regensburg: VON SCHNURBEIN 1977, p. 94.

247. L'identification ne peut en effet être assurée que si la fusaïole et le fuseau forment encore un ensemble. Les rondelles percées d'un trou pourraient par exemple provenir de l'extrémité d'une charnière.

248. Voir FRIEDHOFF 1991, pl. 86/18.14 (tombe 149): vu que ce type d'objets a peu changé de forme au cours des siècles, ce rapprochement est valable malgré la date tardive de la tombe. Un fuseau semblable a également été trouvé dans une tombe près de Sotteville-lès-Rouen F: voir SENNEQUIER 1985, p. 121.

249. Voir p. ex. GRÜNEWALD 1990, tombe 71; CÜPPERS *et al.* 1983, p. 196/142c, d et h; FILIPPI 1982, tombe 1 (complexe E); PASSI PITCHER éd. 1987, tombe 8; VON SCHNURBEIN 1977, tombe 871.

Catalogue

Objets brûlés:

1573. Inv. 91/7094-7. Rondelle conique percée d'un trou central, et ornée d'une ligne circulaire gravée. Il s'agit très probablement d'une fusaïole, mais l'identification d'un couvercle de pyxide ne peut être exclue. Voir SAUTOT dir. 1978, pl. 30/6 (n° 249) et commentaire dans BÉAL 1983.1, pp. 327 et 337.

1580. Inv. 88/6501-4. Deux fragments de tiges cylindriques et moulurées, provenant peut-être d'un fuseau ou de la décoration d'un meuble. Parallèle à Cologne: voir FRIEDHOFF 1991, pl. 86/18; BÉAL 1983.1, pl. 24/329; DÉONNA 1938, pl. 79/668.7.

1581. Inv. 88/6510-8. *Idem* cat. 1580.

● Les stylets en fer (pl. 181, cat. 1877-1879)²⁵⁰

CAT./INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1877	126	incinération	ad. M	-	OP ?	c. 60-80 ?	I
* Cat. 1878	358	incinération	ad. F ?	-	OP	c. 100-130 ?	I
* Cat. 1879	365	incinération	ad. M	OUI	-	c. 100-120	I
88/6835-7	110a ou b	incinération ou inhum. d'enfant	ad M (incinér.)	-	-	-	-
* 88/7003-1	162	incinération	ad. F	-	-	c. 150	II
* 91/7915	310	incinération	ad. F	OUI	OP ?	après 170	III

Commentaire

Le stylet était généralement employé par les Romains pour écrire sur des tablettes de cire. Son extrémité pointue servait à inciser la cire, tandis que la spatule permettait de lisser ce support et d'effacer les erreurs. Toutefois, on employait également ces instruments à d'autres usages, tels que l'artisanat, les soins médicaux ou la préparation des cosmétiques²⁵¹. Les stylets étaient essentiellement fabriqués en métal, bronze ou fer, plus rarement en os. W.H. Manning²⁵² suppose que les stylets en fer, simples et fonctionnels, comptaient parmi les plus économiques. Nous aimerions nuancer cette affirmation et faire remarquer que l'artisan bronzier peut couler plusieurs stylets dans un même moule²⁵³, tandis que le forgeron doit fabriquer individuellement chacun des exemplaires en fer. Ces stylets étaient par ailleurs souvent ornés. Si la gravure des exemplaires en bronze se fait directement sur le moule initial, la décoration de ceux en fer nécessite au contraire un travail distinct sur chaque pièce: leur décoration requiert donc de l'habileté et du temps. Ainsi, il paraît difficile de préjuger du prix du stylet romain, car nous ne savons pas selon quels critères (durée de fabrication, matériau, modes, etc.) il était établi.

La typologie des stylets métalliques²⁵⁴ se fonde sur les trois éléments morphologiques suivants: la forme de la pointe, celle de la spatule et la présence éventuelle d'un décor. La pointe peut être simple (cat. 1877), être surmontée d'un renflement de la tige (cat. 1878) ou d'un décrochement. La spatule rectangulaire (cat. 1878-1879), trapézoïdale (cat. 1877) ou triangulaire, présente des bords latéraux droits, concaves, convexes, voire sinusoidaux. Les décors sont toujours situés sur la tige, soit sous

la spatule (cat. 1877 et 1879), soit au-dessus de la pointe (cat. 1878). Etablir une typologie sur ce dernier critère reste toutefois très aléatoire, car la corrosion a détruit plus d'un décor.

Six stylets, tous en fer, ont été découverts lors des fouilles de la nécropole d'En Chaplix. Ils proviennent tous de tombes à incinération d'individus adultes, hommes ou femmes²⁵⁵. Ils sont habituellement mis au jour dans le remplissage des fosses, cependant l'exemplaire 91/7915 fut retrouvé dans l'urne²⁵⁶. Aucun des stylets n'a été découvert en association avec d'autres instruments destinés à l'écriture, à l'artisanat, aux traitements médicaux ou aux soins cosmétiques²⁵⁷.

Les stylets en fer sont fréquents dans les incinérations romaines²⁵⁸ et sont généralement considérés comme des témoins de l'alphabétisation du défunt.

Catalogue

1877. Inv. 88/6873-3. Stylet. A une extrémité, la tige de section circulaire s'amincit pour former une pointe; de l'autre elle se termine par une spatule trapézoïdale aux bords latéraux droits. Sous celle-ci, la tige est décorée de quatre bandes horizontales en léger relief.

1878. Inv. 91/7979-2. Stylet. La pointe cassée présente en renflement décoré de deux bandes: l'une est simplement bordée de deux fines côtes, tandis que la seconde est ornée de triangles tête-bêche. La spatule, relativement grande, a la forme d'un trapèze aux bords latéraux concaves.

1879. Inv. 91/7987-22. Stylet. La spatule se présente sous la forme d'un rectangle aux bords droits. La tige est décorée d'une série de fines côtes délimitant quatre bandes, trois simples et une ornée de triangles tête-bêche.

255. La sépulture st. 110 contenait les vestiges mêlés d'une inhumation d'enfant et d'une incinération masculine. C'est probablement à cette dernière qu'il faut rattacher le stylet 88/6835-7.

256. Ce stylet n'a malheureusement pas été dessiné en raison de son état de conservation.

257. La tombe st. 162 a toutefois livré un stylet et un strigile. Cette association, qui se retrouve à Krefeld-Gellep (voir PIRLING 1989, pl. 81/10), pourrait être un indice du niveau social élevé de la défunte (voir VON BÖSELAGER 1993, pp. 283 sqq.).

258. Voir MARTIN-KILCHER 1976, pl. 43/A5; HAFFNER 1991, pl. 407/1565 i-l; PIRLING 1989, pl. 81/7-9; FRIEDHOFF 1991, pl. 63/7-8; VON SCHNURBEIN 1977, pl. 31/6, pl. 53/7, pl. 83/1; etc. Nous pouvons également citer un stylet en bronze mis au jour dans la nécropole de la route de Bussy à Payerne: CASTELLA et al. 1995.

250. Nous remercions Catherine Meystre pour ses précieuses remarques. Cette archéologue étudie actuellement le petit mobilier mis au jour dans les fouilles au lieu-dit *Derrière la Tour* à Avenches (1989-1991). Ce corpus comprend notamment une centaine de stylets en fer.

251. Voir CÜPPERS et al. 1983, p. 211; AUTUN 1987, p. 126.

252. MANNING 1985, p. 85.

253. De cette fabrication «en série» résulte un certain gain de temps.

254. Voir MANNING 1985, pp. 85 sqq.; cette typologie nous paraît incomplète; ALARCAO et al. 1979, p. 178; SCHALTENBRAND 1991, pp. 168 sqq.

● Une spatule à cire en fer (pl. 181, cat. 1880)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1880	205	dépôt d'offrandes	-	OUI	OS ?	c. 120-130	I

Commentaire

La spatule à cire est un instrument en fer²⁵⁹ employé par les «écrivains» antiques²⁶⁰. Sa fine lame en forme de triangle isocèle, est surmontée d'une tête quadrangulaire aux bords généralement biseautés. Cet instrument est relativement long, puisqu'il mesure entre 14 et 24 cm, pour une largeur variant entre 3 et 10 cm. On peut également imaginer son utilisation par d'autres artisans, tel un stucateur ou un potier.

L'un des supports bien connus de l'écriture dans l'Antiquité est constitué d'une tablette de bois recouverte d'une couche de cire, sur laquelle on «gravait» un texte à l'aide d'un stylet (voir ci-dessus). Or, cet instrument enlevait régulièrement des particules de cire, si bien que la surface d'écriture devenait inégale et fortement amincie. Il fallait alors poser une nouvelle couche de cire²⁶¹. Aucun source antique n'évoque la façon de procéder à cette opération. Par contre, un texte du XVII^e s. la décrit²⁶². La cire, chauffée et fluidifiée, est déposée sur la tablette à l'aide d'une louche. Selon W. Gaitzsch, on employe alors une spatule pour l'étendre de façon régulière, pour débarrasser la surface de toute matière superflue et pour la lisser. La tête quadrangulaire devait permettre de bien appliquer la cire dans les angles. La lame de la spatule, légèrement

chauffée, constituait par ailleurs un instrument idéal pour effacer complètement un texte et lisser la surface de la cire, avant de réutiliser une tablette redevenue vierge²⁶³.

Le dépôt d'offrandes st. 205 a livré une pièce fragmentaire qui est probablement une spatule à cire. Cette identification est appuyée par la mise au jour dans la même structure de deux boîtes cylindriques en tôle de bronze, qui ont vraisemblablement servi d'encriers²⁶⁴. Cet équipement «d'écrivain» n'est toutefois pas complet. En effet, nous n'avons retrouvé ni stylet, ni, pour d'évidentes raisons de conservation, tablette, calame ou papyrus.

La découverte de spatules à cire en nécropole est rare²⁶⁵. La tombe 1808 de Wederath, datée de la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C., en a livré un exemplaire isolé²⁶⁶. Notre pièce est légèrement plus récente, puisque la st. 205 remonte à l'époque d'Hadrien.

Bibliographie

GAITZSCH 1984; MERTEN 1985.

Catalogue

1880. Inv. 88/7137-27. Spatule à cire (?). Le manche de section rectangulaire plate est surmonté d'une tête carrée et s'évase légèrement à son extrémité proximale.

● Des forces en fer (pl. 182, cat. 1881)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1881	59	inhumation	ad. M	OUI	MOB	après c. 150/180	III

Commentaire

Les forces sont des ciseaux à ressort (et non à articulation sur pivot comme leurs équivalents modernes). Elles étaient employées dans de nombreux domaines, aussi bien dans la vie professionnelle que domestique. Selon leurs dimensions, elles pouvaient soit constituer un outil idéal pour la tonte des moutons ou la découpe des draps, soit servir d'instrument de toilette, de couture, etc.²⁶⁷ Leur longueur représente donc le principal critère morphologique pour déterminer leur fonction²⁶⁸. Cependant, le recours au mobilier archéologique découvert en associa-

tion est généralement nécessaire pour en avoir la certitude.

Des forces sont souvent mises au jour dans les sépultures romaines²⁶⁹. Leur longueur varie habituellement entre 10 et 30 cm²⁷⁰, et on les considère généralement comme des instruments de toilette destinés à la coupe des cheveux, voire de la barbe et des moustaches. *En Chaplix*, une paire de forces longue d'environ 27 cm avait été déposée dans le

264. Voir ci-dessus, p. 331.

265. Soulignons toutefois que leur identification est récente. Voir GAITZSCH 1984.

266. HAFNER 1991, pl. 470/1808c; HAFNER éd. 1989, p. 107, fig. 74; MERTEN 1985.

267. Voir p. ex. GAITZSCH 1980, pp. 213 *sqq.*; HAFNER éd. 1989, pp. 250, 285 et 336; PERRIN 1990, p. 86. Aujourd'hui, les forces sont encore utilisées pour la tonte dans certaines régions méditerranéennes.

268. MANNING 1985, pp. 34 *sq.*; GAITZSCH 1980, pp. 213 *sq.*; etc.

269. Voir p. ex. HAFNER 1971, pl. 41/8; HAFNER 1974, pl. 146/7, pl. 168/5, pl. 175/1; HAFNER 1978, pl. 261/7, pl. 267/5, pl. 304/12; HAFNER 1991, pl. 354/1324c, pl. 433/1607; PIRLING 1989, pl. 123/5; GILLES 1986, p. 243/m; BRULET/COULON 1977, pl. 10/38.1.

270. MANNING 1985, types 2 et 3.

259. Si la lame est toujours en fer, le manche peut être fabriqué dans une autre matière. Ainsi une spatule à cire exposée au Musée romain de Lausanne-Vidy VD est en fer et en bronze.

260. Cet instrument n'a été identifié que récemment par W. Gaitzsch: GAITZSCH 1984.

261. Selon Herodas (*Mim.* 3,14 *sqq.*), les tablettes des étudiants nécessitaient une recharge de cire une fois par mois. Si cette couche était trop fine, la pointe du stylet pouvait graver le support en bois. On sait ainsi que les tablettes étaient souvent réutilisées.

262. Voir GAITZSCH 1984, pp. 194 *sq.*

263. Si cette dernière utilisation nous semble appropriée, la première (lors du dépôt de la cire fluidifiée) nous paraît plus problématique.

cercueil de la tombe st. 59; elle reposait à côté de la jambe gauche du défunt. Comme elle représente la seule pièce de mobilier, sa fonction ne peut être précisée.

Catalogue

1881. Inv. 88/6655-2. Forces. MANNING 1985: type 2. Les lames présentent un dos renforcé légèrement convexe. Le tranchant, après une courbure initiale, est droit jusqu'à la pointe. Le ressort a la forme peu marquée d'un oméga.

● Les poids de balances en bronze (pl. 171, cat. 1796-1797)

Hors structure: 88/6576-1 (cat. 1797); 91/7946-4 (cat. 1796; rivière).

Commentaire

Le poids de balance cat. 1796 est composé d'une enveloppe en tôle de bronze remplie de plomb et pourvu d'un anneau de suspension en fer. Il pèse actuellement 13.05 g; son poids original était très probablement de 13.64 g, ce qui correspondrait à un 1/12 de *libra*. La coupelle en tôle de bronze cat. 1797 provient sans doute d'un poids du même type.

Des poids de balances romaines sont rarement signalés en contexte funéraire²⁷¹; il est difficile de savoir si on leur attribuait une fonction précise. Nos deux fragments ont été trouvés en surface et ne peuvent être associés à une sépulture²⁷².

Bibliographie

MUTZ 1983; W. BINSFELD, Römische Gewichte in Trier, *Trierer Zeitschrift* 53, 1990, pp. 281-290.

Catalogue

1796. Inv. 91/7946-4. Poids en forme de cône composé d'une enveloppe de bronze remplie de plomb et pourvu d'un anneau de suspension en fer. Poids actuel: 13.05 g (13.64 g = 1 *semuncia* = 1/12 d'une *libra*). Objet non brûlé? Voir MUTZ 1983, pl. 31.

1797. Inv. 88/6576-1. Petite coupelle en tôle de bronze décorée de deux lignes circulaires gravées. Il s'agit très probablement de l'enveloppe d'un poids. Objet brûlé. Voir MUTZ 1983, pl. 31/1.

La vaisselle et les ustensiles culinaires

Les récipients en bronze

● Fragments de récipients de bronze d'identification sûre (pl. 161-163, cat. 1645-1652, 1660-1661)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1646-1647	205	dépôt d'offrandes	-	OUI	OP	c. 120-130	I
Cat. 1660	47	incinération	ad. M	-	OP	c. 100-150	I/II

Hors structure: 88/6467-1 (cat. 1652); 88/6511-1 (cat. 1651); 88/6564-2/18 (cat. 1661); 88/6805-1 (cat. 1650); 88/6887-1 (cat. 1648); 88/6890-1 (cat. 1645); 91/7901-1 (cat. 1649).

● Fragments de récipients de bronze d'identification incertaine (pl. 163-164, cat. 1656-1659, 1662-1667, 1671)

CAT./INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1668	223	incinération	ad. M?	OUI	OS	c. 100-200	-
Cat. 1671	54	incinération	inf. (+ ad.?)	-	OP	c. 100-150	I/II
88/6669-1	61	incinération	adol./ad. F?	-	OP	c. 100-150	I/II

Hors structure: 88/6485-1 (cat. 1667); 88/6501-1 (cat. 1659); 88/6501-2 (cat. 1657); 88/6510-2 (cat. 1662); 88/6519-1 (cat. 1656); 88/6560-3 (cat. 1663); 88/6560-4 (cat. 1664); 88/6561-1 (cat. 1658); 88/6564-3 (cat. 1665); 88/6564-20 (cat. 1666); 88/6572-4.

Commentaire

L'attribution à une forme précise de récipient est difficile en raison de l'état fragmentaire des pièces. Seules trois formes ont pu être assurées (cruche, patère et calice); pour les autres fragments, l'identification reste hypothétique.

L'anse cat. 1645 provient sans doute d'une cruche à embouchure ronde. Nous n'avons trouvé aucun parallèle exact pour la représentation sur le dessus de l'anse²⁷³. Cet objet est issu d'un ensemble de surface. L'utilisation de la cruche, associée à une patère, est bien connue dans le domaine funéraire; ces récipients occupaient une place

271. Voir p. ex. HAFFNER 1978, tombe 1178 et KÜNZL 1982, fig. 33/10 (sépulture d'un médecin).

272. L'appartenance du poids de balance cat. 1796 au matériel funéraire n'est pas assurée; il provient en effet du secteur de la rivière.

273. Le décor d'une anse d'une cruche découverte à Etival F présente le même style que cat. 1645; voir LEBEL 1963, pl. 15/28.

importante lors des libations funéraires²⁷⁴. A cette occasion, on utilisait presque exclusivement des cruches à embouchure trilobée, et non pas celles à embouchure ronde du type de **cat. 1645**²⁷⁵. Les trois fonds **cat. 1657-1659** découverts en surface proviennent peut-être également de cruches.

Le manche de patère **cat. 1651**, se terminant par une tête de bélier, appartient au type de patères Eggers 155 (Claude - III^e s.)²⁷⁶; elles sont caractérisées par un manche cannelé comportant sur la face et le revers un aplat. Aucune trace de décor incrusté n'a pu être observé sur notre exemplaire. Les deux bords **cat. 1649-1650**, ainsi que les deux fonds **cat. 1660-1661** appartenaient peut-être également à des patères. Il est impossible de savoir si ces récipients ont eu une fonction bien déterminée lors des rites funéraires.

Le riche dépôt funéraire st. 205 recelait un calice presque entièrement conservé (**cat. 1646**), ainsi qu'un pied de calice (**cat. 1647**), de forme sans doute semblable au précédent. Nous n'avons trouvé aucun parallèle exact pour ces deux calices²⁷⁷, qui appartiennent à la catégorie de la vaisselle à boire²⁷⁸. La présence d'un calice miniature en argent a été signalée parmi le mobilier funéraire d'une jeune fille enterrée au I^{er} s. dans la région de Rome²⁷⁹.

L'attache de récipient **cat. 1648**, ainsi que les deux tiges courbées **cat. 1671** et 88/6669-1 proviennent peut-être de situles. Les fragments de tôle de bronze **cat. 1652** et **1656** sont peut-être des vestiges de louches ou de petites coupelles. L'identification de **cat. 1662-1667**, très fragmentaires, ne peut être assurée.

Nous n'avons trouvé aucun parallèle exact pour le petit couvercle circulaire pourvu à l'origine de trois chaînettes de suspension (**cat. 1668**). Une tombe à inhumation de Nimègue (III^e s.) contenait différents instruments de toilette, un petit coffret de bois, ainsi qu'une boîte circulaire en bronze munie d'un couvercle présentant quelque analogie avec notre exemplaire (taille, chaînettes de suspension)²⁸⁰. Le contexte archéologique de **cat. 1668** (offrande secondaire dans la tombe st. 223) n'apporte aucune information quant à l'utilisation de ce couvercle.

Malgré l'identification incertaine de certains fragments, la

nécropole d'*En Chaplix* relève un nombre relativement important de récipients de bronze. Ces objets, sans doute de luxe, sont plutôt rares dans les nécropoles gallo-romaines²⁸¹. La présence de récipients de bronze non brûlés, témoins éventuels de libations à tombe ouverte, n'a pu être attestée.

Bibliographie

P. ex. TASSINARI 1975; *idem* 1993; RADNOTI 1938; *idem* 1957.

Catalogue

Objets brûlés (sauf **cat. 1668**):

1645. Inv. 88/6890-1. Anse relevée en crosse de cruche à embouchure ronde. L'attache supérieure est semi-circulaire et représente deux têtes d'oiseaux de part et d'autre d'un élément aplati et courbé ayant pu servir de pousier. Sur le replat de l'anse est représenté, de façon très schématique, un personnage masculin; la tête est de profil et le corps de face, les jambes sont croisées. L'attache inférieure est ornée d'un décor floral. La base de cette attache est casquée. Pour la forme de la cruche: voir TASSINARI 1975, pl. 33/171 et *idem* 1993, n° 3532; pour le style de la représentation sur le plat de l'anse: voir LEBEL 1963 pl. 15/28.
1646. Inv. 88/7137-25. Calice à panse conique décorée de lignes circulaires gravées. Le pied soudé au récipient est composé de deux éléments: le pied proprement dit et le fond en forme de rondelle ornée de moulures concentriques.
1647. Inv. 88/7137-32. Pied de calice, très probablement *idem* **cat. 1646**.
1648. Inv. 88/6887-1. Attache d'anse de récipient, de forme plus ou moins rhombique, comportant au milieu trois trous de fixation. Une protubérance (fondue) près de l'un des angles provient peut-être de l'anneau de suspension. Voir BOUCHER 1971, p. 146/281; RADNOTI 1957, p. 39/8.
1649. Inv. 91/7901-1. Bord et fragment de panse provenant très probablement d'une patère. Bord évasé presque horizontalement, épaissi et orné de moulures. Au-dessous du bord, à l'extérieur, présence d'une ligne circulaire gravée. Diam. bord: 17 cm. Du type TOMASEVIC-BUCK 1984, pl. 1/7 (EGGERS, forme 117).
1650. Inv. 88/6805-1. *Idem* **cat. 1649**.
1651. Inv. 88/6511-1. Fragment de manche de patère du type EGGERS 155. Le manche est de section circulaire, cannelé et comporte deux aplats; il se termine par une tête de bélier. Voir FRERE 1972, fig. 45/149; DEIMEL 1987, pl. 26/5, 5a; RADNOTI 1938, pl. 27.
1652. Inv. 88/6467-1. Fragments de bord d'un petit récipient, peut-être d'une coupelle ou d'une louche. Bord en forme de tôle repliée.
1656. Inv. 88/6519-1. Fragments de fond en tôle de bronze provenant peut-être d'une louche (*simpulum*). Voir TASSINARI 1975, pl. 9/47-48.
1657. Inv. 88/6501-2. Fragment de fond comportant un pied annulaire formant un bourrelet externe. Provient probablement d'une cruche.
1658. Inv. 88/6561-1. *Idem* **cat. 1657**.
1659. Inv. 88/6501-1. *Idem* **cat. 1657**.
1660. Inv. 88/6661-2. Fond et début de panse de coupe ou de plat. Le fond est pourvu d'un pied annulaire. Diam. fond: 11.5 cm. Voir p. ex. TASSINARI 1975, pl. 18/86.
1661. Inv. 88/6564-2 et 88/6564-18. *Idem* **cat. 1660**.
1662. Inv. 88/6510-2. Fragment en arc de cercle, plat et plein. Il s'agit probablement d'un support de récipient. Voir DEIMEL 1987, pl. 11/5-7.
1663. Inv. 88/6560-3. *Idem* **cat. 1662**.
1664. Inv. 88/6560-4. Bord et début de panse/col probablement d'une cruche ou d'une amphore. La lèvres forme un bourrelet vers l'extérieur.

281. Les nécropoles du port d'Avenches et de Courroux JU n'ont livré chacune qu'un seul exemplaire: voir CASTELLA 1987, p. 31 et MARTIN-KILCHER 1976, p. 58.

274. Voir NUBER 1973.

275. Voir NUBER 1973. L'association «cruche à embouchure trilobée / patère» a pu être observée dans le très riche dépôt funéraire tibérien du monument nord d'*En Chaplix*: voir CASTELLA/FLUTSCH 1990, p. 14 (publication détaillée en cours).

276. Voir EGGERS 1951.

277. On pourrait éventuellement faire le rapprochement avec un calice à panse hémisphérique du Rijksmuseum à Nimègue: voir BOESTERD 1956, pl. 12/313. Un autre calice semblable, portant l'inscription *Paterna Sule(viis)*, provient du laraire de la villa gallo-romaine de Vallon FR près d'Avenches: voir KAUFMANN-HEINIMANN 1998, p. 286/fig. 248.

278. Voir p. ex. la représentation sur une peinture murale de Pompéi: dans A. E. RIZ, *Bronzegefäße in der römisch-pompejanischen Wandmalerei*, (Deutsches Archäologisches Institut Rom, Sonderschriften 7), Mainz, 1990, pl. 12/1. Voir aussi W. HILGERS, *Lateinische Gefäßnamen. Bezeichnungen, Funktion und Form der römischen Gefäße nach den antiken Schriftquellen*, (Beihefte der BJ 31), Düsseldorf, 1969, pp. 44-45 et pp. 130-134.

279. Voir ZAHN 1950/1951, pl. 6.

280. Voir KÜNZL 1982, tombe 74.

1665. Inv. 88/6564-3. Bord avec lèvre en forme de bourrelet (intérieur/extérieur ?). Le fragment est complètement déformé par le feu et il est impossible de savoir si, à l'origine, le fragment était courbé (récipient) ou plutôt plat (applique).

1666. Inv. 88/6564-20. *Idem* cat. 1665. Cat. 1665-1666 proviennent peut-être du même objet.

1667. Inv. 88/6485-1. *Idem* cat. 1665.

1668. Inv. 89/7162-1. Couvercle bombé en son centre et décoré de trois trous en forme de losange. Trois petits trous circulaires disposés le long du bord servaient à fixer, à l'aide d'une agrafe, des chaînettes de suspension. Deux mailles en forme d'anneaux sont encore conservées. Nous n'avons trouvé aucun parallèle exact. Objet non brûlé. Du type DEIMEL 1987, pl. 33; KÜNZL 1982, pl. 74.

1671. Inv. 88/6645-3. Fragment de tige massive, courbée, de section circulaire. Il pourrait s'agir d'une anse de situle. Voir TASSINARI 1975, pl. 27/123-124; voir également GUISSAN 1975, pl. 9/33-34 (fragments de bracelet ?).

Sans illustrations:

Inv. 88/6572-4. Deux fragments *idem* cat. 1665.

Inv. 88/6669-1. *Idem* cat. 1671.

● Les louches en fer (pl. 182-183, cat. 1882-1883)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1882	107	incinération	ad. M	OUI	OS prob.	c. 120	I
* Cat. 1883	223	incinération	ad. M ?	OUI	OS	c. 100-200	-

Commentaire

Les louches ressemblent à de grandes cuillères et permettent de transvaser d'un récipient à l'autre des liquides, voire des poudres ou des solides de petite taille. Suivant le contexte de découverte, elles sont associées à la cuisine ou au service du vin, plus rarement au travail du bronzier ou de tout autre artisan maniant une matière en fusion²⁸². Les louches employées en cuisine possèdent souvent un manche torsadé; ce trait décoratif est en effet fréquent sur les objets en rapport avec l'âtre. La louche **cat. 1882**, découverte dans la sépulture st. 107, présente ce manche caractéristique. Il est terminé par un crochet de suspension, et non par un crochet à viande comme sur de nombreux exemplaires de ce type²⁸³. Une seconde louche (**cat. 1883**) a été mise au jour *En Chaplix*. Elle avait été déposée dans la sépulture st. 223. Elle est morphologiquement très différente de la précédente. Son manche plat²⁸⁴ semble plutôt indiquer qu'elle était destinée au service. Comme sur de nombreuses louches, le fond du cuilleron avait cédé et avait déjà nécessité une réparation à l'époque romaine.

Une louche découverte dans une nécropole peut être considérée comme un instrument nécessaire au banquet funéraire²⁸⁵. Il n'est pas exceptionnel d'en découvrir dans des sépultures romaines relativement riches²⁸⁶. La sépulture st. 107, qui a livré un mobilier abondant, illustre parfaitement ce cas. Par contre, la tombe à incinération st. 223 est relativement pauvre, malgré la présence d'un petit couvercle en bronze, d'une lampe et d'une chaîne en fer.

Catalogue

1882. Inv. 88/6827-5. Louche. Le cuilleron peu profond forme un cercle imparfait. Le manche, dont l'extrémité est repliée en crochet, est entièrement torsadé. Il présente une pliure probablement accidentelle. Ces deux parties sont reliées par une petite plaque légèrement trapézoïdale.

1883. Inv. 89/7162-3. Louche. Le cuilleron, ovale et profond, présente une réparation antique sur son fond. Le manche est constitué d'une bande plate dont l'extrémité s'élargit en forme de goutte.

● Les récipients en fer (pl. 183, cat. 1884-1886)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1884	142	inhumation	ad. M	NON	RF	après c. 150	-

Hors structure: 88/6920-2 (cat. 1885); 89/7764-1 (cat. 1886).

Commentaire

À l'époque romaine, la fabrication de récipients en fer était peu fréquente, probablement à cause des risques de corrosion rapide et des difficultés de forgeage²⁸⁷. Quelques ustensiles de cuisine, tels des poêles à frire ou

des chaudrons faisaient toutefois exception.

Les poêles romaines étaient fabriquées en bronze ou en fer. Les premières convenaient bien au service des ali-

282. ALARCAO *et al.* 1979, p. 161; MANNING 1985, p. 105; HALBOUT *et al.* 1987, p. 85; PERRIN 1990, p. 17; MOSSLER 1974, p. 80; *etc.*

283. Voir HOFMANN 1985, p. 45.

284. Nous n'avons trouvé aucun parallèle pour cette caractéristique.

285. VILLARD 1993, pp. 252 *sqq.*

286. Voir BERNHARD 1982, p. 232, fig. 3/4; BERNHARD 1979, p. 319, fig. 2/12; MARTIN-KILCHER 1976, pl. 9/D6; GRÜNEWALD 1990, p. 217/15; HAFFNER 1971, pl. 64/7; *etc.*

287. A moins, bien sûr, que la corrosion ne soit responsable de la disparition de l'immense majorité des récipients en fer romains.

ments, tandis que les secondes, généralement appelées poêles à frire, étaient plus particulièrement adaptées à la cuisson. Celles-ci sont habituellement de forme ovale, parfois rectangulaire ou circulaire, et sont munies d'un manche rabattable²⁸⁸. La pièce cat. 1884 pourrait provenir d'une poêle à frire en fer. Le haut rebord de la tôle, cassé et légèrement déversé, ainsi que son diamètre relativement important (env. 20 cm) permettent en effet d'émettre cette hypothèse. Il s'agit probablement d'une poêle circulaire; toutefois, en raison de la petite dimension des fragments conservés, la forme ovale n'est pas complètement à exclure. Une des sépultures à incinération de la nécropole d'Arconciel FR renfermait une poêle à frire en fer. Entière, elle semble constituer un excellent parallèle pour notre pièce²⁸⁹.

Les chaudrons romains sont essentiellement fabriqués en bronze²⁹⁰. Ceux en fer sont beaucoup plus rares; un exemplaire est exposé au musée d'Haguenau (Alsace) F et un autre, très fragmentaire, a été découvert à Martigny VS. Indispensables dans chaque foyer, ces ustensiles sont toutefois rarement retrouvés lors des fouilles d'habitat²⁹¹. La pièce cat. 1885 paraît être un fragment de chaudron. Malgré sa petite taille, elle présente un bord épaissi, ainsi qu'une faible courbure qui indiquerait un diamètre relativement important²⁹². G. Jacobi, dans son étude du mobilier de Manching, publie une pièce comparable qu'il classe dans la catégorie des chaudrons dits à col cylindrique²⁹³.

Ce type apparaît dès la fin du second Age du Fer et se perpétue à l'époque romaine.

La pièce cat. 1885 a été découverte en surface. Des sépultures renfermant un chaudron sont néanmoins attestées pour l'époque celtique. Celui-ci aurait alors constitué un ustensile pour la préparation du banquet funéraire, à moins qu'il ne s'agisse d'un bien personnel déposé auprès du défunt²⁹⁴.

Contrairement aux poêles à frire et aux chaudrons qui sont conçus pour la cuisson des aliments, les cruches sont des pièces de vaisselle plus spécialement destinées au service. Celles qui nous sont parvenues sont habituellement en terre cuite ou en bronze. Dans ce dernier cas, le pot est constitué d'une tôle sur laquelle est rapportée une pièce moulée formant l'anse et l'embouchure. Bien que nous n'en connaissions aucun parallèle en fer, c'est ainsi que nous interprétons la pièce cat. 1886. Nous pouvons imaginer que la cruche elle-même était alors façonnée dans du bois²⁹⁵.

Catalogue

1884. Inv. 88/6903-37. Poêle à frire (?). Ces deux fragments de tôle pliée présentent un fond plat et une paroi évasée à sa base.
1885. Inv. 88/6920-2. Chaudron (?). Ce fragment de tôle, légèrement courbé, présente un bord épaissi.
1886. Inv. 89/7764-1. Anse et embouchure de cruche (?). L'anse, simple tige courbée de section circulaire, et le bec verseur sont reliés par un anneau plat formant probablement le bord d'une cruche.

Les cuillères

● Les *cochlearia* en bronze (pl. 170, cat. 1780-1784)

CAT./INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1780	202	inhumation	inf.	OUI	MOB	c. 100-150 ?	I/II
Cat. 1782	58	dépôt d'offrandes	ad.	OUI	OS	c. 100-130/150	I
Cat. 1784	158	incinération	ad. M	-	OP	c. 130-150	II

Hors structure: 88/6818-1 (cat. 1781); 88/6868-5 (cat. 1783).

● Une *ligula* en bronze (pl. 170, cat. 1785)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1785	355	incinération	ad. M	-	OP	c. 130-200	-

● Les *cochlearia* en os (pl. 158, cat. 1576-1577)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1576	133	incinération	ad. F	OUI ?	OP	c. 135-160	II
Cat. 1577	47	incinération	ad. M	-	OP	c. 100-150	I/II

288. Voir MANNING 1985, p. 104; FEUGERE *et al.* 1992, pp. 59 sq.

289. Elle est circulaire (diamètre: env. 20 cm) et possède encore son manche (étude en cours). Elle constitue le seul parallèle que nous connaissions en contexte funéraire.

290. Voir p. ex. HOFMANN 1985, pl. XIX/11-13.

291. Les chaudrons sont plus fréquents dans des dépôts cultuels ou d'artisans. Voir MANNING 1972, pp. 232 sqq.; PIGGOTT 1953, p. 31.

292. Le même ensemble renferme un fragment indéterminé (88/6920-1); celui-ci présente une courbure qui fait penser à un bord de récipient (dont le profil serait différent de celui du fragment cat. 1885), mais la présence d'un trou infirme cette hypothèse.

293. JACOBI 1974, pl. 38/657: même profil.

294. *Ibid.*, p. 150; VILLARD 1993, pp. 255 sqq.

295. Voir AUTUN 1987, p. 139/224, où l'on trouve un bon parallèle en bronze pour notre pièce. Nous soulignerons toutefois que l'anse de notre exemplaire, qui est apparemment entier, ne devait pas être fixée sur la panne de la cruche, contrairement aux exemplaires en bronze.

● Tiges de bronze provenant peut-être de cuillères (pl. 170, cat. 1786-1788)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1786	121	incinération	ad. F	-	OP	c. 100-130	I
Cat. 1787-1788	140/141	incinération	ad. M	-	OP	c. 100-130	I

Commentaire

Huit cuillères (six en bronze, deux en os) ont pu être identifiées parmi les trouvailles de la nécropole d'En Chaplix. Trois tiges de bronze (cat. 1786-1788) auraient également pu appartenir à des manches de cuillères, tandis que les trois tiges en os (88/6572-5, 89/6653-1, 88/6824) sont à notre avis trop fines pour provenir de manches.

On distingue deux types de cuillères: les *cochlearia* et les *ligulae*. Les premiers sont caractérisés par un cuilleron assez petit de forme circulaire ou piriforme, ainsi que par un manche pointu; les deuxièmes comportent un cuilleron plus grand, de forme allongée (ovale, piriforme) et un manche se terminant souvent par un élément arrondi. Les *cochlearia* étaient avant tout utilisées pour la consommation de coquillages, d'escargots et d'oeufs²⁹⁶, dont la coquille était percée à l'aide du manche pointu, mais on les retrouve également associées à des instruments de toilette ou de chirurgie²⁹⁷. Les *ligulae* devaient avoir la même fonction que nos cuillères à soupe et servir à la consommation des aliments liquides ou semi-liquides.

Parmi les huit cuillères d'En Chaplix, sept appartiennent au groupe des *cochlearia* (cat. 1780-1784 et cat. 1576-1577); seule une pièce a pu être identifiée comme *ligula* (cat. 1785). À l'exception de deux cuillères (cat. 1780 et 1782), il s'agit d'offrandes primaires.

La cuillère de bronze cat. 1782 provient d'un riche dépôt funéraire (st. 58). Elle y a été déposée dans une écuelle de céramique²⁹⁸. Un cas analogue a pu être observé dans une sépulture féminine (st. 133), où une cuillère en os brûlée (cat. 1576) a été retrouvée dans une coupelle de céramique²⁹⁹.

La cuillère en bronze étamé cat. 1780 provient d'une inhumation d'enfant (st. 202). Elle représente la seule pièce de mobilier de cette sépulture et a été déposée dans le cercueil. Par ailleurs, il n'est pas possible d'assurer l'appartenance de la *ligula* cat. 1785 à l'inventaire de la sépulture masculine st. 355. Enfin, les deux *cochlearia* cat. 1784 et 1577 proviennent de structures dont l'inventaire est malaisé (st. 158 et st. 47)³⁰⁰.

Il est intéressant de noter que cinq des six cuillères découvertes dans une structure datent de la première moitié du II^e s. (cat. 1780, cat. 1782, cat. 1784, cat. 1576-1577); cat. 1785 peut être datée du II^e s. sans plus de précision. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'un simple hasard ou

d'un indice que la coutume d'associer des cuillères aux offrandes de vaisselle était répandue avant tout dans la première moitié du II^e s.

Bibliographie

RIHA/STERN 1982; BÉAL 1983.1, pp. 249-254; MIKLER 1997, pp. 23-24; DESCHLER-ERB 1998, pp. 133-135.

Catalogue

Bronze:

1780. Inv. 89/7132-1. Cuillère (*cochlearis*) en bronze étamé; cuilleron en amande, décoré d'une ligne gravée. L'attache du manche présente un net décrochement orné de moulures. Le manche est d'abord de section rectangulaire, puis, après un décor en forme de balustres, de section circulaire. Objet non brûlé. Voir RIHA 1982, pl. 21/202; Avenches MRA inv. 66/9693 (non publiée).
1781. Inv. 88/6818-1. Cuillère (*cochlearis*) à cuilleron circulaire, orné à l'intérieur d'une ligne concentrique et pointé au milieu. Objet brûlé. Voir RIHA 1982, pl. 11/108-109 et pl. 12/116; Avenches MRA, inv. 1890/2410 et 1912/5158 (non publiées).
1782. Inv. 88/6651-18. Cuillère (*cochlearis*) à cuilleron en amande. La tige est de section circulaire et pointue à son extrémité. Objet non brûlé. Voir RIHA 1982, pl. 14/142.
1783. Inv. 88/6868-5. Fragment de cuillère (*cochlearis*) à cuilleron allongé, probablement en amande. L'attache du manche présente un net décrochement. Manche de section circulaire. Objet brûlé. Voir RIHA 1982, pl. 15/151.
1784. Inv. 88/7001-27. Objet brûlé. *Idem* cat. 1783.
1785. Inv. 91/7975-1. Fragment de cuillère (*ligula*). Le cuilleron est piriforme et comporte encore un petit fragment du manche de section plus ou moins triangulaire, présentant à l'attache un net décrochement. Objet brûlé. Du type RIHA 1982, pl. 29/268.
1786. Inv. 88/6851-11. Fragment de tige de section circulaire et pointue. Il pourrait s'agir d'un fragment de cuillère ou d'instrument de toilette. Objet brûlé.
- 1787-1788. Inv. 88/6897-34/35. Quatre fragments de tige de section rectangulaire et un fragment de tige de section circulaire, courbée (probablement par l'action du feu). Elles pourraient provenir d'un instrument chirurgical ou de toilette, d'une cuillère, etc. Objet brûlé.

Os (objets brûlés):

1576. Inv. 88/6891-14. Fragment de cuillère. Le cuilleron est très probablement de forme circulaire. Le manche est, au raccord, de section rectangulaire et se termine sous le cuilleron en «queue de rat». Voir p. ex. RIHA 1982, pl. 3/25.
1577. Inv. 88/6661-1. Fragment de cuillère. Le cuilleron est légèrement ovale. Le manche est, au raccord, de section rectangulaire et se termine sous le cuilleron en «queue de rat». Voir p. ex. RIHA 1982, pl. 4/41.

296. Une fresque de la maison de *Julia Felix* à Pompéi montre une cuillère en métal à côté d'un plat contenant des oeufs: voir BÉAL 1983.1, p. 253, note 2. Des restes d'oeuf sont conservés sur une cuillère trouvée à Augst: voir RIHA/STERN 1982, pp. 10-11. Voir aussi MARTIAL, XIV, 121. Dans la nécropole de la route de Busy à Payerne VD, un *cochlear* en os a été récemment mis au jour en compagnie d'un oeuf dans une coupe déposée dans une sépulture à inhumation (st. 88; vers 170 ap. J.-C.): CASTELLA et al. 1995.

297. Voir p. ex. KÜNZL 1982 et CÖPPERS et al. 1983, p. 273/236.

298. Une deuxième écuelle de ce même dépôt contenait encore des restes d'offrandes carnées; les offrandes alimentaires non carnées n'ont par contre laissé aucune trace.

299. Cuillères déposées dans des pièces de vaisselle: voir p. ex. HAFNER 1978, tombe 1026 et FRIEDHOFF 1991, tombe 282.

300. Cuillères trouvées dans des nécropoles: voir p. ex. BRULET/COULON 1977, tombes 117, 122; FILIPPI 1982, tombe 4 (ensemble E); FISCHER 1990, tombes 62, 78; SIMONETT 1938, tombe 200; SIMONETT 1941, tombes 33 (Muralto-Liverpool), 2 (Muralto-Märki), 4, 5 et 12 (Minusio-Cadria); BACHER 1983, tombe 70.

Le luminaire

Le luminaire en terre cuite et en bronze

● Les lampes à huile ou à suif en terre cuite³⁰¹ (pl. 174-175, cat. 1821-1834)

CAT./INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1821-1822	205	dépôt d'offrandes	-	OUI	OS	c. 120-130	I
Cat. 1823	11	fosse	ad.	-	OP	après c. 150	III
Cat. 1824	137b	incinération	ad. M	-	OP	c. 120-150	II
Cat. 1825	336	incinération	ad. F ?	-	OP	après c. 150	III
Cat. 1826 et 1832	58	dépôt d'offrandes	ad.	OUI	OS	c. 100-130/150	I
Cat. 1830	352	dépôt d'offrandes	-	OUI	OS	c. 150-170	II
Cat. 1827-1829	surf./352 ?	dépôt d'offrandes	-	OUI ?	OS	c. 150-170	II
Cat. 1831	50	inhumation	inf.	NON	RF	après c. 150	III
Cat. 1833	230	incinération	ad. F	OUI	OP	c. 160-180	III
89/6789-10,18-19	87	dépôt d'offrandes	-	OUI	OP	c. 90-130	I
88/6520-4	17 ?	incinération	ad. F	-	OP	c. 100-200	-
88/6608-6	35/100	inhumation	adol. M prob.	NON	RF	après c. 140/150	-
88/7001-33	158	incinération	ad. M	-	OP	c. 130-150	II
92/8658-2	379	incinération	ad. M	OUI	OS ?	c. 70-100/120	I
88/6655	59	inhumation	ad. M	NON	RF	après c. 150/180	III
88/6897	140/141	incinération	ad. M	NON	RF prob.	c. 100-130	I

Hors structure: 88/6890-9 (cat. 1834); 88/6462-1; 88/6459-1; 88/6564-26; 88/6648-1; 88/6899-2; 88/6969-3; 88/6970-1.

● Une lampe à huile de bronze (pl. 164, cat. 1669)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1669	26	fosse ou dépôt d'offrandes	-	-	OS	c. 100-200	-

● Une lanterne (?) de bronze (pl. 164, cat. 1670)

Hors structure: 88/6517-3 (cat. 1670).

Commentaire

La nécropole d'*En Chaplix* a livré trente-deux pièces de luminaire. Il s'agit de vingt lampes à huile (dix-neuf en terre cuite, une en bronze), de dix lampes ouvertes à suif³⁰² (neuf en terre cuite, une en fer), d'un bougeoir en terre cuite ainsi que d'un élément de bronze provenant très probablement d'un pied de lanterne. La plupart de ces objets, notamment ceux en terre cuite, sont très fragmentaires.

Parmi les lampes à huile en terre cuite, prédominent les lampes à canal, largement diffusées dans nos régions dès la fin du I^{er} s. Peu de sujets représentés sur les médaillons des lampes en terre cuite sont encore conservés et identifiables: deux gladiateurs (*thrax* et *hoplomachus*), sujet très courant, ornent le médaillon de la lampe cat. 1821. Trois lampes à canal (cat. 1822, 88/6520-4, 88/6564-26) sont décorées d'un masque, malheureusement très mal conservé. Un tel décor peut également être supposé pour une autre lampe (88/6969-3/6970-1) dont le trou de remplissage a été déplacé vers le bord du médaillon pour ne pas perturber le décor central. La présence d'une signature en relief (moulée) sur le fond n'est attestée que sur un seul

exemplaire (88/6520-4); elle est malheureusement très délavée et illisible.

Les neuf lampes ouvertes en terre cuite peuvent être divisées en deux groupes: six lampes présentent une forme de godet (Loeschcke XII) et trois une forme de coupelle pourvue d'une douille centrale³⁰³ (Loeschcke XIV). Un seul bougeoir en terre cuite est en outre attesté (cat. 1834).

La lampe en bronze cat. 1669, sans doute un objet assez précieux, est décorée de volutes simples. Il s'agit d'un type de lampes connu dès le milieu du I^{er} s. Un exemplaire presque identique a été trouvé lors des fouilles de la nécropole gallo-romaine d'Arconciel FR³⁰⁴.

Cat. 1670 constitue très probablement un pied de lanterne. Une étude récente a montré les difficultés relatives à l'identification de ces lanternes, dont on ne retrouve le plus souvent que de petits fragments³⁰⁵. Les exemplaires

301. Nous avons utilisé la typologie de S. Loeschcke établie pour les lampes de *Vindonissa* AG; voir LOESCHCKE 1919.

302. Graisse animale ou corps végétal.

303. Il s'agit en effet de lampes à suif (douille à fente verticale) et non pas de bougeoirs; voir LOESCHCKE 1919, pp. 125-126 et GOETHERT-POLASCHEK 1988, p. 465.

304. Référence dans le catalogue.

305. Voir C. BÉMONT et F. BECK, La lanterne de Calvus. Etude typologique, *Antiquités Nationales* 21, 1989, pp. 35-56. Dans cette étude sont mentionnés douze fragments de lanternes du territoire helvétique (onze d'Augst, un d'Avenches).

les mieux conservés ont été découverts en Italie, notamment à Pompéi, et en Afrique du Nord. Les lanternes ne sont que rarement signalées dans des nécropoles³⁰⁶.

Les lampes à huile³⁰⁷ font partie des nombreuses objets introduits dans nos régions après la conquête romaine. En Italie, elles font partie de la vaisselle courante et on les rencontre très fréquemment parmi les offrandes funéraires. Dans les provinces, elles sont bien attestées dans des régions fortement romanisées, notamment dans les grandes villes et/ou dans les zones à forte présence militaire. Les zones éloignées des grands centres ne livrent en général qu'un petit nombre de lampes à huile³⁰⁸. L'utilisation de lampes à suif de tradition indigène a quant à elle perduré pendant toute l'époque romaine. La coutume d'offrir aux morts des lampes pour éclairer les Ténèbres et écarter «*les mauvais esprits et les démons de la tombe*»³⁰⁹ est très probablement héritée des rites funéraires romains.

Vingt des trente-deux pièces de luminaire de la nécropole d'En Chaplix sont associées à une structure. Les trois petits godets cat. 1827-1829, découverts dans l'unité de surface 88/7970, peuvent sans doute être attribués à la st. 352.

Il est intéressant de noter que onze lampes - donc un tiers du matériel - ont été déposées dans des dépôts d'offrandes (st. 58, 87, 205 et 352). Chaque dépôt funéraire a livré plus d'une lampe, et il s'agit soit d'un ensemble de lampes à huile (st. 87 et 205), soit d'un ensemble de lampes ouvertes à suif (st. 58 et 352). Le dépôt st. 352 était peut-être associé à la st. 357, sépulture à incinération féminine. Des quatre lampes ouvertes en forme de godets, seul cat. 1829 présente des traces évidentes d'utilisation. Le dépôt st. 58 a livré deux lampes ouvertes à suif non brûlées sans aucune trace d'utilisation évidente. Deux lampes à huile - des offrandes secondaires - proviennent du riche dépôt st. 205. De nouveau, aucune trace d'utilisation n'est visible sur les lampes. Le dépôt funéraire st. 87 ne renfermait que des offrandes primaires, parmi lesquelles se trouvaient trois lampes à huile fragmentaires.

Comme dans les autres nécropoles du territoire helvétique³¹⁰, et en comparaison des cimetières de Rhénanie (région à forte présence militaire), les lampes à huile ne sont pas très fréquentes dans la nécropole d'En Chaplix.

Bibliographie

LOESCHCKE 1919; LEIBUNDGUT 1977; BAILEY 1988; GOETHERT 1988; FEUGERE/GARBSCH 1993.

306. Voir p. ex. PIRLING 1989, tombe 3697. Une lanterne est représentée sur la stèle funéraire d'un *lanternarius*, découverte à Curti (Italie): voir S. LOESCHCKE, «Antike Lampen und Lichthäuschen», *BJ* 118, 1909, fig. 10, p. 391.

307. Une étude récente effectuée à Kaiseraugst a pu démontrer l'utilisation de différents types d'huile en guise de combustible: voir R. C. A. ROTTLÄNDER, *Der Brennstoff römischer Beleuchtungskörper: Zu einem Neufund einer Bildlampe aus dem Gräberfeld Kaiseraugst-Im Sager*, *Jber.AK* 13, Liestal, 1992, pp. 225-229.

308. Voir p. ex. HAFNER éd. 1989, p. 95/n° 65.

309. Voir VAN DOORSELAER 1967, p. 120.

310. Un seul exemplaire est par exemple signalé dans la nécropole du port d'Avenches: voir CASTELLA 1987, p. 32 et LEIBUNDGUT 1977, pp. 111-113.

Catalogue

Lampes en terre cuite:

Loeschcke IB:

1821. Inv. 89/7137-14. Lampe à médaillon concave et à bec triangulaire orné de volutes simples. Pied annulaire. Le médaillon est orné de deux gladiateurs (*thrax* et *hoplomachus*) dont le relief est très mal conservé. Pâte claire, fine, assez dure, savonneuse au toucher. Apparemment pas de traces d'utilisation. Objet non brûlé. Iconographie: voir LEIBUNDGUT 1977, pl. 40/(203) et lampe déposée au MRA, inv.67/11062 (non publiée).

Loeschcke IIX:

1822. Inv. AV98/7137-16. Lampe à canal fermé pourvue d'une anse moulée et de deux tenons. Le médaillon est décoré d'un masque probablement féminin. Le fond est entouré d'un pied annulaire double de forme ovale. La présence de nombreuses pustules témoigne de la fabrication à l'aide d'un moule en plâtre. Pâte claire, fine et savonneuse; revêtement brun foncé conservé partiellement. Apparemment pas de traces d'utilisation. Objet non brûlé. Voir LEIBUNDGUT 1977, pl. 34/(133); pour le fond voir LOESCHCKE 1919, pl. XXIII/1086 et E. DI FILIPPO BALESTRAZZI, *Le lucerne del Museo d'Aquileia: Lucerne romane di età repubblicana ed imperiale*, Aquileia, 1983, n° 785b.

Loeschcke X:

1823. Inv. 88/6515-2. Trois fragments d'une lampe à canal ouvert; deux oeillets portant une rainure au milieu sont conservés. Trou d'évent dans le canal. Pâte rouge brique, savonneuse, lisse. Présence de traces d'utilisation. Objet brûlé.

1824. Inv. 88/6895-1. Fragment de lampe à canal ouvert avec pied annulaire double. Un des tenons est conservé. Trou d'évent dans le canal; trou de remplissage au milieu du médaillon. Pâte beige, partiellement orangé, assez dure, à fines inclusions sableuses. Présence de traces d'utilisation. Objet brûlé.

1825. Inv. 91/7944-9. Petite lampe à canal ouvert, un tenon de section triangulaire est conservé. Trou d'évent dans le canal. Pâte grise, à fines inclusions sableuses, dure. Objet brûlé.

Loeschcke XII, sans anse:

1826. Inv. 88/6651-36. Petite lampe ouverte en forme de godet. Pâte orangée, fine, dure, à fines inclusions sableuses. Objet non brûlé. Voir GOETHERT 1989, p. 29, note 1.

1827. Inv. 91/7970-2. *Idem* cat. 1826. Apparemment pas de traces d'utilisation. Objet non brûlé.

1828. Inv. 91/7970-3. *Idem* cat. 1826. Apparemment pas de traces d'utilisation. Objet non brûlé.

1829. Inv. 91/7970-4. *Idem* cat. 1826. Pâte beige, très dure, à fines inclusions sableuse. Traces d'utilisation visibles. Objet non brûlé.

1830. Inv. 91/7972-2. *Idem* cat. 1826. Objet non brûlé.

Loeschcke XIV:

1831. Inv. 88/6644-48. Fragment de lampe ouverte pourvu d'une douille centrale. Pâte orangée, savonneuse, à fines inclusions sableuses. Objet brûlé.

1832. Inv. 88/6651-28. Lampe ouverte en forme de coupelle, pourvue d'une douille centrale et d'une anse qui part depuis le bord. Le fond comporte un petit pied annulaire. La douille est de forme légèrement conique et présente une ouverture verticale dans la paroi. Pâte orangée, à fines inclusions sableuses, assez dure. Apparemment pas de traces d'utilisation. Objet non brûlé. Voir LOESCHCKE 1919, pl. 1/XIV (1049).

1833. Inv. 89/7170-32. Fond plat, à bord arrondi et avec départ d'une douille central. Proche de Loeschcke XIV. Objet brûlé.

Bougeoir:

1834. Inv. 88/6890-9. Bougeoir de forme cylindrique avec bord et pied très évasés. Pâte grise, fine et savonneuse. Objet brûlé. Voir DERINGER 1965, pl. 11/392; pour ce type de bougeoirs: voir GOETHERT 1988, pp. 495-501.

Lampe à huile en bronze:

1669. Inv. 88/6577-1. Lampe à volutes simples, décorée d'une anse en forme de croissant, perlé aux extrémités, surmontant un anneau. Le grand trou de remplissage est entouré d'une moulure et de deux cannelures. Le fond comporte un pied annulaire et un disque central entouré d'un cercle en profil. Voir DE SPAGNOLIS/DE CAROLIS 1988, p. 87/33; voir *Le passé apprivoisé. Archéologie dans le canton de Fribourg*, (catalogue de l'exposition du musée d'art et d'histoire), Fribourg, 1992, p. 130/81.

Pied de lanterne ? en bronze:

1670. Inv. 88/6517-3. Sphère légèrement aplatie de deux côtés. Un côté comporte un étranglement suivi d'une moulure et est couvert d'une feuille de laiton. Un fragment du tenon de fixation en fer est conservé. Il s'agit très probablement d'un pied de lanterne. Objet non brûlé. Voir DEIMEL 1987, pl. 31/1-2 ; VELAY dir. 1989, p. 368/372; DEDET *et al.* 1978, pl. 51/10 **; BRONZI DEI ROMANI 1990, pl. 46 (reconstitution); MENZEL 1969, pl. 99/712. Pour les lanternes en général: voir C. BÉMONT et F. BECK, La lanterne de CALVUS. Etude typologique: *Antiquités Nationales* 21, 1989, pp. 35-56.

Lampes en terre cuite sans illustrations:

Loeschcke I/IV:

Inv. 88/6789-10. Quatre fragments d'une lampe à médaillon concave, ornée de volutes. Reste d'un petit fragment de volute près de l'épaule. L'état fragmentaire du décor du médaillon ne permet pas de l'identifier. La présence de pustules témoigne de la fabrication à l'aide d'un moule en plâtre. Pâte claire, fine et savonneuse, avec quelques traces d'un revêtement brun foncé. Objet brûlé.

Lampe à médaillon concave:

Inv. 88/6789-18. Fragment de médaillon dont le contour est orné de stries radiales. Pâte blanchâtre, fine et savonneuse. Objet brûlé. Voir LOESCHCKE 1919, pl. 3/581.

Loeschcke X:

Inv. 88/6564-26. Fragment de médaillon d'une lampe à canal ouvert. Le médaillon est orné d'un masque dont seulement une petite partie est conservée. Présence de deux tenons. Pâte beige, à fines inclusions sableuses, assez dure. Objet brûlé.

Inv. 88/6969-3 et 88/6970-1. Quatre fragments provenant du bord du médaillon (diam. 10 cm) et du bec d'une lampe à canal ouvert. deux tenons sont conservés. Le trou de remplissage se trouve au bord du médaillon, ce qui permet de supposer la présence à l'origine d'un décor central, probablement d'un masque. Pâte brun foncé, fine, savonneuse, dure; surface lissée. Objet brûlé.

Loeschcke IX ou X:

Inv. 88/6459-1. Fragment (réservoir, épaule) d'une lampe à canal. Pâte orange, à fines inclusions sableuses. La surface a été lissée. Objet brûlé.

Inv. 88/6462-1. Fragment de fond d'une lampe à canal. Le pied annulaire formé de trois moulures se détache bien du fond. Pâte orange, fine et mi-dure. Objet brûlé.

Inv. 88/6520-4. Six fragments de lampe à canal. Le médaillon est orné d'un masque très mal conservé. Le fond porte une inscription très effacée, illisible. Présence de deux tenons sur le bord. Pâte orangée, savonneuse, à fines inclusions sableuses. Objet brûlé. Voir éventuellement LEIBUNDGUT 1977, pl. 10/762.

Inv. 88/6608-6. Fragment d'anse d'une lampe, très probablement à canal. Pâte orangée, assez dure, à fines inclusions sableuses. Objet brûlé. Voir p. ex. LOESCHCKE 1919, pl. 18/999.

Inv. 88/6789-19. Quatre fragments de médaillon et de fond d'une lampe à canal. Le fond comporte un double pied annulaire. Pâte beige, à fines inclusions sableuses, savonneuse. Objet brûlé.

Inv. 88/6899-2. Fragment de médaillon d'une lampe à canal. Un tenon est encore conservé. Pâte beige, fine, mi-dure, savonneuse au toucher, surface lissée. Objet brûlé.

Inv. 88/7001-33. Fragment de la partie inférieure du bec d'une lampe à canal, de dimension considérable (longueur du bec 5.5 cm). Pâte brun orangé, à fines inclusions, dure, surface lissée. Objet brûlé.

Inv. 88/6665. Fragment de fond de lampe à canal. Pâte beige, mi-dure, savonneuse, surface lissée. Objet brûlé.

Inv. 88/6897. *Idem* précédent. Objet brûlé.

Loeschcke XII:

Inv. 92/8658-2. *Idem* cat. 1826. Traces d'utilisation visibles. Objet brûlé?

Loeschcke XIV:

Inv. 88/6648-1. Bord et fragment d'anse d'une lampe ouverte.

Pour la forme: voir cat. 1831. Pâte orangée, savonneuse, à fines inclusions sableuses, assez dure. Objet brûlé.

● Le luminaire en fer (pl. 184, cat. 1887)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1887	223	incinération	ad. M ?	OUI	OS	c. 100-200	-

Commentaire

Si la plupart des lampes romaines sont en terre cuite, quelques unes sont toutefois fabriquées en fer, en bronze, voire en plomb. La majorité des luminaires en fer sont constitués d'une coupelle ouverte dans laquelle on brûlait du suif³¹¹. La forme la plus courante (type XXIVc de S. Loeschcke³¹²) se reconnaît aisément à sa coupelle en forme de "8" et à son mode de suspension (voir fig. 353).

311. Quelques rares luminaires en fer présentent une coupelle fermée dans laquelle on brûlait de l'huile.

312. LOESCHCKE 1919, p. 329. Pour les exemplaires en terre cuite: voir K. GOETHERT, Die achtförmigen Lampen aus Ton im Rheinischen Landesmuseum Trier - Loeschcke Typus XI, *Trierer Zeitschrift* 52, 1989, pp. 29-132.

Ce dernier consiste en une bande partant de l'arrière de la lampe et revenant au-dessus de celle-ci. A son extrémité, cette bande est percée d'un trou dans lequel est passé un crochet dit de suspension, généralement composé de deux pièces afin d'atténuer les effets des mouvements dus au transport ou aux courants d'air. Cette forme de lampe se retrouve durant toute l'époque romaine et a perduré jusqu'à nos jours³¹³.

Une lampe en fer de type XXIVc a été déposée dans la sépulture à incinération st. 223. A l'arrière de la coupelle,

313. Aujourd'hui, on utilise encore ce type de luminaires dans certaines régions européennes. Voir LOESCHCKE 1919, p. 331; SCHATLENBRAND 1991, p. 174; ROBERT 1989, pp. 12 et 23.

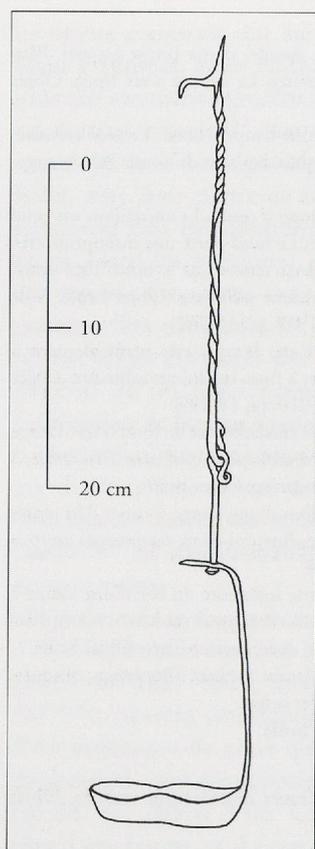


Fig. 353. Mode de suspension d'une lampe ouverte du type Loeschcke XXIVc.
D'après MANNING 1985, fig. 26, p. 99.

une bande de fer verticale témoigne de son mode de suspension. En outre, la même structure renfermait une pièce (cat. 1983) qui pourrait être un fragment du crochet de suspension³¹⁴.

Nous connaissons relativement peu de lampes en fer mises au jour en contexte funéraire³¹⁵. Comme tout luminaire déposé dans une sépulture, elles devaient éloigner les démons et les mauvais esprits et assurer ainsi le repos éternel du défunt³¹⁶.

Bibliographie

LOESCHCKE 1919; LEIBUNDGUT 1977.

Catalogue

1887. Inv. 89/7162-4. Lampe. Loeschcke 1919; type XXIVc. La coupelle de cette lampe se présente sous la forme peu accentuée d'un 8; en effet, le bec est peu démarqué du réservoir. A l'arrière de ce dernier, s'élève une plaque carrée prolongée par une bande cassée quelques centimètres plus haut. La corrosion maintient sur le fond extérieur de la lampe, une lame de couteau. Celle-ci présente un tranchant droit et une pointe biseautée (voir ci-dessus, pp. 331-332).

Les statuettes

Statuettes de bronze et fragments de bronze et de pierre d'éventuelles statuettes

● Statuettes de bronze (pl. 164, cat. 1672-1679)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1675	50	inhumation	inf.	-	MOB ? / RF ?	après c. 150	III
Cat. 1678	195	incinération	ad. M ?	-	OP	après 151	III

Hors structure: 88/6451-2 (cat. 1679); 88/6504-1 (cat. 1674); 88/6581-1 (cat. 1672); 88/6591-1 (cat. 1676); 88/6934-1 (cat. 1673); 88/6991-1 (cat. 1677).

● Fragments d'éventuelles statuettes de bronze (pl. 164, cat. 1680-1681)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1680-1681	106	inhumation d'enfant ?	-	NON	RF	c. 160	II

● Fragment d'une éventuelle statuette de pierre (pl. 176, cat. 1837)

Hors contexte: 88/6924-1 (cat. 1837).

Commentaire

Dans le matériel de bronze, dix éléments d'appartenance sûre ou probable à une statuette ont pu être identifiés.

Une statuette représente un taureau tricorne (cat. 1672); les trois cornes sont bien visibles malgré l'état fragmentaire de la tête³¹⁷. Ce type de taureaux est répandu presque exclusivement en Gaule et plus particulièrement dans le

314. Voir ci-dessous, p. 371.

315. Voir p. ex. MANNING 1985, p. 98, note 1.

316. Voir VAN DOORSELAER 1967, p. 120.

317. Pour ce type de représentations: voir en particulier BOUCHER 1976.

territoire des Séquanes. Quelques exemplaires ont également été trouvés en Angleterre, en Europe centrale et en ex-Yougoslavie³¹⁸. En Suisse, des taureaux tricornes ont été signalés à Vidy VD³¹⁹, à Augst BL³²⁰, et à Baden AG³²¹. La statue monumentale du taureau tricorne de Martigny VS est l'exemplaire le plus connu du territoire helvétique. L'interprétation de ce taureau tricorne reste très complexe et confuse³²². Le modèle de cette figuration typiquement celtique a très probablement été emprunté au répertoire gréco-romain et plus particulièrement aux taureaux isiaques du type pompéien. Ces derniers ont la même position (patte avant soulevée, tête dressée, etc.) et présentent également un attribut entre les deux cornes (croissant de lune ou tête d'oiseau). Ces attributs auraient donc été remplacés en Gaule par une corne. Le taureau tricorne est sans doute à mettre en relation avec des croyances indigènes, dont il est difficile de connaître la signification exacte. Il est intéressant de noter que ce taureau ne fait pas partie du répertoire de la sculpture de pierre. S. Boucher écrit à ce propos: «*Le fait que le taureau tricorne ne figure pas sur les reliefs démontre bien que cette notion n'intervenait pas dans tous les registres de la religion gauloise, et qu'il pouvait être l'expression savante de certaines croyances*»³²³. Il est très probable que le taureau tricorne est en étroite liaison avec un autre taureau du panthéon celtique, le *Tarvos Trigaranos*. L'exemplaire d'*En Chaplix* (cat. 1672) provient du fossé est de la route romaine. Il ne comporte aucune trace évidente de feu. Cette trouvaille est la première attestation du taureau tricorne à Avenches, mais elle n'amène malheureusement aucun élément nouveau quant à sa signification et sa datation.

Les trois canards (cat. 1673-1675) conservent sur leur fond des traces de fixation. Le contexte de découverte ne permet pas de connaître les objets ayant servi de supports à ces statuettes zoomorphes. On peut imaginer un petit meuble, un coffret, un couvercle de pyxide ou une plaque de serrure³²⁴. Leur taille exclut d'y voir des têtes d'épingle³²⁵. Aucune des trois statuettes ne montre des traces évidentes de feu, et il est donc difficile de savoir si elles ont appartenu à des offrandes primaires ou secondaires, voire à des pièces de mobilier. Cat. 1675 provient d'une structure très perturbée (st. 50), contenant les pièces de mobilier d'une inhumation d'enfant, ainsi que du matériel provenant d'incinérations perturbées.

Le fragment cat. 1676, une feuille trilobée, faisait à l'origine très probablement partie d'une statuette de Minerve, où elle ornait l'avant du casque porté par la déesse. Il s'agit d'une offrande primaire malheureusement trouvée en surface. Le fragment de bec d'aigle (cat. 1677), sans doute une offrande primaire, est également une trouvaille superficielle. Il est difficile, voire impossible, de savoir à quel type de statuettes appartenaient les deux fragments cat. 1678-1679, qui comportent des décors en forme d'ails (?) Cat. 1678 provient d'une tombe à incinération masculine (st. 195), alors que cat. 1679 fait partie des trouvailles de surface. Les deux fragments cat. 1680-1681 sont complètement déformés par le feu; il est possible qu'il s'agisse de fragments provenant de statuette(s). Ils ont été découverts dans le comblement de la fosse de la st. 106.

Une base rectangulaire en pierre calcaire (cat. 1837) a été découverte en surface; il s'agit très probablement d'un socle de statuette.

Bibliographie

BOUCHER 1971; *idem* 1973; *idem* 1983; BOUCHER/TASSINARI 1976; LEIBUNDGUT 1980.

Catalogue

Bronze:

1672. Inv. 88/6581-1. Statuette zoomorphe représentant un taureau tricorne. La tête est tournée vers la gauche, la queue plaquée sur la cuisse gauche et les fanons sont marqués par des stries. La patte antérieure droite est soulevée. Objet non brûlé ? Voir *BRONZES SUISSES* 1978, p. 34/35; MARTIN 1981, p. 111/102; MULLER dir. 1980, n° 127; KAUFMANN-HEINIMANN 1998, p. 110.
1673. Inv. 88/6934-1. Statuette zoomorphe représentant un canard. Le fond comporte un élément de fixation de forme vaguement rectangulaire. Cette statuette aurait pu servir à la décoration d'un meuble, d'un coffret, d'une pyxide ou d'une plaque de serrure. Objet brûlé ? Voir LEIBUNDGUT 1976, pl. 47/51; LEBEL 1962, pl. 38/46; FAIDER-FEYTMANS 1979, pl. 87/217-218.
1674. Inv. 88/6504-1. *Idem* cat. 1673. Objet brûlé ?
1675. Inv. 88/6644-7. *Idem* cat. 1673. Objet brûlé ?
1676. Inv. 88/6591-1. Feuille trilobée appartenant probablement à la décoration du casque d'une statuette de Minerve. Objet brûlé. Voir *BRONZES SUISSES* 1978, p. 42/49.
1677. Inv. 88/6991-1. Fragment de statuette représentant probablement le bec d'un aigle. Objet brûlé. Voir LEIBUNDGUT 1976, pl. 48/47; KAUFMANN-HEINIMANN 1977, pl. 97/102; BOUBE-PICCOT 1975, pl. 169/392, p. 235.
1678. Inv. 88/7123-1. Fragment assez plat, orné sur une face, de part et d'autre d'une partie légèrement bombée, d'un décor en forme d'ails. Objet brûlé. Voir éventuellement DEIMEL 1987, pl. 8/2.
1679. Inv. 88/6451-2. Fragment presque plat, légèrement courbé et comportant un bord rectiligne. Une face est partiellement ornée d'une aile ? en relief. Objet brûlé. Voir éventuellement *BRONZES SUISSES* 1978, p. 71/94.
1680. Inv. 88/6849-1. Fragment d'un objet non identifié. Une des faces est moulurée. Objet brûlé.
1681. Inv. 88/6849-8. Fragment d'un objet non identifié en forme de fer à cheval; une face porte des hâchures probablement gravées. Objet brûlé.

Pierre:

1837. Inv. 88/6924-1. Base rectangulaire moulurée en pierre calcaire.

318. Voir BOUCHER 1976, p. 171. Un exemplaire a également été trouvé à Xanten RFA: HINZ 1984, pl. 16/2-3 (trouvaille ancienne).

319. Voir LEIBUNDGUT 1980, pl. 105/67.

320. Voir MARTIN 1981, p. 111/102.

321. Voir M. HARTMANN et H. WEBER, *Die Römer im Aargau*, Aarau, 1985, n° 148.

322. BOUCHER 1976, p. 170, écrit à ce propos: «*Toutes les théories et suppositions ont pu être formulées à propos de cet animal: triplicité, indifférenciation des divinités, confusion linguistique, affinités astrales. Ce taureau serait céleste, aquatique, chthonien, symbole de prospérité, puissance panthée aussi, lié à Esus, à Mercure, et à Teutatès, par voie de conséquence.*»

323. Voir BOUCHER 1976, p. 173.

324. Parallèles indiqués dans le catalogue.

325. Voir DEIMEL 1987, pl. 50/7.

● Les figurines de terre cuite (pl. 173, cat. 1818-1820)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1818	47	incinération	ad. M	-	OP	c. 100-150	I/II

Hors structure: 88/6510-10 (cat. 1820); 88/6580-5 (cat. 1819).

Commentaire

Les trois figurines de terre cuite attestées dans la nécropole d'En Chaplix sont très fragmentaires. Seule la forme originale du fragment **cat. 1818**, un oiseau, peut encore être reconstituée. Les deux autres fragments appartenaient soit à un buste ou à un animal (**cat. 1819**), soit à un socle de figurine (**cat. 1820**); leur état fragmentaire et les traces de feu observées permettent de les identifier comme des offrandes primaires.

Les figurines en terre cuite sont assez fréquemment signalées dans les nécropoles³²⁶. Il est possible qu'on leur ait attribué une valeur apotropaïque, notamment aux statuettes représentant des divinités³²⁷. Les statuettes d'animaux, de personnages, *etc.* étaient sans doute utilisées comme ornements domestiques ou encore comme des jouets. Il est difficile de connaître la valeur qu'on leur attribuait en contexte funéraire³²⁸.

Bibliographie

ROUVIER-JEANLIN 1972; GUIBAN 1976.

Catalogue

Objets brûlés:

1818. Inv. 88/6661-30. Fragments d'un oiseau en terre cuite. L'oeil est cerné par un anneau. L'aile est décorée d'obliques. Pâte claire, assez dure, à fines inclusions sableuses. Voir MARTIN-KILCHER 1976, pl. 23/10; ROUVIER-JEANLIN 1972, n° 1145; HAFNER 1971, pl. 3/1; CAMUSET-LE PORZOU 1985, 76/31; BOURBON-LANCY, pl. 38/7; SIMONETT 1938, pl. 17.
1819. Inv. 88/6580-5. Socle circulaire appartenant à un buste ou à une figurine d'animal. Pâte claire, savonneuse. Avec morceaux de verre fondu. Buste: voir ROUVIER-JEANLIN 1972, p. ex. n° 696; animal: voir ROUVIER-JEANLIN 1972, p. ex. n° 1181.
1820. Inv. 88/6510-10. Fragment provenant probablement d'une figurine à socle rectangulaire. Pâte brun rouge, savonneuse. Voir p. ex. ROUVIER-JEANLIN 1972, n° 1121.

Les pièces de jeux

● Les jetons en os (pl. 156-157, cat. 1509-1557)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1509-1510, 1516-1517, 1519-1520, 1527, 1530, 1534, 1539-1540, 1543-1544, 1548, 1553, 1557	50	inhumation	inf.	NON	RF	après c. 150	III
Cat. 1511	160	incinération	ad. M	OUI	OP	après c. 150	III
Cat. 1515, 1532-1533, 1535, 1541, 1550	64a ou b	incinération et inhum. d'enfant	ad. F ? (inc.)	-	OP	c. 100-150...	-
Cat. 1529	285	incinération	ad. F ?	-	OP	après c. 150	III
Cat. 1555	93	fosse	-	-	OP	après c. 150	III
Cat. 1556	125	inhumation	ad. M	NON	RF	c. 100-150 ?...	-
Cat. 1554	332	fossé	-	-	OP ?	c. 100-200	-

Hors structure: 88/6517-2 (cat. 1542); 88/6519-2 (cat. 1521); 88/6519-3 (cat. 1547); 88/6522-1 (cat. 1523); 88/6522-2 (cat. 1537); 88/6522-3 (cat. 1528); 88/6522-4 (cat. 1513); 88/6532-5 (cat. 1552); 88/6534-1 (cat. 1538); 88/6534-3 (cat. 1536); 88/6534-4 (cat. 1545); 88/6564-22 (cat. 1549); 88/6597-1 (cat. 1546); 88/6619-1 (cat. 1525); 88/6631-1 (cat. 1526); 88/6659-1 (cat. 1531); 88/6659-2 (cat. 1518); 88/6890-3 (cat. 1524); 88/6890-4 (cat. 1522); 88/6890-5 (cat. 1514); 88/7134-3 (cat. 1551); 89/7851-16 (cat. 1512).

● Les jetons en verre (pl. 160, cat. 1636-1637)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1637	50	inhumation	inf.	-	-	après c. 150	III

Hors structure: 91/7908-2 (cat. 1636).

326. Voir p. ex. HAFNER 1971, tombe 10; MARTIN-KILCHER 1976, tombes 38, 40, 41, 42, 69, 106; GRÜNEWALD 1990, tombe 58; GUIBAN 1976, n°s 1, 7, 17-20; SIMONETT 1938, tombe 205. Les deux dépôts funéraires liés aux monuments funéraires tibéro-claudiens d'En Chaplix ont livré quatre fragments de statuettes en terre cuite (inv. 89/7785-71, 89/7786-32 à 34); voir CASTELLA/FLUTSCH 1990, fig. 14/78 et fig. 17/87-88.

327. La présence de telles statuettes est attestée dans des laraires.

328. Voir ROUVIER-JEANLIN 1972, pp. 27-29.

Commentaire

La nécropole d'En Chaplix a livré quarante-neuf jetons en os³²⁹ (cat. 1509-1557) ainsi que deux jetons en verre (cat. 1636-1637).

Les jetons en os peuvent être divisés en trois groupes:

- les jetons comportant une dépression en cuvette entourée d'une couronne plate (cat. 1509-1526)³³⁰;
- les jetons ornés de gorges concentriques (cat. 1527-1549)³³¹;
- les jetons avec deux faces planes et un point central (cat. 1550-1557)³³².

L'exemplaire cat. 1548 présente un trou central; son utilisation comme pendentif ne peut être exclue³³³.

Le jeton cat. 1556 comporte sur ses deux faces un graffito. Le chiffre «VII» désignait probablement une valeur de mise lors d'un jeu³³⁴. Le deuxième graffito en forme de «+» est plus difficile à interpréter. Vu l'absence de point central, ce jeton n'a probablement pas été tourné comme les autres jetons en os d'En Chaplix. Le petit jeton cat. 1557, de forme peu fréquente, est assez épais et son point central est entouré d'une petite couronne plate. Tous les jetons, à l'exception peut-être de cat. 1556³³⁵, portent à notre avis des traces de feu et peuvent être considérés comme des offrandes primaires.

50 % des jetons attestés proviennent de la zone 1: dix-sept jetons de la st. 50, six jetons de la structure voisine st. 64 et deux exemplaires de leur carré de surface (88/6519). Il est possible qu'il s'agisse d'un seul ensemble de jetons, déposé comme offrandes primaires dans l'une des tombes à incinération perturbées localisées dans cette zone; l'attribution à une tombe précise n'est malheureusement plus possible. Cat. 1511 est le seul exemplaire dont l'appartenance à un inventaire d'incinération peut être assurée (st. 160). Le jeton cat. 1554 provient quant à lui du fossé de limitation st. 332.

La présence de jetons en os et en verre dans le mobilier funéraire est bien connue³³⁶. Différentes interprétations

sont possibles: s'agit-il par exemple de jetons ayant porté fortune au défunt pendant sa vie terrestre et qui devaient la lui prodiguer dans l'au-delà ou le défunt était-il tout simplement amateur de jeux de fortune ?

Bibliographie

BÉAL 1983.1, pp. 283-285; HOLLIGER 1984; DESCHLER-ERB 1998, pp. 147-153; MIKLER 1997, pp. xxx.

Catalogue

Jetons en os: tous les objets sont très probablement brûlés.

Cat. 1509-1526: Jetons dont la face supérieure comporte une dépression en cuvette entourée d'une couronne plate; le centre est pointé. Voir p. ex. Béal 1983.1, pl. 51/1060, 1065-1066, 1068.

1509. Inv. 88/6644-11. De forme ovale, à tranche droite. Deux côtés opposés de la face inférieure sont recourbés vers le haut.

1510. Inv. 88/6644-51. A tranche légèrement oblique.

1511. Inv. 88/6999-2. De forme légèrement ovale, à tranche concave.

1512. Inv. 89/7851-16 (ancien inv. 7153-25). A tranche droite. La face inférieure est d'un côté recourbé vers le haut.

1513. Inv. 88/6522-4. De forme légèrement ovale, à tranche droite.

1514. Inv. 88/6890-5. De forme ovale, à tranche droite.

1515. Inv. 88/6665-13. A tranche légèrement oblique.

1516. Inv. 88/6644-20. A tranche droite. Un côté de la face inférieure est recourbé vers le haut.

1517. Inv. 88/6644-16. A tranche biseautée.

1518. Inv. 88/6659-2. De forme ovale, à tranche biseautée. La face inférieure présente un *graffito* en forme de «N» ou de «Z». Voir HOLLIGER 1984, pl. 3/23.1260.

1519. Inv. 88/6644-8. De forme légèrement ovale, à tranche droite.

1520. Inv. 88/6644-12. A tranche droite. La face supérieure comporte une dépression en cuvette entourée d'une couronne plate.

1521. Inv. 88/6519-2. A tranche droite.

1522. Inv. 88/6890-4. *Idem* cat. 1521.

1523. Inv. 88/6522-1. *Idem* cat. 1521.

1524. Inv. 88/6890-3. Fragment, à tranche biseautée.

1525. Inv. 88/6619-1. De forme légèrement ovale, à tranche droite.

1526. Inv. 88/6631-1. De forme légèrement ovale.

Cat. 1527-1549: Jetons ornés de gorges concentriques. Voir p. ex. Béal 1983.1, pl. 52/1072, 1086, 1142, 1151, 1157.

1527. Inv. 88/6644-29. A tranche droite. La face supérieure est ornée de sept gorges concentriques; pointé au centre.

1528. Inv. 88/6522-3. *Idem* cat. 1527.

1529. Inv. 89/7767-2. Fragment de jeton dont une face est pointé au centre et ornée de gorges concentriques.

1530. Inv. 88/6644-15. A tranche biseautée. La face supérieure est ornée de cinq gorges concentriques; pointé au centre.

1531. Inv. 88/6659-1. *Idem* cat. 1530.

1532. Inv. 88/6665-10. *Idem* cat. 1530.

1533. Inv. 88/6665-14. De forme ovale, à tranche oblique. La face supérieure est ornée de cinq gorges concentriques; pointé au centre.

1534. Inv. 88/6644-13. De forme légèrement ovale, à tranche droite. La face supérieure est ornée de cinq gorges concentriques; pointée au centre. Un côté de la face inférieure est légèrement recourbé vers le haut.

1535. Inv. 88/6665-12. *Idem* cat. 1534.

1536. Inv. 88/6534-3. A tranche droite. La face supérieure est ornée de cinq gorges formant au centre des moulures disposées en cône écrasé. Il est entouré d'une dépression en cuvette. Le centre est pointé.

1537. Inv. 88/6522-2. De forme ovale, légèrement bombé, à tranche oblique. La face supérieure est ornée de quatre gorges concentriques; pointé au centre.

1538. Inv. 88/6534-1. De forme légèrement ovale, à tranche droite. La face supérieure est ornée de quatre gorges concentriques; pointé au centre.

1539. Inv. 88/6644-58. A tranche oblique. La face supérieure est ornée de quatre gorges concentriques; pointé au centre.

329. Il n'est pas toujours évident de distinguer l'os de la corne. Selon nous, tous nos jetons sont en os.

330. Correspondant au type 5 (I^{er}-IV^e s.) de la typologie établie par Béal: voir BÉAL 1983.1, pp. 301-303.

331. Correspondant aux types 6, 8 et 9 (I^{er}-IV^e s.) de la typologie de Béal: voir BÉAL 1983.1, pp. 303-305 et 307-313.

332. Correspondant au type 3 (I^{er}-III^e s.) de la typologie de Béal: voir BÉAL 1983.1, pp. 289-299.

333. Voir BÉAL 1983.1, p. 300.

334. Plusieurs auteurs suggèrent d'ailleurs que les jetons en os/corne, souvent très ressemblants et donc peu utiles pour distinguer les différents participants à un jeu, auraient plutôt servi de symbole pour une certaine valeur de mise que de pions de jeu proprement dits. Voir BÉAL 1983.1, p. 285.

335. Ce jeton est entier et ne présente aucune trace de feu sur sa surface; mais les traces de feu ne sont souvent visibles que dans le noyau d'un objet en os/corne et donc seulement perceptibles sur un objet cassé.

336. Jetons en os: voir p. ex. CASTELLA 1987, tombe 31; MARTIN-KILCHER 1976, tombes 40, 49; FRIEDHOFF 1991, tombe 59; GRÜNEWALD 1990, tombe 58; HAFFNER 1971, tombe 37; VON SCHNURBEIN 1977, tombes 98, 212, 264, 794; SIMONETT 1938, tombe 13. Jetons en verre: voir p. ex. VON SCHNURBEIN 1977, tombe 519; COCCHIARO/ANDREASSI dir. 1988, tombe 42/234; DUMOULIN 1964, tombe 30; HAFFNER 1978, tombe 1085; BEZZI MARTINI 1987, tombes 11, 18

1540. Inv. 88/6644-6. A tranche droite. La face supérieure est ornée de quatre gorges concentriques; pointée au centre. Deux côtés opposés de la face inférieure sont recourbés vers le haut.
1541. Inv. 88/6665-8. A tranche plus ou moins droite. La face supérieure est ornée de quatre gorges concentriques autour d'un mamelon pointé. Elles forment des moultures disposées en cône très écrasé. Voir PAUNIER *et al.* 1989.1, pl. 15/157.
1542. Inv. 88/6517-2. A tranche biseautée. La face inférieure est lisse, la face supérieure ornée de trois gorges concentriques.
1543. Inv. 88/6644-10. De forme légèrement ovale, à tranche droite. La face supérieure est ornée de trois gorges; pointé au centre.
1544. Inv. 88/6644-31. A tranche oblique. La face supérieure est ornée de trois gorges concentriques.
1545. Inv. 88/6534-4. De forme légèrement ovale, à tranche oblique. La face supérieure est ornée d'une gorge et d'une fine ligne concentriques; pointé au centre.
1546. Inv. 88/6597-1. De forme ovale, à tranche biseautée. La face supérieure est ornée de deux gorges concentriques.
1547. Inv. 88/6519-3. Fragment de jeton légèrement bombé, à tranche biseautée. La face supérieure est ornée de deux gorges concentriques.
1548. Inv. 88/6644-1. De forme légèrement ovale, à tranche droite. La face supérieure est ornée de trois gorges concentriques disposées le long du bord, au milieu, présence d'une dépression en cuvette. Le centre est perforé. Du type BÉAL 1983.1, pl. 51/1070.
1549. Inv. 88/6564-22. A tranche droite. Les deux faces sont pointées au centre, celle supérieure est ornée d'une gorge concentrique.

Cat. 1550-1557: Jetons avec deux faces planes dont l'une est pointée au centre. Voir p. ex. Béal 1983.1, pl. 50/1037, 1040.

1550. Inv. 88/6665-11. A tranche oblique.

1551. Inv. 88/7134-3. A tranche droite.

1552. Inv. 88/6532-5. De forme ovale, à tranche droite. Deux côtés opposés de la face inférieure sont légèrement recourbés vers le haut.

1553. Inv. 88/6644-32. A tranche biseautée.

1554. Inv. 91/7940-8. *Idem* cat. 1553.

1555. Inv. 88/6795-1. Fragment, de forme légèrement ovale, à tranche droite.

1556. Inv. 88/6861-1. Petit jeton à tranche biseautée. Les deux faces sont plates et ornées d'un *graffito*: «VII» et un «+»; pour ce dernier *graffito*: voir HOLLIGER 1984, pl. 3/29.3088; MIKLER 1997, pl. 18/13-14.

1557. Inv. 88/6644-3. Petit jeton à tranche droite et assez épaisse. La face supérieure est ornée au centre d'un point entouré d'une petite couronne plate. Traces de tournage sur le pourtour.

Jetons en verre:

1636. Inv. 91/7908-2. Hémisphérique; verre blanc opaque. Objet non brûlé ? Voir RÜTTI 1988, pl. 27/2005-2008 et HOLLIGER 1984, p. 5.

1637. Inv. 88/6644-4. Hémisphérique; verre bleu foncé opaque. Objet brûlé. Voir RÜTTI 1988, pl. 27/2015; HOLLIGER 1984, p. 5.

Cabochons, garnitures, rivets, boutons appliqués sur du cuir ou du tissu

● Les cabochons de bronze estampés (pl. 168, cat. 1754-1755)

Hors structure: 88/6519-10 (cat. 1754); 88/6519-12 (cat. 1755).

Commentaire

Les études de G. Ulbert et de M. Feugère ont contribué à susciter l'intérêt pour ces petits objets souvent fortement corrodés et par conséquent difficiles à identifier. Il s'agit d'une sorte de «bouton décoratif», composé d'une tête en tôle de bronze en forme de disque décoré d'un motif estampé (travaillé au repoussé) et pourvu d'une petite tige de fixation pointue; le rebord du disque, dont le diamètre varie de 1.6 à 4.3 cm, est plié vers le bas.

Les sujets représentés sur les disques peuvent être divisés en quatre groupes: les portraits masculins, la victoire navale, le bige et des attributs de personnages mythologiques, comme par exemple la massue d'Hercule. Les cabochons ornés d'un portrait sont de loin les plus fréquents. Certains de ces portraits ont pu être identifiés, comme ceux d'empereurs par exemple (Vespasien, Titus). Ces cabochons servaient donc, comme les monnaies, à diffuser la propagande impériale. La petite taille, l'état de conservation ainsi que la grande stylisation des représentations rendent toutefois souvent difficile, voire impossible l'identification du sujet.

337. Datation qui devra probablement être revue sur la base de nouvelles trouvailles provenant de contextes bien datés: un exemplaire a par exemple récemment été trouvé à Bâle, dans une fosse augustéenne précoce: voir G. HELMIG et J. BERNARD, *Archäologische und baugeschichtliche Untersuchungen in der Deutschritter-kapelle in Basel, Jahresbericht der archäologischen Bodenforschung Basel-Stadt 1988*, Basel, 1990, fig. 12.2, p. 125.

338. Voir FEUGÈRE 1985.1, fig. 1 et ULBERT 1971, fig. 7/1.

La typologie établie par G. Ulbert, affinée par M. Feugère, se fonde sur les thèmes iconographiques, le style et la taille des boutons. Les figurations ainsi que le contexte des trouvailles archéologiques indiquent une date assez homogène dans la deuxième moitié du I^{er} s.³³⁷. Les cartes de répartition montrent que ces cabochons sont diffusés presque exclusivement sur le *limes* septentrional de l'Empire, dans des zones à forte présence militaire. Les deux auteurs interprètent ainsi les cabochons estampés comme des ornements de «tabliers» ou de lanières des *cingula* des soldats romains. Des reliefs militaires représentent en effet des soldats portant un *cingulum* décoré de ce type de boutons; une lanière conservée à Mayence est par ailleurs pourvue d'une rangée de onze boutons lisses³³⁸. Une trouvaille assez exceptionnelle a été faite à Besançon F: une des trois tombes de la nécropole du quartier de Chamars, découverte en 1840, contenait un coffre rempli de deux petites urnes de céramique, six monnaies, 600 perles-melons, 200 cabochons de bronze estampés ainsi que des objets en corne et des coquilles³³⁹. Cette trouvaille représente à elle seule plus de 70 % des cabochons recensés. Faudrait-il alors situer l'atelier de production à Besançon comme le propose M. Feugère ? Il semble difficile de répondre à cette question en l'état actuel de la recherche. L'hypothèse émise par le même auteur d'inter-

339. Voir ULBERT 1971, p. 294/4; *BESANÇON ANTIQUE*, (Guides archéologiques de la France 18), 1990, pp. 112-114.

prêter ces cabochons comme des «*accessoires de cingula produits dans une fabrica impériale, et distribués aux soldats lors de certaines occasions officielles, entre les règnes de Néron et de Trajan*»³⁴⁰ paraît par contre assez plausible.

Nos deux exemplaires (cat. 1754-1755) proviennent de l'ensemble de surface 88/6519 et sont fortement brûlés (offrandes primaires). Ils ne peuvent donc plus être rattachés à l'inventaire d'une tombe. Les deux pièces sont apparemment identiques: elles ont un diamètre de 1.6 cm et appartiennent ainsi aux exemplaires de petite taille. Le disque est orné d'un portrait très mal conservé; on peut distinguer une tête tournée vers la droite pourvue d'une chevelure bouclée (type 8). Nous sommes évidemment tentés d'interpréter ces deux cabochons de bronze estam-

pés comme les offrandes primaires d'un soldat romain enterré dans la nécropole d'En Chaplix. Mais il ne s'agit bien sûr que d'une hypothèse. Rien n'exclut l'utilisation de ces cabochons par des civils³⁴¹.

Bibliographie

ULBERT 1971; FEUGERE 1985.1.

Catalogue

Objets brûlés:

1754. Inv. 88/6519-10. Tête circulaire et fragment de tige d'un cabochon en tôle de bronze estampé. Le décor sur le disque représente une tête tournée vers la droite avec des cheveux bouclés ? Appartient très probablement au type 8 de la typologie établie par G. Ulbert. Voir ULBERT 1971, pl. 2/18; FEUGERE 1985.1, pl. 2.
1755. Inv. 88/6519-12. *Idem* cat. 1754.

Les garnitures, les rivets et les boutons en bronze

● Les rivets en bronze (pl. 168, cat. 1751-1753)

INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
91/7896-5	296	incinération	inf.	OUI ?	OP	c. 160-200	III

Hors structure: 88/6579-1 (cat. 1751); 88/6602-1 (cat. 1753); 88/7101-1 (cat. 1752); 88/6526-6.

● Les boutons en bronze émaillé (pl. 168, cat. 1757-1758)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1758	47	incinération	ad. M	-	OS ?	c. 100-150	I/II

Hors structure: 88/6826-2 (cat. 1757).

● Les appliques/garnitures en bronze (pl. 168, cat. 1759-1761)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1760	317	incinération	ad. M ?	-	OP	après c. 160	III
Cat. 1761	358	incinération	ad. F ?	-	OP	c. 100-130 ?	I

Hors structure: 88/6973-1 (cat. 1759).

Commentaire

Les objets présentés dans ce paragraphe sont tous des ornements ou des éléments de fixation appliqués sur du cuir ou du tissu³⁴².

Le type de rivets cat. 1751-1753 et 91/7896-5 a sans doute connu des usages multiples. Ils sont fréquemment signalés dans les camps militaires³⁴³. Le fragment 91/7896-5 a été découvert dans l'urne de l'incinération infantile st. 296. Aucun des deux boutons/rivets à tête circulaire émaillée cat. 1758-1759 ne peut être attribué avec sûreté à l'inventaire d'une tombe. Les objets émaillés (fibules, boutons, boîtes à sceau, etc.) apparaissent en Gaule dans la deuxième moitié du I^{er} s. et sont très à la

mode pendant tout le II^e s. L'applique munie sur son revers de deux rivets (cat. 1759) appartient à un type de rivets/appliques très fréquent dans les camps militaires. L'applique de forme rhombique cat. 1760 a été fortement altérée par le feu et la corrosion. On distingue à peine le décor en tôle de bronze travaillé au repoussé; il s'agit probablement d'un lapin ou d'un cervidé entouré d'une ligne perlée. Le seul parallèle que nous ayons trouvé est une applique d'Autun F représentant un buste de Jupiter. La présence de trois agrafes en argent sur l'applique circulaire cat. 1761 s'explique peut-être par le fait que cette applique était à l'origine décorée d'une feuille d'argent travaillé au repoussé.

340. Voir FEUGERE 1985.1, p. 125.

341. Cabochons de bronze estampés trouvés en contexte funéraire: voir ULBERT 1971, p. 294/4, p. 296/13; FEUGERE 1985.1, p. 128/7 (Skeleton Green) et p. 131/12 (Kreuznach); VON SCHNURBEIN 1977, pl. 179/6b.

342. Voir également les deux cabochons estampés cat. 1754-1755.

343. Voir p. ex. H. SCHÖNBERGER, *Kastell Oberstimm. Grabungen 1968-1971* (Limesforschungen 18), Berlin, 1978, pl. 25/B236-271.

Bibliographie

Pour les boutons émaillés: voir SELLYE 1939, pp. 64-68; pour le reste: voir p. ex. CRUMMY et al. 1983; BOUBE-PICCOT 1980; WALKE 1965; UNZ/DESCHLER-ERB 1997, pp. 55-57.

Catalogue

Rivets:

Objets non brûlés ?:

1751. Inv. 88/6579-1. Rivet composé d'un cône et d'un disque relié par une tige de section circulaire. Voir CRUMMY et al. 1983, pl. 123/4034; BOUBE-PICCOT 1980, p. 179, pl. 27/253 (bouton de har-nais).

1752. Inv. 88/7101-1. *Idem* cat 1751, avec cône plus aplati.

1753. Inv. 88/6602-1. Tige de section carrée se terminant d'un côté par un disque légèrement renflé et de l'autre par une tête plate. Il s'agit probablement d'un rivet.

Sans illustrations; objets brûlés:

Inv. 91/7896-5. très probablement *idem* cat. 1751.

Inv. 88/6526-6. Fragment de tige de section circulaire se terminant d'un côté par un disque et de l'autre par un élément de forme indéterminable. Il s'agit très probablement d'un rivet du type cat. 1751-1752.

Boutons en bronze émaillé:

1757. Inv. 88/6826-2. Fragment de bouton ou de rivet décoratif. Disque à décor émaillé. Un cercle concentrique délimite au milieu une zone émaillée de couleur turquoise, entourée d'une zone compartimentée émaillée en bleu et en blanc dans laquelle sont insérées de petites étoiles ? bleues. Objet brûlé. Voir CRUMMY et al. 1983, pl. 121/3218; BOUBE-PICCOT 1980, pl. 94/433; WALKE 1965, pl. 98/6-7 et pl. 53/215; Avenches MRA inv. x/256 (non publié).

1758. Inv. 88/6661-31. Bouton avec disque à décor émaillé. Un cercle concentrique en bronze délimite au milieu une zone émaillée composée de cinq points noirs sur un fond émaillé dont la couleur ne peut plus être déterminée. Cette zone est entourée d'une bande de couleur bleu foncé dans laquelle s'insèrent dix rondelles de couleur rouge; sur ces rondelles, ont été appliqués des points blancs (émail ?). Le pourtour du disque est perlé. La fixation était très probablement en forme d'anneau. Objet non brûlé ? Voir CRUMMY et al. 1983, pl. 121/3218.

Appliques/garnitures:

Objets brûlés:

1759. Inv. 88/6973-1. Applique de forme allongée et ovale; au revers présence de deux rivets à tête circulaire plate. Voir BOUBE-PICCOT 1980, pl. 56/241; SAUTOT 1977, pl. 30/9.

1760. Inv. 91/7922-1. Applique à l'origine sans doute de forme rhombique, décorée d'une feuille de bronze travaillée au repoussé. Quelques restes de la fixation originale sont conservés aux extrémités de l'applique; il s'agit d'une fente rectangulaire et au revers de deux protubérances dont la forme exacte ne peut plus être déterminée. Le décor au repoussé est très fragmentaire et montre un animal vers la droite (lapin ou cervidé) entouré d'une ligne perlée. Une deuxième ligne perlée suit le bord de l'applique. Proche de AUTUN 1987, p. 105/159.

1761. Inv. 91/7979-5. Applique circulaire avec trois fragments d'agrafes en argent visibles sur les deux surfaces.

Les coffrets

Commentaire

La nécropole d'*En Chaplix* se singularise par la présence de nombreux coffrets, matérialisés par différents éléments métalliques tels les charnières ou les éléments de serrurerie³⁴⁴. Comme cette étude ne nous a pas permis d'en reconstituer un seul, nous avons pris le mot coffret dans un sens très large, pouvant englober aussi bien les caisses, les coffres que les coffrets³⁴⁵.

Un coffret déposé dans une sépulture peut avoir différentes fonctions et par conséquent correspondre à des rites funéraires distincts. D'une part, les Romains l'ont parfois employé pour protéger l'urne ou déposer les ossements incinérés; d'autre part, ils l'ont souvent brûlé sur le bûcher ou déposé tel quel dans la tombe. Dans la nécropole d'*En Chaplix*, seuls les deux premiers types de dépôts (coffret/urne et offrande primaire) seraient attestés. Le thème des coffrets réceptacles d'ossements ou protecteurs d'urne, a déjà été traité: nous rappellerons qu'il n'en restait apparemment que les clous d'assemblage³⁴⁶.

Dans ce chapitre, nous traitons donc des coffrets déposés en offrande sur le bûcher. Leur présence a généralement été déterminée par l'étude du mobilier. En effet, le bois dans lequel ils sont fabriqués s'est consumé dans le feu. Seule la découverte de certains éléments métalliques tels les charnières, les éléments de fermeture (serrure, pêne, moraillon, clé) ou les ferrures rendent alors possible leur identification³⁴⁷. Cette dernière sera plus solidement étayée si plusieurs de ces pièces sont associées dans le mobilier funéraire d'une structure³⁴⁸.

Dans la nécropole d'*En Chaplix*, vingt-trois structures ayant probablement contenu les restes d'un coffret ont été mises en évidence³⁴⁹; dans quatorze d'entre elles, ces élé-

347. La recherche de ces éléments métalliques a permis de mettre en évidence deux probables ferrures de cueuil dans les inhumations st. 236 et 142.

348. Il ne faut cependant pas oublier qu'un coffret peut être fabriqué entièrement en bois. Ainsi, la caisse assemblée selon la technique des queues d'aronde ou par chevillage ne nécessite ni ferrures ni clous, tandis que le couvercle peut être simplement posé (sans charnières pour le relier à la caisse) et le système de fermeture fabriqué en bois (une plaque de serrure n'est en fait qu'un ornement). En outre, certaines de ces pièces ont pu disparaître, que ce soit sous l'effet de la corrosion ou parce qu'elles n'ont jamais été ramassées sur le bûcher.

349. Soulignons une certaine différence dans l'approche du mobilier en bronze et en fer. Pour le premier, toute structure ayant livré un élément ayant pu appartenir à un coffret est prise en considération; tandis que pour le second, seule la mise au jour de plusieurs éléments a été relevée.

344. Les dépôts funéraires liés aux mausolées d'*En Chaplix* contenaient un grand nombre d'éléments de coffrets, dont trois fragments de petites serrures en os (étude en cours).

345. De nos jours, on différencie ces objets mobiliers par leurs dimensions et leur fonction. Mais ces deux caractères sont en général délicats à définir pour notre matériel.

346. Voir vol. 1, p. 54. Un doute subsiste quant à la fonction des coffrets des st. 132 et 225; ils nous paraissent néanmoins devoir être considérés comme des offrandes primaires. Voir ci-dessous, pp. 366-367.

ments étaient essentiellement en bronze, tandis que dans les neuf autres, ils étaient surtout en fer³⁵⁰. Nous constatons donc que, pour des raisons esthétiques et/ou économiques, le menuisier a généralement choisi l'un ou l'autre de ces métaux et ne les a pas associés, tout au moins sur la partie extérieure et visible du coffret. Comme tout ce mobilier paraît avoir subi les effets du feu, nous en concluons que ces coffrets ont été déposés en offrande sur le bûcher³⁵¹. Il semble néanmoins fort probable que de nombreux autres coffrets ont été offerts lors de la crémation, mais que leurs éléments métalliques n'ont été que partiellement ramassés pour être déposés dans la sépulture³⁵².

La détermination du contenu d'un coffret brûlé sur le bûcher est difficile. En effet, il a pu se consumer dans les flammes, se briser et devenir méconnaissable, à moins qu'il n'ait tout simplement pas été recueilli et déposé dans la sépulture. Malgré toutes ces réserves, nous remarquons que dans la plupart des cas, le contenu des coffrets reste totalement inconnu. Ce fait, également observé dans d'autres nécropoles, évoque l'hypothèse de la valeur symbolique de cette offrande: les parents et amis du défunt n'auraient déposé sur le bûcher qu'un coffret vide, représentant de manière emblématique toutes les richesses qu'il était supposé contenir³⁵³.

Les coffrets découverts en contexte funéraire romain contenaient fréquemment des bijoux et/ou de petits objets personnels tels un miroir, un peigne ou des jetons³⁵⁴. Ils ont souvent été déposés dans des sépultures féminines et leur simple présence est parfois considérée comme un indice du sexe du défunt³⁵⁵. A l'encontre de cette opinion communément admise, il semblerait que la plupart des

sépultures «à coffrets» de la nécropole d'*En Chaplix* renfermaient les restes incinérés d'hommes ou d'enfants³⁵⁶.

Si les Romains ont déposé des coffrets (ou leurs restes) dans des sépultures durant tout l'Empire³⁵⁷, *En Chaplix* cette coutume se retrouve essentiellement durant le II^e s.

Dans les pages qui suivent, nous allons étudier de manière plus approfondie les éléments métalliques des coffrets, à savoir les ferrures, les charnières, les serrures (plaques, morillons, pènes, conduits), les clés, les poignées, les balustres et les crochets mobiles. Contrairement aux clous décoratifs en bronze, les clous en fer ont pu avoir de nombreuses fonctions; il est alors difficile d'assurer qu'ils faisaient partie d'un coffret. C'est pourquoi ils ne sont pas intégrés dans ce chapitre³⁵⁸.

Les clous de coffret se partagent en deux catégories: le clou «classique» à tête plate circulaire et celui dit de tapisserie à tête circulaire bombée³⁵⁹. Le premier sert à l'assemblage des parois de bois, à la fixation de la serrure ou à celle des ferrures. Néanmoins ce type de clou a également pu être employé lors de la construction du bûcher, de la fabrication d'une litière funéraire ou de toute autre offrande faite au défunt. Les clous de tapisserie permettaient de fixer du tissu à l'intérieur d'un petit coffret. Malheureusement, l'état de conservation des exemplaires retrouvés dans la nécropole d'*En Chaplix* ne nous a pas permis de différencier la tête bombée des clous de tapisserie de celle pyramidale des clous de soulier³⁶⁰.

Bibliographie

GASPAR 1986; MARTIN-KILCHER 1976, pp. 58 *sqq.*; KEMKES 1990; FRIEDHOFF 1991, pp. 186 *sqq.*

● Les plaques de serrure en fer (pl. 184, cat. 1888-1892)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1889	132	incinération	ad. M	OUI	OP/COFFRET ?	c. 150 ?	II
* Cat. 1890	135	incinération	ad. F	OUI	OP	c. 150 ?	II
* Cat. 1891	347	fosse ou incinération	ad. M	OUI	OP	après c. 150 ?	-

Hors structure: * 88/6526-4 (cat. 1888); 88/6817-4 (cat. 1892).

Commentaire

A l'époque romaine, il existe différentes sortes de serrures, essentiellement différenciées par leur fonctionnement

350. Nous n'avons identifié aucun élément de coffret en os dans notre corpus.

351. Lors de la fouille des structures st. 132 et 225, la découverte de nombreuses «ferrures» a permis d'émettre l'hypothèse de coffrets déposés intacts dans la tombe ou dans la fosse. Nous pensons néanmoins qu'il s'agit d'offrandes brûlées sur le bûcher. Voir ci-dessous, pp. 366-367: synthèse sur les éléments métalliques de coffret.

352. Nous ne savons pas dans quelle mesure le tri des restes d'un bûcher est «sélectif» ou «hasardeux». Voir toutes les sépultures où un seul élément métallique de coffret (charnière, ferrure, etc.) a été découvert.

353. Dans une nécropole de Cologne, douze des vingt-sept coffrets attestés étaient vides. Voir FRIEDHOFF 1991, p. 186.

354. De nombreuses stèles funéraires représentent la défunte tenant un de ces petits coffrets (*arculae*).

355. Voir LUDWIG 1988, p. 203; FRIEDHOFF 1991, p. 188. Voir également MARTIN-KILCHER 1976, p. 88.

d'ouverture et de fermeture³⁶¹. Celui-ci influence aussi bien la forme de la clé que celle du pêne et du trou de serrure. C'est ainsi que l'on peut attester la présence de deux types de serrure dans le mobilier de la nécropole d'*En*

356. Cette affirmation doit néanmoins être tempérée en raison des problèmes d'attribution du mobilier: certaines pièces pourraient provenir d'une tombe antérieure remaniée. Sépultures masculines: st. 107, 140/141, 132, 158, etc. Sépultures d'enfant: st. 116, 192 et 54.

357. Voir MARTIN-KILCHER 1976, p. 87; FREMERSDORF 1927, p. 260; BERNHARD 1982, p. 230; etc.

358. Voir ci-dessous, pp. 372-373: chapitre sur les systèmes non spécifiques de suspension, d'assemblage et de prise.

359. Clous à tête plate et circulaire: voir MANNING 1985, p. 134, type 1B; voir ci-dessous, pp. 372-373. Clous de tapisserie: voir MANNING 1985, p. 135, type 8.

360. Voir ci-dessus, pp. 328-329.

361. Voir HALBOUT *et al.* 1987, pp. 63 *sqq.*; MASUREL 1979, pp. 279 *sqq.*; MANNING 1985, pp. 88 *sqq.*, etc.

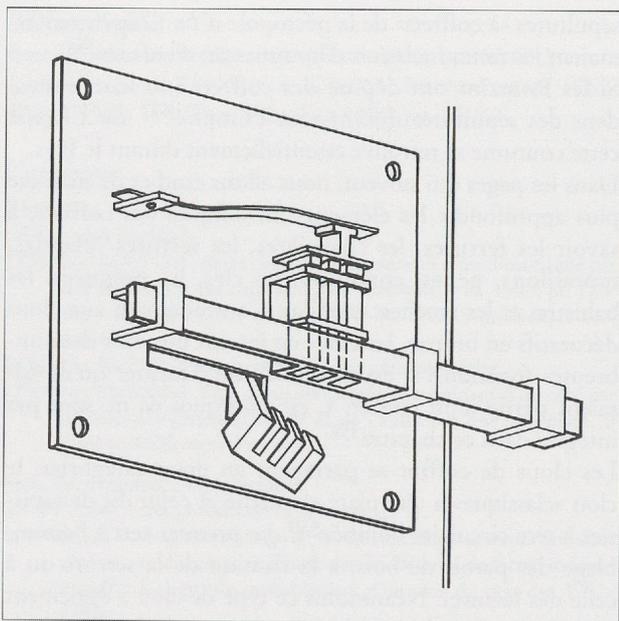


Fig. 354. Serrure à fonctionnement par soulèvement. D'après SCHALTENBRAND 1986, fig. 64, p. 175.

Chaplix: leur fonctionnement est dit par soulèvement pour l'un, par retrait (très probablement) pour l'autre.

La serrure à fonctionnement par soulèvement (fig. 354) a souvent été décrite dans la littérature archéologique. Les dents de la clé, tournées vers le haut (c'est-à-dire perpendiculaires à la tige), soulèvent les chevilles qui bloquent le pêne, dégagent ce dernier et par un mouvement latéral de la clé, ouvrent la serrure. Trois éléments sont caractéristiques de ce genre de serrure. D'une part la clé qui permet de l'ouvrir présente toujours des dents tournées vers le haut³⁶². D'autre part, le pêne a une forme très spécifique, complémentaire de la clé³⁶³. En dernier lieu, le trou de serrure est découpé en "L" ou en "Z", permettant ainsi l'introduction et le déplacement de la clé. Des cinq plaques de serrure en fer identifiées dans le mobilier de la nécropole d'*En Chaplix*, deux présentent une ouverture en "L" indiquant un fonctionnement par soulèvement (cat. 1888 et 1891).

Dans la serrure à fonctionnement par retrait (fig. 355), le pêne est maintenu en position fermée par des ressorts. Les dents de la clé, tournées vers l'arrière, pénètrent par retrait dans les gardes (trous percés dans le pêne) et dégagent ces ressorts. Un mouvement latéral permet alors l'ouverture de la serrure³⁶⁴. A nouveau, trois éléments sont caractéristiques de ce genre de serrure. Premièrement, la clé qui permet de l'ouvrir présente toujours des dents tournées

362. MASUREL 1979, classe 4. Voir ci-dessous, pp. 355-356.

363. Voir ci-dessous, p. 355.

364. Les serrures dites à fonctionnement par translation sont très proches de celles à fonctionnement par retrait. Leur principale différence réside dans la présence ou l'absence de ressorts pour maintenir le pêne en position fermée. Or nous admettons que les plaques de serrure découvertes *En Chaplix* étaient fixées sur un coffret, objet appelé à être souvent déplacé (voir en particulier les tombes st. 132 et 135). Dans ces conditions, une serrure à fonctionnement par retrait paraît préférable.

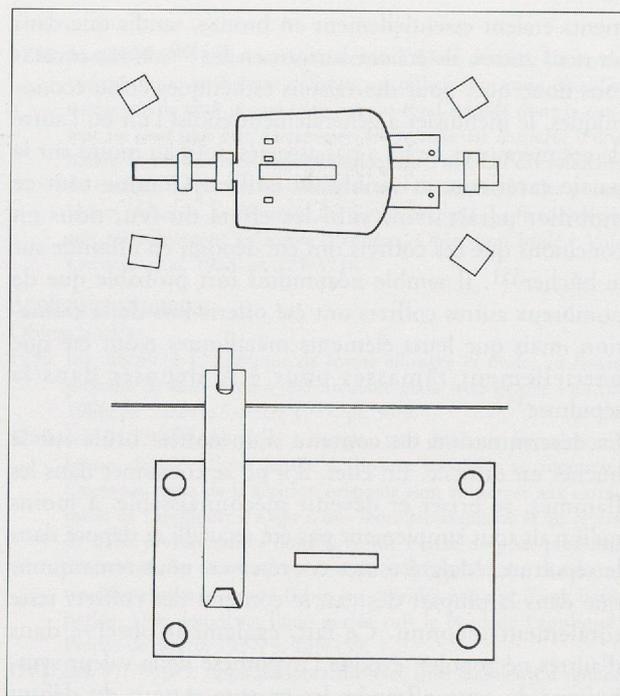


Fig. 355. Serrure à fonctionnement par retrait. D'après HALBOUT et al. 1987, p. 76.

vers l'arrière, c'est-à-dire vers l'anneau³⁶⁵. Deuxièmement, le pêne est percé en son centre d'une longue ouverture horizontale permettant le passage de la clé, et de trous (gardes) adaptés aux dents de la dite clé. Finalement la plaque de serrure - si elle a existé - reproduit la même ouverture horizontale.

Deux plaques de serrure découvertes *En Chaplix* paraissent attester la présence de serrures à fonctionnement par retrait. De la première, cat. 1890, il ne reste qu'une ouverture vraisemblablement oblongue. Sa position par rapport aux fragments conservés indique clairement qu'il ne peut s'agir d'une auberonnière, mais bien d'un trou de serrure. La pièce cat. 1889 n'a conservé qu'un angle de son trou de serrure. Sa forme initiale n'est ni un "L" (à cause de sa position par rapport à la seconde ouverture, l'auberonnière), ni probablement un "Z" (à cause de la largeur relativement restreinte de la plaque)³⁶⁶. Elle devait donc être oblongue et horizontale.

Lors de l'étude d'une serrure, outre le mode de déplacement du pêne, il convient d'examiner le lien existant entre l'ouvrant et le dormant, ou plus exactement dans le cas des coffrets, entre la caisse et le couvercle. Sur ce type d'objet mobilier, la serrure de loin la plus fréquente est celle dite à morillon (fig. 356). Le morillon est une languette mobile fixée dans le couvercle. Sur sa face interne, il présente une boucle nommée auberon qui pénètre dans la serrure où elle est bloquée par le pêne. Une telle serrure se reconnaît de deux manières. La plus simple est la pré-

365. MASUREL 1979, classe 1a ou 2a.

366. Un trou de serrure en forme de "L" devrait être percé légèrement plus bas, de manière à ce que le pêne, situé juste au-dessus de l'ouverture, passe au centre de l'auberonnière. Voir en comparaison la plaque cat. 1888. Un trou de serrure en forme de "Z" n'est pas à exclure. Toutefois les dimensions de la plaque paraissent relativement restreintes, ce qui nous incite à écarter cette hypothèse.

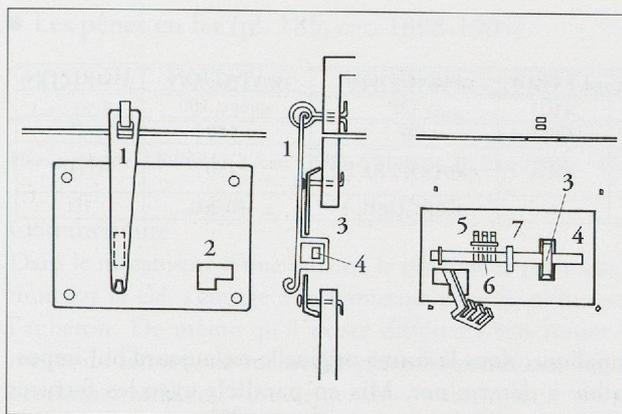


Fig. 356. Serrure à moraillon. 1: moraillon; 2: trou de serrure; 3: auberon; 4: pêne; 5: chevilles; 6: gardes; 7: conduits.

sence d'un moraillon. Néanmoins une plaque de serrure percée de deux ouvertures est également caractéristique: la première est créée pour le passage de la clé, la seconde pour celui de l'auberon. Cette dernière, nommée auberonnière, est toujours oblongue et verticale. Des cinq plaques de serrure découvertes dans la nécropole d'*En Chaplix*, quatre étaient percées d'une auberonnière (cat. 1888-1890³⁶⁷ et 1892³⁶⁸); la dernière (cat. 1891) n'est pas suffisamment bien conservée.

Les plaques de serrure sont parfois décorées. Nous en avons deux exemples *En Chaplix*, les pièces cat. 1888 et 1891. Sur cette dernière, trois lignes parallèles gravées soulignent les bords. D'autres lignes parallèles, probablement aussi au nombre de trois, recoupent les angles. La première plaque (cat. 1888) devait présenter un décor du même style, mais il n'est que partiellement conservé: deux lignes parallèles longent un des bords.

● Les plaques de serrure en bronze (pl. 166, cat. 1715-1716)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1716	64a	incinération	ad. F?	-	-	c. 100-150...	-

Hors structure: 88/6519-7 (cat. 1715).

Commentaire

Deux plaques de serrure ont pu être identifiées parmi les nombreuses plaques et plaquettes de bronze. Les deux pièces sont découpées dans des tôles et présentent un décor ajouré. Les trous de serrure sont très probablement de forme rectangulaire et pouvaient donc appartenir à des serrures à moraillon³⁶⁹. Les dimensions de ces plaques peuvent donner des indices quant aux dimensions des coffrets auxquels elles appartenaient³⁷⁰. La hauteur de la pièce cat. 1715 devait être d'env. 5 à 6 cm, et sa largeur

Bibliographie

HALBOUT *et al.* 1987, pp. 63 *sqq.*; MASUREL 1979, pp. 279 *sqq.*; MANNING 1985, pp. 88 *sqq.*

Catalogue

1888. Inv. 88/6526-4. Plaque de serrure. Cette plaque de serrure, à rebords, se présente sous une forme rectangulaire. Un des bords est souligné par deux lignes parallèles gravées. Dans chaque angle est percé un trou de fixation; un fragment de clou est encore en place. Le trou de serrure a la forme d'un L. Un autre trou rectangulaire devait recevoir l'auberon.
1889. Inv. 88/6880-4. Plaque de serrure. Cette plaque de serrure, à rebords, apparaît percée d'un trou de fixation dans chaque angle conservé. Elle présente deux ouvertures. La première, oblongue et verticale, constitue l'auberonnière. La seconde, n'est plus attestée que par un angle.
1890. Inv. 88/6893-8. Plaque de serrure. Ce fragment de plaque présente un rebord haut de 5 mm partiellement conservé sur trois côtés, et un trou de fixation dans l'angle. Un angle conservé atteste de la présence d'un trou de serrure.
1891. Inv. 91/7965-2. Plaque de serrure. Trois bords de cette plaque sont partiellement conservés. Ils sont soulignés par trois lignes parallèles gravées. D'autres lignes parallèles, probablement aussi au nombre de 3, coupent les angles. Un trou de fixation est attesté dans un des angles. Le trou de serrure se présente sous la forme d'un L. Voir FELLMANN 1990, pl. 31/47, pl. 30/42.
1892. Inv. 88/6817-4. Plaque de serrure ? Cette ferrure est percée de deux trous, qui semblent être dus à la corrosion. Elle présente deux bords parallèles conservés, marquant chacun un décrochement par rapport au reste de la pièce. Cette caractéristique attesterait de deux ouvertures créées dans cette plaque, tels éventuellement un trou de serrure et une auberonnière.

proche de 7 cm. Le coffret devait avoir une hauteur approximative de 16 à 20 cm et une largeur d'env. 25 cm. La hauteur et la largeur de la plaque cat. 1716 avoisinaient sans doute respectivement 13,5 et 9 cm. Le coffret avait très probablement une hauteur d'env. 40 cm et une largeur d'env. 27 cm. Il contenait peut-être les nombreux jetons découverts dans cette même structure (st. 64a, cat. 1515, 1532-1533, 1535, 1541, 1550).

Catalogue

1715. Inv. 88/6519-7. Fragment de plaque de serrure très probablement ajourée. Le trou de serrure (ou auberonnière) est probablement de forme rectangulaire. Objet brûlé. Voir KEMKES 1990, pl. 2/2-3.
1716. Inv. 88/6665-25. Fragment de plaque de serrure très probablement ajourée. L'ouverture de serrure (ou auberonnière) est probablement de forme rectangulaire. Objet non brûlé. Voir GASPARD 1986, pl. 205/532 (type 8); HABEREY 1948, pl. 44/20; Avenches MRA, inv. 68/10422 et 10425 (non publiés); KEMKES 1990, pl. 2/2-3.

367. La plaque de serrure découverte dans la sépulture st. 135 (cat. 1890) n'est pas suffisamment bien conservée pour attester la présence de deux ouvertures. Par contre, un moraillon (cat. 1894) a été mis au jour dans la même structure.

368. Précisons toutefois que l'identification de cette pièce est sujette à discussion.

369. Explications des différents types de serrures: voir ci-dessus, pp. 351-353.

370. Pour les dimensions de coffrets, voir p. ex. FRIEDHOFF 1991, pp. 185-189 et MARTIN-KILCHER 1976, pp. 58 *sqq.*

● Les morillons en fer (pl. 184-185, cat. 1893-1897)

CAT./INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1893	225	fosse ou dépôt d'offrandes	-	OUI	OP	après c. 100	-
* Cat. 1894	135	incinération	ad. F	OUI	OP ?	c. 150 ?	II
* Cat. 1896 Cat. 1897	132	incinération	ad. M	OUI	OP/COFFRET ?	c. 150 ?	II
* 89/7179	236	inhumation	ad. F	-	CERCUEIL ?	c. 180-200...	III

Hors structure: * 88/6882-5 (cat. 1895); * 88/6882.

Commentaire

Le morillon est une languette mobile fixée dans le couvercle d'un coffret et munie d'une boucle, l'auberon, pénétrant dans la serrure (voir ci-dessus, fig. 351). Il est généralement fixé au moyen d'une agrafe à bois.

La nécropole d'*En Chaplix* a livré plusieurs fragments de morillons en fer. La plupart proviennent de structures dans lesquelles furent déposés les restes d'un coffret (st. 132, st. 135 et st. 225; voir ci-dessous pp. 366-367). Un morillon, associé à douze fragments de ferrure, une agrafe à bois (?) et une charnière, fut toutefois mis au jour dans une tombe à inhumation (st. 236). Ces différents éléments paraissent avoir été fixés sur le cercueil (et non sur un coffret)³⁷¹. Finalement, deux fragments furent découverts en surface. Il s'agit d'une part d'un auberon et d'autre part d'une attache de morillon (?); à l'origine, ils ne devaient probablement former qu'une seule et même pièce.

Sur la pièce **cat. 1896**, une plaquette semble précéder l'auberon. Ce système devait permettre d'augmenter la profondeur de la boucle, sans toutefois l'affaiblir. La même structure (st. 132) a livré une plaque de serrure à rebords, ainsi qu'un fragment qui est très probablement l'attache du morillon (**cat. 1897**).

La pièce **cat. 1893** présente un coude à angle droit. Le morillon était donc fixé sur le dessus du couvercle (et non pas sur le devant)³⁷². L'agrafe à bois traverse une

applique, dont la forme originelle est aujourd'hui impossible à déterminer. Mis en parallèle avec les ferrures découvertes dans la même structure³⁷³, cet aménagement témoigne de la fabrication soignée du coffret. Cette pièce **cat. 1893** mérite qu'on s'y attarde encore quelques instants. D'une part pour préciser qu'elle fut brisée avant d'être déposée dans la structure³⁷⁴; d'autre part pour souligner qu'elle constitue le «frère jumeau» du morillon 89/7179³⁷⁵.

Catalogue

1893. Inv. 89/7165-8. Morillon. Cette pièce présente une bande aux bords divergents, coudée à angle droit à son extrémité distale. Celle-ci, repliée pour former un bourrelet, est percée d'une agrafe à bois dont les tiges traversent une tôle. Sur la face interne du morillon, près de l'extrémité proximale repliée à angle droit, se trouve l'auberon.
1894. Inv. 88/6893-2. Morillon. De ce morillon ne sont conservés que l'attache et l'auberon. Le premier fragment est constitué d'une agrafe à bois aux pointes coudées, traversant l'extrémité conservée d'une ferrure en bande, coudée elle aussi.
1895. Inv. 88/6882-5. Morillon. Cette ferrure en bande, aux bords convergents, s'enroule sur elle-même à son extrémité. Sur sa face interne, un auberon rectangulaire est conservé.
1896. Inv. 88/6880-2. Morillon. L'extrémité de cette ferrure en bande aux bords convergents, s'enroule sur elle-même. Une plaquette est soudée perpendiculairement sur la face interne.
1897. Inv. 88/6880-3. Attache de morillon (?). Une agrafe à bois traverse une ferrure dont l'extrémité s'enroule sur elle-même.

● Un morillon en bronze (pl. 167, cat. 1717)

Hors structure: 88/6564-7 (cat. 1717).

Commentaire

Un seul fragment de morillon en bronze a pu être identifié (**cat. 1717**). Trouvé hors contexte, il appartenait peut-être à l'origine à une des plaques de serrure en bronze susmentionnées. Une pièce identique a été découverte dans une nécropole de Worms RFA.

Catalogue

1717. Inv. 88/6564-7. Fragment de morillon. La plaquette rectangulaire est percée en haut de deux petits trous circulaires. Un fragment de l'agrafe à bois est encore conservé; il manque par contre la boucle (l'auberon) pénétrant dans la serrure. Objet fortement brûlé. Voir GRÜNEWALD 1990, p. 165/3.

371. La présence de charnières et de morillons n'est, à notre connaissance, pas attestée sur des cercueils d'époque romaine. Pour la sépulture st. 236, il n'est donc pas impossible que ces deux pièces proviennent d'une structure antérieure perturbée lors du creusement de la fosse (la charnière fut découverte dans le remplissage de la fosse et le morillon, à l'intérieur des limites du cercueil).

372. Voir HAFFNER éd. 1989, fig. 8, p. 324.

373. Cat. 1954, 1955 et 1963. Voir ci-dessous, pp. 364-365.

374. Un premier fragment fut dégagé de l'amas de ferraille déposé autour d'un fond de récipient et un second fut découvert dans le remplissage de la fosse.

375. Ce dernier n'a pas été illustré en raison de son état de conservation. L'agrafe à bois qui permettait de le fixer semble également traverser une applique.

● Les pènes en fer (pl. 185, cat. 1898-1901)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1898	73	fosse	-	-	OP ?	c. 150-200	III

Hors structure: * 88/6813-2 (cat. 1899); * 91/7908-70 (cat. 1900); * 91/7931-22 (cat. 1901).

Commentaire

Dans le mécanisme d'une serrure, le pêne est la pièce qui, mue par la clé, s'engage à la fermeture dans la gâche ou l'auberon. De même qu'il existe différents fonctionnements de serrure, de même les pènes se présentent sous des formes variables.

Les quatre pènes identifiés dans le mobilier en fer de la nécropole d'*En Chaplix* sont du même type et correspondent à des serrures à fonctionnement par soulèvement (voir ci-dessus, p. 352)³⁷⁶. Ils sont très caractéristiques et aisément reconnaissables: ils sont formés d'un corps rectangulaire, percé de trous (gardes) dont la forme correspond exactement au dessin des dents de la clé³⁷⁷. Ce corps central est prolongé par deux barres de section rectangulaire, placées sur deux plans perpendiculaires.

Des quatre pènes de ce *corpus*, trois furent découverts en surface (cat. 1899-1901) et un seul en structure (cat. 1898). Cette dernière, la st. 73, n'est pas une sépul-

ture, mais correspond à une zone de forte concentration de matériel essentiellement brûlé. Elle ne recelait aucun autre élément autorisant l'identification d'un coffret. De plus, les dimensions relativement importantes de ce pêne incite à une certaine réserve quant à son affectation.

Catalogue

1898. Inv. 88/6773-1. Pêne. Ce pêne est entier, mais dans un très mauvais état de conservation. Les gardes, au nombre de quatre, sont rectangulaires.

1899. Inv. 88/6813-2. Pêne. Le corps central de ce pêne, dont une extrémité est conservée, est percé de trois gardes: une rectangulaire et deux trapézoïdales.

1900. Inv. 91/7908-70. Pêne. Le corps central de ce pêne, dont une extrémité semble conservée, est percé de trois gardes: une carrée encadrée par deux rectangulaires.

1901. Inv. 91/7931-22. Pêne. Les gardes, au nombre de quatre, sont trapézoïdales.

● Les conduits en fer (pl. 185, cat. 1902-1903)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1902-1903	132	incinération	ad. M	OUI	OP/COFFRET ?	c. 150 ?	II

● Les agrafes en fer

INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
88/7014	165a ou b	incinérations	ad. M + F	-	OP ?	c. 130-160	II

Hors structure: 88/6477; 88/6525; 88/6672.

Commentaire

Le conduit est un guide dans lequel coulisse le pêne. Morphologiquement, il est semblable à une agrafe, à savoir une bande dont les extrémités pointues sont coudeées³⁷⁸. De fait seul le contexte de découverte permet d'identifier un conduit. La sépulture st. 132, dont le mobilier indique la présence d'un coffret (voir ci-dessous, p. 366), contenait deux fragments d'agrafe qui ont pu servir de conduits³⁷⁹. Les fouilleurs ont mis au jour d'autres

agrafes. Malheureusement, le mobilier associé ne permet pas de préciser leur fonction: simple «lien» entre deux pièces de bois, point de fixation ou conduit.

Catalogue

1902. Inv. 88/6880-6. Conduit (?). Bande cassée, prolongée par une pointe coudeée à angle droit.

1903. Inv. 88/6880-7. Conduit (?). Bande cassée, prolongée par une tige coudeée à angle droit.

● Les clés en fer (pl. 185-186, cat. 1904-1908)

CAT./INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1906	192	incinération	inf.	OUI	OP	après c. 120	-
* 88/6893-1	135	incinération	ad. F	OUI	-	c. 150 ?	II

Hors structure: * 88/6571-12 (cat. 1908); * 88/6697-2 (cat. 1904); * 88/6815-5 (cat. 1907); * 92/7994-8 (cat. 1905); * 88/6826; * 88/6928.

376. Nous n'avons identifié aucun pêne provenant d'une serrure à fonctionnement par retrait. Le passage sur le bûcher, le «tri» qui s'ensuit, la fragmentation et la mauvaise conservation des objets peuvent aisément expliquer cette absence.

377. Il s'agit toujours d'une clé à dents tournées vers le haut, de la classe 4 de MASUREL 1979. Voir ci-dessous, pp. 355-356.

378. HALBOUT *et al.* 1987, p. 58.

379. Nous ne pouvons toutefois exclure d'autres hypothèses, telle celle d'agrafes employées lors de la construction du coffret.

Commentaire

Les clés se différencient essentiellement par la forme de leur partie fonctionnelle. H. Masurel³⁸⁰ distingue seize classes, basées sur l'absence ou la présence - et dans ce cas la position - de dents, d'une platine, d'un panneton, ou de caractères exceptionnels. Ces classes permettent de déterminer le mode de fonctionnement de la serrure. À l'époque romaine, les clés les plus fréquentes sont celles munies exclusivement de dents (classes 1 à 5).

Huit clés ont été identifiées dans le matériel en fer de la nécropole d'En Chaplix. Leur partie fonctionnelle - dans la mesure où elle est conservée - est toujours composée de dents placées verticalement sur un support doublement coudé (classe 4). Ce type de clé ne peut ouvrir qu'une serrure à fonctionnement par soulèvement (voir ci-dessus, p. 352)³⁸¹. Les dents de la clé et les gardes du pêne doivent être exactement complémentaires, aussi bien dans leur dessin que dans leur hauteur, faute de quoi la serrure ne s'ouvre pas. Dans le mobilier d'En Chaplix, aucune association clé - pêne n'a pu être reconstituée.

Les seules structures qui ont livré des clés en fer sont des sépultures dans lesquelles avaient été déposés les restes d'un coffret (st. 135 et st. 192). Malheureusement, l'une de ces clés a disparu après la fouille (88/6893-1) et la seconde (cat. 1906) n'a pu être dégagée en laboratoire.

● Les clés en bronze (pl. 167, cat. 1718-1720)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1719	47	incinération	ad. M	-	OP	c. 100-150	I/II

Hors structure: 88/6508-2 (cat. 1720); 88/6560-2 (cat. 1718).

Commentaire

L'identification d'un manche de clé ne peut être assurée que pour la pièce cat. 1718 se terminant par une tête de lion; les fragments cat. 1719-1720 proviennent à notre avis également de manches de clé, mais leur appartenance originelle à d'autres objets (p. ex. des outils) ne peut être exclue. Aucune partie fonctionnelle d'une clé de bronze n'a été relevée³⁸².

Il est possible que certains des nombreux balustres («têtes» décoratives, cat. 1721-1728) faisaient à l'origine partie d'un manche de clé. Les fouilles du dépôt funéraire nord d'En Chaplix ont en effet livré un manche de clé de section quadrangulaire orné de deux «têtes» décoratives de forme identique, mais légèrement plus petites, fixées sur deux côtés opposés³⁸³.

● Les charnières en fer (pl. 186-188, cat. 1909-1937)

CAT./INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1909-1912	107	incinération	ad. M	OUI ?	OP	c. 120	I
* Cat. 1913-1914	110 (a ?)	incinération	ad. M	-	OP ?	-	-
* Cat. 1915-1917	116	incinération	inf.	OUI	OP	c. 125-130	I
* Cat. 1921	206	incinération	inf. + ad.	-	OP	c. 100-130/150	I

380. MASUREL 1979.

381. Aucune clé permettant d'ouvrir une serrure à fonctionnement par retrait n'a été identifiée dans ce corpus.

382. La partie fonctionnelle d'une clé est en effet souvent en fer.

Bibliographie

MASUREL 1979.

Catalogue

1904. Inv. 88/6697-2. Clé. MASUREL 1979: type 3. La longue embase à bords divergents est surmontée, après deux encoches latérales, par l'anneau de la clé dans lequel est passé un autre anneau. La partie fonctionnelle se compose de trois dents carrées, disposées verticalement sur un support doublement coudé.
1905. Inv. 92/7994-8. Clé. MASUREL 1979: type 4. L'anneau surmonte une embase aux bords parallèles. Deux dents, de section carrée ou rectangulaire, sont disposées verticalement sur un support doublement coudé et légèrement tordu.
1906. Inv. 88/7120-11. Clé. MASUREL 1979: type 4. Anneau avec embase à bords parallèles. Le dessin des dents, disposées verticalement sur un support doublement coudé, n'est pas discernable à la radiographie (cette pièce n'a pas pu être dégagée en laboratoire).
1907. Inv. 88/6815-5. Clé. MASUREL 1979: type 4. L'anneau surmonte une embase aux bords parallèles, légèrement désaxée. La tige est cassée au niveau du coude précédant les dents.
1908. Inv. 88/6571-12. Clé. MASUREL 1979: famille V. Anneau avec embase à bords divergents. La tige est cassée après un demi-centimètre.

Catalogue

Objets brûlés:

1718. Inv. 88/6560-2. Fragment de manche de clé creux de section hexagonale. Son extrémité est ornée de deux moulures et une tête de lion. Voir LEIBUNDGUT 1980, pl. 158/168; LEIBUNDGUT 1976, pl. 57/95; ASSPA 43, 1953, pl. 25/1; GASPARD 1986, pl. 26*, k5.
1719. Inv. 88/6661-4. Fragment de manche de clé de section hexagonale et orné de moulures. Il s'agit probablement d'un manche de clé se terminant par une tête de lion (voir cat. 1719).
1720. Inv. 88/6508-2. Fragment de section quadrangulaire orné de moulures. Il s'agit probablement d'un manche de clé, de couteau ou de rasoir. Voir DEIMEL 1987, pl. 38/3; BOUCHER *et al.* 1980, p. 76/375 (clé); RIHA 1986, pl. 11/88 (rasoir).

383. Inv. 89/7785-34 (étude en cours) et CASTELLA/FLUTSCH 1990.

CAT./INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1922	106	inhumation ?	inf. ?	NON	RF	c. 160	II
* Cat. 1923	158	incinération	ad. M	-	OP	c. 130-150	II
Cat. 1928	54	incinération	inf. (+ ad. ?)	-	OP ?	c. 100-150	I/II
* Cat. 1929	225	fosse ou dépôt d'offrandes	-	OUI	OP ?	après c. 100	-
* Cat. 1931	192	incinération	inf.	OUI	OP ?	après c. 120	-
* Cat. 1932	339	incinération	ad. F	-	OP	après c. 150	III
* Cat. 1933	132	incinération	ad. M	OUI	OP/COFFRET ?	c. 150 ?	II
Cat. 1936	332	fossé	-	-	-	c. 100-200	-
* 88/7053	175a ou b	incinération/inhumation	ad. F/inf.	-	-	c. 120-150 ?/c. 150	II
* 89/7178	236	inhumation	ad. F	-	RF/CERCUEIL ?	c. 180-200...	III
* 91/7894	294	incinération	ad. M ?	-	-	après c. 150	III

Hors structure: * 88/6451-7 (cat. 1918); * 88/6487-14 (cat. 1919); * 88/6487-15 (cat. 1920); * 88/6526-10 (cat. 1926); * 88/6697-3 (cat. 1927); * 88/6829-3 (cat. 1934); * 88/6829-4 (cat. 1924); * 88/6932-1 (cat. 1930); 91/7908-74 (cat. 1935); 91/7908-73 (cat. 1937); * 91/7931-21 (cat. 1925); * 88/6617-4; 88/6826; 88/6882; 88/6884; 88/6904; * 88/6970; 88/7117.

Commentaire

Les charnières sont composées de deux pièces généralement métalliques articulées autour d'un axe commun. Elles permettent d'assujettir deux éléments dont l'un au moins est mobile. Il existe différents types de charnières³⁸⁴. Leur emploi varie selon leur robustesse, leur maintien, leurs dimensions, leur mode de fixation et leur

valeur esthétique, mais il est souvent difficile de le déterminer précisément.

Les trente-neuf charnières en fer³⁸⁵ découvertes dans la nécropole d'En Chaplix se répartissent en quatre types (fig. 357). Les charnières à ailes (type 1), au nombre de vingt-quatre, sont de loin les plus fréquentes³⁸⁶. Elles se caractérisent par une articulation circulaire formée de trois charnons maintenus par un axe. Leurs ailes présentent des bords convergents ou droits, et sont percées d'un, voire de deux trous de fixation³⁸⁷. Grâce à leur taille relativement petite³⁸⁸, leur solidité, leur bon maintien lors de tout

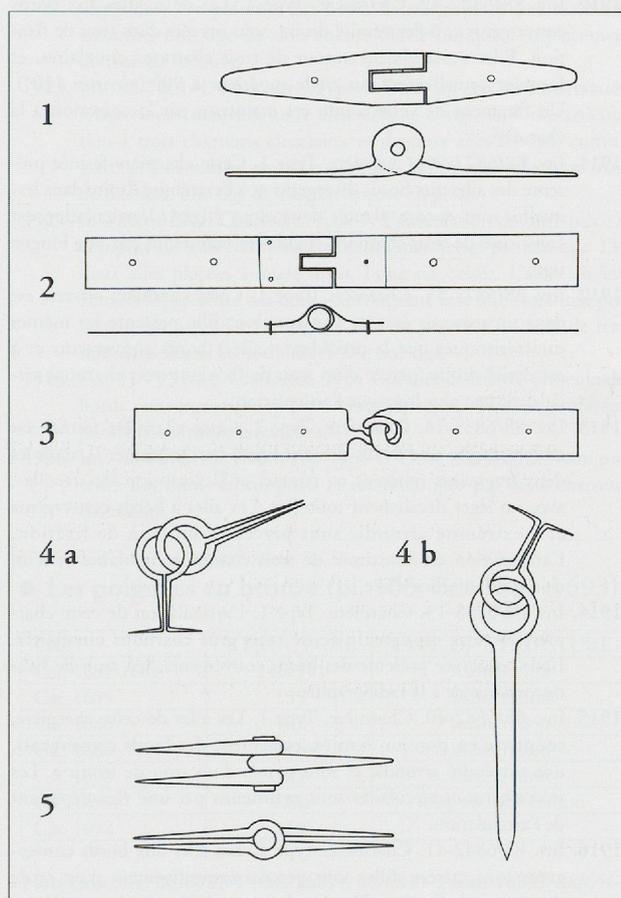


Fig. 357. Typologie des charnières en fer.

384. Voir MANNING 1985, pp. 125 sqq.

385. Aucune charnière en bronze, voire en os, n'a été découverte dans la nécropole d'En Chaplix.

386. Ces charnières correspondent au type 3 de W. H. Manning; voir MANNING 1985, p. 125. Elles sont parfois appelées fiches à brisure; voir HALBOUT *et al.* 1987, p. 80. Les charnières de type 1 découvertes dans la nécropole d'En Chaplix sont les suivantes: cat. 1909-1927, cat. 1928 (?), 88/6617-4, 88/6904 ?, 88/7117, 91/7894.

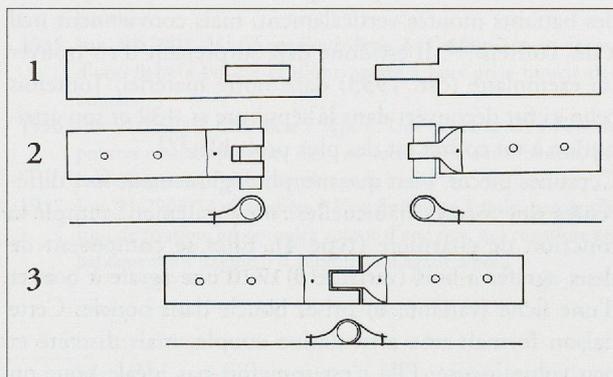


Fig. 358. Fabrication des charnières du type 2.

1. Façonnage de deux ferrures complémentaires: l'une est percée d'une ouverture rectangulaire, l'autre est prolongée par une languette.
2. Les ferrures sont pliées autour d'un axe provisoire afin de former les charnons (la languette s'élargit lors du martelage de la soudure). La solidité de la soudure est assurée par un rivet. Les trous de fixation de la charnière sont percés.
3. Les deux ferrures sont réunies et assemblées à l'aide d'un axe définitif.

387. Les deux ailes d'une charnière sont généralement semblables, mis à part quelques variations de grandeur. Cependant les ailes de la pièce cat. 1919 présentent des bords droits d'un côté, convergents de l'autre. Ceci dénote une facture peu soignée, contrairement à l'ensemble des charnières de ce type, qui témoignent d'un certain souci esthétique.

388. La longueur des ailes varie essentiellement entre 4 et 5 cm et le diamètre des charnons est d'environ 1,5 cm. Par longueur des ailes, nous entendons la distance comprise entre l'axe de l'articulation et l'extrémité de la ferrure.

mouvement et finalement un certain souci esthétique dans leur conception, ces charnières sont tout à fait adéquates pour des coffrets. Deux points de fixation (un dans chaque aile) peuvent paraître insuffisants; ces pièces devaient en effet subir une forte tension à chaque ouverture du couvercle. Nous pouvons cependant imaginer qu'elles étaient fixées dans une cavité créée tout spécialement à cet effet et que cet aménagement contribuait à la solidité de l'ensemble.

Les charnières de **type 2** assurent un maintien tout aussi bon que celles de **type 1**, toutefois leur taille est plus grande, leur solidité probablement moindre et leur aspect plus «rudimentaire». Elles sont constituées de ferrures en bande - généralement percées de deux trous de fixation - dont une extrémité s'enroule autour d'un axe afin de former les charnons (fig. 358)³⁸⁹. Ce mode de fabrication offre l'avantage d'être simple et rapide. Les charnières de ce type, bien qu'elles semblent parfaitement convenir à des coffrets, ne nous sont parvenues qu'à neuf exemplaires dans la nécropole d'*En Chaplix*³⁹⁰. Les habitants d'*Aventicum* ont donc préféré les charnières à ailes, probablement pour leur valeur esthétique.

Le **type 3** est fort différent dans sa conception. En effet l'articulation ne comporte plus de charnons, mais est constituée d'une boucle passant dans un oeillet. Deux ferrures en bande permettaient de fixer l'ensemble sur un support³⁹¹. De telles charnières manquent de rigidité et de solidité. Elles s'adaptent parfaitement à des volets ou des battants montés verticalement, mais conviennent mal à des coffrets³⁹². Il est donc déjà surprenant d'en trouver un exemplaire (**cat. 1933**) dans notre matériel. Toutefois celui-ci fut découvert dans la sépulture st. 132 et son attribution à un coffret est des plus probables³⁹³.

Certaines pièces, bien que morphologiquement fort différentes des formes habituelles, ont également rempli la fonction de charnière (**type 4**). Elles se composent de deux agrafes à bois (variante **a**) ou d'une agrafe à bois et d'une fiche (variante **b**) prises boucle dans boucle. Cette liaison formait une articulation souple, mais discrète et peu volumineuse. Elle n'est toutefois pas idéale pour un coffret. Trois charnières de ce type ont été identifiées dans notre *corpus*, une de la variante **a** (**cat. 1936**) et deux de la variante **b** (**cat. 1934-1935**). Ces trois pièces proviennent d'ensembles de surface et ne peuvent par conséquent pas être indubitablement associées à un coffret.

Aucune charnière du **type 5**, constituée de trois agrafes à bois ou fiches à boucle maintenues par un axe³⁹⁴, n'a été identifiée dans le mobilier de la nécropole d'*En Chaplix*.

La pièce **cat. 1937** n'entre pas dans notre typologie. Elle est constituée d'une ferrure en bande dont l'extrémité est enroulée autour d'une tige, qui est probablement un fragment d'anneau ou d'agrafe à bois. Ce type d'articulation semble très rare, malgré le bon maintien qu'elle offre: nous n'avons en effet trouvé aucun parallèle pour cette charnière.

Tout comme aujourd'hui, la plupart des charnières à ferrures devaient être posées à l'intérieur des coffrets. Il était alors plus simple de les fixer depuis l'intérieur (voir **cat. 1933**). Néanmoins la charnière **cat. 1929** présente la particularité d'avoir été clouée depuis l'extérieur.

L'axe des charnons de la pièce **cat. 1918** est un clou. Celui-ci dépasse largement de l'articulation et sa tête est conservée, contrairement à d'autres exemplaires (**cat. 1917** et **1921** par exemple). Cette solution paraît à la fois peu pratique (encombrement inutile) et relativement peu esthétique. C'est pourquoi nous pensons qu'il s'agit d'une réparation.

Le fragment de ferrure **cat. 1928** présente la forme caractéristique d'une aile de charnière de **type 1**: ses bords sont convergents et son extrémité arrondie. Cependant, il est extrêmement fin, puisque son épaisseur n'excède pas 1.5 mm alors que la moyenne est de 3 mm.

Catalogue

1909. Inv. 88/6827-48. Charnière. Type 1. Les deux ailes aux bords convergents et à l'extrémité droite, sont percées d'un trou de fixation. Elles s'articulaient autour de trois charnons circulaires, et forment actuellement un angle légèrement inférieur à 90°.
1910. Inv. 88/6827-49. Charnière. Type 1. Les deux ailes aux bords convergents et à l'extrémité droite, sont percées d'un trou de fixation. Elles s'articulaient autour de trois charnons circulaires, et forment actuellement un angle supérieur à 90° (environ 110°). Un fragment de verre fondu est maintenu par la corrosion à la charnière.
1911. Inv. 88/6827-50. Charnière. Type 1. Cette charnière fermée présente des ailes aux bords divergents et à l'extrémité droite dans lesquelles sont encore plantés deux clous (tiges). L'articulation est constituée de trois charnons circulaires maintenus par une longue tige.
1912. Inv. 88/6827-51. Charnière. Type 1. Cette charnière ouverte est dans un mauvais état de conservation. Elle présente les mêmes caractéristiques que la précédente: aile à bords convergents et à extrémité droite, percée d'un trou de fixation; trois charnons circulaires; axe plus long que l'articulation.
1913. Inv. 88/6835-14. Charnière. Type 1. Cette charnière fermée est endommagée: une de ses ailes fut brisée (sur le bûcher ?), mais les deux fragments restèrent en contact et la corrosion les «recolla», avec un léger décalage toutefois. Les ailes à bords convergents et à extrémité arrondie sont percées d'un trou de fixation. L'articulation est constituée de trois charnons circulaires et d'un clou qui fait office d'axe.
1914. Inv. 88/6835-13. Charnière. Type 1. L'articulation de cette charnière ouverte est constituée de trois gros charnons circulaires. L'aile conservée présente des bords convergents. Un trou de fixation est visible à la radiographie.
1915. Inv. 88/6842-40. Charnière. Type 1. Les ailes de cette charnière, conservée en position fermée, présentent des bords convergents, une extrémité arrondie et sont percées d'un trou de fixation. Les trois charnons circulaires sont maintenus par une tige dépassant de l'articulation.
1916. Inv. 88/6842-41. Charnière. Type 1. Les ailes aux bords convergents sont cassées. Elles sont percées respectivement d'un et de deux trous de fixation. Dans ce dernier cas, le second trou, décentré, se situe à la hauteur de la cassure. L'axe maintenant les trois charnons circulaires est une longue tige de section circulaire.

389. Charnières de ce type: voir p. ex. ALARCAO et al. 1979, pl. 48/147; FELLMANN 1990, pl. 54/335.

390. Cat. 1929 à 1932, 88/6826 ?, 88/6970, 88/7053, 89/7178. La charnière 88/6882 est quant à elle du type 2 ou 3.

391. Voir MANNING 1985, pp. 125 sq., type 2.

392. Il convient toutefois de rappeler que certains coffre(t)s devaient probablement s'ouvrir sur le devant.

393. Voir ci-dessous, p. 366. Voir LUDWIG 1988, pl. 44/1a; PIRLING 1989, pl. 54/10. Tous deux publient une charnière du même type et l'attribuent à un coffret.

394. Voir MANNING 1985, fig. 31.

1917. Inv. 88/6842-39. Charnière. Type 1. Les deux ailes cassées, présentent des bords convergents et un trou de fixation. Les charnons circulaires, au nombre de 3, sont maintenus par une tige (probablement un fragment de clou). La charnière a été retrouvée totalement ouverte.
1918. Inv. 88/6451-7. Charnière. Type 1. Un clou relativement long maintient les trois charnons circulaires de l'articulation. Les ailes aux bords convergents, sont percées d'un trou de fixation. Les extrémités actuelles de cette charnière, retrouvée en position fermée, se touchent presque.
1919. Inv. 88/6487-14. Charnière. Type 1. Les deux ailes sont placées à 135° autour d'une articulation composée de trois charnons circulaires et d'un axe encore visible. Cassées, elles témoignent encore de la présence d'un trou de fixation. Cette charnière n'est pas d'une très bonne facture, comme en témoignent des ailes dissemblables: les bords de l'une sont convergents, tandis que ceux de l'autre sont parallèles.
1920. Inv. 88/6487-15. Charnière. Type 1. Les ailes, aux bords convergents et à l'extrémité arrondie, sont probablement percées de deux trous de fixation (un des trous n'a pu être discerné). Trois charnons circulaires forment l'articulation.
1921. Inv. 88/7138-4. Charnière. Type 1. Les charnons circulaires, à l'origine au nombre de 3, sont réunis à l'aide d'un petit clou. Les ailes, percées d'un trou de fixation, présentent des bords convergents.
1922. Inv. 88/6849-15. Charnière. Type 1. Les trois charnons circulaires sont prolongés par deux ailes, l'une fragmentaire et l'autre entière. Cette dernière présente des bords convergents et une extrémité arrondie; une tige de clou encore fichée indique l'emplacement du trou de fixation.
1923. Inv. 88/7001-4. Charnière. Type 1. Dans un état de conservation relativement mauvais, cette charnière se compose d'une articulation à trois charnons circulaires et de deux ailes à bords convergents et à extrémité arrondie. Celles-ci sont percées de deux trous de fixation: une tige de clou est encore en place.
1924. Inv. 88/6829-4. Charnière. Type 1. L'articulation de cette pièce se compose de trois charnons circulaires maintenus par une tige. Des deux ailes placées à angle droit, l'une est cassée. L'autre, mieux conservée, présente des bords convergeant vers une extrémité probablement arrondie à l'origine. Elle est percée d'un trou de fixation dans lequel est toujours fichée une tige.
1925. Inv. 91/7931-21. Charnière. Type 1. L'aile conservée présente des bords convergents et une extrémité arrondie. Elle est prolongée par deux charnons circulaires.
1926. Inv. 88/6526-10. Charnière. Type 1. Cette aile fragmentaire présente des bords convergents et est prolongée par deux charnons circulaires.
1927. Inv. 88/6697-3. Charnière. Type 1. De cette charnière, retrouvée en position ouverte, il ne reste que l'articulation composée de trois charnons circulaires, et l'amorce des ailes.
1928. Inv. 88/6645-16. Charnière ? Type 1 ? Fragment de ferrure aux bords convergeant vers une extrémité arrondie. La tige d'un clou est encore fichée dans un trou de fixation.
1929. Inv. 89/7165-9. Charnière. Type 2. Les ailes, cassées, sont constituées de ferrures en bande aux bords parallèles et percées de deux trous de fixation: trois clous sont encore en place. Les trois charnons de l'articulation sont formés par les ferrures enroulées autour d'un axe.
1930. Inv. 88/6932-1. Charnière. Type 2. Les ferrures cassées, sont repliées autour d'un axe afin de former les trois charnons de l'articulation. Leurs bords sont parallèles et elles sont percées de deux trous de fixation: trois tiges de clou sont encore en place. L'ensemble 6932 comprend cinq autres fragments de ferrure, non «recollables» mais appartenant probablement à cette charnière.
1931. Inv. 88/7120-10. Charnière. Type 2. L'aile qui est entièrement conservée, présente des bords légèrement divergents et est percée de deux trous de fixation. Les trois charnons de l'articulation sont formés par les ferrures enroulées autour d'un axe.
1932. Inv. 91/7950-13. Charnière. Type 2. L'articulation de cette charnière, bien que très endommagée (seule la surface de l'objet est partiellement conservée), offre une vision claire de sa structure: on peut y observer les deux ferrures enroulées autour d'un axe.
1933. Inv. 88/6880-1. Charnière. Type 3. Cette charnière se compose de deux ferrures en bande de forme différente. Elles sont respectivement à bords divergents et convergents, percées d'un et deux trous de fixation (un clou est encore en place). La seconde est prolongée par une boucle qui passe dans l'oeillet percé à l'extrémité de la première.
1934. Inv. 88/6829-3. Charnière. Type 4. Cette charnière est constituée de deux pièces prises boucle dans boucle. Il s'agit d'une part d'une agrafe à bois aux pointes coudées, et d'autre part d'une fiche à boucle.
1935. Inv. 91/7908-74. Charnière ? Type 4. Cette pièce est formée d'une fiche à boucle et d'une agrafe à bois prise boucle dans boucle.
1936. Inv. 91/7940-9. Charnière ? Type 4. Une petite agrafe à bois, aux pointes cassées, présente dans sa boucle une autre boucle, probable fragment d'une seconde agrafe à bois³⁹⁵.
1937. Inv. 91/7908-73. Charnière ? Une ferrure en bande, percée d'un trou de fixation, est enroulée autour d'une tige, qui constitue probablement un fragment d'anneau ou d'agrafe à bois.

● Les poignées en bronze (pl. 165, cat. 1683-1693)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1683-1684	140/141	incinération	ad. M	OUI ?	OP	c. 100-130	I
Cat. 1685	135	incinération	ad. F	-	OP	c. 150 ?	II
Cat. 1686	107	incinération	ad. M	-	OP	c. 120	I
Cat. 1688	116	incinération	inf.	OUI ?	OP	c. 125-130	I
Cat. 1690	187	incinération	ad. F ?	-	OP	après c. 160	III
Cat. 1691	220a	fosse ou incinération	ad.	-	OP	c. 150-170	II
Cat. 1692	174	-	ad.	-	-	-	-

Hors structure: 88/6982-1 (cat. 1687); 88/6815-1 (cat. 1689); 88/6564-14 (cat. 1693).

Commentaire

La nécropole d'*En Chaplix* a livré un assez grand nombre de poignées mobiles, dont dix en forme d'arc avec les deux extrémités recourbées formant des crochets de suspension (cat. 1683-1692) ainsi qu'un fragment décoré de

deux têtes de canidés appartenant à une poignée ou à un anneau (cat. 1693).

Les poignées en forme d'arc étaient fixées à l'aide de deux agrafes à bois, parfois pourvues de petites plaquettes, sur un coffret en bois. Quatre poignées d'*En Chaplix* conservent encore les plaquettes de fixation (cat. 1683-1686) et leur attribution à un coffret peut être assurée. Les exem-

395. Une autre identification, une petite chaîne p. ex., n'est toutefois pas à exclure.

plaires sans agrafes à bois conservées pouvaient également être des poignées d'aryballes en verre³⁹⁶.

Les poignées en forme d'arc présentent une section circulaire ou rhombique. La pièce cat. 1692 est le seul exemplaire en tôle de bronze. L'appartenance de cat. 1693 à une poignée ne peut pas être assurée. Les exemplaires cat. 1683-1684 ont été découverts dans la tombe st. 140/141 et proviennent sans doute du même coffret.

Catalogue

1683. Inv. 88/6897-1. Poignée mobile en forme d'arc dont les deux extrémités sont recourbées vers le haut. Les crochets de suspension sont de section rectangulaire tandis que le reste de la poignée est de section circulaire. Les deux plaquettes de fixation sont conservées. Objet brûlé. Voir BOUCHER 1971, pl. 162/347; SAUTOT 1977, pl. 26/3; BEZZI MARTINI 1987, fig. H, p. 33.
1684. Inv. 88/6897-4. *Idem* cat. 1683. Seule une des plaquettes de fixation est conservée. Objet brûlé.
1685. Inv. 88/6893-5. *Idem* cat. 1684. Objet non brûlé.
1686. Inv. 88/6827-1. *Idem* cat. 1684. Objet non brûlé.
1687. Inv. 88/6982-1. Poignée mobile de section circulaire en forme d'arc dont les extrémités sont recourbées vers le haut. Objet brûlé.
1688. Inv. 88/6842-4. *Idem* cat. 1687. Objet brûlé.

1689. Inv. 88/6815-1. *Idem* cat. 1687. Objet brûlé.

1690. Inv. 88/7094-2. Poignée mobile en forme d'arc dont les extrémités sont recourbées vers le haut. La tige est de section rhombique et à la hauteur des crochets de suspension de section circulaire. Objet brûlé ? Voir FISCHER 1990, tombe 7 (Riekhofen); MERCANDO, 1974.1, tombe 142; MERCANDO, 1974.2, tombe 1.

1691. Inv. 89/7172-3. Fragment de poignée mobile de section rhombique en forme d'arc dont les deux extrémités sont recourbées vers le haut. Les crochets de suspension sont moulurés. Objet brûlé. Voir DEIMEL 1987, pl. 92/2; GASPARD 1986, pl. 103/1175.

1692. Inv. 88/7052-1. Poignée mobile en forme d'arc dont les extrémités sont recourbées vers le haut. La tige est composée d'une feuille de bronze enroulée qui, pour former les crochets de suspension, a été aplatie. Objet non brûlé. Voir HAFFNER 1991, tombe 1391/b.

1693. Inv. 88/6564-14. Fragment très légèrement courbé, composé de deux têtes de canidés affrontées mordant dans un élément légèrement arrondi décoré de lignes gravées. La face inférieure est presque plate et ne représente que la partie inférieure des museaux (d'une façon très schématisée). Il pourrait s'agir d'un fragment de poignée, d'un anneau de suspension ou d'une boucle de ceinture. Objet brûlé. Voir BIROLI STEFANELLI et al. 1990, pl. 68, p. 122; DE RIDDER 1915, pl. 73/1585 (anneau de suspension pour des objets de toilette); MARTIN-KILCHER 1976, pl. 17 / tombe 30 (boucle de ceinture, dauphins affrontés).

Les poignées et anneaux en fer

● Les poignées en fer (pl. 188, cat. 1938)

CAT./INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1938	192	incinération	inf.	OUI	OP ?	après c. 120	-
88/7120	192	incinération	inf.	OUI	OP ?	après c. 120	-

● Les anneaux en fer

INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
88/7002	159	incinération	ad. M ?	-	-	après c. 150	III
* 91/7922	317	incinération	ad. M ?	-	-	après c. 160	III

Hors structure: * 88/6928; 88/6969; * 88/7092; 91/7931-B.

Commentaire

Les poignées de coffret les plus fréquentes sont constituées d'un simple anneau pris dans la boucle d'une agrafe à bois, cette dernière étant fixée dans une des parois du coffret. L'anneau est habituellement en bronze³⁹⁷, plus rarement en fer.

La sépulture à incinération st. 192, dans laquelle les restes d'un coffret ont été déposés (voir ci-dessous, p. 366), a livré une poignée de ce type. Un second anneau, fragmentaire et d'un diamètre plus important que le précédent³⁹⁸, pourrait aussi être considéré comme une poignée. De simples anneaux en fer ont également été découverts dans

la nécropole d'En Chaplix. Toutefois, en l'absence d'une agrafe à bois et surtout d'un contexte de découverte évident, il est impossible d'affirmer qu'il s'agit là de poignées de coffret, ni même de proposer une hypothèse quant à leur fonction précise dans l'Antiquité. En effet, de l'anneau qui sert de point d'attache au «maillon» qui permet de relier deux éléments, de nombreuses fonctions restent possibles.

Catalogue

1938. Inv. 88/7120-14. Poignée (?). Anneau passé dans la boucle d'une agrafe à bois.

396. Aucune structure dont l'inventaire peut être assuré n'a livré d'aryballe en verre à poignée de bronze.

397. Voir ci-dessous, p. 361. Voir également MARTIN-KILCHER 1976, p. 61; HAFFNER 1974, pl. 179; HAFFNER éd. 1989, pp. 317 sqq.; etc.

398. Le diamètre de cet anneau mesure environ 5 cm, tandis que celui de la pièce cat. 1938 est de 4 cm.

● Les anneaux et agrafes (à bois) en bronze (pl. 165-166, cat. 1694-1714)

CAT./INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1696-1697, 1711	54	incinération	inf. (+ ad. ?)	OUI ?	OP	c. 100-150	I/II
Cat. 1701	220	fosse ou incinération	ad.	-	OP	c. 150-170	II
Cat. 1703; 88/6644	50	inhumation	inf.	-	-	après c. 150	III
Cat. 1704	185	incinération	ad. M	-	OP ?	c. 100-150	I/II

Hors structure: 88/6451-9 (cat. 1695); 88/6511-4 (cat. 1708); 88/6517-4 (cat. 1713); 88/6564-10 (cat. 1710); 88/6589-1 (cat. 1712); 88/6613-2 (cat. 1694); 88/6620-2 (cat. 1702); 88/6659-3 (cat. 1705); 88/6814-1 (cat. 1714); 88/6975-2 (cat. 1698); 88/6977-1 (cat. 1709); 91/7908-13 (cat. 1700); 91/7908-18 (cat. 1699); 91/7931-2 (cat. 1707); 91/7931-3 (cat. 1706); 88/6517-5; 88/6519-4.

Commentaire

Les nombreux anneaux en bronze ont pu appartenir à toutes sortes d'objets (ceintures, lanières, coffrets, bagues, etc.). Les exemplaires munis d'une agrafe à bois proviennent sans doute d'un coffret en bois (cat. 1694, cat. 1696, 1697-1698). Les exemplaires cat. 1701-1702, cat. 1707 étaient peut-être des bagues. Les deux anneaux cat. 1699-1700, découverts dans le même ensemble de surface sont de section plus ou moins ovale et faisaient peut-être partie d'une ceinture³⁹⁹. Les deux anneaux conservant encore leur agrafe à bois (cat. 1696-1697) ont été découverts dans la structure st. 54 et faisaient sans doute partie du même coffret.

Catalogue

1694. Inv. 88/6613-2. Anneau de section hexagonale muni d'un fragment de tenon ou de plaquette de fixation. Objet brûlé. Voir CRUMMY *et al.* 1983, pl. 85/2117.
1695. Inv. 88/6451-9. Deux fragments d'anneau mouluré. Objet brûlé. Voir GRÜNEWALD 1990, p. 240/28 et p. 35.
1696. Inv. 88/6645-2. Anneau de section circulaire muni d'une agrafe (à bois). Objet brûlé.
1697. Inv. 88/6645-4. *Idem* cat. 1696. Objet brûlé.
1698. Inv. 88/6975-2. Fragment *idem* cat. 1696. Objet brûlé.
1699. Inv. 91/7908-18. Anneau de section plus ou moins ovale. Objet brûlé.
1700. Inv. 91/7908-13. *Idem* cat. 1699. Objet brûlé.
1701. Inv. 89/7172-2. Anneau de section circulaire. Objet brûlé.
1702. Inv. 88/6620-2. *Idem* cat. 1701. Objet brûlé ?

1703. Inv. 88/6644-28. Deux fragments *idem* cat. 1701. Objet non brûlé ?
1704. Inv. 88/7090-1. Fragment *idem* cat. 1701. Objet non brûlé ?
1705. Inv. 88/6659-3. Fragment *idem* cat. 1701. Objet brûlé.
1706. Inv. 91/7931-3. Anneau de section plus ou moins circulaire. Objet brûlé ?
1707. Inv. 91/7931-2. Anneau de section ovale. Objet brûlé.
1708. Inv. 88/6511-4. Fragment d'anneau, peut-être de section ovale. Objet brûlé.
1709. Inv. 88/6977-1. Fragment d'anneau de section rectangulaire. Objet brûlé.
1710. Inv. 88/6564-10. Fragment d'anneau de section plus ou moins rectangulaire. Objet brûlé.
1711. Inv. 88/6645-14. Petit anneau plat. Objet brûlé.
1712. Inv. 88/6589-1. Tête d'une agrafe (à bois/clou cavalier). Objet brûlé. Voir BOUCHER *et al.* 1980, p. 69/341.
1713. Inv. 88/6517-4. Agrafe (à bois/clou cavalier) en forme de bande de section rectangulaire repliée et s'élargissant vers la tête. Objet brûlé. Voir BOUCHER *et al.* 1980, p. 69/341; VELAY dir. 1989, p. 221/210.
1714. Inv. 88/6814-1. Fragment composé d'une tige présentant une rainure longitudinale surmontée d'un anneau. Il s'agit peut-être d'une agrafe (à bois/clou cavalier) fortement déformée par le feu. Voir BOUCHER *et al.* 1980, p. 69/342.

Sans illustrations:

- Inv. 88/6519-4. Fragment d'anneau de section probablement circulaire. Objet brûlé.
- Inv. 88/6644. *Idem* cat. 1701. Objet non brûlé ?
- Inv. 88/6517-5. Fragment d'agrafe (à bois/clou cavalier) *idem* cat. 1713. Objet brûlé.

● Un crochet en fer (pl. 188, cat. 1939)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1939	158	incinération	ad. M	-	OP	c. 130-150	II

Commentaire

Dans la sépulture à incinération st. 158, les fouilleurs ont découvert un crochet mobile (cat. 1939). Il s'agit d'une tige coudée à angle droit. Sa boucle terminale est prise dans la boucle d'une agrafe à bois. De nos jours, des crochets mobiles de ce type sont encore employés pour immobiliser des volets. Ils conviennent parfaitement à un battant vertical, mais leur manque de rigidité constitue un handicap s'ils sont destinés à immobiliser une surface horizontale, comme un couvercle. Nous pensons néanmoins que telle était la fonction de notre pièce: l'agrafe à bois devait être fixée dans une des parois latérales du coffret; le crochet pouvait alors être accroché dans une boucle

fixée dans le couvercle, et ainsi maintenir ce dernier en position ouverte. Cette analyse est étayée par la mise au jour d'une charnière (cat. 1923) dans la même structure et par une découverte semblable effectuée à Faoug VD, dans une sépulture contenant aussi (très probablement) les restes d'un coffret⁴⁰⁰.

Catalogue

1939. Inv. 88/7001-34. Crochet. Crochet coudé à angle droit, terminé à l'autre extrémité par une boucle. Celle-ci est prise dans la boucle d'une agrafe à bois aux pointes coudées.

399. Voir FRIEDHOFF 1991, tombe 294.

400. Voir CASTELLA *et al.* 1991, pl. 4/52. Voir également HOFMANN 1985, pl. 38/22.

● Les balustres/«têtes» décoratives en bronze en forme de cônes moulurés (pl. 167, cat. 1721-1728)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1723	42/62	incinération	ad. F ?	-	OP	c. 100-130	I
Cat. 1727	47	incinération	ad. M	-	OS ?	c. 100-150	I/II
Cat. 1728	50	inhumation	inf.	NON	RF	après c. 150	III

Hors structure: 88/6491-2 (cat. 1726); 88/6526-2 (cat. 1725); 91/7908-22 (cat. 1724); 91/7931-5 (cat. 1721); 91/7931-6 (cat. 1722).

● Fragments de balustres/«têtes» décoratives en bronze (?) (pl. 167, cat. 1729-1730)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1729	50	inhumation	inf.	NON	RF	après c. 150	III

Hors structure: 88/6487-1 (cat. 1730).

Commentaire

La nécropole d'En Chaplix a livré un nombre élevé de balustres ou «têtes» décoratives ayant pu appartenir à différents types d'objets (décor de coffrets, clés, plaques de serrure, pions de jeux, etc.)⁴⁰¹. Aucun des exemplaires ne conservent de traces d'une possible tige de fixation. Le balustre cat. 1727 présente au-dessus de sa base moulurée deux petits trous circulaires dont la signification nous échappe.

Catalogue

1721. Inv. 91/7931-5. Balustre en forme de cône avec base moulurée et surmonté d'une sphère. Il s'agit probablement d'une tête de clou décoratif ou d'un bouton de préhension. Objet non brûlé ? Voir BOUCHER/TASSINARI 1976, p. 17/348; PAUNIER et al. 1989.1, pl. 13/129; CASTELLA 1987, pl. 37/355.

1722. Inv. 91/7931-6. *Idem* cat. 1721. Objet brûlé.
 1723. Inv. 88/6662-1. *Idem* cat. 1721. Objet brûlé.
 1724. Inv. 91/7908-22. *Idem* cat. 1721. Objet non brûlé ?
 1725. Inv. 88/6526-2. *Idem* cat. 1721. Objet non brûlé ?
 1726. Inv. 88/6491-2. Fragment *idem* cat. 1721. Objet non brûlé ?
 1727. Inv. 88/6661-33. *Idem* cat. 1721. Au-dessus de la base présence de deux petits trous circulaires. Objet non brûlé ?
 1728. Inv. 88/6644-19. *Idem* cat. 1721. Objet non brûlé ?
 1729. Inv. 88/6644-50. Fragment composé d'une partie circulaire, creuse, à profil légèrement concave, surmontée d'une sphère. Provient très probablement d'un balustre *idem* cat. 1721, ou d'un pendant de ceinture. Objet brûlé. DEIMEL 1987, pl. 57/9, 14, 19 (pendant de ceinture).
 1730. Inv. 88/6487-1. *Idem* cat. 1729. Objet brûlé.

● Les clous décoratifs en bronze (pl. 167-168, cat. 1731-1733, 1756)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1731	58	dépôt d'offrandes	ad.	OUI	OP	c. 100-130/150	I
Cat. 1732	99	inhumation	ad. M	NON	RF	après c. 180/200	III

Hors structure: 88/6564-5 (cat. 1756); 88/6603-1 (cat. 1733).

Commentaire

Trois clous présentant une tête massive d'assez grande dimension ainsi qu'une tige de fixation en fer (cat. 1731-1733) ont pu appartenir à des coffrets ou des cercueils de bois. L'exemplaire cat. 1731 provient, comme les petits clous de bronze à tête plate (cat. 1737-1741), du dépôt funéraire st. 58 renfermant sans doute un coffret en bois de dimension et de forme inconnues. Le petit clou (cat. 1756) découvert hors structure, représente le seul exemplaire en tôle de bronze.

Catalogue

1731. Inv. 88/6651-40. Balustre/«tête» décorative constitué d'un disque mouluré surmonté d'une sphère et pourvu d'un tenon en fer de section probablement circulaire. Objet brûlé.
 1732. Inv. 88/6809-3. Balustre/«tête» décorative constitué d'un disque surmonté d'une sphère et pourvu d'un tenon en fer de section quadrangulaire. Objet non brûlé. Proche de BOUCHER et al. 1980, p. 56/289.
 1733. Inv. 88/6603-1. Clou décoratif constitué d'une tête en forme de sphère et d'une tige en fer de section quadrangulaire. Objet brûlé.
 1756. Inv. 88/6564-5. Tête de clou décoratif. La tête en tôle de bronze est de forme conique entourée d'une moulure. Le bord est plié vers le bas. Un fragment de la tige de section circulaire en bronze est conservé sur la face inférieure. Objet brûlé ? Voir BOUCHER 1971, p. 203.

⁴⁰¹. Voir également la mention dans le paragraphe sur les clés de bronze, d'un manche de clé découvert dans le dépôt funéraire du monument nord d'En Chaplix; voir note 383.

● Les clous en bronze (pl. 167-168, cat. 1734-1750)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1736	197	fosse	-	-	OP	après c. 150	III
Cat. 1737-1741	58	dépôt d'offrandes	ad.	OUI	OP	c. 100-130/150	I
Cat. 1744	187	incinération	ad. F ?	-	OP	après c. 160	III
Cat. 1746	64a	incinération	ad. F ?	-	-	c. 100-150...	-
Cat. 1747	50	inhumation	inf.	NON	RF	après c. 150	III
Cat. 1749	334	incinération	ad. M	-	OP	après c. 150	III

Hors structure: 88/6451-1 (cat. 1745); 88/6564-21 (cat. 1748); 88/6571-1 (cat. 1735); 88/6606-2 (cat. 1734); 88/6635-1 (cat. 1742); 88/6899-1 (cat. 1743); 91/7931-21 (cat. 1750).

Commentaire

La plupart des petits clous en bronze ont été fortement altérés par le feu. Le fragment cat. 1750 dont la tige est cassée aurait également pu appartenir à une épingle. Les seuls clous d'appartenance sûre à un inventaire proviennent du dépôt funéraire st. 58 (cat. 1737-1741), qui renfermait sans doute un coffret en bois.

Catalogue

A l'exception possible de cat. 1750, tous les objets sont brûlés.

1734. Inv. 88/6606-2. Fragment de clou à tige de section quadrangulaire et à tête plate.

1735. Inv. 88/6571-1. *Idem* cat. 1734.

1736. Inv. 88/7125-3. *Idem* cat. 1734.

1737. Inv. 88/6651-43. Fragment de clou à tige de section quadrangulaire et à tête plate en tôle de bronze. Voir p. ex. VON SCHNURBEIN 1977, pl. 7/43.1; DEIMEL 1987, pl. 94/45-47.

1738. Inv. 88/6651-3. *Idem* cat. 1737.

1739. Inv. 88/6651-4. *Idem* cat. 1737.

1740. Inv. 88/6651-2. *Idem* cat. 1737.

1741. Inv. 88/6651-1. *Idem* cat. 1737.

1742. Inv. 88/6635-1. *Idem* cat. 1737.

1743. Inv. 88/6899-1. Fragment de clou à tige de section rectangulaire, et à tête légèrement bombée.

1744. Inv. 88/7094-9. Fragment de clou à tige à section indéterminée et à tête plate.

1745. Inv. 88/6451-1. Fragment de clou à tige de section circulaire et à tête plate.

1746. Inv. 88/6665-26. Fragment de clou à tige de section probablement quadrangulaire et à tête plate en tôle de bronze.

1747. Inv. 88/6644-52. *Idem* cat. 1746.

1748. Inv. 88/6564-21. Fragment d'élément de fixation/de clou. Tige de section quadrangulaire et «tête» de forme très allongée. Objet fortement déformé par le feu.

1749. Inv. 91/7942-4. Clou à tige de section circulaire et à tête de forme conique. Voir DEIMEL 1987, pl. 94/29; GRÜNEWALD 1990, p. 132/9p.

1750. Inv. 91/7931-21. Fragment de clou à tige de section circulaire et à tête de forme conique. La tige est fragmentaire et l'identification de la pièce comme fragment d'épingle ne peut être exclue. Objet non brûlé ? Pour l'épingle: voir cat. 1749 et p. ex. RIHA 1990, pl. 44/1446; VELAY dir. 1989, p. 207/192.

● Les ferrures en fer⁴⁰² (pl. 188-189, cat. 1940-1953)

CAT./INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1940; 88/6903	142	inhumation	ad. M	OUI	CERCUEIL	après c. 150	-
* Cat. 1941	111	incinération	ad. F ?	-	OP	après c. 160	III
* Cat. 1942	339	incinération	ad. F	-	OP	après c. 150	III
* Cat. 1943	85/86	incinération	ad. M	-	OP ?	c. 170-200...	III
* Cat. 1944; * 88/7120	192	incinération	inf.	OUI	OP	après c. 120	-
* Cat. 1945; * 88/6880	132	incinération	ad. M	OUI ?	OP/COFFRET ?	c. 150 ?	II
* Cat. 1946-1947	110a	incinération	ad. M	-	OP	-	-
* Cat. 1948	11	fosse	-	-	OP ?	après c. 150	III
* Cat. 1949	112	incinération	ad. M	-	OP	c. 140	II
* Cat. 1950-1951	116	incinération	inf.	OUI	OP	c. 125-130	I
Cat. 1953	17	fosse ou incinération	ad. F	-	OP ?	c. 100-200	-
88/6644	50	inhumation	inf.	-	-	après c. 150	III
* 88/6895	41/137	incinération(s)	ad. M	-	-	c. 120-150	II
* 88/7003	162	incinération	ad. F	-	-	c. 150	II
89/7165-5; * 89/7165	225	fosse ou dépôt d'offrandes	-	OUI	OP	après c. 100	-
* 89/7169	229	incinération	ad. M	-	-	c. 120-150	II
* 89/7179-10	236	inhumation	ad. F	OUI ?	CERCUEIL ?	c. 180-200...	III
* 91/7940	332	fossé	-	-	-	c. 100-200	-
91/7944	336	incinération	ad. F ?	-	OP	après c. 150	III
* 91/7950	339	incinération	ad. F	-	-	après c. 150	III

Hors structure: 89/7764-2 (cat. 1952); * 88/6504-3; * 88/6517; * 88/6699; * 88/6904; * 88/6932; 88/6967; 88/6970; 91/7908-F; 91/7908-G; * 91/7931.

402. Un n° d'inventaire peut correspondre à plusieurs fragments de ferrures différentes. Nous précisons également que nous avons différencié les fragments de ferrure et de tôle, ces derniers n'étant qu'une fine plaque de fer, sans bords ni trous de fixation conservés.

● Les ferrures d'angle en fer (pl. 189-190, cat. 1954-1962)

CAT./INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1954-1955	225	fosse ou dépôt d'offrandes	-	OUI	OP	après c. 100	-
* Cat. 1956	144	inhumation	ad. M	-	CERCUEIL ?	après c. 150	III
* Cat. 1958	135	incinération	ad. F	OUI	OP ?	c. 150 ?	II
* Cat. 1959-1960	192	incinération	inf.	OUI	OP	après c. 120	-
Cat. 1961	131	incinération	ad. M	-	OS ?	c. 140-150	II
Cat. 1962	336	incinération	ad. F ?	OUI	OP	après c. 150	III
* 88/7981	359	fossé	-	-	-	-	-

Hors structure: * 88/7061-1 (cat. 1957); 88/6522; * 88/6603.

● Une ferrure de coin en fer (pl. 190, cat. 1963)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1963	225	fosse ou dépôt d'offrandes	-	OUI	OP	après c. 100	-

Commentaire

Une ferrure est, selon la définition du dictionnaire, une garniture métallique, essentiellement en fer. Le terme de garniture évoque l'aspect décoratif de cet élément, mais il témoigne aussi de ses fonctions primaires: renforcer un endroit relativement fragile et/ou maintenir entre elles différentes parties⁴⁰³.

Les ferrures en fer sont généralement fixées sur du bois, plus rarement sur du cuir⁴⁰⁴ ou d'autres matériaux. Elles se retrouvent sur maints objets de la vie quotidienne, allant de la porte au coffret, en passant par les éléments architecturaux, les meubles, les chars, etc. Leurs supports sont donc multiples et le plus souvent il est impossible de les déterminer avec plus de précision.

Dans ce chapitre sur les coffrets, nous avons arbitrairement réuni toutes les ferrures découvertes dans la nécropole d'En Chaplix. Car si, pour la plupart, il nous est impossible de déterminer leur support, pour certaines au contraire, nous pouvons avancer l'hypothèse - si ce n'est assurer - qu'elles étaient fixées sur un coffret. Ainsi, plusieurs structures dans lesquelles les restes d'une telle offrande avaient été déposés ont livré des ferrures⁴⁰⁵.

La forme de ces garnitures métalliques varie selon les besoins et l'effet décoratif souhaité. Nous distinguons quatre catégories de ferrures:

1. la ferrure en bande, plate;
2. la ferrure de forme variable, plate ou avec un léger rebord;
3. la ferrure d'angle;
4. la ferrure de coin.

Le premier type est de loin le plus courant. Toutefois, ces ferrures, retrouvées dans un état généralement fragmentaire, peuvent provenir d'un objet plus grand, une ferrure

d'angle, une charnière ou une penture par exemple.

Le second type, peu fréquent, répond à une volonté décorative marquée, et se rapproche de ce fait des appliques. La ferrure cat. 1948, découverte dans la fosse st. 11, est un bon exemple de recherche esthétique sur de tels éléments métalliques. Il s'agit d'une ferrure en bande dont l'extrémité évasée est la marque d'un *design* très simple. Les pièces cat. 1949-1950, qui ne sont pas de simples ferrures en bande (leurs bords sont nettement divergents), constituent probablement un autre exemple de cette volonté décorative. Rappelons toutefois, que les ferrures contribuent à la valeur esthétique d'un coffret non seulement par leurs formes ou leurs décorations, mais également par leur agencement, voire leur traitement⁴⁰⁶. La pièce cat. 1946 est constituée d'une fine tôle repliée sur elle-même. A côté du trou de fixation, ces deux tôles s'écartent pour former une bulle qui peut être prise pour un décor. Cependant, ce phénomène est probablement naturel et aurait été causé par le feu du bûcher.

Les ferrures d'angle et de coin ont une fonction semblable, à savoir renforcer la jonction entre deux ou trois pans de bois. Elles sont fréquentes sur les coffrets: ceux-ci demandent en effet une certaine robustesse car ils sont souvent déplacés.

Comme tous les éléments métalliques de coffret découverts dans la nécropole d'En Chaplix, la plupart des ferrures présentent des marques de leur passage dans le feu. La pièce cat. 1962 s'est même brisée sur le bûcher: en effet les trois fragments qui la constituent furent découverts aussi bien dans le remplissage de la fosse que dans celui de l'urne.

Les ferrures les plus intéressantes sont incontestablement celles découvertes dans la fosse st. 225. La ferrure de coin cat. 1963 nous montre son mode de fabrication. L'artisan a découpé une encoche triangulaire au centre d'un des côtés d'une tôle carrée. Ensuite, il l'a pliée en suivant deux lignes perpendiculaires se croisant à la pointe de la dite

403. Les ferrures d'un coffret remplissent souvent à la fois les fonctions de renforcement et d'ornement. Ce dernier aspect est plus particulièrement sensible dans les extrémités des ferrures en bande, que l'artisan façonne selon son goût ou les *desiderata* de son client. Voir cat. 1948.

404. Lorsque le support est le cuir, les ferrures sont plus souvent en bronze (voir le chapitre précédent). Néanmoins la pièce cat. 1951, mise au jour dans la sépulture st. 116, présente un retour sur elle-même qui semble indiquer un support fin tel le cuir. Voir HAFNER 1978, pl. 279/12.

405. Voir les st. 110, 116, 132, 135, 192, 225 et 339. Voir ci-dessous, pp. 366-367.

406. A défaut d'analyse, ce dernier aspect est pour ainsi dire impossible à reconnaître sur des pièces antiques.

encoche. Il a finalement soudé à chaud les deux pans qui se recouvraient, afin d'assurer une cohésion à l'ensemble. Les deux ferrures d'angle cat. 1954-1955, ainsi qu'un troisième fragment provenant du même ensemble archéologique (non dessiné), sont constitués de deux couches de tôle. Ce dédoublement se retrouve sur des ferrures de coffret découvertes à Corbridge GB⁴⁰⁷. Il est alors interprété par L. Allason-Jones et M. C. Bishop comme un renforcement de la ferrure à l'approche du coin. Une de nos pièces (cat. 1955) présente toutefois une caractéristique fort différente: son clou ne transperce que la tôle inférieure, alors que les deux tôles de Corbridge sont traversées. C'est pourquoi nous pensons que le coffret de la st. 225 était probablement recouvert de tissu ou de cuir. Pour maintenir cette «couverture» et/ou par souci d'esthétique, l'artisan aura riveté de nouvelles ferrures dans les angles.

Catalogue

1940. Inv. 88/6903-38. Ferrures. Ces deux fragments de tôle, dont l'un présente un bord conservé, sont percés d'un clou. Sur la face intérieure, il reste des traces de bois.
1941. Inv. 88/6834-4. Ferrure. Cette ferrure en bande, tordue, est percée à chaque extrémité de deux trous de fixation. Dans l'un d'eux, un fragment de clou (tige) est encore visible.
1942. Inv. 91/7950-14. Ferrure. Ce fragment de ferrure présente, le long de son bord conservé, deux rivets à tête apparemment bombée.
1943. Inv. 88/6787-6. Ferrure. Cette ferrure en bande, aux bords convergents, amorce une courbe à son extrémité la plus large. La plus fine, quant à elle, présente ce qui semble être une tête de clou encore en place.
1944. Inv. 88/7120-13. Ferrures. Quatre des huit fragments de ferrure sont ici dessinés. On peut y reconnaître une ferrure en bande, deux ferrures percées d'un trou de fixation et une ferrure dont les deux bords conservés forment un angle. Leurs formes, leurs dimensions, leurs épaisseurs montrent que leurs fonctions spécifiques différaient très probablement. Ainsi une des deux ferrures percées d'un trou de fixation pourrait éventuellement être un fragment de serrure.
1945. Inv. 88/6880-5. Ferrure. Fragment de tôle présentant un bord et un trou de fixation conservé.
1946. Inv. 88/6835-11. Ferrure. Un trou de fixation est percé dans l'angle conservé de cette ferrure. Celle-ci est forgée à partir de deux feuilles qui, en s'écartant, semblent créer un décor en forme de bulle.
1947. Inv. 88/6835-12. Ferrure ? Cette ferrure bordée d'un léger rebord est cassée à la hauteur d'un trou de fixation.
1948. Inv. 87/6515-3. Ferrure. Cette ferrure présente une extrémité évasée, triangulaire, percée d'un trou de fixation.
1949. Inv. 88/6836-10. Ferrure. Ferrure fragmentaire présentant un bord droit et un concave. Aucun trou de fixation n'est visible à la radiographie.
1950. Inv. 88/6842-37. Ferrure. Cette ferrure en bande, aux bords divergents, est percée de deux trous de fixation.
1951. Inv. 88/6842-38. Ferrure. Cette bande fragmentaire est repliée sur elle-même à une de ses extrémités. A la radiographie, une «irrégularité» pourrait faire penser à un rivet.
1952. Inv. 89/7764-2. Ferrure ? Fragment de tôle bordée d'un léger rebord.
1953. Inv. 88/6520-7. Ferrure ? Cette ferrure en bande, aux bords convergents, est légèrement courbe. Son extrémité la plus étroite présente une tige perpendiculaire qui semble être un fragment de clou.
1954. Inv. 89/7165-10. Ferrure d'angle. Une des faces de cette ferrure d'angle est constituée de deux couches de tôle.
1955. Inv. 89/7165-11. Ferrure d'angle. Cette ferrure d'angle est constituée de deux couches de tôle. De l'inférieure, un pan (presque) entier est conservé. Dans chacun de ses angles, un trou de fixation est percé. La tôle supérieure, plus fragmentaire, est décalée de 1.2 cm. Elle recouvre partiellement une rondelle et la tête d'un clou planté dans la tôle inférieure.
1956. Inv. 88/6921-6. Ferrure d'angle. Les bras de la ferrure, l'un cassé et l'autre entier, vraisemblablement de longueurs différentes, sont percés d'un clou près de leur extrémité. Sur la face interne et la tige des clous, des traces de bois sont conservées: elles semblent indiquer que l'épaisseur de la planche était de 1.1 cm.
1957. Inv. 88/7061-1. Ferrure d'angle. Des deux pans de la ferrure, seul celui qui est entier est percé d'un trou de fixation.
1958. Inv. 88/6893-9. Ferrure d'angle. Bande coudée à angle droit et percée d'un trou de fixation.
1959. Inv. 88/7120-12. Ferrure d'angle. Cette ferrure d'angle est percée d'un trou de fixation.
1960. Inv. 88/7120-15. Ferrure d'angle. Cette ferrure d'angle, très fragmentaire, est percée d'un trou de fixation.
1961. Inv. 88/6879-6. Ferrure d'angle (?). Cette bande, cassée à hauteur d'un trou de fixation, est pliée à environ 90°. Toutefois l'angle est arrondi, ce qui laisse planer un doute sur l'identification de cette pièce.
1962. Inv. 91/7944-14. Ferrure d'angle (?). Cette ferrure, en mauvais état de conservation, est pliée à angle droit et présente une ouverture dont il est difficile de dire si elle est intentionnelle ou accidentelle. Cette dernière caractéristique ainsi que l'arrondi de l'angle incite toutefois à une certaine réserve quant à l'identification de cette pièce.
1963. Inv. 89/7165-6. Ferrure de coin. Cette ferrure de coin est façonnée dans une tôle, dont deux pans se recouvrent sur une des faces. Aucun trou de fixation n'est visible.

Structures renfermant des éléments de coffret: synthèse⁴⁰⁸

Structure 47

Bronze: un manche de clé (?) (cat. 1719), un balustre/"tête" décorative en forme de cône mouluré (cat. 1727).

Fer: -

Commentaire: Structure perturbée renfermant du matériel intrusif appartenant probablement à différentes incinérations. Trop peu d'éléments sûrs pour affirmer la présence d'un coffret, mais son existence ne peut quand même pas être exclue. Les nombreuses perles en verre découvertes dans cette structure (cat. 1591, 1595, 1602-1603, 1614-1617) appartenaient peut-être à un collier renfermé dans un petit coffret à bijoux.

Datation: c. 100-150 (horizon I/II).

407. ALLASON-JONES/BISHOP 1988, pp. 62 sq.

Structure 54

Bronze: deux anneaux avec agrafe à bois (cat. 1696-1697), un petit anneau plat (cat. 1711).

Fer: une charnière (?) (cat. 1928).

Commentaire: Incinération d'enfant dont l'inventaire ne peut être assuré. Les deux anneaux avec agrafes à bois témoignent sans doute de la présence d'un coffret.

Datation: c. 100-150 (horizon I/II).

408. Pour le mobilier en fer, seules des structures ayant livré plusieurs éléments de coffret sont évoquées dans cette synthèse.

Structure 58

Bronze: un clou décoratif (cat. 1731), cinq petits clous à tête plate de forme indéterminée (cat. 1737-1741).

Fer: -

Commentaire: Dépôt funéraire composé d'offrandes primaires et secondaires. La présence d'un coffret appartenant à l'inventaire du dépôt peut être quasiment assurée.

Datation: c. 100-130/150 (horizon I).

Structure 42/62

Bronze: un balustre/"tête" décorative en forme de cône mouluré (cat. 1723).

Fer: -

Commentaire: Tombe à incinération d'adulte, peut-être d'une femme. L'indice d'un seul balustre/"tête" décorative ne permet pas d'assurer l'existence d'un coffret.

Datation: c. 100-130 (horizon I).

Structure 107

Bronze: une poignée (cat. 1686).

Fer: quatre charnières (cat. 1909-1912).

Commentaire: Tombe à incinération d'un homme adulte. L'ensemble de surface de cette structure (88/6815) a également livré une poignée de bronze (cat. 1690). L'existence d'un coffret peut quasiment être assurée.

Datation: c. 120 (horizon I).

Structure 110a ou b

Bronze: -

Fer: deux charnières (cat. 1913-1914), deux fragm. de ferrure ? (cat. 1946-1947).

Commentaire: La présence d'un coffret paraît probable. Dans les ensembles de surface, signalons la découverte de deux autres charnières (cat. 1924 et 1934)⁴⁰⁹ et d'un fragment de ferrure (cat. 1892).

Datation: -

Structure 116

Bronze: une poignée (cat. 1688).

Fer: trois charnières (cat. 1915-1917), deux ferrures (cat. 1950-1951).

Commentaire: Tombe à incinération d'un enfant âgé de 3 à 4 ans. La présence d'un coffret n'est pas assurée.

Datation: c. 125-130 (horizon I).

Structure 132

Bronze: -

Fer: une charnière (cat. 1933), deux fragm. de morillon (cat. 1896-1897), une plaque de serrure (cat. 1889), deux conduits ? (cat. 1902-1903), un fragm. de ferrure (cat. 1945).

Commentaire: Incinération d'un homme adulte. Le dépôt d'un coffret dans la structure est assuré. Les fouilleurs, en découvrant la présence de nombreuses ferrures, ont émis l'hypothèse de l'emploi de ce coffret comme réceptacle des ossements. L'état de conservation de ces éléments métalliques attesterait plutôt son passage sur le bûcher⁴¹⁰. Son contenu reste dans ce cas totalement inconnu.

Datation: c. 150 ? (horizon II).

Structure 135

Bronze: une poignée (cat. 1685).

Fer: une clé (88/6893-1), un morillon (cat. 1894), une plaque de serrure (cat. 1890), une ferrure (cat. 1958).

Commentaire: Tombe à incinération féminine. Les nombreux objets, avant tout en fer, témoignent sans doute aucun de la présence d'un coffret, voire de plusieurs.

Datation: c. 150 ? (horizon II).

Structure 140/141

Bronze: deux poignées avec plaquettes de fixation (cat. 1683-1684).

Fer: -

Commentaire: Tombe à incinération d'un homme adulte. La présence d'un coffret dans cette tombe est probable.

Datation: c. 100-130 (horizon I).

Structure 158

Bronze: -

Fer: une charnière (cat. 1923), un crochet mobile (cat. 1939).

Commentaire: Incinération en urne d'un homme adulte. Quelques parasites ont été repérés dans l'inventaire du mobilier de la tombe. La présence d'un coffret ne peut être assurée.

Datation: c. 130-150 (horizon II).

Structure 185

Bronze: un anneau (cat. 1704).

Fer: -

Commentaire: Tombe à incinération d'un homme adulte. La présence d'un seul anneau n'est pas suffisante pour attester l'existence d'un coffret.

Datation: c. 100-150 (horizon I/II).

Structure 187

Bronze: une poignée (cat. 1690), un clou (cat. 1744).

Fer: -

Commentaire: Tombe à incinération d'une femme (?) adulte. L'inventaire de cette tombe est très peu sûr et la présence d'un coffret ne peut donc être assurée.

Datation: après c. 160 (horizon III).

Structure 192

Bronze: -

Fer: une charnière (cat. 1931), deux ferrures d'angle (cat. 1959-1960), huit fragm. de ferrure (cat. 1944), une (deux ?) poignée(s) ? (cat. 1938), une clé (cat. 1906).

Commentaire: Incinération d'enfant (1-4 ans). Le dépôt d'un coffret comme offrande (probablement) primaire, paraît assuré.

Datation: après c. 120.

Structure 220a

Bronze: 1 poignée (cat. 1691), 1 anneau (cat. 1701).

Fer: -

Commentaire: Fosse ou incinération d'adulte dont l'inventaire est très peu sûr. La présence d'un coffret est possible.

Datation: c. 150-170 (horizon II).

409. Cat. 1934 présente toutefois une forme très différente de celle des autres charnières (type 4 et 1).

410. Cette structure est pauvre en mobilier, à l'exception des objets en fer. Dans l'hypothèse d'une offrande primaire, il paraît surprenant que seuls ceux-ci aient été totalement récupérés dans les cendres du bûcher pour être ensuite déposés dans la tombe.

Structure 225**Bronze:** -**Fer:** une charnière (cat. 1929), un morillon (cat. 1893), une ferrure de coin (cat. 1963), deux ferrures d'angle (cat. 1954-1955), douze fragm. de tôle, huit fragm. de ferrure.**Commentaire:** Dépôt d'offrandes. La présence d'un coffret est certaine. Celui-ci était probablement recouvert de tissu⁴¹¹. Bien que le reste du mobilier de cette structure soit rare et non brûlé, il paraît probable que le coffret soit passé sur le bûcher⁴¹². Aucun élément ne permet d'identifier son contenu.**Datation:** après c. 100.**Structure 334****Bronze:** un clou (cat. 1749).**Fer:** -**Commentaire:** Tombe à incinération masculine; la présence d'un coffret ne peut être assurée.**Datation:** après c. 150 (horizon III).**Structure 339****Bronze:** -**Fer:** une charnière (cat. 1932), un fragm. de ferrure (cat. 1942).**Commentaire:** Incinération d'une femme adulte. La présence d'un coffret ne peut être assurée.**Datation:** après c. 150 (horizon III).**L'outillage**● **Une herminette** (pl. 191, cat. 1969)

Hors structure: * 91/7908-68 (cat. 1969).

● **Une serpette** (pl. 191, cat. 1970)

Hors structure: 91/7908-66 (cat. 1970).

● **Les ciseaux** (pl. 191, cat. 1967-1968)

Hors structure: * 91/7908-71 (cat. 1967); 91/7946-10 (cat. 1968).

● **Un pic** (pl. 190, cat. 1964)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1964	78/152/308	inhumation	ad. M	OUI	MOB	c. 150	II

● **Une spatule** (pl. 191, cat. 1971)

Hors structure: * 91/7908-72 (cat. 1971).

● **Les marteaux** (pl. 190, cat. 1965-1966)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1965	296	incinération	inf.	OUI	OS	c. 160-200	III

Hors structure: * 91/7908-67 (cat. 1966).

● **Un outil indéterminé** (pl. 191, cat. 1972)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1972	19/148	inhumation	ad.	-	-	après c. 150	-

● **Une virole** (pl. 191, cat. 1973)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1973	187	incinération	ad. F ?	-	OP	après c. 160	III

Commentaire

La présence d'outils est attestée dans des sépultures celtiques, généralement identifiées comme des tombes d'artisans. Ce phénomène, qui paraît toucher plus particulièrement certaines régions (la Gaule Belgique par

exemple)⁴¹³, se perpétue à l'époque romaine. Là encore, la

412. A l'appui de cette affirmation, il y a non seulement la patine particulière des objets en fer (qui peut toujours être mise en doute), mais également leur emplacement dans la fosse.

413. VILLARD 1993, p. 256. En Suisse occidentale, les outils n'étaient pas déposés dans des sépultures; voir KAENEL 1990.

411. Voir ci-dessus, p. 365.

composante géographique semble jouer un rôle important: en effet les nécropoles des environs de Trèves et du Tessin ont livré beaucoup d'outils⁴¹⁴, alors que ces découvertes sont plus rares chez nous⁴¹⁵. Ainsi à Avenches, avant la fouille d'*En Chaplix*, seule la tombe 3 de la nécropole *du Port* avait révélé l'existence de ce type d'offrande: une herminette et une lame de scie à refendre⁴¹⁶ avaient été déposées dans un coffret qui contenait également les cendres du défunt⁴¹⁷.

Un outil déposé dans une sépulture peut avoir appartenu au défunt: dans ce cas, il indique avec une certaine vraisemblance sa profession. Nous pouvons également concevoir qu'il fut «offert pour son intérêt propre, [...] pour sa valeur allusive ou symbolique»⁴¹⁸. Plusieurs éléments peuvent accréditer cette seconde hypothèse. D'une part la coutume de déposer des outils semble se développer à l'époque romaine et aurait progressivement remplacé l'usage plus ancien d'offrir des armes⁴¹⁹. D'autre part, ces outils sont essentiellement destinés au travail du bois⁴²⁰. En dernier lieu, nous avons constaté qu'ils sont généralement dotés d'un tranchant: les haches et les serpes constituent l'offrande la plus fréquente, mais on trouve également des herminettes, des ciseaux, etc.⁴²¹ Ce tranchant constituerait-il une réminiscence de celui des armes offensives? Une étude plus approfondie serait nécessaire pour étayer ou infirmer ces différentes hypothèses...

Neuf outils ont été mis au jour lors des fouilles de la nécropole d'*En Chaplix*, trois en sépulture et six en surface.

Dans la tombe à inhumation st. 78/152/308, les fouilleurs ont découvert un têtou pic (cat. 1964) à l'angle supérieur gauche du cercueil. Il est possible que cet objet ait été déposé sur le couvercle du cercueil comme (vraisemblablement) les trois récipients de céramique⁴²². Cet outil est certes très petit pour un têtou pic (11.7 cm pour une longueur variant habituellement entre 23 et 30 cm), mais sa table carrée et sa pointe plaide en faveur de cette identification. Il était employé pour équarrir des blocs de pierre en enlevant les plus grosses inégalités. C'est à notre connaissance, le seul outil de tailleur de pierre découvert dans une sépulture⁴²³.

Un marteau avait été glissé dans l'urne de la tombe st. 296 (cat. 1965). Ce type de marteau constitue le modèle le plus couramment employé à l'époque romaine, pouvant

servir aussi bien à planter des clous qu'à emboutir une tôle. La table légèrement bombée de notre exemplaire incite toutefois à le classer parmi les outils de forgeron ou de chaudronnier. Cette découverte ne serait pas exceptionnelle⁴²⁴ si elle n'avait été faite dans la tombe d'un enfant de 2/3 ans. En effet, les outils sont généralement offerts à des hommes adultes. La présence d'un tel objet dans une sépulture d'enfant ne peut que confirmer la thèse de la valeur symbolique de cette offrande. Dans l'urne, les archéologues ont d'ailleurs découvert un manche en os, à l'origine probablement fixé sur un couteau (cat. 1579)⁴²⁵.

Un second marteau fut découvert hors structure. Sa morphologie (panne évasée, oeil circulaire percé dans un renflement central, table carrée probablement bombée⁴²⁶), ses dimensions restreintes et sa finesse générale indiquent clairement que cet outil appartenait à un orfèvre ou à un repousseur.

Cinq autres outils furent découverts en surface: deux ciseaux, une herminette, une serpette et une spatule. Aucun ne présente cette patine particulière due au passage dans le feu. La raison de leur présence en ces lieux est donc impossible à préciser, perte accidentelle ou offrande secondaire déposée dans une sépulture perturbée par la suite.

Le ciseau droit (cat. 1967) présente des caractéristiques morphologiques (barbe, long manche massif, lame robuste) qui indiquent son appartenance probable à un tailleur de pierre⁴²⁷. Le second ciseau (cat. 1968) est plus particulier: sa forme le situe entre les ciseaux droits et les gouges. Bien que son emploi reste difficile à préciser, il provient vraisemblablement de l'outillage d'un artisan du bois.

L'herminette (cat. 1969), ou *ascia*, est un outil employé pour dresser une surface de bois. Elle joue un rôle particulier en contexte funéraire. Bien que (relativement) peu fréquente dans des sépultures⁴²⁸, elle est souvent gravée sur des pierres tombales. Ce signe «aurait pour but d'assurer l'inviolabilité du sépulcre, et marquerait sa consécration»⁴²⁹.

De la serpette (cat. 1970), il ne reste que la virole ouverte et un fragment de la soie plate. Cet outil est particulièrement fréquent dans les nécropoles tessinoises⁴³⁰.

La spatule cat. 1971 présente deux lames évasées. Son médiocre état de conservation occulte un éventuel décor

414. Voir HAFNER 1971 à 1991; LUDWIG 1988; DONATI et al. 1987; SIMONETT 1941; etc.

415. Voir MARTIN-KILCHER 1976, pl. 39/A2; BACHER 1983, pl. 32.

416. Ainsi que des forces qui pourraient être considérées, au vu du mobilier associé, comme un outil.

417. Voir CASTELLA 1987, pp. 51 sqq.; DUVAUCHELLE 1990, pp. 91/50 et 94/59.

418. FEUGERE 1993, p. 121.

419. Voir LUDWIG 1988, p. 203. Voir également HAFNER 1980, pp. 24 sqq. Précisons qu'aucune arme n'a été découverte dans la nécropole d'*En Chaplix*.

420. Voir LUDWIG 1988, p. 203.

421. Les outils non tranchants, tels les marteaux, les spatules, les pinces ou les limes, sont plus rarement attestés.

422. Voir vol. 1, pp. 194-195.

423. Des outils de maçon sont par contre attestés: voir FEUGERE 1993, p. 149.

424. Voir BACHER 1983, pl. 32; HINZ 1984, pl. 129/11; MARTINI 1987, p. 15/6; HAFNER 1971, pl. 38/8; HAFNER 1978, pl. 249/3.

425. Voir ci-dessus, p. 332.

426. Notre exemplaire est mal conservé. Formes complètes: voir CHAMPION 1916, pl. 5/13607, 28994 et 29069; DUVAUCHELLE 1990, p. 85/9; etc.

427. Ciseaux découverts dans une sépulture: voir HAFNER 1971, pl. 58/4; HAFNER 1978, pl. 262/6; HAFNER 1991, pl. 459/1745 d; SIMONETT 1941, p. 205.

428. Voir CASTELLA 1987, pp. 51 sqq.; HINZ 1984, pl. 129/12; FEUGERE 1993, p. 149; etc.

429. HATT 1986², p. 85.

430. Voir SIMONETT 1941, pp. 45/20.5, 58/35.5, 93/78.10, 142/121.8; DONATI et al. 1987, pp. 103/9, 109/7, 119/9; etc. La pièce cat. 1970 est trop fragmentaire pour que nous puissions en garantir l'identification; l'hypothèse d'un couteau pliable ne peut donc être rejetée. Parallèle pour une identification comme serpette: voir DONATI et al. 1979, p. 77/134.76.21.

gravé sur la partie centrale, comme c'est généralement le cas. Cet ustensile se retrouve entre autre dans l'outillage des potiers et des stucateurs⁴³¹.

La pièce cat. 1972, mise au jour dans la sépulture à inhumation st. 19/148, est un fragment d'une lame à forte courbure pour laquelle nous n'avons trouvé aucun parallèle. Néanmoins, ces caractéristiques morphologiques indiquent qu'il s'agit très probablement d'un outil, éventuellement d'une rainette de maréchal-ferrant⁴³² ou d'une plane d'ébéniste.

Il convient finalement de parler d'une pièce découverte dans la tombe st. 187 (cat. 1973). Il s'agit d'un «tube» conique percé d'un trou latéral. Cette dernière caractéristique, la forme générale et les dimensions de la pièce autorisent l'identification d'une virole, identification qu'aucun objet (outil, couteau, etc.) déposé dans la tombe ne permet toutefois de confirmer.

Catalogue

1964. Inv. 88/6959-3. Têtu pic ? Cet outil se trouve dans un très mauvais état de conservation: sa surface originale n'a pu être dégagée. L'emmanchement consiste en un oeil ovale percé dans un renflement en accolade. La table carrée est légèrement descendante. A l'autre extrémité, l'outil s'amincit régulièrement et paraît avoir formé une pointe.
1965. Inv. 91/7896-3. Marteau. L'oeil circulaire percé dans un renflement arrondi, se situe au centre de la tête du marteau. La table carrée ne présente pas de traces d'écrasement et la panne s'évase légèrement. Poids: 197.17 g.

1966. Inv. 91/7908-67. Marteau. Un renflement central marque l'emplacement de l'oeil circulaire. Celui-ci est encadré par une panne évasée et une table carrée (son état de conservation a malheureusement empêché de la dégager). Poids: 30.29 g.
1967. Inv. 91/7908-71. Ciseau droit. Le manche massif, de section circulaire, présente une tête fortement écrasée. La lame, d'aspect robuste, est légèrement évasée. Longueur actuelle du tranchant: 1.79 cm, soit à peine moins d'un *digitus*.
1968. Inv. 91/7946-10. Ciseau droit ? La soie de section circulaire est prolongée par une lame évasée, présentant à sa base des bords relevés. Longueur actuelle du tranchant: 1.99 cm.
1969. Inv. 91/7908-68. Herminette. DUVAUCHELLE 1990: type 2 ? La lame trapézoïdale forme un angle marqué avec l'emmanchement, dont l'oeil circulaire est prolongé par un court canon. L'emplacement du manche est aujourd'hui comblé par la corrosion. Sur la face inférieure de la lame, on peut voir d'une part le tranchant du biseau et d'autre part des traces de tissu conservées par la corrosion. Le marteau, dont la section se présente sous la forme d'un carré placé sur une pointe, témoigne de la bonne facture de l'outil. Agglomérée par la rouille à cette herminette, se trouve une pièce (non dessinée) dont la forme fait penser à un ciseau droit, mais qui n'est malheureusement ni dégageable ni identifiable à la radiographie. Angle de coupe: env. 48°
1970. Inv. 91/7908-66. Serpette ? Un rivet traverse la virole et la base de la soie plate. Voir DONATI *et al.* 1979, p. 77/134.76.21.
1971. Inv. 91/7908-72. Spatule. DUVAUCHELLE 1990: type 3. Le manche de section circulaire est encadré par deux lames évasées.
1972. Inv. 88/6943-5. Indéterminé. Lame présentant une forte courbure latérale.
1973. Inv. 91/7094-6. Virole ? Tôle rectangulaire enroulée de manière à former un tube conique. Cette pièce est percée d'un trou latéral.

Les systèmes non spécifiques de suspension, d'assemblage et de prise

Il existe, dans la quincaillerie antique comme dans celle d'aujourd'hui, toutes sortes de pièces dont l'utilité première est d'assembler ou de servir de point de suspension ou d'ancrage: il s'agit d'agrafes à bois, de chaînes, de crochets, de crampons, de clous, etc. Mais une fois leur fonction «générale» établie, il est habituellement difficile, sur la base du mobilier associé ou des informations de fouille trop souvent lacunaires, de déterminer les conditions exactes de leur emploi dans l'Antiquité.

Ces pièces de quincaillerie, utilisées essentiellement dans la construction ou par les artisans et les bricoleurs, ne sont

pas découvertes en grand nombre dans les nécropoles. En fait, le plus souvent, on ne s'explique leur présence en ces lieux que par la construction des bûchers ou la nature des offrandes: la fabrication des coffrets ou de meubles susceptibles d'être offerts au défunt requiert souvent l'emploi de crampons, d'agrafe à bois, etc.; quant au bûcher, d'une part il pouvait nécessiter quelques clous pour assurer sa stabilité et d'autre part le bois brûlé était peut-être récupéré, sans que l'on ait pris la peine d'en ôter toutes les pièces métalliques qui y étaient plantées.

● Les agrafes à bois en fer (pl. 191-192, cat. 1974-1976)

INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* 88/7053	175a ou b	inhumation d'enfant et incinération	-	-	-	c. 120-150...	II
* 89/7157	216/217	incinération	ad. M ?	-	-	c. 145-160	II
89/7179	236	inhumation	ad. F	-	-	c. 180-200...	III
91/7907	305	fosse ou dépôt d'offrandes	-	-	-	après c. 150	III

Hors structure: * 88/6846-1 (cat. 1976); * 88/6884-13 (cat. 1974); * 88/6884-14 (cat. 1975); * 91/7901; * 91/7908-E; 91/7908-G.

431. Spatule à deux lames évasées découvertes dans une sépulture: voir HAFNER 1991, pl. 407/1565 h.

432. Cet outil est utilisé pour curer le dessous ou l'intérieur des sabots des chevaux.

Commentaire

L'agrafe à bois est une boucle prolongée par deux tiges pointues⁴³³. Comme son nom l'indique, elle est le plus souvent fixée dans du bois. Toutefois il arrive, surtout si elle est de grande taille, qu'elle soit fichée dans une maçonnerie. Une fois en place, seules ses pointes recourbées - si elles ont traversé le bois⁴³⁴ - et surtout sa boucle sont encore visibles. Cette dernière devient alors un anneau fixe, aux fonctions aussi multiples que variées. Elle peut servir de point de préhension, pour soulever un couvercle par exemple, ou de point d'ancrage à toute pièce qui doit être à la fois mobile et rattachée à un support. Cette dernière peut être un anneau qui aura la fonction d'une poignée (voir ci-dessus, pp. 360-361), une seconde agrafe à bois et l'ensemble fera alors office de charnière (voir ci-dessus, p. 358), une anse, une chaîne, etc.

Dans le matériel découvert lors de la fouille de la nécropole d'En Chaplix, dix-sept agrafes à bois en fer ont été identifiées. Trois faisaient partie d'une charnière (cat. 1934-1936), et trois autres servaient de points de fixation à une pièce mobile, respectivement à un anneau (cat. 1938), à un crochet (cat. 1939) et à un morillon (cat. 1895)⁴³⁵. Pour les onze dernières, trouvées «isolées», il est impossible de préciser leur emploi.

Catalogue

1974. Inv. 88/6884-13. Agrafe à bois. Les tiges, cassées, sont coudées à angle droit.

1975. Inv. 88/6884-14. Agrafe à bois. Les tiges de cette agrafe à bois, légèrement tordue, sont coudées à angle droit.

1976. Inv. 88/6846-1. Agrafe à bois. Les pointes des tiges sont cassées.

Les fiches à boucle et les bandes à anneau en fer

● Les fiches à boucle en fer (pl. 192, cat. 1977-1978)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1977	110 (a ?)	incinération	ad. M	-	OP ?	-	-
* Cat. 1978	322	fossé	-	-	-	c. 100-200	-

● Une fiche à anneau en fer

Hors structure: 88/6603.

● Une bande à anneau en fer (pl. 192, cat. 1979)

CAT / INV	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1979	332	fossé	-	-	-	c. 100-200	-

Commentaire

Les fiches à boucle sont de simples tiges métalliques époutées, terminées par une boucle, voire par un anneau ou un oeillet. Elles ont pu servir de points d'ancrage (tout comme les agrafes à bois) ou de clavettes.

La tige de la pièce cat. 1978 présente une courbure en son centre. Cette caractéristique se retrouve de manière plus ou moins prononcée sur de nombreux exemplaires celtiques et semble disparaître progressivement à l'époque romaine. La fonction de cette pièce n'a pas encore été déterminée: on pense cependant à un élément de serrure ou à une clavette d'essieu⁴³⁶.

Selon les circonstances et les besoins, la tige d'une fiche est parfois remplacée par une ferrure en bande. Toutefois cette pièce habituellement cassée peut n'être qu'un fragment d'un objet plus grand.

Catalogue

1977. Inv. 88/6835-10. Fiche à boucle ? Probablement fragment de la boucle d'une fiche dans laquelle est conservée une tige.

1978. Inv. 91/7929-3. Fiche coudée à boucle. La tige de section apparemment carrée présente un coude en son centre et se termine par une boucle.

1979. Inv. 91/7940-10. Bande à anneau.

● Les chaînes en fer (pl. 192, cat. 1980-1981)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1980	112	incinération	ad. M	OUI	OP ?	c. 140	II
* Cat. 1981	223	incinération	ad. M ?	OUI	OS	c. 100-200	-

433. Le terme d'agrafe à bois est usité chez nous, mais nous avons trouvé dans la littérature archéologique française des noms aussi différents que patte-fiche, crampon, patte de scellement, goupille, anneau en forme d'agrafe, etc. Voir respectivement HALBOUT *et al.* 1987, pp. 117 et 177; ALARCAO *et al.* 1979, p. 184; VAGINAY/GUICHARD 1988, p. 162, fig. 132/6; HOFMANN 1985, pl. 38/19.

Hors structure: 89/7851.

434. Ce système assure une meilleure fixation.

435. Voir ci-dessus, pp. 354 *sqq.*

436. Voir JACOBI 1974, p. 230.

Commentaire

À l'époque romaine comme aujourd'hui, une chaîne pouvait remplir de nombreuses fonctions. On l'utilisait comme élément de suspension (d'un chaudron par exemple), de fermeture (on retrouve souvent des chaînes dotées d'un cadenas), de fixation, *etc.* La typologie de cette pièce de quincaillerie est basée sur la forme et la grandeur des maillons. Ceux-ci sont habituellement ronds, ovales ou en forme de 8. Ce dernier type, de loin le plus fréquent, est en fait un maillon ovale soudé en son centre.

La nécropole d'*En Chaplix*, comme d'autres sites de même nature, n'a livré que peu de chaînes. En effet, seuls deux fragments (cat. 1980-1981) et un maillon (89/7851) ont été identifiés dans le mobilier en fer: chaque maillon présente la forme d'un 8⁴³⁷. Dans la sépulture st. 223, on a mis au jour, outre la chaîne cat. 1981, un couvercle en bronze destiné à être suspendu (cat. 1668)⁴³⁸. Nous ne

savons pas si ces deux objets ne formaient qu'une seule et même pièce dans l'Antiquité; il faut cependant reconnaître que si tel était le cas, ce fin couvercle et cette chaîne à grands maillons (3 cm de longueur) devaient former un contraste saisissant.

Catalogue

1980. Inv. 88/6836-11. Chaîne. La radiographie a révélé la présence d'une chaîne dans un amas ferreux. Ses maillons en forme de 8 (dont seuls quelques-uns sont dessinés) semblent présenter deux tailles différentes. A une des extrémités de la chaîne est passée une agrafe à bois, tandis qu'à l'autre extrémité se trouve très probablement un anneau en spirale (fragment non dégageable et non dessiné).

1981. Inv. 89/7162-5. Chaîne. Amas ferreux aggloméré par la rouille dans lequel on peut reconnaître une chaîne. Seuls quelques maillons en forme de 8 ont été dessinés, le fer n'étant pas suffisamment bien conservé pour être dégagé en laboratoire.

● Les crochets en fer (pl. 192, cat. 1982-1983)

CAT./INV	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1982	13	fosse ou incinération	-	-	OP ?	après c. 90	-
Cat. 1983	223	incinération	ad. M ?	OUI	OS	c. 100-200	-
88/6665	64a	incinération	ad.	OUI	-	c. 100-150...	-
88/6874	127	incinération	ad. F ?	-	-	c. 120-150	II
88/6963	156b	inhumation	ad. M	-	-	c. 100-200	-
88/7003	162	incinération	ad. F	-	-	c. 150	II
88/7053	175a ou b	inhum. d'enfant et incinération	-	-	-	c. 120-150...	II
89/7167	227	incinération	ad. F	-	-	c. 170	III
89/7169	229	incinération	ad. M	-	-	c. 120-150	II
89/7170-6	230	incinération	ad. F	-	-	c. 160-180	III

Hors structure: 88/6504; 88/6614; 88/6978.

Commentaire

Les crochets sont rares dans la nécropole d'*En Chaplix* comme dans d'autres sites de cette nature. De plus, ils restent d'identification généralement incertaine. En effet, leur mauvais état de conservation rend souvent difficile une différenciation entre une simple tige de clou coudée et un crochet en forme de "L". Or ce dernier type est de loin le mieux représenté.

Les crochets en "L" présentent la forme d'une tige épointée, de section généralement rectangulaire. L'autre extrémité, coudée à angle droit, s'évase parfois afin d'offrir une plus grande surface de support (88/6842). Cette forme de crochet est donc extrêmement simple. La pièce cat. 1982, mise au jour dans la fosse st. 13, fait donc exception: sa tige est torsadée dans sa première moitié, ce qui témoigne non seulement d'une excellente facture, mais également d'une volonté décorative très marquée⁴³⁹.

La pièce cat. 1983, découverte dans l'incinération st. 223, pose quelques problèmes d'identification. Elle ressemble énormément à l'extrémité d'un crochet de suspension de luminaire (voir fig. 353, p. 344). Ce parallèle pourrait être étayé par la présence dans la même structure (st. 223) d'une lampe à suif en fer (cat. 1887)⁴⁴⁰. Toutefois, sur ces crochets de suspension, le crochet latéral est dirigé vers le bas afin de pouvoir suspendre la lampe. Or sur notre pièce, il est tourné vers la pointe, c'est-à-dire vers le haut, et nous voyons mal quelle pourrait être son utilité⁴⁴¹.

Catalogue

1982. Inv. 88/6518-3. Crochet. La tige destinée à être fichée présente une section rectangulaire aplatie. Elle est prolongée par une tige plus épaisse et torsadée, coudée à angle droit.

1983. Inv. 89/7162-6. Crochet ? Cette pièce fragmentaire se compose d'une tige de section rectangulaire, s'amincissant régulièrement vers le haut. Sur un des côtés, une tige recourbée vers le haut forme un crochet.

437. Il est toutefois possible que certains anneaux soient des maillons ronds.

438. Voir ci-dessus, pp. 337-338.

439. Aucun parallèle n'a été trouvé pour cette caractéristique décorative sur un crochet en forme de "L".

440. Voir ci-dessus, pp. 343-344.

441. Nous n'avons trouvé aucun parallèle pour cette particularité.

● Les clous en fer⁴⁴² (pl. 192-193, cat. 1984-2008)

Les clous étant particulièrement nombreux, nous n'avons pas jugé pertinent d'établir un tableau les regroupant tous: seules les pièces dessinées sont présentées. Pour les autres clous, nous renvoyons aux listes de matériel dans le catalogue des structures.

CAT / INV	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
* Cat. 1984-1988	126	incinération	ad. M	-	-	c. 60-80 ?	I
* Cat. 1989-1993	130/163	dépôt d'offrandes ?	-	-	-	c. 50-80	I
* Cat. 1994-1999	50	inhumation	inf.	OUI ?	CERCUEIL ?	après c. 150	III
* Cat. 2000-2002	120	dépôt d'offrandes ?	-	OUI ?	COFFRET	c. 100-130	I
* Cat. 2003-2004	121	incinération	ad. F	OUI ?	-	c. 100-130	I
* Cat. 2006	70	incinération	ad.	-	-	c. 170-200...	III
Cat. 2007	116	incinération	inf.	OUI ?	-	c. 125-130	I
Cat. 2008	348	fosse ou incinération	ad.	-	-	après c. 160	III

Hors structure: * 88/6829-2 (cat. 2005).

Commentaire

Les clous permettent d'assembler différentes pièces de bois, telles des planches ou des lambourdes, et de fixer des éléments et des objets, tels des ferrures ou des crochets. A l'époque romaine, leur emploi est des plus fréquents, si bien qu'ils constituent un mobilier archéologique quantitativement important.

Plusieurs chercheurs ont étudié ces pièces de quincaillerie. Leurs classifications se fondent sur la fonction, la forme, les dimensions, voire le poids des clous⁴⁴³. La typologie établie par W. H. Manning paraît être la plus efficace car ses regroupements sont relativement larges⁴⁴⁴ et ne sont pas multipliés inutilement. Toutefois, beaucoup de clous ne peuvent pas être classés dans cette typologie.

Hors contexte, la fonction exacte d'un clou, c'est-à-dire sa fonction spécifique dans l'Antiquité, est difficile à préciser. Dans une nécropole, certains exemplaires ont sans conteste possible été employés pour assembler des cercueils ou des «coffrets» de protection de l'urne. C'est la fonction que nous attribuons aux clous cat. 2000-2002⁴⁴⁵. Néanmoins, la grande majorité des clous provient probablement de la crémation, que ce soit du lit funéraire, des offrandes primaires (les coffrets par exemple⁴⁴⁶) ou du bûcher lui-même⁴⁴⁷.

La présence de clous dits magiques est souvent évoquée. Selon les hypothèses, ces clous devaient protéger les défunts des mauvais esprits ou au contraire les empêcher de sortir de la tombe pour aller tourmenter les vivants. Certains aménagements, tel le dépôt d'un clou de grande dimension⁴⁴⁸, confirment cette valeur apotropaïque. Quelques grands clous (type 1A) ont été découverts dans les sépultures d'*En Chaplix*. Cependant leur nombre varie,

ils sont généralement cassés, et leur présence n'a été que rarement soulignée par les fouilleurs. Dans ces conditions, il est difficile de soutenir l'hypothèse de clous magiques. En fait un seul clou dans ce *corpus* (88/6810-1) pourrait éventuellement être considéré comme magique. Il fut découvert sur le thorax du défunt inhumé dans la sépulture st. 35/100. Il ne s'agit toutefois pas d'un clou de grande dimension et on ne peut exclure qu'il fût employé dans l'assemblage du cercueil.

La nécropole d'*En Chaplix* a livré des clous de différentes formes. Le type 1B⁴⁴⁹ est de loin le mieux représenté (près de 99%). Ceci n'est pas surprenant: cette forme, avec sa tête plate plus ou moins circulaire, est en effet la plus simple et la plus rapide à forger. C'est pourquoi elle se retrouve de l'Age du Fer jusqu'aux temps modernes. Trois sous-groupes se dessinent dans notre matériel: le premier rassemble des clous dont la longueur varie entre 3 et 5 cm, le second de 6 à 7 cm et le dernier de 10 à 12 cm. Certains exemplaires dépassent les 14 cm (type 1A), et sont alors considérés comme des clous de charpentier.

Quelques formes particulières ont également été découvertes. La tête peut présenter une large surface plate circulaire, ou au contraire être bombée⁴⁵⁰. Ceci dénote une volonté esthétique et indique que la tête était visible une fois l'ouvrage fini. De nos jours, les tapissiers emploient des clous semblables, mais leurs dimensions sont plus petites que celles de nos exemplaires. Un clou découvert dans la tombe à inhumation st. 343 présente une tête sphérique dont il est difficile de dire si elle était lisse ou

442. Les clous de soulier, même isolés, sont traités dans le chapitre sur les chaussures: voir ci-dessus, pp. 328-330.

443. Voir MANNING 1985, pp. 134 *sqq.*; ALARCAO et al. 1979, pp. 31 *sqq.*; SCHALTENBRAND 1986, pp. 182 *sq.*; SCHALTENBRAND 1991, pp. 185 *sqq.*; CLEERE 1958, pp. 56 *sqq.*; ANGUS et al. 1962; *etc.*

444. Chaque petite particularité n'est pas systématiquement prise en compte.

445. Aucun clou de cercueil attesté n'a été illustré. Voir les structures st. 1/48, 19/148, 23, *etc.* Pour les coffrets: voir également ci-dessus, pp. 350 *sqq.*

446. Les sépultures qui contenaient les restes d'un coffret ont toutes livré des clous. Nous précisons cependant que dans la structure st. 225, un seul clou (d'identification incertaine) a été découvert; cette quasi-absence est des plus surprenantes.

447. Voir CHAUSSERIE-LAPRÉE/NIN 1987, pp. 80 *sq.*

448. Voir VAN DOORSELAER 1967, p. 122; NÖLKE 1984, p. 411; *etc.* Voir également CASTELLA et al. 1991, p. 64, où est signalée la découverte d'un récipient rempli de clous.

449. Selon la typologie de W. H. Manning. Voir MANNING 1985, pp. 134 *sqq.*

450. Voir st. 16/60/114, st. 103, st. 139, st. 227, *etc.* Dans le premier cas, et si le clou est de petite dimension, il peut être assimilé au type 7 de W. H. MANNING (voir st. 219).

facettée⁴⁵¹. Quelques rares clous à tête en forme de T (cat. 2005-2006)⁴⁵² complètent cet inventaire typologique.

R. Ratel a réalisé une étude poussée sur les clous découverts dans la nécropole de *Gratte-Dos* (à Meuilley en France)⁴⁵³. Il a ainsi mis en évidence certains rites funéraires, tel un tri des clous déposés dans les sépultures à incinération. L'état de conservation de notre mobilier ne nous a pas permis d'effectuer la même étude et de comparer nos résultats.

Les clous mis au jour dans la nécropole d'*En Chaplix* sont particulièrement nombreux. Sur 246 structures (soit 82.3 % des structures) ayant livré du mobilier archéologique en fer, 81 ne contenaient que des clous et deux seulement en étaient dépourvues (st. 38 et 312). Cinq sépultures à incinération sur six comprenaient des clous dans leur mobilier. Cette proportion est relativement importante comparée à d'autres nécropoles: elle n'est en effet que de 1/3 à Meuilley (lieu-dit *Gratte-Dos*) et de 2/3 à Courroux JU⁴⁵⁴. Le nombre de clous peut beaucoup varier d'une sépulture à incinération à l'autre: de 1 à 235 *En Chaplix* (principalement de 1 à 34), de 1 à 90 à Meuilley (surtout de 1 à 4) et de 1 à 34 à Courroux. Ces clous sont généralement découverts dans le remplissage de la fosse, avec les restes de la crémation. Toutefois 29 urnes en ont également livré, le plus souvent à un exemplaire, une fois à huit exemplaires⁴⁵⁵. Cette présence «massive» des clous dans les sépultures de la nécropole d'*En Chaplix* indique probablement un tri particulier des restes de la crémation, différent en tout cas de celui opéré à Courroux ou à Meuilley.

● Les barres en fer (pl. 193, cat. 2009)

INV.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
88/6665	64a ou b	incinération et inhumation d'enfant	-	-	-	c. 100-150...	-
91/7936	328	incinération	ad. M ?	-	-	c. 115-150	I/II
91/7952	341	-	ad.	NON	RF st. 349	après c. 150	III

Hors structure: * 88/7139-1 (cat. 2009).

Commentaire

Les barres découvertes lors des fouilles de la nécropole d'*En Chaplix* sont soit fragmentaires, soit découvertes hors structure. Dans le premier cas, la barre pourrait ne constituer qu'une partie d'un objet plus grand resté non identifié. La pièce cat. 2009, mise au jour lors du dégagement de la route romaine, semble être entière. Aucune association de matériel ne permet d'en préciser la fonction. Le

Catalogue

- 1984-1988. Inv. 88/6873-4 à 8. Clou. MANNING 1985: type 1B.
 1989. Inv. 88/7004-19. Clou. MANNING 1985: type 1B. Tige coudée.
 1990. Inv. 88/7004-20. Clou. MANNING 1985: type 1B. Tige courbée et pointe repliée.
 1991-1993. Inv. 88/7004-21 à 23. Clous. MANNING 1985: type 1B.
 1994. Inv. 88/6644-67. Clou. MANNING 1985: type 1B. Tige doublement coudée.
 1995. Inv. 88/6644-68. Clou. MANNING 1985: type 1B.
 1996. Inv. 88/6644-69. Clou. MANNING 1985: type 1B. La pointe est remplacée par un petit «tranchant».
 1997. Inv. 88/6644-70. Clou. MANNING 1985: type 1B. Traces de bois: fibres transversales visibles sur une des faces de la tige.
 1998. Inv. 88/6644-71. Clou. MANNING 1985: type 1B.
 1999. Inv. 88/6644-72. Clou. MANNING 1985: type 1B, RATEL *et al.* 1977: type I. Traces de bois: fibres transversales sous la tête, longitudinales sur le reste de la tige.
 2000. Inv. 88/6850-12. Clou de coffret. MANNING 1985: type 1B, RATEL *et al.* 1977: type I. Traces de bois transversales sous la tête, longitudinales sur le reste de la tige.
 2001. Inv. 88/6850-13. Clou de coffret. MANNING 1985: type 1B, RATEL *et al.* 1977: type II. Traces de bois transversales sur toute la tige.
 2002. Inv. 88/6850-14. Clou de coffret. MANNING 1985: type 1B, RATEL *et al.* 1977: type I. Traces de bois transversales sous la tête, longitudinales sur le reste de la tige.
 2003. Inv. 88/6851-28. Clou de coffret ? MANNING 1985: type 1B. Tige coudée.
 2004. Inv. 88/6851-29. Clou de coffret ? MANNING 1985: type 1B.
 2005. Inv. 88/6829-2. Clou. Large tête en T.
 2006. Inv. 88/6767-11. Clou. Une des branches de la tête en T est recourbée vers le bas.
 2007. Inv. 88/6842-42. Clou ? fiche ? Cette fiche coudée, de section carrée, s'évase fortement. Son extrémité présente (apparemment) des traces d'écrasement.
 2008. Inv. 91/7966-5. Clou ? Fragments de tige. Le noyau a disparu sous l'effet de la corrosion⁴⁵⁶.

trou percé près d'une de ses extrémités pourrait néanmoins indiquer un emploi comme clavette.

Catalogue

2009. Inv. 88/7139-1. Barre. Cette barre de section circulaire, apparemment entière, est percée d'un trou près d'une de ses extrémités.

451. L'état de conservation de ce clou n'a pas permis de le dessiner.

452. Voir st. 70, 327 et 348. Voir VON SCHNURBEIN 1977, pl. 123/5-6.

453. RATEL *et al.* 1977, pp. 82 *sqq.*

454. Voir RATEL *et al.* 1977, p. 82; MARTIN-KILCHER 1976, p. 78.

455. St. 224: urne contenant huit clous. A Meuilley, seules quatre urnes ont livré un clou.

456. Voir ci-dessus, pp. 298-299: introduction sur le fer.

Objets divers

● Les appliques (?) en os (pl. 159, cat. 1582-1583)

Hors structure: 88/6486-4 (cat. 1582); 88/6564-24 (cat. 1583).

Catalogue

Objets brûlés ?

1582. Inv. 88/6486-4. Fragment de plaquette rectangulaire à tranches droites. Les deux faces sont lisses. Il s'agit peut-être d'un élément d'incrustation provenant d'un coffret ou d'une petite boîte. Voir CRUMMY *et al.* 1983, pl. 87/2153.

1583. Inv. 88/6564-24. *Idem* cat. 1582.

● Les appliques (?) en bronze (pl. 168-169, cat. 1762-1765)

Hors structure: 88/6480-1 (cat. 1762); 88/6570-1 (cat. 1764); 88/6698-1 (cat. 1763); 91/7908-63 (cat. 1765).

Catalogue

Objets brûlés:

1762. Inv. 88/6480-1. Plaquette rectangulaire dont les bords sont pliés à angle droit et ornés de hâchures. Voir BOUCHER *et al.* 1980, p. 66/323.

1763. Inv. 88/6698-1. Fragment d'applique ? de forme probablement rectangulaire ornée d'un décor émaillé champlevé. La face principale est divisée en panneaux dont deux sont encore conservés: l'un est orné d'un décor végétal et l'autre d'un décor géométrique. Un petit fragment de bord plié à angle droit présente un décor végétal. Aucun trace d'émail n'est conservée. Du type ALLASON-JONES/MIKET 1984, p. 95/12.

1764. Inv. 88/6570-1. Fragment de plaquette formée d'un rectangle délimité par des moulures; des fragments de deux semi-cercles juxtaposés sont conservés à une des extrémités. Il s'agit peut-être d'une applique ajourée. Voir VELAY *dir.* 1989, p. 171.

1765. Inv. 91/7908-63. Fragment de plaquette en bronze étamé. Elle est légèrement courbée et décorée d'une moulure et de deux lignes gravées.

● Les plaquettes diverses en bronze (pl. 171-172, cat. 1799-1808)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1799	196	incinération	ad. F	-	OP	c. 100-200	-
Cat. 1802 et 1804	1/48	inhumation	inf.	NON	RF	c. 150-200...	-

Hors structure: 88/6532-2 (cat. 1807); 88/6549-1 (cat. 1808); 88/6589-3 (cat. 1803); 88/6911-1 (cat. 1806); 88/6952-1 (cat. 1805); 89/7851-17 (cat. 1801); 91/7908-14 (cat. 1800).

Catalogue

Objets brûlés:

1799. Inv. 88/7124-23. Petite «charnière» avec plaquette rectangulaire. Voir peut-être DEIMEL 1987, pl. 76/19; BOUCHER *et al.* 1980, p. 72/358-359.

1800. Inv. 91/7908-14. Élément de fixation en tôle pliée et percé d'un trou circulaire destiné à recevoir un clou ou un rivet.

1801. Inv. 89/7851-17. Il s'agit probablement d'un élément de fixation. Son état de conservation ne permet pas une identification plus précise.

1802. Inv. 88/6512-10. Fragment de plaquette rectangulaire percée d'un trou (de fixation ?) circulaire.

1803. Inv. 88/6589-3. *Idem* cat. 1802.

1804. Inv. 88/6512-1. *Idem* cat. 1802.

1805. Inv. 88/6952-1. Fragment de plaquette rectangulaire avec un côté arrondi. Deux trous circulaires (de fixation ?) sont conservés.

1806. Inv. 88/6911-1. *Idem* cat. 1802.

1807. Inv. 88/6532-2. *Idem* cat. 1802. Fortement déformé par le feu.

1808. Inv. 88/6549-1. Fragment de plaquette de forme probablement ovale, lisse des deux côtés, à bord arrondi.

● Fragments de plomb (pl. 173, cat. 1816-1817)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1817	336	incinération	ad. F ?	-	OP	après c. 150	III

Hors structure: 88/7113-1 (cat. 1816).

Commentaire

La nécropole d'*En Chaplix* a livré de nombreux fragments de plomb indéterminés, dont nous avons illustré deux fragments ayant une forme particulière (cat. 1816-1817). L'identification de ces fragments nous échappe. D'autres objets entièrement ou partiellement en plomb sont mentionnés dans divers chapitres: il s'agit d'un poids de balance romaine (cat. 1796) et du sarcophage en plomb de l'inhumation d'enfant st. 167⁴⁵⁷. La nécropole n'a livré aucune urne, ni couvercle d'urne en plomb.

Dans l'Antiquité, le plomb a été avant tout utilisé dans la construction (par exemple pour fixer des tenons liant des blocs de pierre), pour les conduites hydrauliques (*fistulae*)

ainsi qu'en médecine⁴⁵⁸. Les divers fragments de plomb ont probablement servi de renforts pour des caisses ou des sarcophages en bois; vu les propriétés curatives qui lui étaient attribuées, on ne peut exclure qu'on ait accordé une valeur apotropaïque à certains de ces fragments de plomb de forme indéterminée.

Catalogue

1816. Inv. 88/7113-1. Fragment de plaquette comportant sur une de ses faces de profondes rainures.

1817. Inv. 91/7944-4. Tige de section rectangulaire percée d'un trou en forme de losange.

● Le cristal de roche

Hors structure: 91/7908.

Commentaire

Soixante-sept fragments de cristal de roche brut de différentes grandeurs ont été découverts en surface dans les zones 6/7. Il s'agit sans doute d'offrandes primaires ayant éclaté sous l'action du feu. Dans l'Antiquité, le cristal de roche a été considéré comme une forme solide de l'eau⁴⁵⁹. On lui attribuait un pouvoir réfrigérant, aidant les morts à passer le fleuve de feu des Enfers⁴⁶⁰. En contexte funé-

raire, on trouve le cristal de roche sous forme de bagues, de petits objets zoomorphes⁴⁶¹ ou, comme *En Chaplix*, sous sa forme brute⁴⁶².

Catalogue

Sans illustration:

Inv. 91/7908. 67 fragments de cristal de roche non travaillés. Objets brûlés. Voir VON SCHNURBEIN 1977, pl. 117/7.

● Une tesselle de mosaïque en verre (pl. 160, cat. 1638)

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 1638	177/178	incinération	ad. M	OUI	OS ?	c. 125-150	II

Commentaire

Une tesselle de mosaïque en verre bleu a été découverte dans l'urne de verre d'une incinération masculine (st. 177/178). Il est difficile de savoir si elle y a été déposée intentionnellement comme offrande secondaire ou si elle s'est trouvée mêlée par hasard au contenu de l'urne. Il s'agirait en tout cas d'une offrande assez rare⁴⁶³.

Catalogue

1638. Inv. 88/7056-21. Fragment de tesselle de mosaïque en verre bleu opaque. Objet non brûlé.

● Les pièces diverses et indéterminées en fer (pl. 193-194, cat. 2010-2020)

Les pièces «diverses et indéterminées» étant particulièrement nombreuses, nous n'avons pas jugé pertinent d'établir un tableau les regroupant toutes: seules les pièces

dessinées sont présentées. Pour les autres, nous renvoyons aux listes de matériel dans le catalogue des structures (vol. 1, pp. 157 *sqq.*).

457. Voir vol. 1, pp. 77-78 et ci-dessus, p. 336.

458. Voir p. ex. PLINE L'ANCIEN, *Hist. Nat.*, 34, 166.

459. Voir PLINE L'ANCIEN, *Hist. Nat.*, 37, 23: «*Contraria huic causa crystallum facit, gelu uehememioe concreto; non alibui certe reperitur quam ubi maxime hibernae niues rigent, glaciemque esse certum est, unde nomen Graeci dedere.*»: «Le cristal de roche est le produit d'une cause contraire: d'une solidification par congélation assez forte; d'ailleurs on ne le trouve que là où les neiges d'hiver sont les plus durcies, et il est certain que c'est une glace; d'où le nom que les Grecs lui ont donné».

460. Voir VAN DOORSELAER 1967, pp. 124-125.

461. Voir GUIRAUD 1989, p. 177 et ZAHN 1950/1951, pp. 264-286; objets en cristal de roche: voir pl. 4/25-25.

462. Fragments de cristal de roche brut trouvés dans des nécropoles: voir VON SCHNURBEIN 1977, tombe 871. La tombe à incinération, découverte sous le sol de la *cella* du *fanum* du même site d'*En Chaplix*, renfermait également un cristal de roche brut: voir CASTELLA/FLUTSCH 1990, p. 2 (étude en cours).

463. Voir PETRU 1972: la tombe 926 a livré entre autres huit tesselles de mosaïque. Voir également FRIEDHOFF 1991, p. 216, tombe 18 (sans illustration) et p. 168: dans une tombe, probablement une inhumation féminine, ont été découvertes deux tesselles de mosaïque, ainsi que des appliques d'angle en fer provenant d'un coffret; Friedhoff suppose que ces tesselles appartenaient à l'origine à la décoration du coffret.

CAT.	STRUCTURE	TYPE DE STRUCTURE	AGE /SEXE	ATTRIB	FONCTION	DATATION	HORIZON
Cat. 2012	125	inhumation	ad. M	NON	RF	c. 100-150 ?...	-
Cat. 2015	25	inhumation	ad.	-	RF ?	après c. 120	-
Cat. 2017-2020	205	dépôt d'offrandes	-	OUI	OP	c. 120-130	I

Hors structure: 88/6676-1 (cat. 2016); 88/6881-10 (cat. 2011); 88/6881-11 (cat. 2013); 88/6917-1 (cat. 2010); 88/6920-1 (cat. 2014).

Commentaire

Au sein du matériel en fer récolté lors des fouilles de la nécropole d'En Chaplix, nombreux sont les fragments qui n'ont pu être identifiés, principalement en raison de leur mauvais état de conservation. Ainsi, il est généralement impossible de préciser à quelle pièce appartenait un fragment de tige ou de tôle, à plus forte raison un fragment informe. Certaines pièces dont nous n'avons pas saisi la fonction, seront peut-être identifiées un jour grâce à l'évolution des connaissances archéologiques. Nous en avons illustré quelques-unes dans cette étude (cat. 2010-2020).

Les pièces cat. 2010-2011 présentent toutes les deux la forme d'une bande fragmentaire, percée respectivement de trois et de cinq trous et prolongée par une tige coudée à angle droit. Leur section a la forme d'un triangle prolongé à son sommet par un rebord. Deux autres pièces (cat. 2012-2013), diffèrent par leur section, mais la forme générale reste la même. Nous n'avons trouvé aucun parallèle pour ces objets et nous n'avons aucune proposition à formuler quant à leur fonction. Leur contexte de fouille ou le matériel associé ne nous a pas aidé à résoudre ce problème. En effet, trois de ces pièces furent découvertes hors structure et la dernière provient du comblement de la fosse d'une sépulture à inhumation (st. 125).

La pièce cat. 2014 ressemble à un bord de récipient. Arrondie, elle présente une «lèvre» légèrement déversée. Toutefois, elle est percée d'un petit trou bordé d'un ourlet, ce qui élimine l'hypothèse d'un récipient. Dessinée la «lèvre» vers le bas, cette pièce pourrait évoquer les casques des soldats romains. Dans ce cas, seul serait conservé un fragment du bord de la calotte et un trou de rivet permettant probablement de fixer un couvre-joue⁴⁶⁴.

La pièce cat. 2015 est une ferrure rectangulaire prolongée par une bande. A son extrémité, un trou indique la probable présence d'une tige. Il est toutefois difficile de préciser si celle-ci était soudée (sorte de crochet ou de tige d'arrêt) ou si elle perçait la tôle (clou ou rivet). La découpe de cette pièce, son état apparemment complet, ainsi que la présence d'un seul trou, incitent à ne pas y reconnaître une simple ferrure, mais plutôt un élément devant s'intégrer dans un objet plus complexe, que nous n'avons malheureusement pas identifié.

Le dépôt d'offrandes primaires et secondaires st. 205 a livré un matériel abondant. La fonction de plusieurs de ces pièces reste toutefois problématique. L'offrande primaire cat. 2017 est composée de deux fragments d'une bande de largeur inégale, façonnée en arc de cercle. Ces deux morceaux formaient peut-être un cercle entier dont le diamètre extérieur atteindrait environ 8.5 cm.

Un amas de rouille prélevé dans la même structure (st. 205) a été dégagé en laboratoire. Il comprenait des offrandes primaires en fer, parmi lesquelles nous avons identifié quatre appliques semblables (cat. 2018) et deux pièces qui rappellent respectivement une poignée et un étui (cat. 2019 et 2020). Ce dernier objet semble constitué d'une tôle pliée de manière à former l'extrémité d'une sorte de coque. La seconde pièce (cat. 2019) se compose d'une tige courbée rehaussée d'un réseau de losanges finement gravé et de son point d'attache. L'espace compris entre ces deux éléments est si étroit (environ 7 mm) que l'hypothèse d'un passant paraît la plus probable⁴⁶⁵. Les quatre appliques, de section semi-hexagonale, sont rectangulaires. Deux sont fragmentaires, tandis que les deux dernières peuvent être considérées comme entières⁴⁶⁶. Si deux tiges de rivet, visibles au dos de ces pièces, trahissent leur fonction d'applique, il est par contre difficile de préciser sur quel objet elles étaient fixées. Leur association avec un «passant» et un «étui» pourrait faire penser à une ceinture ou à un poignard.

Ces appliques présentent un décor en argent damasquiné⁴⁶⁷. Ce métal précieux n'est conservé que sur le fragment le plus endommagé par la corrosion⁴⁶⁸. Il a été probablement appliqué par plaquage en dentelle, une technique décrite par Edouard Salin comme suit: l'artisan commence par inciser «la surface de fer à plaquer de manière à reproduire intégralement le décor désiré». Lors de cette opération, les incisions seront bordées par des bavures parallèles. Ensuite le damasquinéur «pose la feuille d'argent sur la surface ainsi préparée et la martèle fortement. L'argent pénètre dans les incisions et s'y trouve serti par le refoulement des bavures. Il suffit alors d'arser l'ensemble de la surface pour que le décor «en dentelle» apparaisse.»⁴⁶⁹

464. Voir M. FEUGERE, *Les casques antiques: visages de la guerre de Mycènes à l'Antiquité tardive*, Paris, 1994. Bien que la détermination d'un type soit impossible, voir en particulier les types Weisenau (p. 88), Weiler (p. 104) et Buggenum (p. 79).

465. Cet espace est trop faible pour une poignée: les doigts ne peuvent passer entre la tige et son support.

466. Les deux fragments ne peuvent provenir de la même applique.

467. Nous remercions Vincent Serneels et le Centre d'analyse minérale de l'Université de Lausanne qui ont analysé gratuitement ces appliques au spectromètre.

468. On retrouve des traces d'argent sur les autres fragments: analyse de l'EMPA (Eidg. Materialprüfungs- und Forschungsanstalt) à Dübendorf.

469. SALIN 1957, pp. 194 sqq.; P. EICHORN (EICHORN et al. 1974, p. 297) évoque une autre technique pour des objets en fer datés de l'époque de Halstatt et portant un décor en bronze damasquiné. L'objet recouvert d'une feuille métallique et probablement enrobé d'argile était chauffé jusqu'à ce que le bronze se fluidifie et adhère bien au fer. Nous ne savons pas si cette technique était aussi employée avec de l'argent. Une analyse métallographique des appliques ne nous aurait probablement pas amené de renseignements supplémentaires car, suite à leur passage sur le bûcher, leur structure interne a été modifiée.

Au microscope électronique, nous n'avons décelé aucune irrégularité dans la taille du réseau de fins losanges: les incisions, dont la section se présente sous la forme d'un V à fond plat, sont parfaitement rectilignes et d'une largeur constante. Aucune marque d'outil n'a été décelée et nous n'avons pas pu déterminer la succession des incisions.

La gravure des croix à huit branches est «plus fruste»: les incisions, plus larges, sont nettement moins régulières. Leur section présente une forme de V. Leur succession apparaît clairement en plus d'un endroit: les traits obliques furent d'abord gravés, suivis des horizontaux, le long trait vertical ayant été incisé en dernier lieu.

La damasquinure est un art décoratif pratiqué depuis les Sumériens et les Egyptiens⁴⁷⁰. Si les artisans romains ont perpétué cet art, on soulignera cependant la rareté relative des damasquinures de cette époque retrouvées en Gaule⁴⁷¹. A la fin de l'Empire, il existait cependant des ateliers de damasquineurs à Arles, Reims, et Trêves. Ces artisans, d'origine probablement syrienne, avaient une prédilection pour les réseaux de fins losanges⁴⁷²; nos appliques seraient donc parmi les premiers exemples de cet art décoratif, qui jouira d'une grande popularité.

Bibliographie

SALIN 1957; HOLMQVIST 1951.

Catalogue

2010. Inv. 88/6917-1. Indéterminé. Cette tôle dont la largeur diminue régulièrement, se termine par une tige coudée à angle droit. Elle est percée de trois trous et sa section se présente sous la forme d'un triangle prolongé par un rebord à sa pointe.

2011. Inv. 88/6881-10. Indéterminé. Ibidem, mais la tôle est percée de cinq trous.
2012. Inv. 88/6861-2. Indéterminé. Cette bande de section rectangulaire plate est prolongée par une tige courbée. Elle est percée d'un trou.
2013. Inv. 88/6881-11. Indéterminé. Bande de section rectangulaire plate, prolongée par une tige.
2014. Inv. 88/6920-1. Indéterminé. Cette pièce arrondie présente un bord conservé. Elle est percée d'un trou entouré d'un haut rebord.
2015. Inv. 88/6575-4. Indéterminé. Cette pièce, accidentellement pliée, est une ferrure rectangulaire prolongée par une bande. Cette dernière présente à son extrémité un trou qui semble être un arrachement.
2016. Inv. 88/6676-1. Indéterminé. Pièce en forme de U dotée d'une tige centrale. Les bandes latérales sont constituées de deux tiges juxtaposées.
2017. Inv. 88/7137-26. Indéterminé. Cette pièce, dont deux fragments sont conservés, est une bande forgée en arc de cercle. Sa largeur diminue régulièrement. Diamètre: 8.6 cm.
2018. Inv. 88/7137-29. Appliques. Des quatre appliques rectangulaires, de section semi-hexagonales, deux sont fragmentaires et deux sont (quasi) entières. Sur la face inférieure, près des extrémités conservées, on retrouve la trace de rivets. La face supérieure présente un décor gravé, à l'origine en argent damasquiné comme en témoigne un des fragments. Ce décor se compose d'une bande de croix à huit branches, bordée de deux bandes d'un réseau de fins losanges.
2019. Inv. 88/7137-30. Passant ou poignée ? Cette pièce est constituée d'une tige courbée de section semi-circulaire et d'une patte de fixation dans laquelle est encore fichée un rivet. Le décor se compose d'un réseau de fins losanges gravé sur la face extérieure de la tige et d'une bande gravée d'un trait à la base de la patte de fixation. La corrosion a aggloméré une tige (de clou ?) à cette pièce.
2020. Inv. 88/7137-31. Indéterminé. Cette pièce, apparemment constituée d'une seule tôle, forme une sorte de coque allongée dont l'extrémité est bordée par une «collerette».

Conclusion

● Le petit mobilier divers

En guise de conclusion, nous aimerions brièvement raporter quelques résultats de notre étude.

Parmi les nécropoles connues du territoire helvétique, celle d'*En Chaplix* se distingue par la richesse et la variété de ses offrandes funéraires. Les objets de toilette, les éléments de parure et les bijoux constituent le groupe d'offrandes (presque exclusivement féminines) le plus fréquemment attesté. Certains objets, tels le collier et les boucles d'oreille en or (cat. 1811-1815) et quelques pièces de vaisselle de bronze (cruche cat. 1646, calices cat. 1647-1648, manche de patère cat. 1652,...) témoignent sans doute du statut socio-économique élevé de certains défunts.

Par ailleurs, l'offrande aux morts de petits coffrets (*arcu-lae*), attestée par la découverte de nombreux éléments

métalliques, semble avoir été fréquente. La restitution de tels coffrets et de leur contenu n'a toutefois pas été possible.

La coutume, signalée dans d'autres nécropoles romaines, d'offrir aux enfants morts des pendentifs en forme de lunule, des clochettes et des perles a également pu être attestée (st. 50, 79, 110, 116, 167).

Les deux cabochons de bronze estampés (cat. 1755-1756) ainsi que certains objets fréquents dans les camps militaires (rivets cat. 1752-1754, boutons cat. 1758-1759, applique cat. 1760), témoignent peut-être de la présence de soldats romains.

Peu nombreuses, les lampes en terre cuite ont été trouvées avant tout dans des dépôts funéraires.

L'épingle en os décorée d'un personnage féminin en pied (du type de Vénus, cat. 1578) et les perles en verre incolore ornées à l'intérieur d'une feuille d'or (st. 79) sont des

470. HOLMQVIST 1951, p. 9.

471. SALIN 1957 (p. 167) indique que les pièces damasquinées romaines n'ont donné lieu à aucune étude technique. A notre connaissance, cette lacune n'a toujours pas été comblée.

472. Voir SALIN 1957, pp. 168, 179 et 183; HOLMQVIST 1951, p. 21, fig. 6.

objets rarement attestés dans nos régions. Le nombre de pyxides en os est également inhabituellement élevé⁴⁷³.

Le pouvoir apotropaïque et talismanique sans doute attribué à certaines offrandes a été évoqué à plusieurs reprises (représentations sur les intailles, inscription *VIVE VITA* sur une bague, certains pendentifs, les clochettes, le cristal de roche *etc.*).

● Le petit mobilier en fer

Quelques points de notre étude méritent d'être brièvement évoqués ici. Ainsi, la coutume d'offrir un coffret au défunt et de le brûler sur le bûcher paraît relativement fréquente dans notre région. En effet, de nombreux éléments métalliques attribuables à ce type d'objet mobilier (charnières, serrures, ferrures, *etc.*) ont été découverts dans les structures de la nécropole d'*En Chaplix*.

Quelques pièces témoignent du niveau de romanisation, voire du rang social du défunt. C'est ainsi que l'on associe les strigiles aux thermes et à un mode de vie latin; les bagues à intaille révèlent une certaine richesse et puissance; les stylets ou les spatules à cire sont la marque du développement de l'écriture qui s'est effectué à l'arrivée des Romains. Outre ces pièces relativement fréquentes, les appliques damasquinées d'argent⁴⁷⁴ attestent un certain niveau de vie, voire des habitudes luxueuses.

Les liens avec le *limes* sont perceptibles dans la découverte

Le caractère perturbé de la majorité des ensembles ainsi que l'état fortement brûlé du matériel ont fortement limité les interprétations et évaluations de ce riche mobilier. Nous espérons que cette étude contribuera néanmoins à une meilleure compréhension des rites funéraires gallo-romains de nos régions.

d'éperons de provenance vraisemblablement germanique. Les chaussures, dont le cloutage rappelle un schéma plus particulièrement apprécié dans cette région limitrophe, pourraient constituer un autre indice de ces relations.

La nécropole d'*En Chaplix* a donc livré un mobilier archéologique en fer abondant et relativement riche. Malheureusement ce type de matériel a fréquemment été négligé lors des fouilles (récolte non exhaustive du mobilier) et dans les publications. Cette situation rend toute comparaison difficile. La particularité - ou au contraire la conformité - des rites funéraires reste malaisée à cerner. Les corrélations entre les types d'offrande et le sexe ou l'âge du défunt sont impossibles à déterminer, même si dans ce domaine, certaines idées préconçues ont cours⁴⁷⁵. Une étude globale sur ces questions serait nécessaire et nous espérons que notre travail représente un pas dans cette direction.

473. Les dépôts funéraires rattachés aux monuments d'*En Chaplix* ont également livré de nombreux objets en os (pyxides, éléments de serrure, éléments de pieds d'un lit ? funéraire, *etc.*). Voir CASTELLA/FLUTSCH 1990; étude en cours.

474. Voir ci-dessus, pp. 376-377.

475. Ainsi, les coffrets seraient toujours offerts à des femmes.

Bibliographie

- ABEGG 1989 A. ABEGG, Der römische Grabhügel von Siesbach, *Trierer Zeitschrift* 52, 1989, pp. 171-278.
AKorr *Archäologisches Korrespondenzblatt*, Mainz.
- ALARCAO *et al.* 1979 J. ALARCAO *et al.*, *Fouilles de Conimbriga, VII: trouvailles diverses - conclusions générales*, Paris, 1979.
- ALLASON-JONES/BISHOP 1988 L. ALLASON-JONES et M. C. BISHOP, *Excavations at roman Corbridge: the hoard*, London, 1988.
- ALLASON-JONES/MIKET 1984 L. ALLASON-JONES et R. MIKET, *The catalogue of small finds from South Shields roman fort*, (The society of antiquaries of Newcastle upon Tyne, monograph series 2), Newcastle upon Tyne, 1984.
- ANGUS *et al.* 1962 N. S. ANGUS, G. T. BROWN et H. F. CLEERE, The iron nails from the roman legionary fortress at Inchtuthil, Perthshire, *Journal of the iron and steel institute* 200, 1962, pp. 956-968.
- AS *Archéologie suisse*, Bâle.
- ASA *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, Zürich.
- ASSPA *Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie*, Bâle.
- AUBERSON 1990 A.-F. AUBERSON, Sépultures romaines à incinération à la Roche, *Chronique archéologique 1987/1988 (canton de Fribourg)*, Fribourg, 1990, pp. 117-128.
- AUTUN 1987 Collectif, *Autun - Augustodunum. Capitale des Eduens*, (catalogue d'exposition du Musée Rolin d'Autun; (mars-octobre 1985), Autun, 1987.
- AW *Antike Welt*, Mainz.
- BACHER 1983 R. BACHER, *Das römische Gräberfeld auf dem Rossfeld (Engehalbinsel) bei Bern*, (mémoire de licence non publié), Bern, 1983.
- BAR British archaeological reports, Oxford.
- BCH *Bulletin de correspondance hellénique*, Paris.
- BÉAL 1983.1 J.-Cl. BÉAL, *Catalogue des objets de tabletterie du musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon*, Lyon, 1983.
- BÉAL 1983.2 J.-Cl. BÉAL, Les ateliers gallo-romains de tabletterie à Lyon et à Vienne, *Latomus* 42.3, 1983, pp. 607-618.
- BÉAL 1984.1 J.-Cl. BÉAL, *Les objets de tabletterie antique du musée archéologique de Nîmes*, (Cahiers des musées et monuments de Nîmes 2), Nîmes, 1984.
- BÉAL 1984.2 J.-Cl. BÉAL, *Les objets en os et en ivoire*, Vienne, 1984.
- BÉAL/FEUGERE 1983 J.-Cl. BÉAL et M. FEUGERE, Les pyxides gallo-romaines en os de Gaule méridionale, *DAM* 6, 1983, pp. 115-126.
- Ber. RGK *Berichte der römisch-germanischen Kommission*, Mainz.
- BERNHARD 1979 H. BERNHARD, Gräber mit Trompetenfibeln Böhme Variante B, *AKorr* 9, 1979, pp. 317-322.
- BERNHARD 1982 H. BERNHARD, Ein spätrömisches Grab mit gläserner Löffelbeigabe aus Neustadt/Lachen-Speyerdorf, *Germania* 60.1, 1982, pp. 229-236.
- BEZZI MARTINI 1987 L. BEZZI MARTINI, *Necropoli e tombe romane di Brescia e dintorni*, Brescia, 1987.
- BIAGGIO SIMONA 1991 S. BIAGGIO SIMONA, *I vetri romani provenienti dalle terre dell'attuale cantone Ticino*, Locarno, 1991, 2 vol.
- BIROLI STEFANELLI 1992 L. P. BIROLI STEFANELLI, *L'oro dei Romani. Gioielli di età imperiale*, Roma, 1992.
- BIROLI STEFANELLI *et al.* 1990 L. P. BIROLI STEFANELLI *et al.*, *Il bronzo dei romani: arredo e suppellettile*, Roma, 1990.
- Bj *Bonner Jahrbücher*, Bonn.
- BLANC/GURY 1986 N. BLANC et F. GURY, s. v. «Eros/Amor, Cupido», dans: H. C. ACKERMANN *et al.*, *Lexicon iconographicum mythologiae classicae III.1*, pp. 952-1049; *III.2*, pp. 678-727, nos 1-712, Zürich/München, 1986.
- BÖHME 1974 A. BÖHME, *Schmuck der römischen Frau*, (Kleine Schriften zur Kenntnis der römischen Besetzungsgeschichte Südwestdeutschlands 11), Stuttgart, 1974.
- BOESTERD 1956 M. H. P. BOESTERD, *The bronze vessels in the Rijksmuseum G.M. Kam at Nijmegen*, Nijmegen, 1956.
- BOON 1977 G. C. BOON, Gold-in-beads from the ancient world, *Britannia* 7, 1977, pp. 193-207.
- BOUBE-PICCOT 1975 Ch. BOUBE-PICCOT, *Les bronzes antiques du Maroc*, II, (Etudes et travaux marocains 5), Rabat, 1975.
- BOUBE-PICCOT 1980 Ch. BOUBE-PICCOT, *Les bronzes antiques du Maroc*, III, (Etudes et travaux marocains 8), Rabat, 1980.
- BOUCHER 1971 S. BOUCHER, *Vienne - Bronzes antiques*, (Inventaire des collections publiques françaises 17), Paris, 1971.

- BOUCHER 1973 S. BOUCHER, *Bronzes romains figurés du musée des beaux-arts de Lyon*, Lyon, 1973.
- BOUCHER 1976 S. BOUCHER, *Recherches sur les bronzes figurés de la Gaule préromaine et romaine*, Rome, 1976.
- BOUCHER 1983 S. BOUCHER, *Les bronzes figurés antiques*, (musée Denon, Chalon-sur-Saône), Lyon, 1983.
- BOUCHER/TASSINARI 1976 S. BOUCHER et S. TASSINARI, *Bronzes antiques du musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon, (instrumentum-aegyptiaca I)*, Lyon, 1976.
- BOUCHER et al. 1980 S. BOUCHER, G. PERDU et M. FEUGERE, *Bronzes antiques du musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon, (instrumentum-aegyptiaca II)*, Lyon, 1980.
- BPA *Bulletin de l'association Pro Aventico*, Avenches.
- BRANDT et al. 1970 E. BRANDT et al., *Antike Gemmen in deutschen Sammlungen, Band I: Staatliche Münzsammlung München, Teil 2: Italische Gemmen etruskisch bis römisch-republikanisch. Italische Glaspasten vorkaiserzeitlich*, München, 1970.
- BRANDT et al. 1972 E. BRANDT et al., *Antike Gemmen in deutschen Sammlungen, Band I: Staatliche Münzsammlung München, Teil 3: Gemmen und Glaspasten der römischen Kaiserzeit sowie Nachträge*, München, 1972.
- BRONCES ROMANOS ESPANA 1990 Collectif, *Les bronzes romanos en Espana*, (catalogue d'exposition, Palacio de Velazquez, Madrid; mai-juillet 1990), Madrid, 1990.
- BRONZES SUISSES 1978 *Bronzes romains de Suisse*, (5^e colloque international sur les bronzes antiques, Lausanne; 8 mai-18 juin 1978), Lausanne, 1978.
- BRULET 1972 R. BRULET, *La nécropole gallo-romaine de la Thure à Solre-s-Sambre*, (Répertoires archéologiques 7), Bruxelles, 1972.
- BRULET/COULON 1977 R. BRULET et G. COULON, *La nécropole gallo-romaine de la rue Perdue à Tournai*, Louvain, 1977.
- BRUNEAU 1965 P. BRUNEAU, Le motif des coqs affrontés dans l'imagerie antique, *BCH* 89, 1965, pp. 90-121.
- BUSH 1965 A. L. BUSH, Die römerzeitlichen Schuh- und Lederfunde der Kastelle Saalburg, Zugmantel und Kleiner Feldberg, *Saalburg Jahrbuch* 22, 1965, pp. 158-210 et pl. 1-40.
- CAMUSET-LE PORZOU 1985 F. CAMUSET-LE PORZOU, *Figurines gallo-romaines en terre cuite*, (Catalogues d'art et d'histoire du musée Carnavalet), Paris, 1985.
- CAR Cahiers d'archéologie romande, Lausanne.
- CASTELLA 1987 D. CASTELLA, *La nécropole du port d'Avenches*, (Aventicum IV, CAR 41), Avenches, 1987.
- CASTELLA/FLUTSCH 1990 D. CASTELLA et L. FLUTSCH, Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-En Chaplix VD, *AS* 13, 1990.1, pp. 2-30.
- CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994 D. CASTELLA et M.-F. MEYLAN KRAUSE, La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie, *BPA* 36, 1994, pp. 5-126.
- AV (typol.)
- CASTELLA et al. 1991 D. CASTELLA et al., La nécropole gallo-romaine du Marais à Faoug (VD). Fouilles 1989-1991, *BPA* 33, 1991, pp. 45-125.
- CASTELLA et al. 1994 D. CASTELLA et al., *Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches «En Chaplix»*, (Aventicum VI, CAR 62), Lausanne, 1994.
- CASTELLA et al. 1995 D. CASTELLA, A. DUVAUCHELLE, A. GEISER et al., Une riche sépulture de la nécropole de la route de Bussy à Payerne VD, *ASSPA* 78, 1995, pp. 170-180.
- CHAMPION 1916 B. CHAMPION, Outils en fer du musée de Saint-Germain, *RA* 3, 1916, pp. 211-246.
- CHAUSSERIE-LAPRÉE/NIN 1987 J. CHAUSSERIE-LAPRÉE et N. NIN, La nécropole à incinération d'époque augustéenne de la Gatasse, commune de Martigues (Bouches-du-Rhône), dans: V. BEL et al. dir., *Nécropoles à incinération du Haut-Empire*, Table ronde de Lyon (30-31 mai 1986, (RAPRRA 4), Lyon, 1987, pp. 77-81.
- CHEVALIER/GHEERBRANT 1982 J. CHEVALIER et A. GHEERBRANT, *Dictionnaire des symboles: mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, éd. revue et augmentée, Paris, 1982.
- CLEERE 1958 H. F. CLEERE, Roman domestic ironwork as illustrated by the Brading, Isle of Wight, Villa, *Bulletin of the institute of archaeology* 1, 1958, pp. 55-74.
- COCCHIARO/ANDREASSI dir. 1988 A. COCCHIARO et G. ANDREASSI dir., *La necropoli di via Capuccini a Brindisi*, Fasano, 1988.
- CRAWFORD 1974 M. H. CRAWFORD, *Roman republican coinage*, 2 vol., London, 1974.
- CRUMMY et al. 1983 N. CRUMMY et al., *The roman small finds from excavations in Colchester 1971-9*, (Colchester archeological reports 2), Colchester, 1983.
- CÜPPERS et al. 1983 H. CÜPPERS et al., *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, (catalogue d'exposition), Mayence, 1983.
- CZURDA-RUTH 1979 B. CZURDA-RUTH, *Die römischen Gläser vom Magdalensberg*, (Archäologische Forschungen zu den Grabungen auf dem Magdalensberg 6, Kärtner Museumsschriften 65), Klagenfurt, 1979.

- DAF Documents d'Archéologie Française, Paris.
- DAM Documents d'archéologie méridionale, Paris.
- DAVIDSON 1952 G. R. DAVIDSON, *Corinth. The minor objects*, (Results of excavation conducted by the american school of classical studies at Athens 12), Princeton (New Jersey), 1952.
- DEIMEL 1987 M. DEIMEL, *Die Bronzekleinfunde vom Magdalensberg*, (Archäologische Forschungen zu den Grabungen auf dem Magdalensberg 9, Kärntner Museumsschriften 71), Klagenfurt, 1987.
- DÉONNA 1938 W. DÉONNA, *Le mobilier délien. L'exploration archéologique de Délos*, (Ecole française d'Athènes, vol. 17), Paris, 1938, 2 vol.
- DEPERT-LIPPITZ 1985 B. DEPERT-LIPPITZ, *Goldschmuck im römisch-germanischen Zentralmuseum*, (Kataloge vor- und frühgeschichtlicher Altertümer 23), Bonn, 1985.
- DE RIDDER 1915 A. DE RIDDER, *Les bronzes antiques du Louvre, vol.2: les instruments*, Paris, 1915.
- DERINGER 1965 H. DERINGER, *Römische Lampen aus Lauriacum*, (Forschungen in Lauriacum 9), Linz, 1965.
- DESCHLER-ERB 1998 S. DESCHLER-ERB, *Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica. Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie*, (Forschungen in Augst 27/1-2), Augst, 1998.
- DESCHLER-ERB et al. 1991 E. et S. DESCHLER-ERB et M. PETER, *Das frühkaiserzeitliche Militärlager in der Kaiseraugster Unterstadt*, (Forschungen in Augst 12), Augst, 1991.
- DE SPAGNOLI/DE CAROLIS 1988 M. C. DE SPAGNOLI et E. DE CAROLIS, *Le lucerne di bronzo di Ercolano e Pompei*, Roma, 1988.
- DEVOTO/MOLAYEM 1990 G. DEVOTO e A. MOLAYEM, *Archeogemmologia. Pietre antiche-glittica magia e litoterapia*, Roma, 1990.
- DIMITROVA-MILCEVA 1980 A. DIMITROVA-MILCEVA, *Antike Gemmen und Kameen aus dem archäologischen Nationalmuseum in Sofia*, Sofia, 1980.
- DONATI et al. 1979 P. DONATI et al., *Locarno: la necropoli romana di Solduno. Catalogo dei materiali*, (Quaderni d'informazione dell'ufficio e commissione cantonale dei monumenti storici 3), Bellinzona, 1979.
- DONATI et al. 1987 P. DONATI et al., *Ascona: La necropoli romana*, (Quaderni d'informazione dell'ufficio e commissione cantonale dei monumenti storici 12), Bellinzona, 1987.
- DUMOULIN 1964 A. DUMOULIN, Découverte d'une nécropole gallo-romaine à Apt (Vaucluse), *Gallia* 22, 1964, pp. 87-110.
- DUVAUCHELLE 1990 A. DUVAUCHELLE, Les outils en fer du musée romain d'Avenches, *BPA* 32, 1990, pp. 1-118.
- EGGERS 1951 H. J. EGGERS, *Der römische Import im freien Germanien*, Hamburg, 1951.
- EICHHORN et al. 1974 P. EICHHORN et al., Untersuchungen über die hallstattzeitliche Technik für Bronzeeinlagen in Eisen, *Fundberichte aus Baden-Württemberg* 1, 1974, pp. 293-312.
- ETTLINGER 1973 E. ETTLINGER, *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, Bern, 1973.
- FAIDER-FEYTMANS 1979 G. FAIDER-FEYTMANS, *Les bronzes romains de Belgique*, Mainz, 1979.
- FELLMANN 1990 R. FELLMANN, Kleinfunde aus Eisen, Bronze und Bein, dans: W. DRACK, *Der römische Gutshof bei Seeb, Gemeinde Winkel. Ausgrabungen 1958-1969*, (Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographie 8), Zürich, 1990, pp. 198-218 et pl. 27-67.
- FEUGERE 1985.1 M. FEUGERE, Nouvelles observations sur les cabochons de bronze estampés du cingulum romain, dans: M. C. Bishop éd., *The production and distribution of roman military equipment*, Proceed. of the second roman military equipment research seminar (Oxford), (BAR intern. series 275), 1985, pp. 117-141.
- FEUGERE 1985.2 M. FEUGERE, *Les fibules de la Gaule méridionale de la conquête à la fin du V^e siècle après J.-C.*, (RAN, suppl.12), Paris, 1985.
- FEUGERE 1993 M. FEUGERE, L'évolution du mobilier non céramique dans les sépultures antiques de Gaule méridionale (II^e siècle av. J.-C. - début du V^e siècle ap. J.-C.), dans: M. STRUCK éd., *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*, Internationale Fachkonferenz vom 18.-20. Februar 1991, (Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz 3), Mainz, 1993, pp. 119-165.
- FEUGERE/GARBSCH 1993 M. FEUGERE ET J. GARBSCH, Römische Bronzelaternen, *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 58, 1993, pp. 143 sqq.
- FEUGERE et al. 1992 M. FEUGERE et al., *Les objets en fer dans les collections du musée archéologique de Saintes (I^{er}-XV^e s.)*, (catalogue d'exposition), Saintes, 1992.
- FILIPPI 1982 T. FILIPPI, Necropoli di età romana in regione S. Cassiano di Alba, *Quaderni della soprintendenza archeologica del Piemonte* 1, 1982, pp. 1-49.
- FISCHER 1990 T. FISCHER, *Das Umland des römischen Regensburg*, München, 1990.
- FISHWICK 1987-1992 D. FISHWICK, *The imperial cult in the latin west. Studies in the ruler cult of the western provinces of the roman Empire*, 4 vol., Leiden, 1987-1992.

- FOSSING 1929 P. FOSSING, *The Thorvaldsen museum. Catalogue of the antique engraved gems and cameos*, Copenhagen, 1929.
- FOWLER 1960 E. FOWLER, The origins and development of the penannular brooch in Europe, *Proceedings of the prehistoric society* 26, 1960, pp. 149-177.
- FREMERSDORF 1927 F. FREMERSDORF, Gräber der einheimischen Bevölkerung römischer Zeit in Köln, *Prähistorische Zeitschrift* 18, 1927, pp. 255-293.
- FRERE 1972 S. FRERE, *Verulamium excavations I*, (Reports of the research committee of the society of antiquaries of London 28), London, 1972.
- FRIEDHOFF 1991 U. FRIEDHOFF, *Der römische Friedhof an der Jakobstrasse zu Köln*, (Kölner Forschungen 3), Mainz, 1991.
- FURTWÄNGLER 1896 A. FURTWÄNGLER, *Königliche Museen zu Berlin. Beschreibung der geschnittenen Steine im Antiquarium*, Berlin, 1896.
- FURTWÄNGLER 1900.1 A. FURTWÄNGLER, *Die antiken Gemmen I, Tafeln*, Leipzig/Berlin, 1900.
- FURTWÄNGLER 1900.2 A. FURTWÄNGLER, *Die antiken Gemmen II, Beschreibung und Erklärung der Tafeln*, Leipzig/Berlin, 1900.
- GAITZSCH 1980 W. GAITZSCH, *Eiserne römische Werkzeuge*, (BAR, intern. ser. 78), Oxford, 1980.
- GAITZSCH 1984 W. GAITZSCH, Der Wachsaufrag antiker Schreibtäfel, *BJ* 184, 1984, pp. 189-207.
- GANSSE-BURCKHARDT 1942 A. GANSSE-BURCKHARDT, *Das Leder und seine Verarbeitung im römischen Legionslager Vindonissa*, Basel, 1942.
- GASPAR 1986 D. GASPAR, *Römische Kästchen aus Pannonien*, (Antaeus 15), Budapest, 1986.
- GIESLER 1978 U. GIESLER, Jüngerkerzeitliche Nietknopfsporen mit Dreipunkthalterung vom Typ Leuna, *Saalburg Jahrbuch* 35, 1978, pp. 5-56.
- GILLES 1986 K.-J. GILLES, Das römische Gräberfeld vom Schminberg, Kreis Birkenfeld, *Trierer Zeitschrift* 49, 1986, pp. 229-240.
- GÖPFRICH 1986 J. GÖPFRICH, Römische Lederfunde aus Mainz, *Saalburg Jahrbuch* 42, 1986, pp. 5-67.
- GOETHERT 1988 K. GOETHERT, Die römischen Tüllenlampen (Loeschcke XIV), Kerzenhalter und Kerzenständer aus Ton im rheinischen Landesmuseum Trier, *Trierer Zeitschrift* 51, 1988, pp. 463-510.
- GOETHERT 1989 K. GOETHERT, Die achtförmigen Lampen aus Ton im rheinischen Landesmuseum Trier, *Trierer Zeitschrift* 52, 1989, pp. 29-132.
- GRAILLOT 1877-1919 H. GRAILLOT, s. v. «Victoria», dans: C. DAREMBERG et E. SAGLIO éd., *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* 5, Paris, 1877-1919, pp. 830-854.
- GREIFENHAGEN 1970 A. GREIFENHAGEN, *Schmuckarbeiten in Edelmetall I: Fundgruppen*, Berlin, 1970.
- GREIFENHAGEN 1975 A. GREIFENHAGEN, *Schmuckarbeiten in Edelmetall II: Einzelstücke*, Berlin, 1975.
- GRÜNEWALD 1990 M. GRÜNEWALD, *Der römische Nordfriedhof in Worms*, Worms, 1990.
- GUIDO 1978 M. GUIDO, *The glass beads of the prehistoric and roman periods in Britain and Ireland*, (Reports of the research committee of the society of antiquaries of London 35), London, 1978.
- GUIRAUD 1975 H. GUIRAUD, La Victoire sur quelques pierres gravées d'époque romaine. A propos d'une bague du musée de Genève, *Genava* 23, 1975, pp. 127-134.
- GUIRAUD 1976 H. GUIRAUD, Intailles du musée de Châteauroux, *RAC* 15, 1976, pp. 247-259.
- GUIRAUD 1988 H. GUIRAUD, *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule (territoire français)*, (Gallia, suppl. 48), Paris, 1988.
- GUIRAUD 1989 H. GUIRAUD, Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule, *Gallia* 46, 1989, pp. 173-211.
- GUISAN 1975 M. GUISAN, Bijoux romains d'Avenches, *BPA* 23, 1975, pp. 5-64.
- GUISAN 1976 M. GUISAN, Les statuettes gallo-romaines en terre cuite d'Avenches, *BPA* 14, 1976, pp. 5-14.
- HABEREY 1948 W. HABEREY, Römische Grabhügel in Monreal (Kreis Mayen), *BJ* 148, 1948, pp. 426-439.
- HAFNER 1971/1974/1978/1991 A. HAFNER, *Das keltisch-römische Gräberfeld Wederath-Belginum*, (Trierer Grabungen und Forschungen 6, 1-4), Mainz, 1971-1991, 4 vol.
- HAFNER 1980 A. HAFNER, Neue Ausgrabungen im keltisch-römischen Gräberfeld von Wederath-Belginum, *Kurtrierisches Jahrbuch* 20, 1980, pp. 16-41.
- HAFNER éd. 1989 A. HAFNER éd., *Gräber, Spiegel des Lebens. Zum Totenbrauchtum der Kelten und Römer am Beispiel des Treverer-Gräberfeldes Wederath-Belginum*, Mainz, 1989.
- HALBOUT et al. 1987 P. HALBOUT et al., *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie du I^{er} au XV^e siècle*, (Cahier des annales de Normandie 20), Caen, 1987.

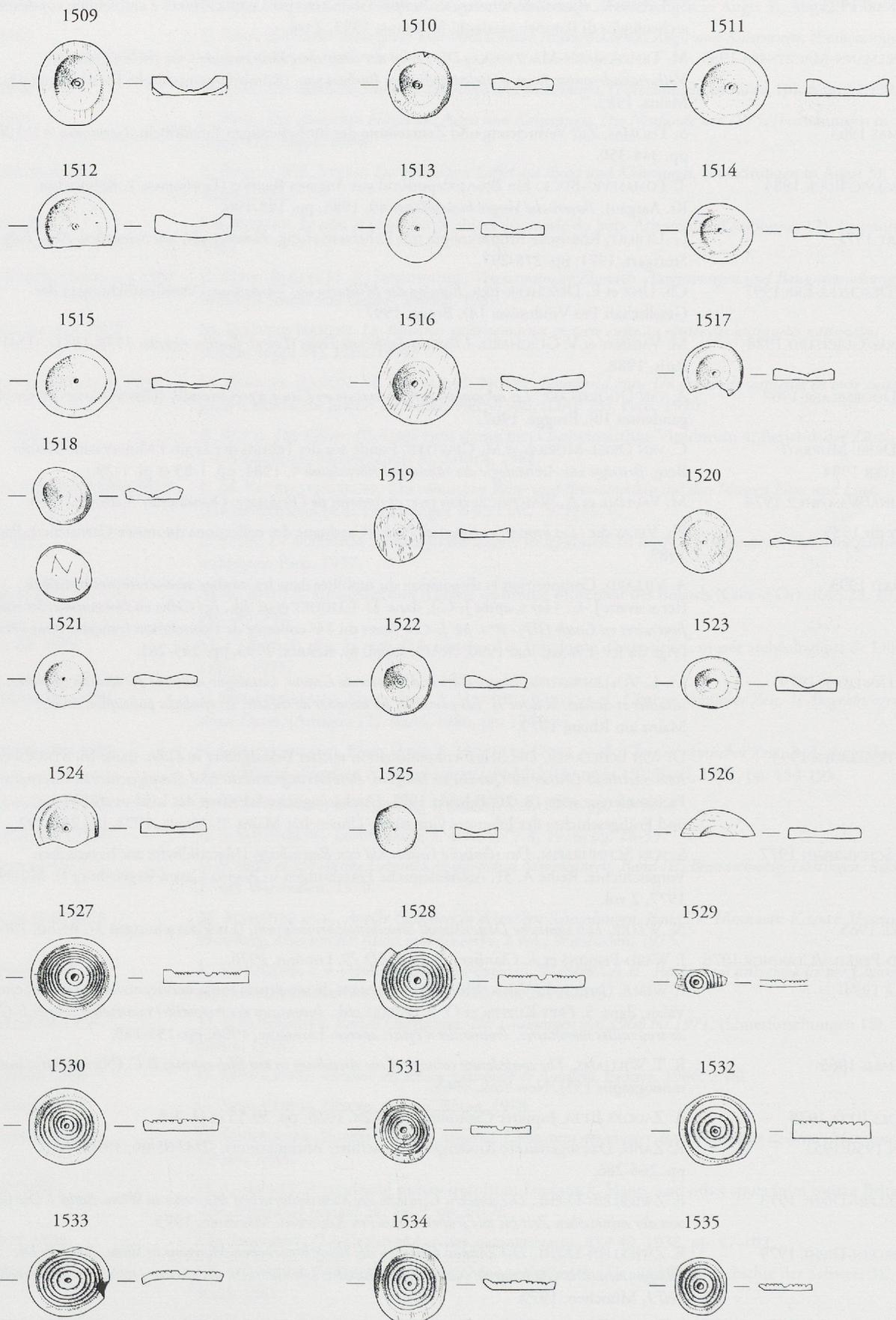
- HATT 1951 (1986²) J.-J. HATT, *La tombe gallo-romaine. Recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère*, Paris, 1951 (1986²).
- HENIG 1975 M. HENIG, *The Lewis collection of engraved gemstones in Corpus Christi College, Cambridge* (BAR, supplementary series 1), Oxford, 1975.
- HENIG 1978 M. HENIG, *A corpus of roman engraved gemstones from british sites* (BAR, british series 8), Oxford, 1978.
- HENIG/WHITING 1987 M. HENIG and M. WHITING, *Engraved gems from Gadara in Jordan. The Sa'd collection of intaglios and cameos* (Oxford University Committee for archeology, monograph 6), Oxford, 1987.
- HENIG et al. 1994 M. HENIG, D. SCARISBRICK et M. WHITING, *Classical gems. Ancient and modern intaglios and cameos in the Fitzwilliam Museum*, Cambridge, Cambridge, 1994.
- HENKEL 1913 F. HENKEL, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande und der benachbarten Gebiete*, Berlin, 1913, 2 vol.
- HERMARY et al. 1986 A. HERMARY et al., s. v. «Eros», dans: H. C. ACKERMANN et al., *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae III.1*, pp. 850-942; *III.2*, pp. 609-668, n^{os} 4-1009, Zürich/München, 1986.
- HERMET 1934 F. HERMET, *La Graufesenque*, Paris, 1934.
- HILL 1960 P. V. HILL, Aspects of Jupiter on coins of the Rome mint, AD 65-318, *NC* 20, 1960, pp. 113-128.
- HINZ 1984 H. HINZ, Römische Gräber in Xanten. Grabungen 1962-1965, *Beiträge zur Archäologie des römischen Rheinland* 4, (Rheinische Grabungen 23), Köln, 1984, pp. 301-370.
- HÖLSCHER 1967 T. HÖLSCHER, *Victoria Romana. Archäologische Untersuchungen zur Geschichte und Wesenart der römischen Siegesgöttin von den Anfängen bis zum Ende des 3. Jhs. n. Chr.*, Mainz am Rhein, 1967.
- HOFMANN 1985 B. HOFMANN, *Inventaire de quincaillerie antique*, (Centre de recherches archéologiques du Vexin français, cahier archéologique 5), Guiry-en-Vexin, 1985.
- HOLLIGER 1984 Ch. et C. HOLLIGER, Römische Spielsteine und Brettspiele, *Jber. GPV* 1983, pp. 5-24.
- HOLLIGER 1985 Ch. et C. HOLLIGER, Bronzegefäße aus Vindonissa, Teil 1, *Jber. GPV* 1984, pp. 47-70.
- HOLLIGER 1986 Ch. et C. HOLLIGER, Bronzegefäße aus Vindonissa, Teil 2, *Jber. GPV* 1985, pp. 5-44.
- HOLLIGER 1987 Ch. et C. HOLLIGER, Bronzegefäße aus Vindonissa. Nachträge und Tabellen, *Jber. GPV* 1986, pp. 29-48.
- HOLLIGER 1990 Ch. et C. HOLLIGER, Bronzegefäße aus Baden - Aquae Helveticae, *Jber. GPV* 1988/90, pp. 58-77.
- HOLMQUIST 1951 W. HOLMQUIST, *Tauschierte Metallarbeiten des Nordens: aus Römerzeit und Völkerwanderung*, Stockholm, 1951.
- HOMO-LECHNER/VENDRIES 1993 C. HOMO-LECHNER et C. VENDRIES, *Archéologie musicale en Gaule. Le carnyx et la lyre*, Besançon, 1993.
- HOSDEZ/JACQUES 1989 Ch. HOSDEZ et A. JACQUES, *La nécropole à incinération de Baralle (Pas-de-Calais)*, (Nord-ouest archéologie 2), 1989.
- ISINGS 1957 C. ISINGS, *Roman glass from dated finds*, (Archaeologica traiectina 2), Groningen/Djakarta, 1957
- JACOBI 1974 G. JACOBI, *Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching*, (Ausgrabungen in Manching 5), Wiesbaden, 1974.
- Jber.AK* *Jahresbericht aus Augst und Kaiseraugst*, Augst.
- Jber.GPV* *Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa*, Brugg.
- JbRGZM* *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums in Mainz*, Mainz.
- JDAI* *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, Berlin.
- JRS* *Journal of roman studies*, London.
- KAENEL 1990 G. KAENEL, *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale: analyse de sépultures*, (CAR 50), Lausanne, 1990.
- KAENEL/VON KAENEL 1983 G. KAENEL et H.-M. VON KAENEL, Le Bois de Châtel près d'Avenches à la lumière des trouvailles récentes, *AS* 6.3, 1983, pp. 110-119.
- KAUFMANN-HEINIMANN 1977 A. KAUFMANN-HEINIMANN, *Die römischen Bronzen in der Schweiz I: Augst und das Gebiet der Colonia Augusta Raurica*, Mainz, 1977.
- KAUFMANN-HEINIMANN 1998 A. KAUFMANN-HEINIMANN, *Götter und Lararien aus Augusta Raurica. Herstellung, Fundzusammenhänge und sakrale Funktion figürlicher Bronzen in einer römischen Stadt*, (Forschungen in Augst 26), 1998.
- KELLER 1913 O. KELLER, *Die antike Tierwelt. Zweiter Band: Vögel, Reptilien, Fische, Insekten, Spinnentiere, Tausendfüßler, Krebstiere, Würmer, Weichtiere, Stachelhäuter, Schlautiere*, Leipzig, 1913.
- KEMKES 1990 H. KEMKES, Bronzene Truhenbeschläge aus der römischen Villa rustica von Eigeltingen-Eckartsbrunn, Kreis Konstanz, *Archäologische Nachrichten aus Baden* 43, 1990, pp. 33-42.
- KÜNZL 1982 E. KÜNZL, Medizinische Instrumente aus Sepulkralfunden der römischen Kaiserzeit, *BJ* 182, 1982, pp. 1-131.

- LACROIX 1949 L. LACROIX, Copies de statues sur les monnaies des Séleucides, *BCH* 73, 1949, pp. 158-176 et pl. 3-4.
- LAFAYE 1877-1919 G. LAFAYE, s. v. «Talus», dans: C. DAREMBERG et E. SAGLIO éd., *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* 5, Paris, 1877-1919, pp. 28-31.
- LEBEL 1962 P. LEBEL, *Catalogue des collections archéologiques de Montbéliard, III. Les bronzes figurés*, (Annales littéraires de l'université de Besançon 57), Paris, 1962.
- LEBEL 1963 P. LEBEL, *Catalogue des collections archéologiques de Lons-le-Saunier III. Les bronzes figurés*, (Annales littéraires de l'université de Besançon 62), Paris, 1963.
- LEBEL/BOUCHER 1975 P. LEBEL et S. BOUCHER, *Musée Rolin. Bronzes figurés antiques (grecs, étrusques et romains)*, Autun, 1975.
- LEIBUNDGUT 1976 A. LEIBUNDGUT, *Die römischen Bronzen in der Schweiz II: Avenches*, Mainz, 1976.
- LEIBUNDGUT 1977 A. LEIBUNDGUT, *Die römischen Lampen in der Schweiz. Eine kultur- und handelsgeschichtliche Studie*, Bern, 1977.
- LEIBUNDGUT 1980 A. LEIBUNDGUT, *Die römischen Bronzen in der Schweiz III: Westschweiz, Bern und Wallis*, Mainz, 1980.
- LOESCHCKE 1919 S. LOESCHCKE, *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Zürich, 1919.
- Loeschcke (typol.)
- LUDWIG 1988 R. LUDWIG, Das frühromische Brandgräberfeld von Schankenweiler, Kreis Bitling-Prüm, *Trierer Zeitschrift* 51, 1988, pp. 51-422.
- MAASKANT-KLEIBRINK 1978 M. MAASKANT-KLEIBRINK, *Catalogue of the engraved gems in the royal coin cabinet, The Hague: the greek, etruscan and roman collections*, The Hague, 1978, 2 vol.
- MAASKANT-KLEIBRINK 1980 M. MAASKANT-KLEIBRINK, The Velsen gems, *Babesch* 55, 1980, pp. 1-28.
- MACKENSEN 1978 M. MACKENSEN, *Das römische Gräberfeld auf der Keckwiese in Kempten, 1: Gräber und Grablagen des 1. und 4. Jahrhunderts*, (Cambodunumforschungen 4; Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte, Reihe A, 34), Kallmünz, 1978, 2 vol.
- MANNING 1972 W. H. MANNING, Ironwork hoards in iron age and roman Britain, *Britannia* 3, 1972, pp. 224-250.
- MANNING 1985 W. H. MANNING, *Catalogue of the romano-british iron tools, fittings and weapons in the British Museum*, London, 1985.
- MARGAIRAZ DEWARRAT 1989 L. MARGAIRAZ DEWARRAT, La nécropole de la porte de l'Ouest, *BPA* 31, 1989, pp. 109-137.
- MARSHALL 1911 F. H. MARSHALL, *Catalogue of the jewellery, greek, etruscan and roman. British Museum*, Oxford, 1911.
- MARSHALL 1968² F. H. MARSHALL, *Catalogue of the finger rings, greek, etruscan and roman in the departements of antiquities, British Museum*, Oxford, 1968² 1907¹).
- MARTIN 1981 M. MARTIN, *Römermuseum und Römerhaus Augst*, (Augster Museumshefte 4), Augst, 1981.
- MARTIN-KILCHER 1976 S. MARTIN-KILCHER, *Das römische Gräberfeld auf Courroux im Berner Jura*, (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 2), Derendingen/Solothurn, 1976.
- MASUREL 1979 H. MASUREL, *Contribution à l'étude de la serrurerie gallo-romaine*, mémoire non publié de l'école du Louvre, 1979.
- MATTINGLY 1923 H. MATTINGLY, *Coins of the roman Empire in the British Museum, vol. 1: Augustus to Vitellius*, London, 1923.
- MATTINGLY 1930 H. MATTINGLY, *Coins of the roman Empire in the British Museum, vol. 2: Vespasian to Domitian*, London, 1930.
- MATTINGLY 1936 H. MATTINGLY, *Coins of the roman Empire in the British Museum, vol. 3: Nerva to Hadrian*, London, 1936.
- MATTINGLY 1940 H. MATTINGLY, *Coins of the roman Empire in the British Museum, vol. 4: Antonius Pius to Commodus*, London, 1940.
- MATTINGLY 1950 H. MATTINGLY, *Coins of the Roman Empire in the British Museum, vol. 5: Pertinax to Elagabal*, 2 vol., London, 1950.
- MAY 1991 R. MAY, Les jeux d'osselets, dans: J.-M. ANDRÉ et al., *Jouer dans l'Antiquité*, (Musée d'archéologie méditerranéenne – Centre de la Vieille Charité, 22 novembre 1991-16 février 1992), Marseille, 1991, pp. 100-105.
- MAZUR 1998 A. MAZUR, Les fibules romaines d'Avenches I, *BPA* 40, 1998, pp. 5-104.
- MENZEL 1953 H. MENZEL, Lampen im römischen Totenkult, dans: *Festschrift des römisch-germanischen Zentralmuseums in Mainz zur Feier seines hundertjährigen Bestehens 1952*, Mainz, 1953, pp. 131-138.
- MENZEL 1969 H. MENZEL, *Antike Lampen im römisch-germanischen Zentralmuseum zu Mainz*, Mainz, 1969.
- MERCANDO 1974.1 L. MERCANDO, La necropoli romana di Portorecanati, *NSc* 28, 1974, pp. 145-445.

- MERCANDO 1974.2 L. MERCANDO, Marche: rinvenimenti di tombe di età romana, *NSc* 28, 1974, pp. 103-141.
- MERTEN 1985 J. MERTEN, Wachsspachtel - Hilfsmittel römischer Schreiber: zwei Neufunde aus Afflen und Wederath-Belginum, Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier 17, *Kurtrierisches Jahrbuch* 25, 1985, pp. 27-32.
- MIKLER 1997 H. MIKLER, *Die römischen Funde aus Bein im Landesmuseum Mainz*, (Monographies Instrumentum 1), Montagnac, 1997.
- MORKHOLM 1991 O. MORKHOLM, *Early hellenistic coinage. From the accession of Alexander to the peace of Apamea (336-188 B.C.)*, Cambridge (Mass.), 1991.
- MOSSLER 1974 G. MOSSLER, Werkzeug und Handwerk: Bemerkungen zu den Eisenfunden vom Magdalensberg, Kärnten, *Ann. Naturhist. Mus. Wien* 78, 1974, pp. 75-94.
- MULLER dir. 1980 D. MULLER dir., *L'art du métal en Aquitaine des origines au VII^e siècle. Restauration et conservation*, Bordeaux, 1980.
- MUTZ 1983 M. MUTZ, *Römische Waagen und Gewichte aus Augst und Kaiseraugst*, (Augster Museumshefte 6), Augst, 1983.
- NC *The numismatic chronicle*, London.
- NEVEROV 1971 O. NEVEROV, *Antique cameos in the Hermitage collection*, Leningrad, 1971.
- NÖLKE 1984 P. NÖLKE, Reiche Gräber von einem römischen Gutshof in Köln, *Germania* 62.2, 1984, pp. 373-423.
- NOLL 1963 R. NOLL, *Das römerzeitliche Gräberfeld von Salurn*, (Archäologische Forschungen im Tirol 2), Innsbruck, 1963.
- NSc *Notizie degli scavi di antichità*, Atti dell'accademia nazionale dei Lincei, Roma.
- NUBER 1973 H. U. NUBER, Kanne und Griffschale. Ihr Gebrauch im täglichen Leben und die Beigabe in Gräbern der römischen Kaiserzeit, *Ber.RGK* 53, 1972, pp. 1-232.
- OMRO *Oudheidkundige mededelingen uit het rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, Leiden.
- PÄFFGEN 1992 B. PÄFFGEN, *Die Ausgrabungen in St-Severin zu Köln*, vol. 1-3, Mainz, 1992.
- PASSI PITCHER éd. 1987 L. Passi Pitcher éd., *Sub ascia. Una necropoli romana a Nave*, Modena, 1987.
- PERRIN 1990 F. PERRIN, *Un dépôt d'objets gaulois à Larina (Hières-sur-Amby, Isère)*, (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes 4), Lyon, 1990.
- PETRU 1972 S. PETRU, *Emonske nekropole*, (Katalogi in monografije 7), Ljubljana, 1972.
- PIGGOTT 1953 S. PIGGOTT, Three metalwork hoards of the roman period from southern Scotland, *Proceedings of the society of antiquaries of Scotland* 87, 1953, pp. 1-50.
- PIRLING 1989 R. PIRLING, *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep, 1966-1974*, Stuttgart, 1989.
- PLATNER/ASHBY 1929 S. B. PLATNER and T. ASHBY, *A topographical dictionary of ancient Rome*, London, 1929.
- PLATZ-HORSTER 1987 G. PLATZ-HORSTER, *Die antiken Gemmen aus Xanten*, Bonn, 1987.
- RA *Revue archéologique*, Paris.
- RAC *Revue archéologique du Centre*, Vichy.
- RADNOTI 1938 A. RADNOTI, *Die römischen Bronzegefäße von Pannonien*, Budapest, 1938.
- RADNOTI 1957 A. RADNOTI, Dunapentele - Geschichte der Stadt in der Römerzeit. Intercisa II, *Archeologia Hungarica* 36, 1957, pp. 173-363.
- RAE *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-est*, Dijon.
- RAEV 1977 B. A. RAEV, Die Bronzegefäße der römischen Kaiserzeit in Thrakien und Mösien, *Ber.RGK* 58, 1977, pp. 605-642.
- RAN *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Montpellier.
- RAO *Revue Archéologique de l'Ouest*, Rennes.
- RATEL et al. 1977 R. RATEL et al., La nécropole gallo-romaine de «Gratte Dos», commune de Meuilley (Côte-d'Or), *RAE* 28, 1977, pp. 63-98 et 235-274.
- REY-VODOZ 1986 V. REY-VODOZ, Les fibules gallo-romaines de Martigny VS, *ASSPA* 69, 1986, pp. 149-198.
- REY-VODOZ 1998 V. REY-VODOZ, *Beiträge zum römischen Oberwinterthur-Vitodurum 8. Ausgrabungen im Unteren Bühl. Teil I: Les fibules*, (Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 30), Zürich, 1998, pp. 11-62.
- RICHARDSON 1992 L. RICHARDSON jr., *A new topographical dictionary of ancient Rome*, Baltimore-London, 1992.
- RICHTER 1966.1 G. M. A. RICHTER, *The furniture of the greeks, etruscans and romans*, London, 1966.
- RICHTER 1966.2 G. M. A. RICHTER, The Pheidian Zeus at Olympia, *Hesperia* 35, 1966, pp. 166-170 et pl. 53-54.
- RIGHETTI 1955 R. RIGHETTI, *Gemme e cammei delle collezioni comunali*, Roma, 1955.

- RIHA 1979 E. RIHA, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*, (Forschungen in Augst 3), Augst, 1979.
- RIHA 1986 E. RIHA, *Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst*, (Forschungen in Augst 6), Augst, 1986.
- RIHA 1990 E. RIHA, *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*, (Forschungen in Augst 10), Augst, 1990.
- RIHA 1994 E. RIHA, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975*, (Forschungen in Augst 18), Augst, 1994.
- RIHA/STERN 1982 E. RIHA et W.B. STERN, *Die römischen Löffel aus Augst und Kaiseraugst*, (Forschungen in Augst 5), Augst, 1982.
- ROBERT 1989 J.-F. ROBERT, *Le silex et la mèche*, (Cahiers du musée du bois, Arboretum d'Aubonne, 12), Lausanne, 1989.
- ROTH-RUBI/SENNHAUSER 1987 K. ROTH-RUBI et H.-R. SENNHAUSER, *Verenamünster Zurzach. Ausgrabungen und Bauuntersuchung I: Römische Strasse und Gräber*, Zürich, 1987.
- ROUVIER-JEANLIN 1972 M. ROUVIER-JEANLIN, *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au musée des antiquités nationales*, (Gallia, suppl.24), Paris, 1972.
- ROUVIER-JEANLIN et al. 1990 M. ROUVIER-JEANLIN, M. JOLY et J.-C. NOTET, *Bourbon-Lancy. Un atelier de statuettes en terre cuite gallo-romaines (les fouilles du Breuil: 1985-1986, (DAF 25), Paris, 1990.*
- RÜTTI 1988 B. RÜTTI, *Die Gläser*, (Beiträge zum römischen Oberwinterthur-Vitodurum 4; Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Monographie 5), Zürich, 1988.
- RUPRECHTSBERGER 1978/1979 E. M. RUPRECHTSBERGER, *Die römischen Bein- und Bronzenadeln aus den Museen Enns und Linz*, (Linzer archäologische Forschungen 8-9), Linz, 1978/1979.
- SALIN 1957 E. SALIN, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire, troisième partie: les techniques*, Paris, 1957.
- SAUTOT 1977 M.-C. SAUTOT, Une collection d'objets de bronze provenant des Bolards (Côte-d'Or), *RAE* 28, 1977, pp. 285-349.
- SAUTOT dir. 1978 M.-C. SAUTOT dir., *Le cycle de la matière. Los*, (catalogue d'exposition, musée archéologique de Dijon), Dijon, 1978.
- SCHALTENBRAND 1986 V. SCHALTENBRAND, Eisen, dans: A. HOCHULI-GYSEL et al., *Chur in römischer Zeit, 1: Ausgrabungen Areal Dosch*, (Antiqua 12), Basel, 1986, pp. 170-194.
- SCHALTENBRAND 1991 V. SCHALTENBRAND, Eisen, dans: A. HOCHULI-GYSEL et al., *Chur in römischer Zeit, 2: A. Ausgrabungen Areal Markthallenplatz. B. Historischer Ueberblick*, (Antiqua 19), Basel, 1991, pp. 154-195.
- SCHAUENBURG 1976.1 K. SCHAUENBURG, Erotenspiele, 1. Teil, *AW* 7.3, 1976, pp. 39-52.
- SCHAUENBURG 1976.2 K. SCHAUENBURG, Erotenspiele, 2. Teil, *AW* 7.4, 1976, pp. 28-35.
- SCHERF et al. 1970 V. SCHERF et al., *Antike Gemmen in deutschen Sammlungen, Band III: Braunschweig, Göttingen, Kassel*, 2 vol., Wiesbaden, 1970.
- SCHLÜTER et al. 1975 M. SCHLÜTER et al., *Antike Gemmen in deutschen Sammlungen, Band IV: Hannover, Kestner-Museum – Hamburg, Museum für Kunst und Gewerbe*, 2 vol., Wiesbaden, 1975.
- SCHNEIDER 1912 K. SCHNEIDER, s. v. «Hahnenkämpfe», dans: G. WISSOWA et al., *Paulys Real Encyclopädie der Classischen Altertumswissenschaft* 7.2, Stuttgart, 1912, col. 2210-2215.
- SCHÖNBERGER 1978 H. SCHÖNBERGER, *Kastell Oberstimm. Die Grabungen von 1968 bis 1971*, (Limesforschungen 18), Berlin, 1978.
- SENA CHIESA 1966 G. SENA CHIESA, *Gemme del museo nazionale di Aquileia*, Padova, 1966, 2 vol.
- SENA CHIESA 1978 G. SENA CHIESA, *Gemme di Lumi*, Roma, 1978.
- SENNEQUIER 1985 G. SENNEQUIER, *Verrerie d'époque romaine. Collections des musées départementaux de Seine-Maritime*, Rouen, 1985.
- SHORTT 1959 H. S. SHORTT, A provincial roman spur from Longstock, Hants, and other spurs from roman Britain, *The antiquaries journal* 34, 1959, pp. 61-76.
- SIMONETT 1938 Ch. SIMONETT, Das Gräberfeld an der Aarauerstrasse, *ASA* 40, 1938, pp. 97-102.
- SIMONETT 1941 Ch. SIMONETT, *Tessiner Gräberfelder*, (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 3), Basel, 1941.
- STUVERAS 1969 R. STUVERAS, *Le putto dans l'art romain* (coll. Latomus 99), Bruxelles, 1969.
- TAMMA 1991 G. TAMMA, *Le gemme del museo archeologico di Bari*, Bari, 1991.
- TASSINARI 1975 S. TASSINARI, *La vaisselle de bronze romaine et provinciale au musée des antiquités nationales*, (Gallia, suppl.29), Paris, 1975.

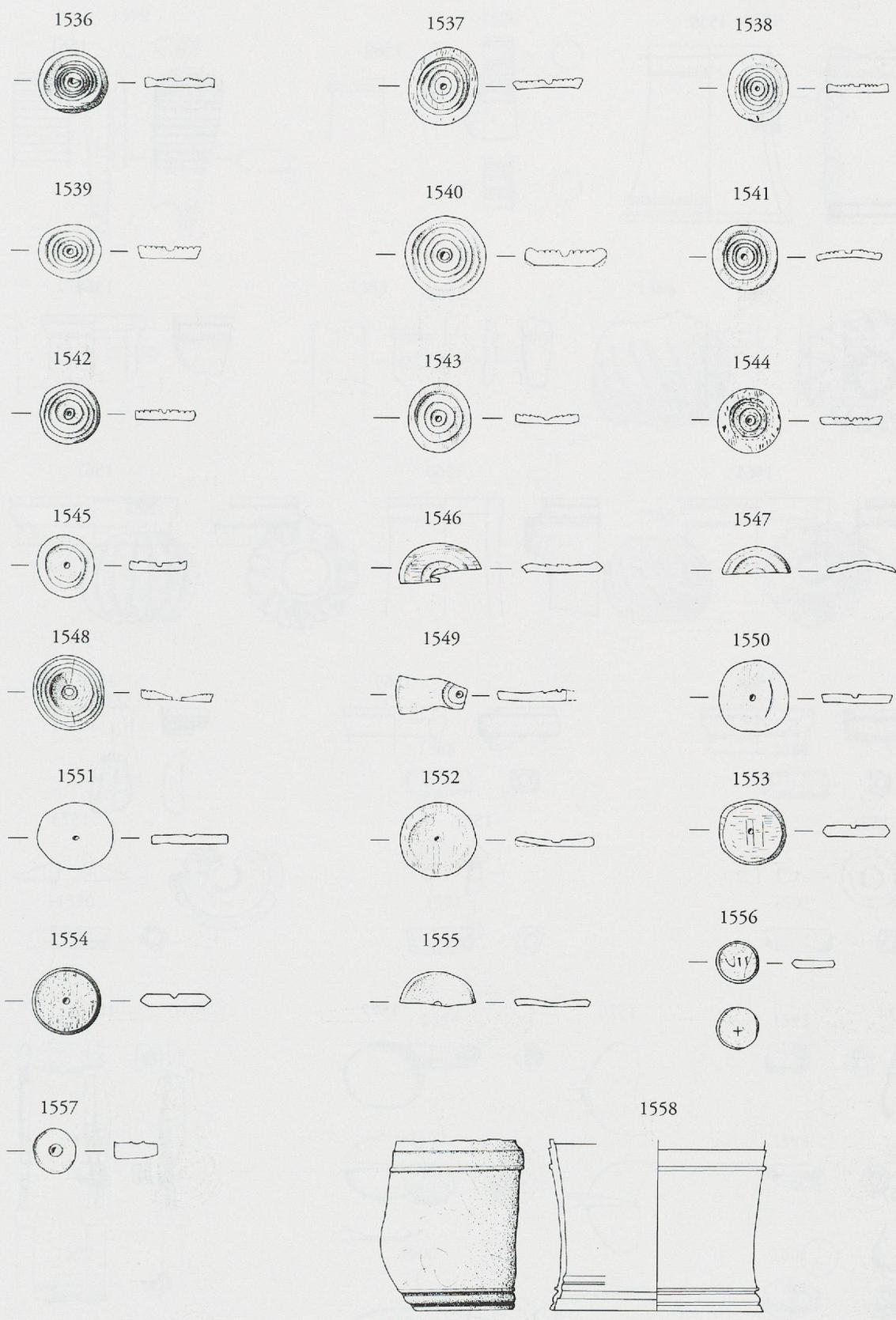
- TASSINARI 1993 S. TASSINARI, *Il vasellame bronzeo di Pompei*, (ministero per i beni culturali e ambientali; soprintendenza archeologica di Pompei; cataloghi 5), Roma, 1993, 2 vol.
- TEMPELMANN-MACZYNSKA 1985 M. TEMPELMANN-MACZYNSKA, *Die Perlen der römischen Kaiserzeit und der frühen Phase der Völkerwanderungszeit im mitteleuropäischen Barbaricum*, (Römisch-germanische Forschungen 43), Mainz, 1985.
- THOMAS 1963 S. THOMAS, Zur Verbreitung und Zeitstellung der fünfscheibigen Emailfibeln, *Germania* 41, 1963, pp. 344-350.
- TOMASEVIC-BUCK 1984 T. TOMASEVIC-BUCK, Ein Bronzedepotfund aus Augusta Raurica (Dorfstrasse 1, Kaiseraugst, Kt. Aargau), *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 49, 1984, pp. 143-196.
- ULBERT 1971 G. ULBERT, Römische Bronzeknöpfe mit Reliefverzierung, *Fundberichte aus Schwaben, Neue Folge*, 19, Stuttgart, 1971, pp. 278-297.
- UNZ/DESCHLER-ERB 1997 Ch. UNZ et E. DESCHLER-ERB, *Katalog der Militaria aus Vindonissa*, (Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa 14), Brugg, 1997.
- VAGINAY/GUICHARD 1988 M. VAGINAY et V. GUICHARD, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire): fouilles récentes 1978-1981*, (DAF 14), Paris, 1988.
- VAN DOORSELAER 1967 A. VAN DOORSELAER, *Les nécropoles gallo-romaines en Gaule septentrionale*, (Dissertationes archaeologicae gandenses 10), Brugge, 1967.
- VAN DRIEL-MURRAY/
GECHTER 1984 C. VAN DRIEL-MURRAY et M. GECHTER, Funde aus der Fabrica der Legio I Minerva am Bonner Berg, *Beiträge zur Archäologie des römischen Rheinlands* 4, 1984, pp. 1-83 et pl. 1-29.
- VAULINA/WASOWICZ 1974 M. VAULINA et A. WASOWICZ, *Bois grecs et romains de l'Ermitage*, Ossolineum, Varsovie, 1974.
- VELAY dir. 1989 Ph. VELAY dir., *Les bronzes antiques de Paris*, (Catalogue des collections du musée Carnavalet), Paris, 1989.
- VILLARD 1993 A. VILLARD, Composition et disposition du mobilier dans les tombes aristocratiques bituriges (Ier s. avant J.-C. - Ier s. après J.-C.), dans: D. CLIQUET et al. éd., *Les Celtes en Normandie: les rites funéraires en Gaule (III^e - I^{er} s. av. J.-C.)*, Actes du 14^e colloque de l'association française pour l'étude de l'Age du fer (Evreux, mai 1990, (RAO, suppl. 6), Rennes, 1993, pp. 245-265.
- VOLLENWEIDER 1979 M.-L. VOLLENWEIDER, *Musée d'art et d'histoire de Genève. Catalogue raisonné des sceaux, cylindres, intailles et camées. Volume II: Les portraits, les masques de théâtre, les symboles politiques*, 2 vol., Mainz am Rhein, 1979.
- VON BÖSELAGER 1993 D. VON BÖSELAGER, Die Beigabekombination reicher Brandgräber in Köln, dans: M. STRUCK éd., *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*, Internationale Fachkonferenz vom 18.-20. Februar 1991, (Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz 3), Mainz, 1993, pp. 283-292.
- VON SCHNURBEIN 1977 S. VON SCHNURBEIN, *Das römische Gräberfeld von Regensburg*, (Materialhefte zur bayerischen Vorgeschichte, Reihe A, 31, Archäologische Forschungen in Regina Castra-Regensburg I), München, 1977, 2 vol.
- WALKE 1965 N. WALKE, *Das römische Donaukastell Straubing-Sorviodurum*, (Limesforschungen 3), Berlin, 1965.
- WARD-PERKINS/CLARDIGE 1976 J. WARD-PERKINS et A. Clardige, *Pompeii AD 79*, London, 1976.
- WIBLÉ 1994 F. WIBLÉ, Canton du Valais. Monnaies provenant de sépultures romaines découvertes récemment en Valais, dans: S. FREY-KUPPER et O. F. DUBUIS réd., *Inventaire des trouvailles monétaires Suisses I. Choix de trouvailles monétaires. Trouvailles d'église: aperçu*, Lausanne, 1994, pp. 135-149.
- WILLIAMS 1965 R. T. WILLIAMS, *The confederate coinage of the Arcadians in the fifth century B.C.* (Numismatic notes and monographs 155), New York, 1965.
- ZADOKS JITTA 1938 A. ZADOKS JITTA, Juppiter Capitolinus, *JRS* 28, 1938, pp. 50-55 et pl. 2-5.
- ZAHN 1950/1951 R. ZAHN, Das sogenannte Kindergrab des Berliner Antiquariums, *JDAI* 65/66, 1950/1951, pp. 264-286.
- ZWIERLEIN-DIEHL 1973 E. ZWIERLEIN-DIEHL, *Die antiken Gemmen des Kunsthistorischen Museums in Wien, Band 1 Die Gemmen von der minoischen Zeit bis zur frühen römischen Kaiserzeit*, München, 1973.
- ZWIERLEIN-DIEHL 1979 E. ZWIERLEIN-DIEHL, *Die antiken Gemmen des Kunsthistorischen Museums in Wien, Band 2: Die Glasgemmen. Die Glaskameen. Nachträge zu Band I. Die Gemmen der späteren römischen Kaiserzeit, Teil 1*, München, 1979.
- ZWIERLEIN-DIEHL et al. 1991 E. ZWIERLEIN-DIEHL et al., *Die antiken Gemmen des Kunsthistorischen Museums in Wien, Band 3. Die Gemmen der späteren römischen Kaiserzeit, Teil 2*, München, 1991.

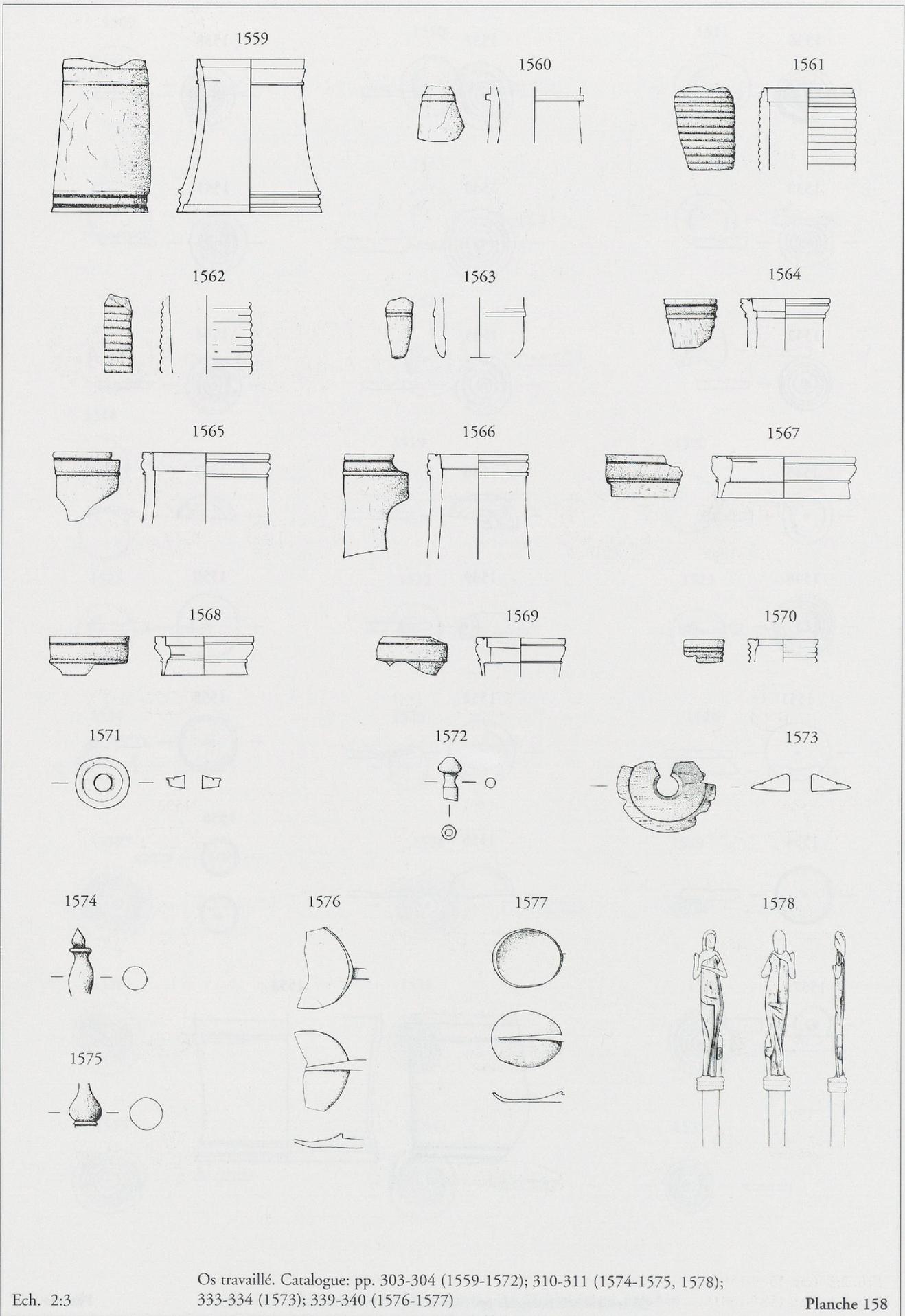


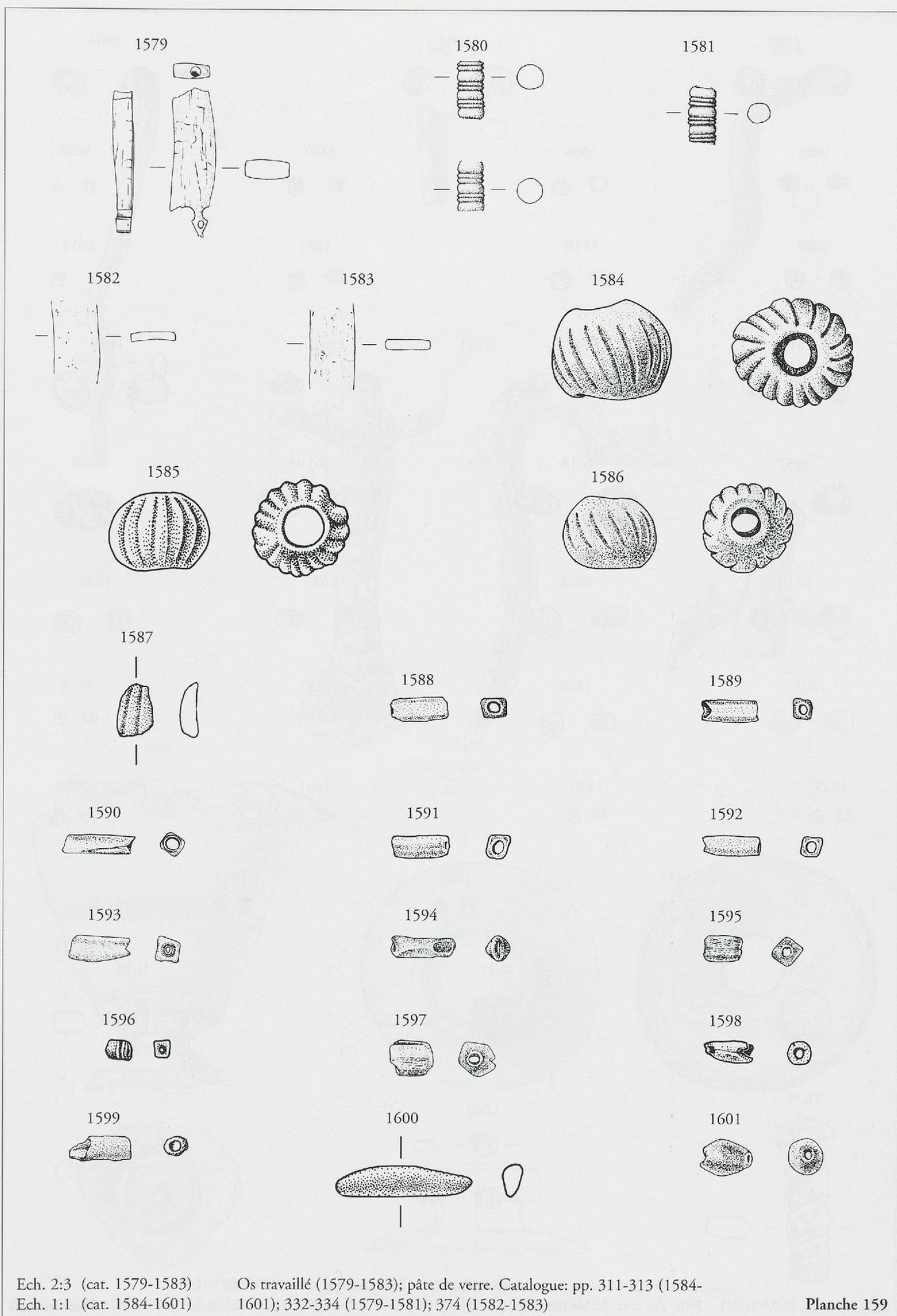
Ech. 2:3

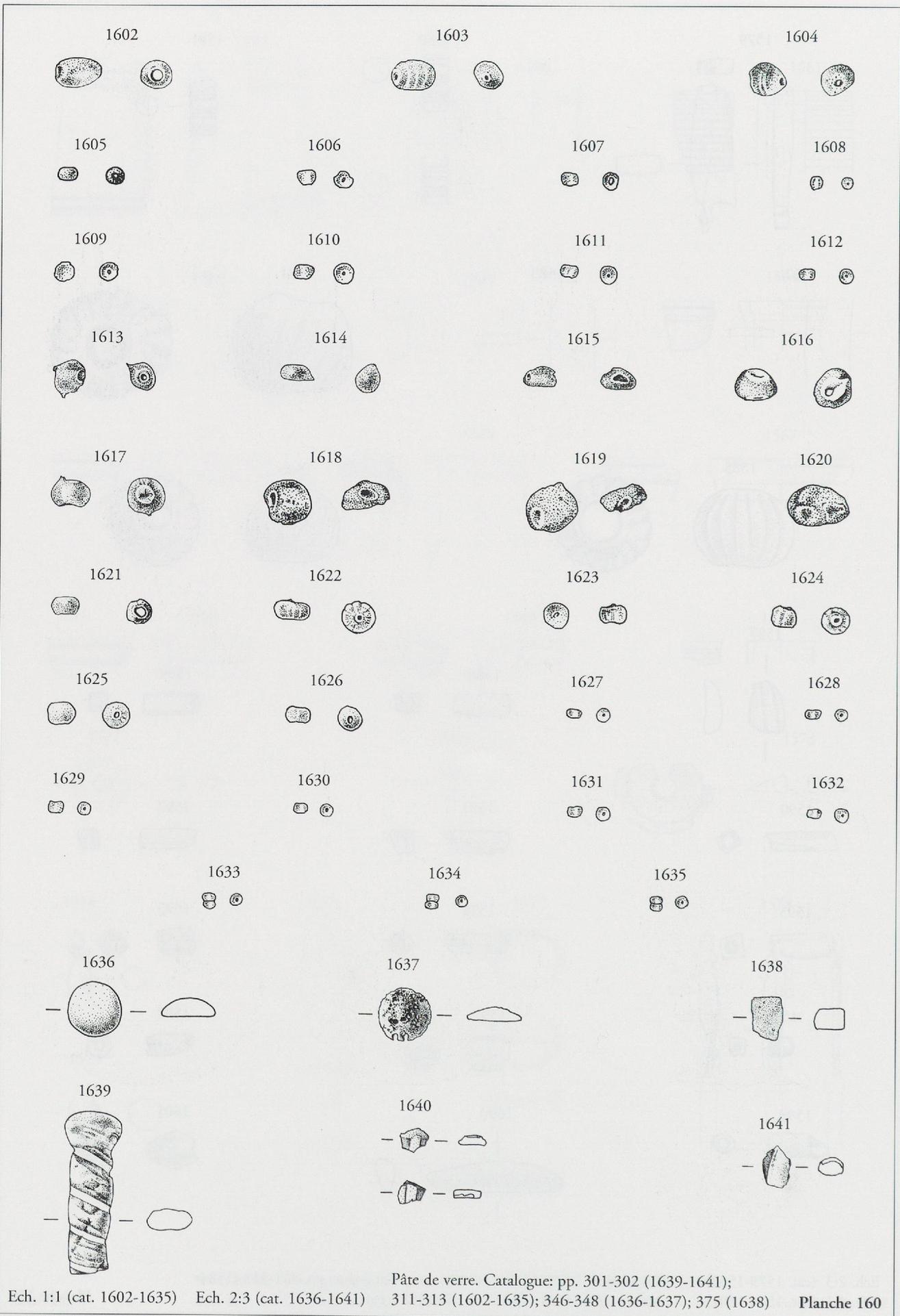
Os travaillé. Catalogue: pp. 346-348

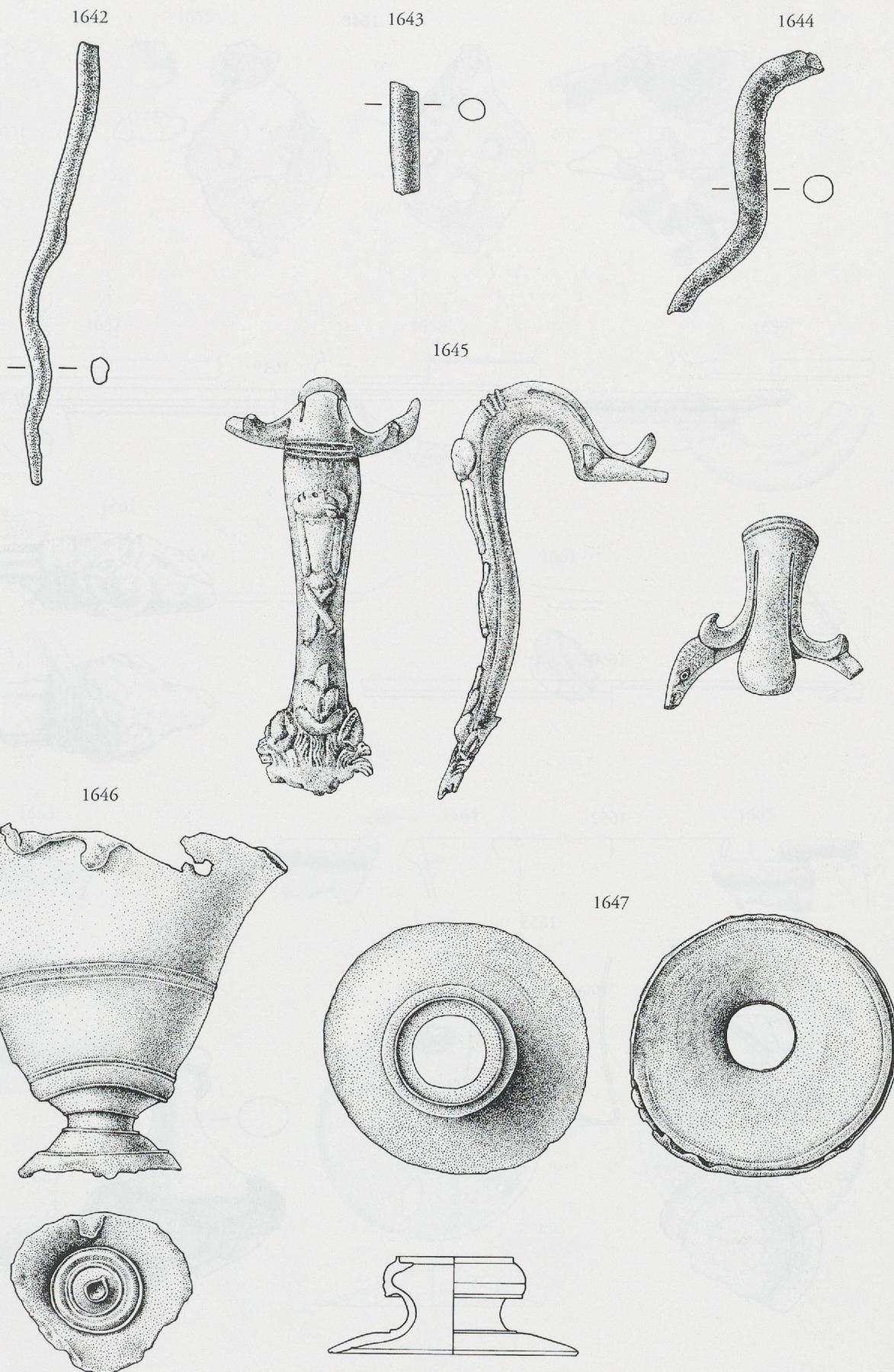
Planche 156







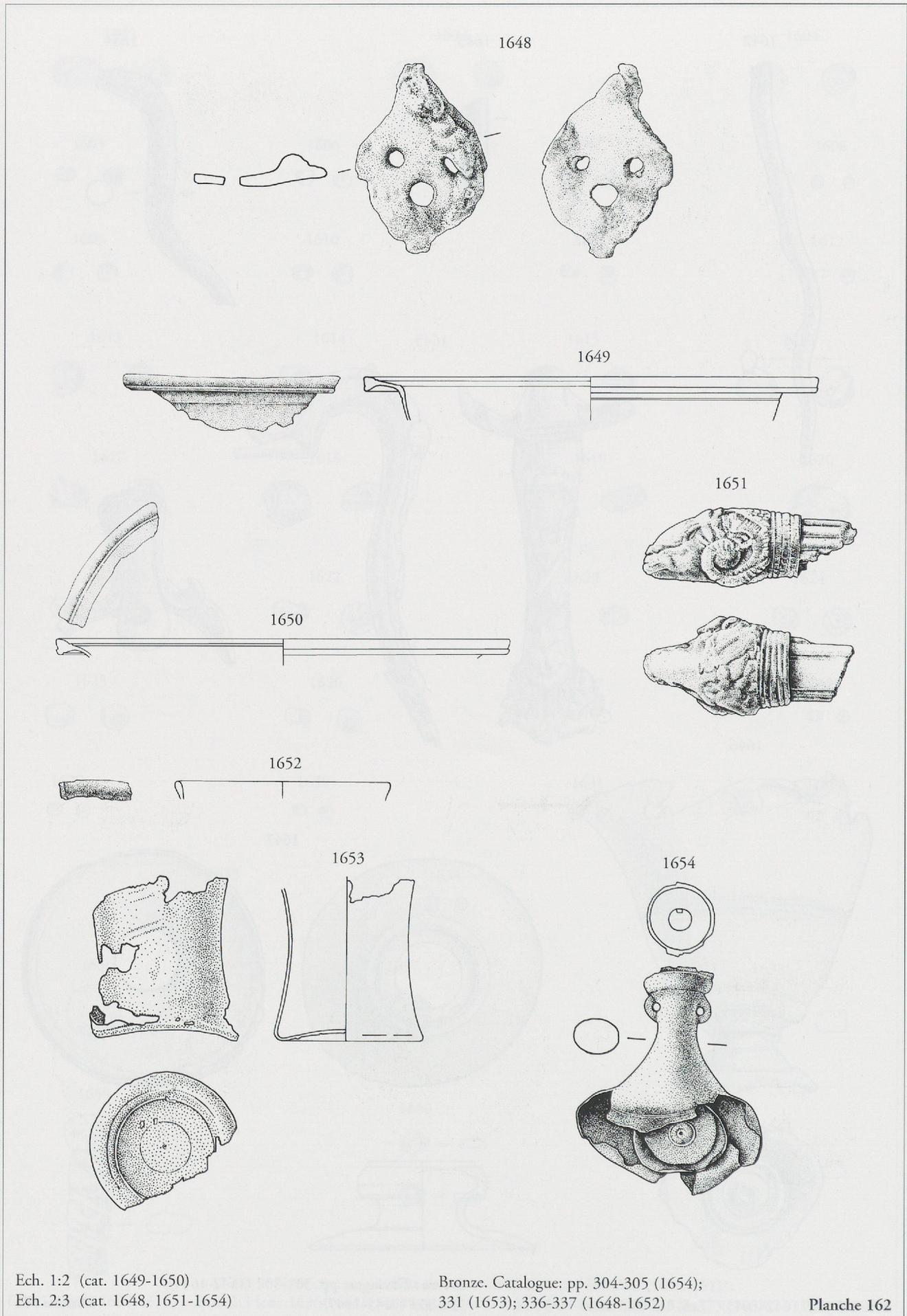


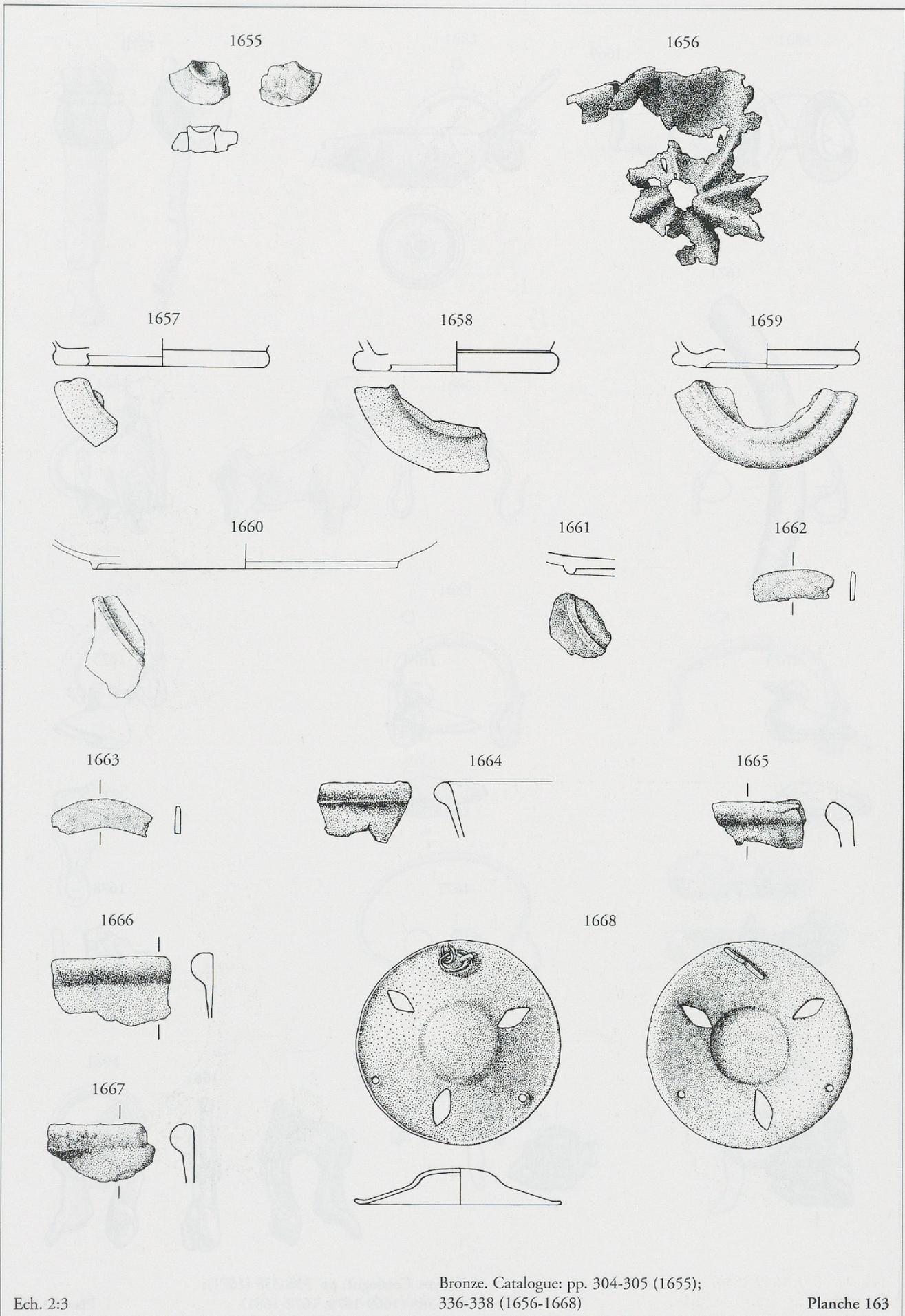


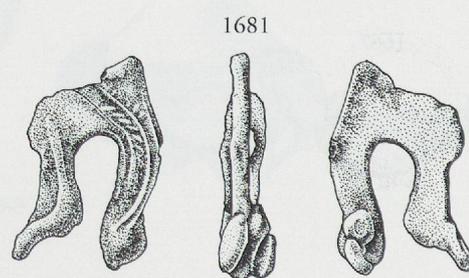
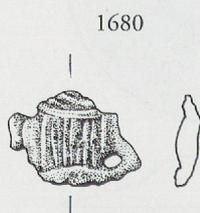
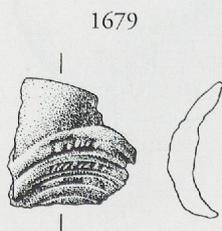
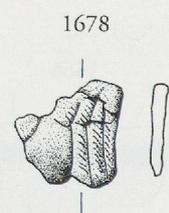
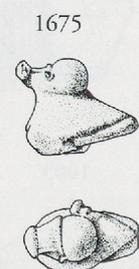
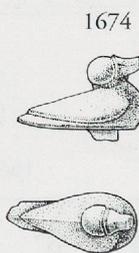
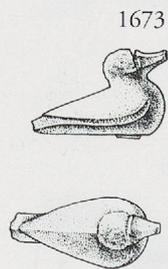
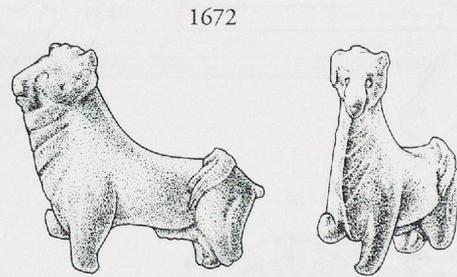
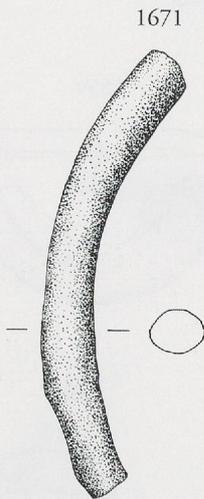
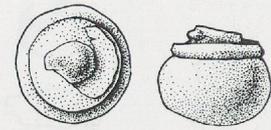
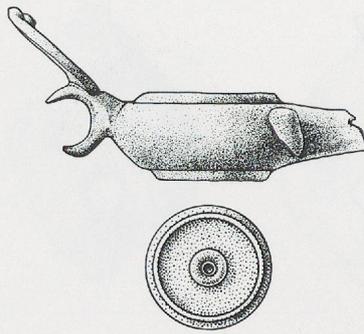
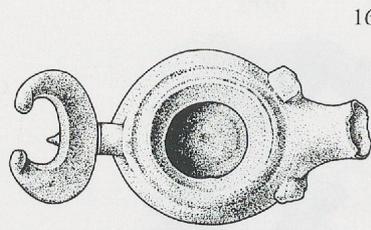
Ech. 2:3 (cat. 1642-1645) Ech. 1:2 (cat. 1646-1647)

Bronze. Catalogue: pp. 301-302 (1642-1644);
336-337 (1645-1647)

Planche 161





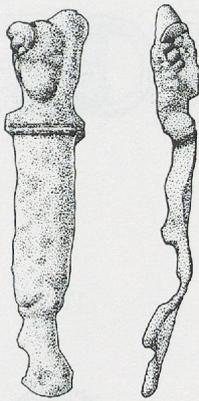


Ech. 2:3

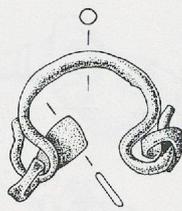
Bronze. Catalogue: pp. 336-338 (1671); 341-345 (1669-1670; 1672-1681)

Planche 164

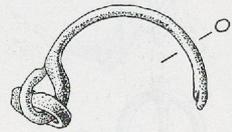
1682



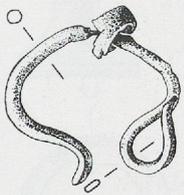
1683



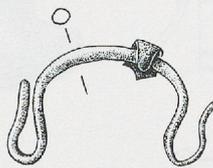
1684



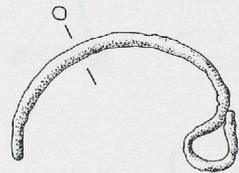
1685



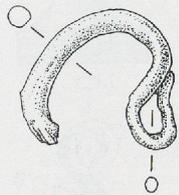
1686



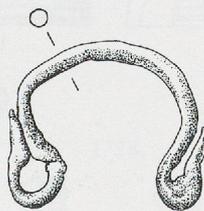
1687



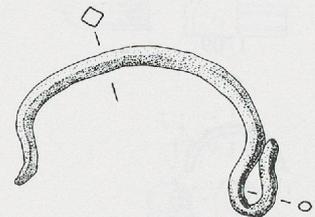
1688



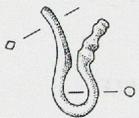
1689



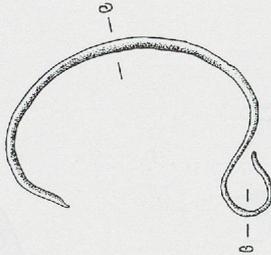
1690



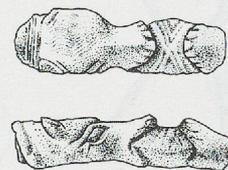
1691



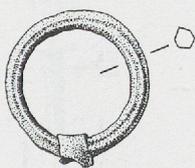
1692



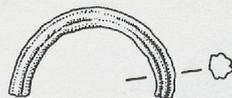
1693



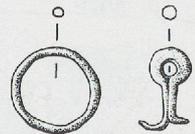
1694



1695



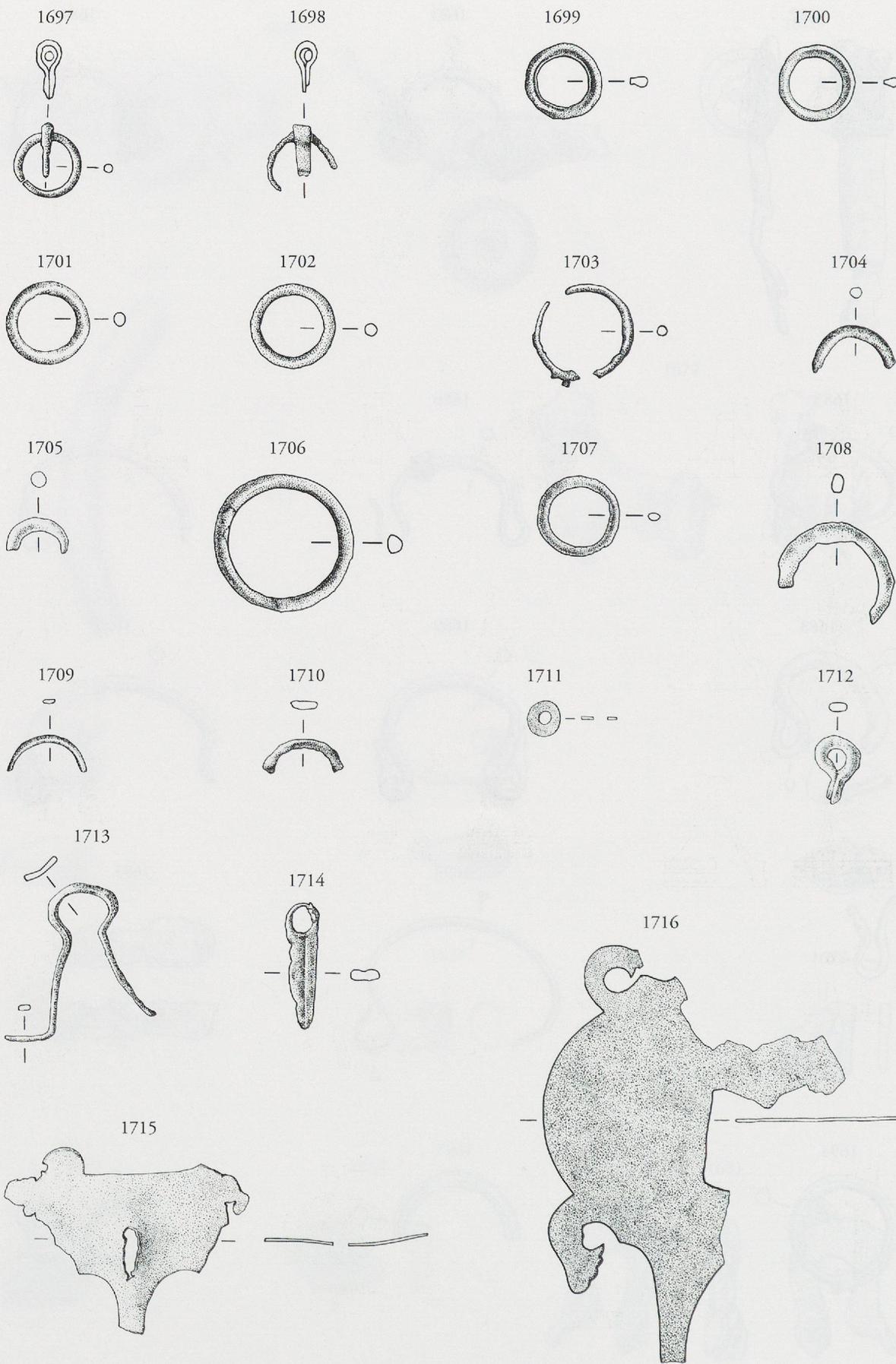
1696



Ech. 2:3

Bronze. Catalogue: pp. 332-333 (1682);
359-361 (1683-1696)

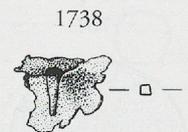
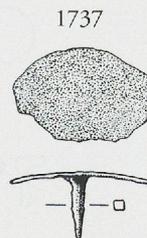
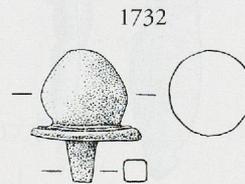
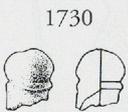
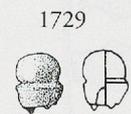
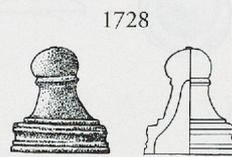
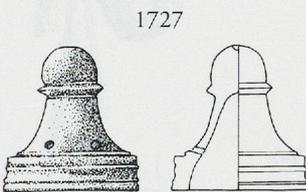
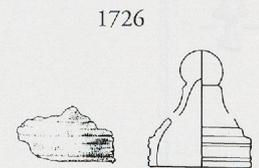
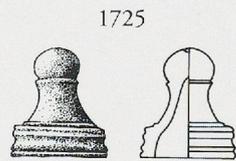
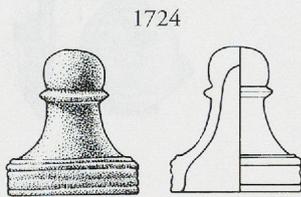
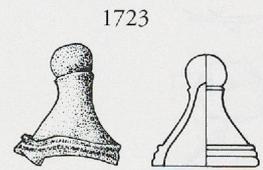
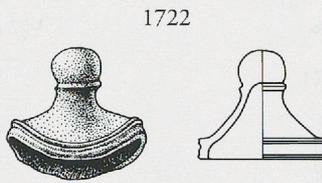
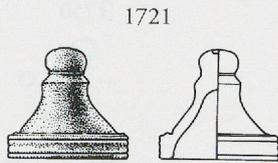
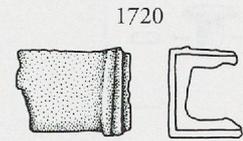
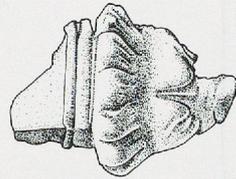
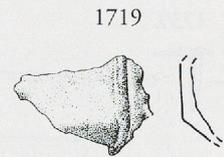
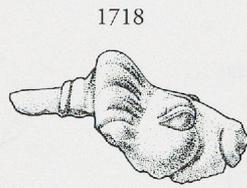
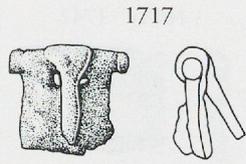
Planche 165

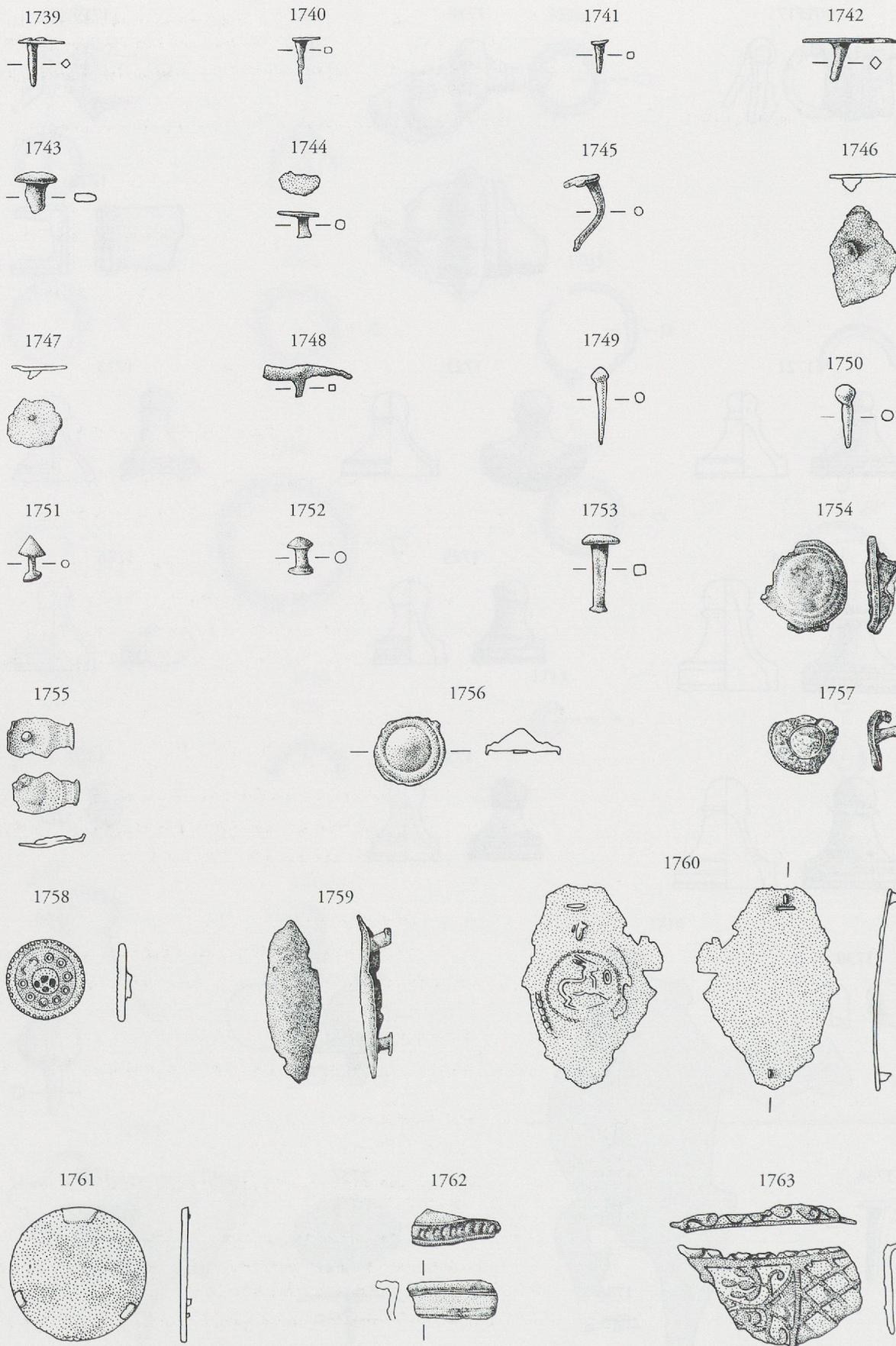


Bronze. Catalogue: pp. 353 (1715-1716);
361 (1697-1714)

Planche 166

Ech. 2:3

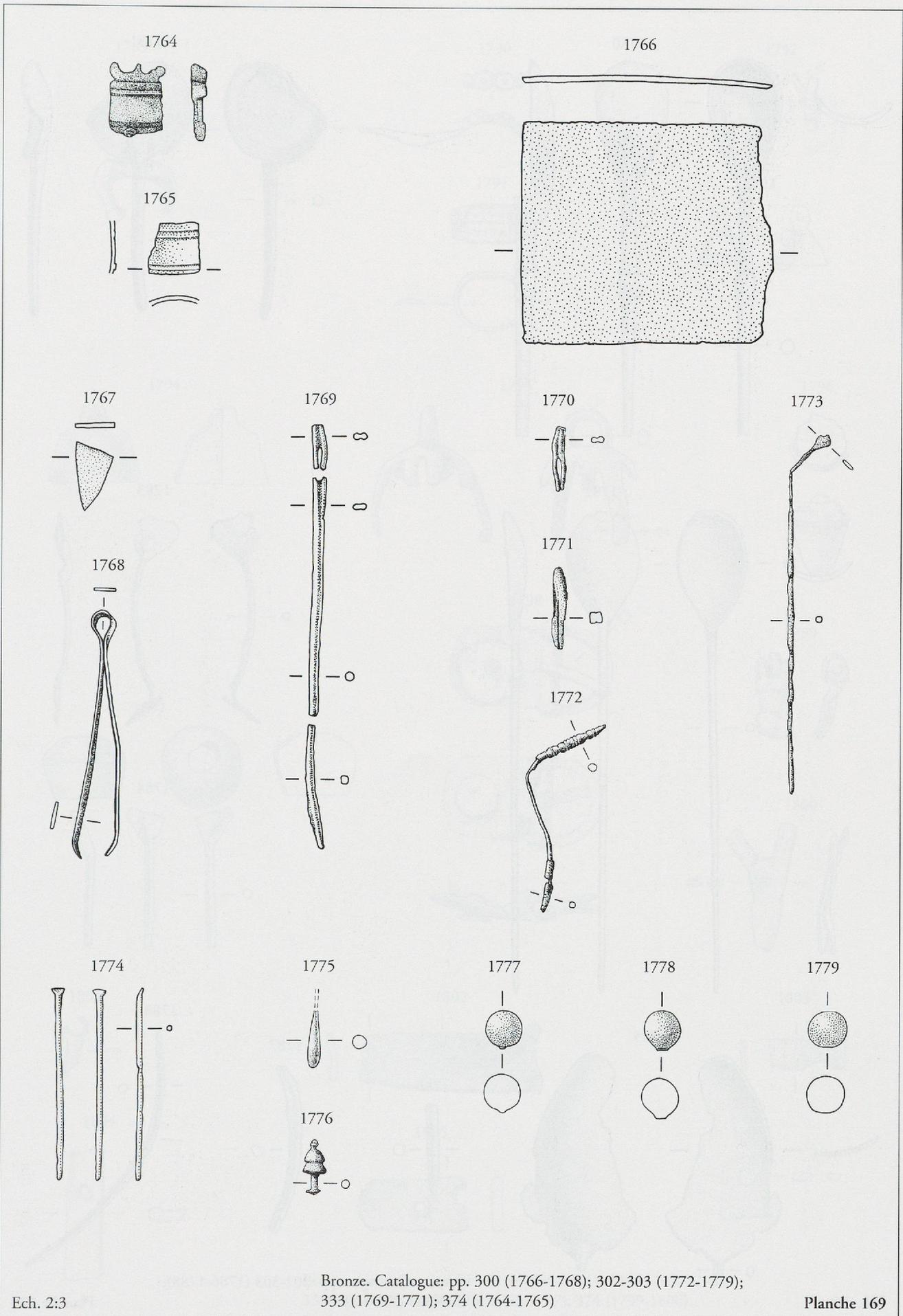




Ech. 2:3

Bronze. Catalogue: pp. 348-350 (1751-1761);
362-363 (1739-1750, 1756); 374 (1762-1763)

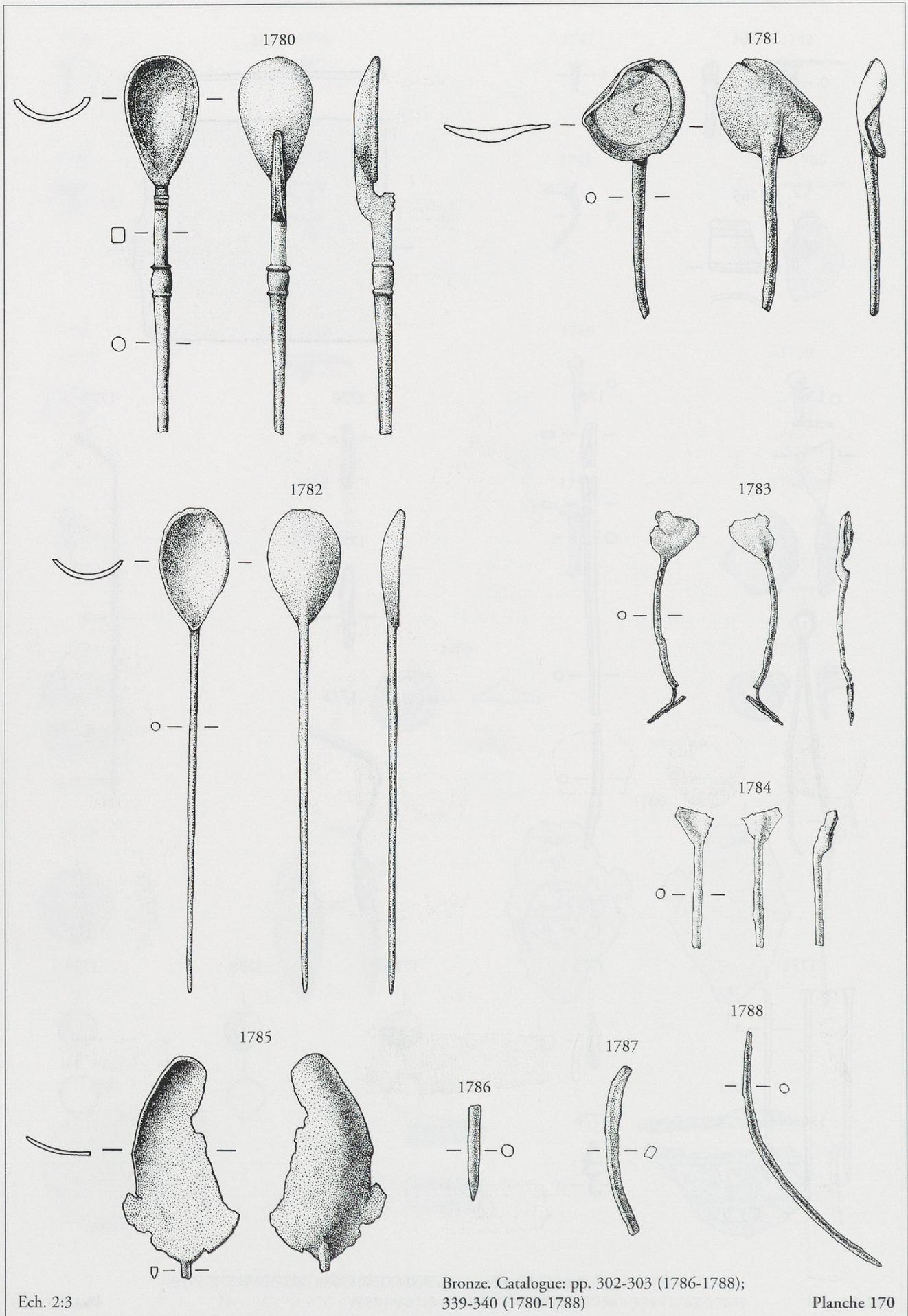
Planche 168



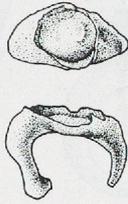
Ech. 2:3

Bronze. Catalogue: pp. 300 (1766-1768); 302-303 (1772-1779);
333 (1769-1771); 374 (1764-1765)

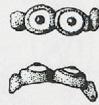
Planche 169



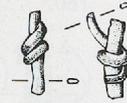
1789



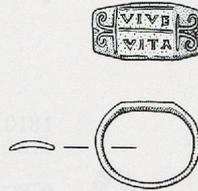
1790



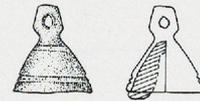
1792



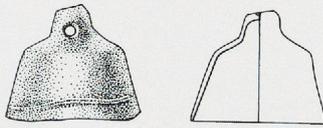
1791



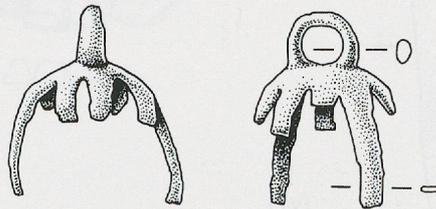
1793



1794



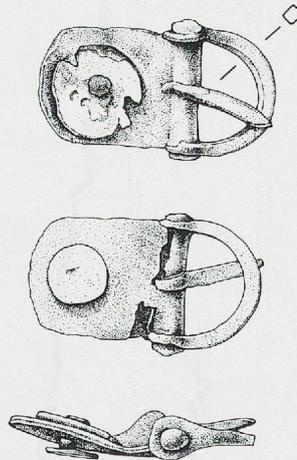
1795



1796



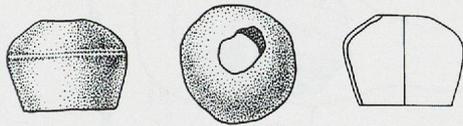
1798



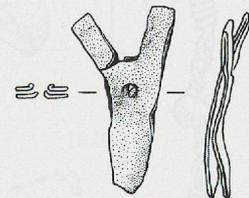
1799



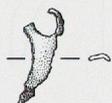
1797



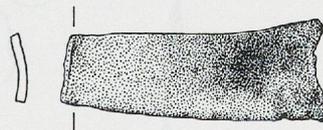
1800



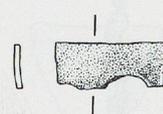
1801



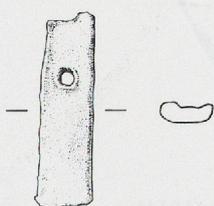
1802



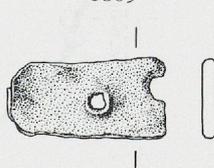
1803



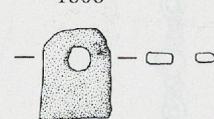
1804



1805



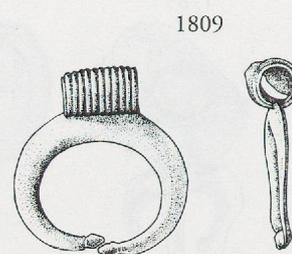
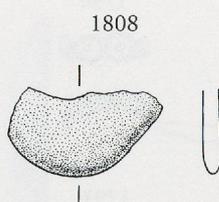
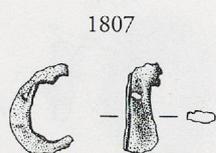
1806



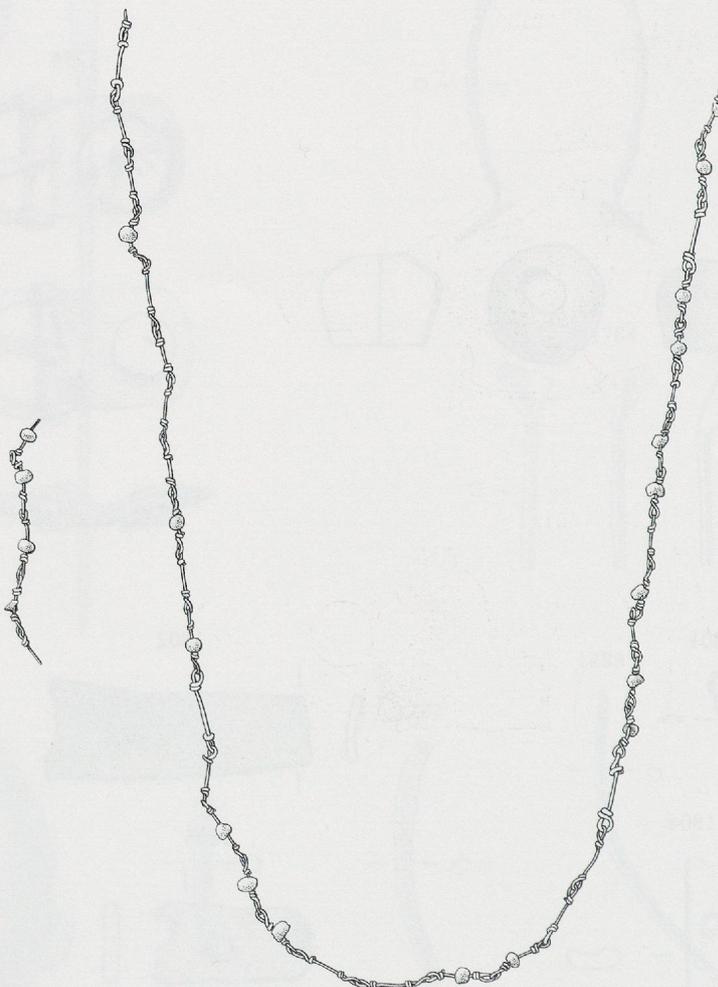
Ech. 2:3

Bronze. Catalogue: pp. 315-316 (1789-1791); 327 (1792, 1798);
330-331 (1793-1795); 336 (1796-1797); 374 (1799-1806)

Planche 171



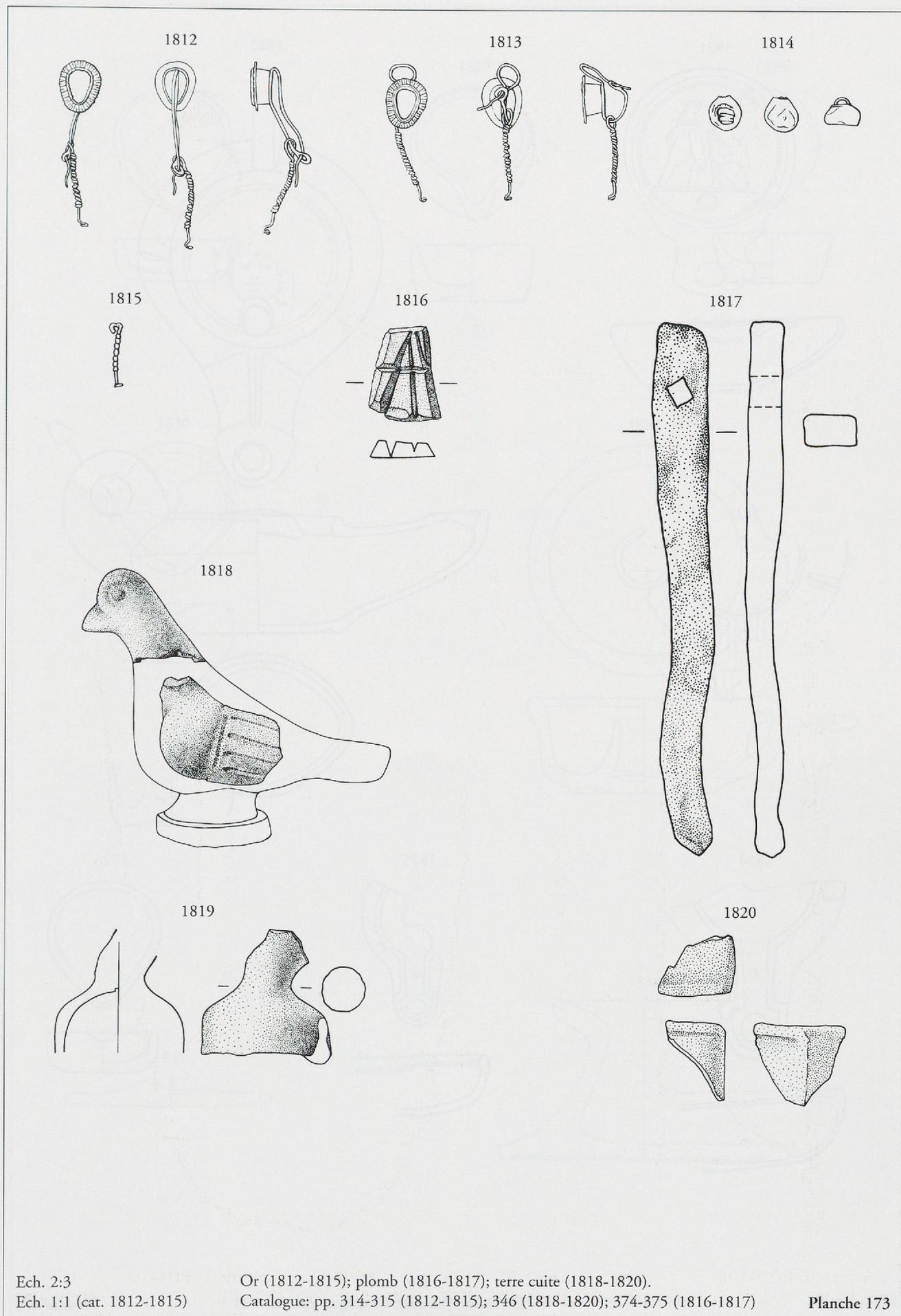
1811



Ech. 2:3 (cat. 1807-1810)
Ech. 1:1 (cat. 1811; détail: 2:1)

Bronze (1807-1808); argent (1809-1810); or et pâte de verre (1811).
Catalogue, pp. 313-314 (1809-1811); 374 (1807-1808)

Planche 172



Ech. 2:3

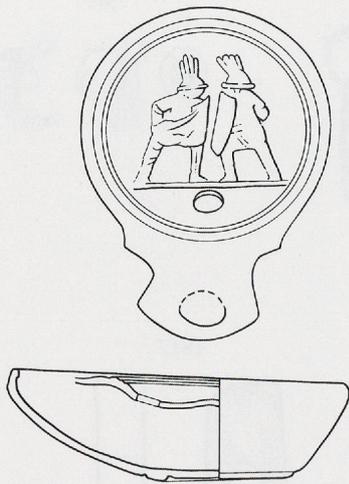
Ech. 1:1 (cat. 1812-1815)

Or (1812-1815); plomb (1816-1817); terre cuite (1818-1820).

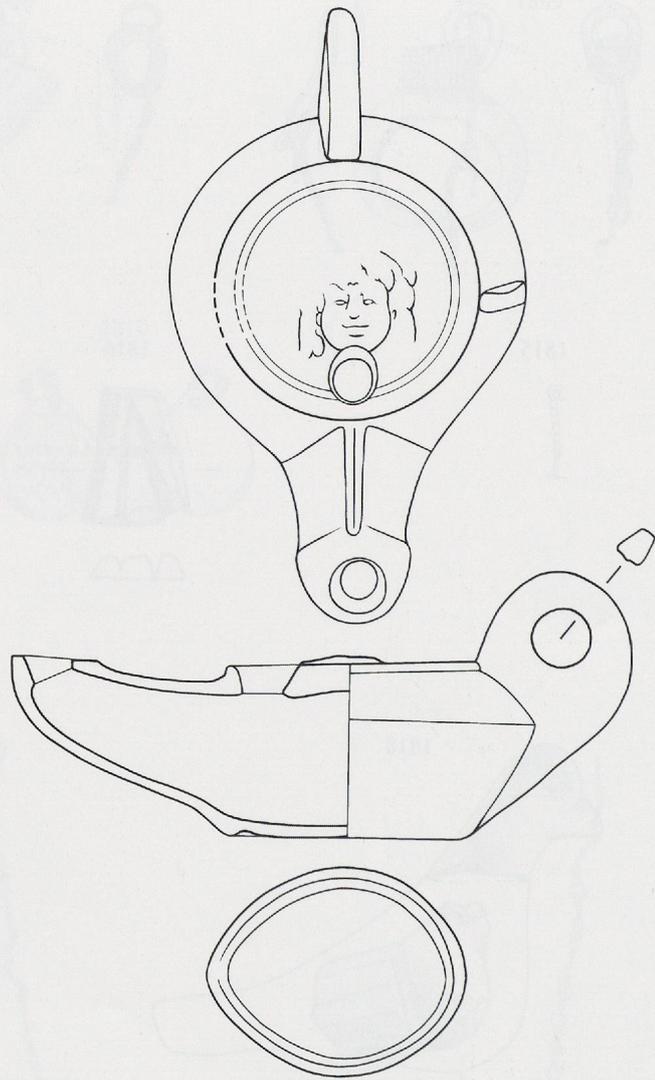
Catalogue: pp. 314-315 (1812-1815); 346 (1818-1820); 374-375 (1816-1817)

Planche 173

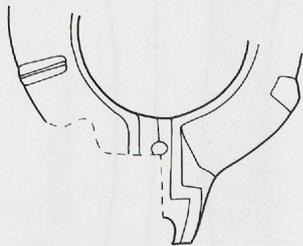
1821



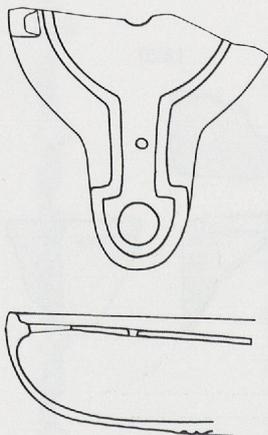
1822



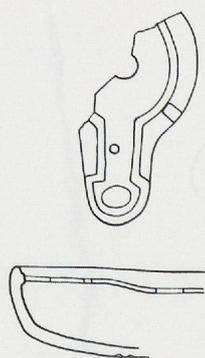
1823



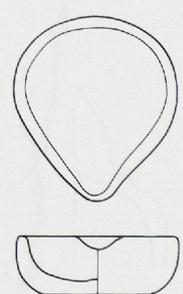
1824

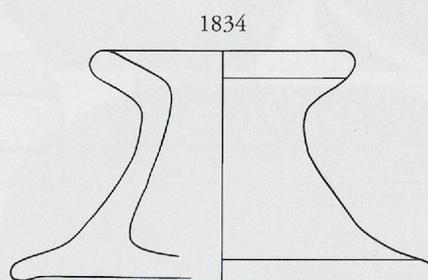
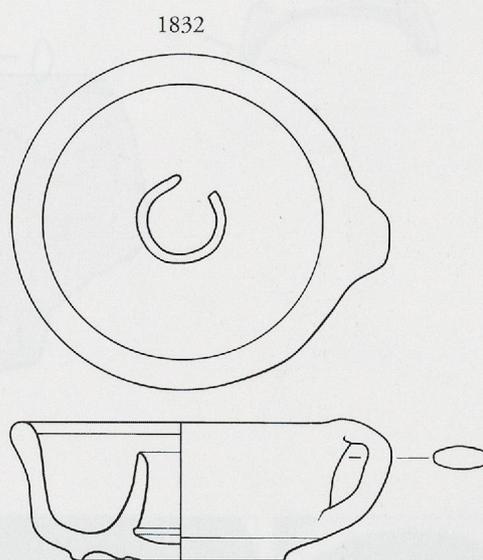
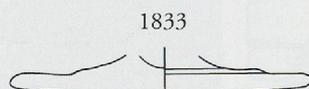
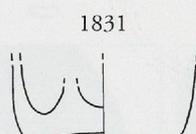
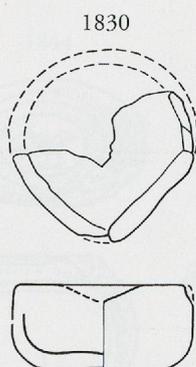
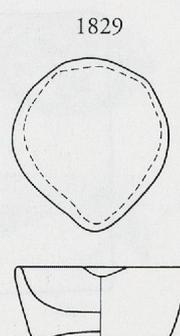
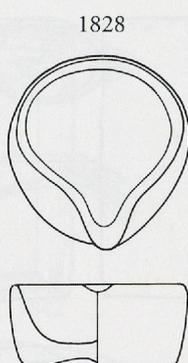
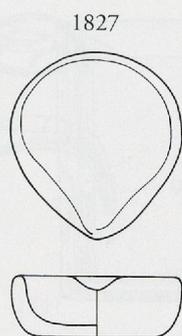


1825

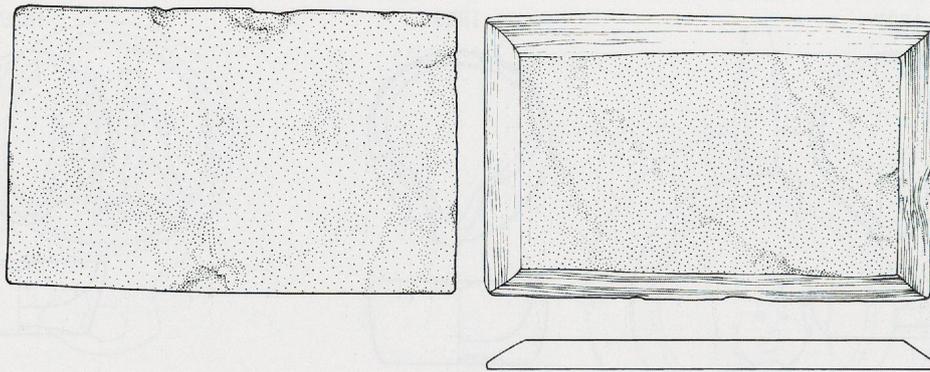


1826

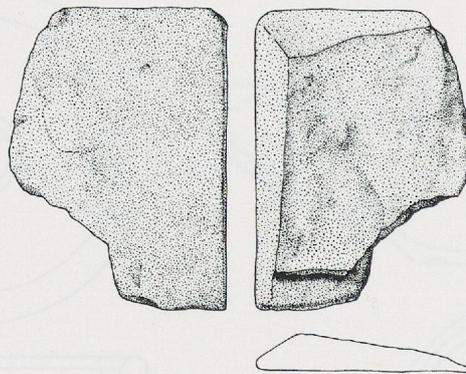




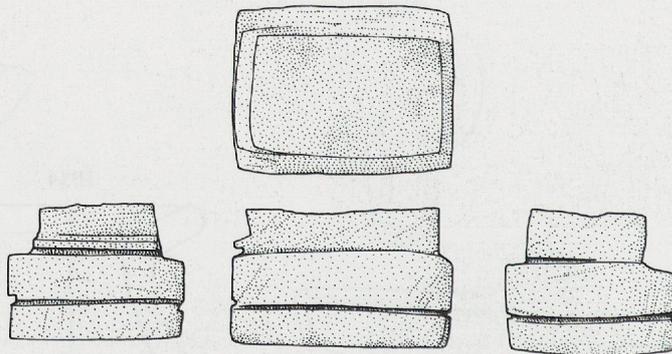
1835

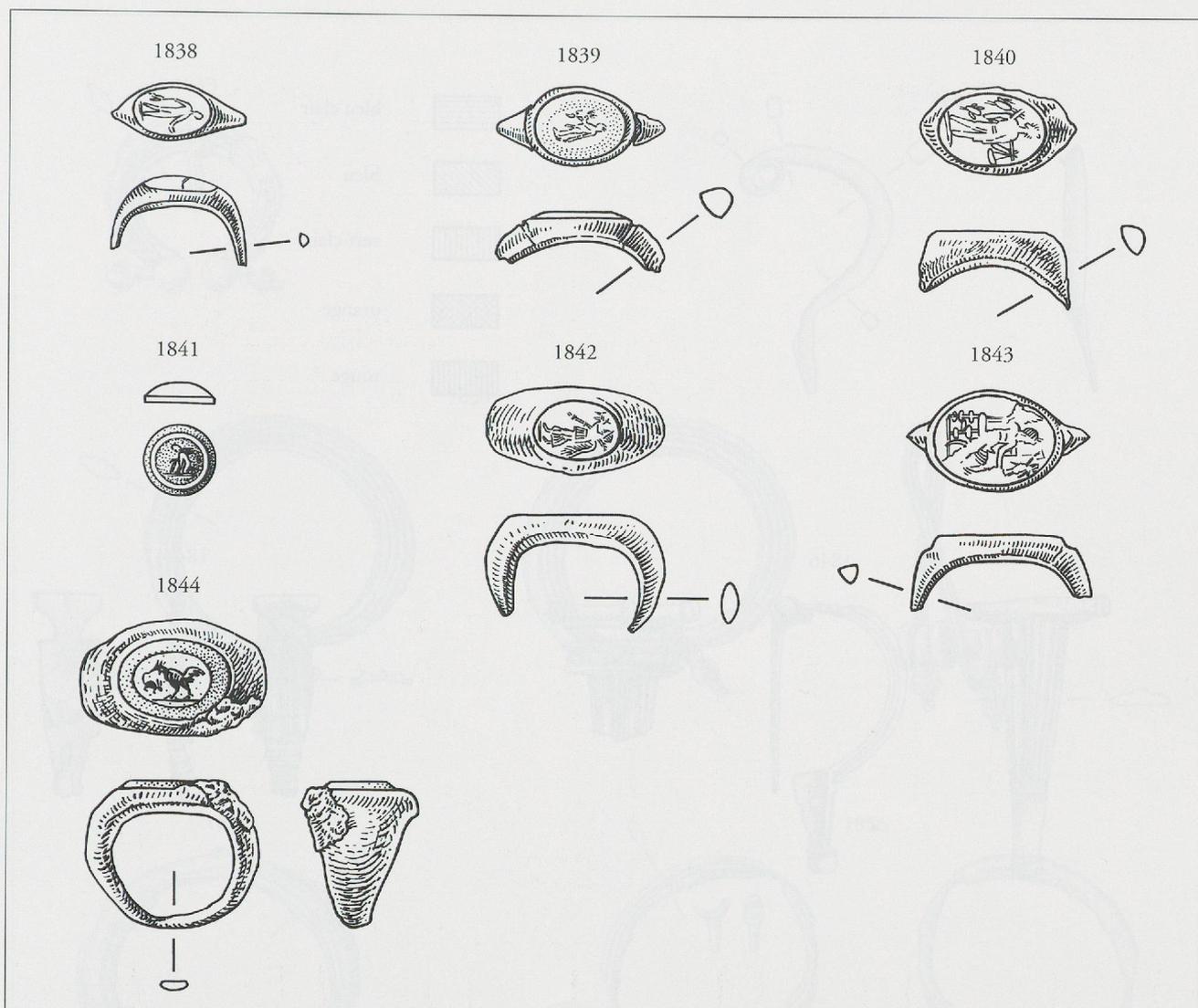


1836



1837

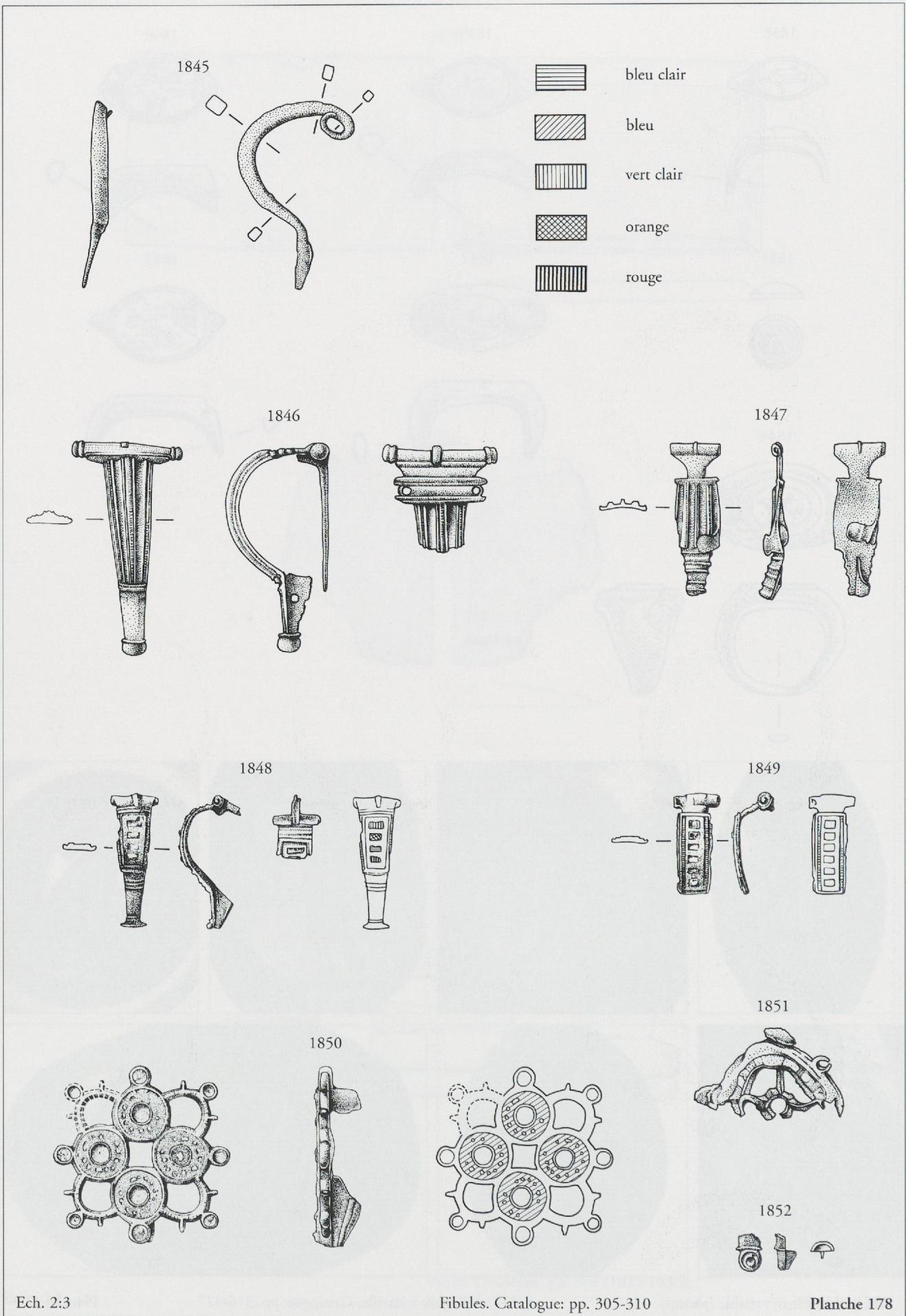


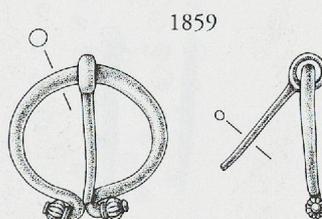
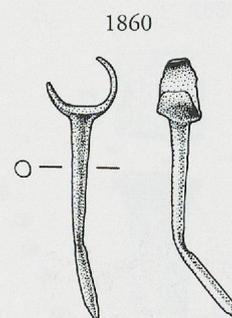
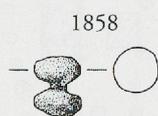
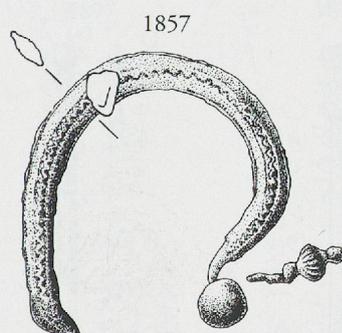
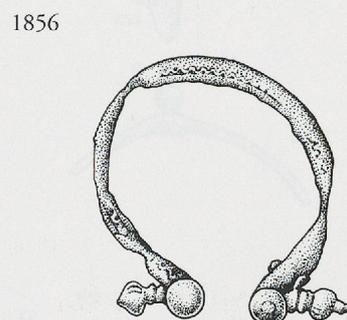
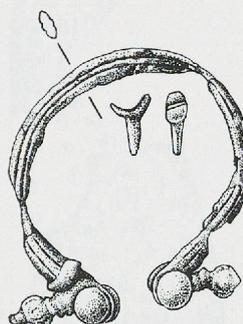
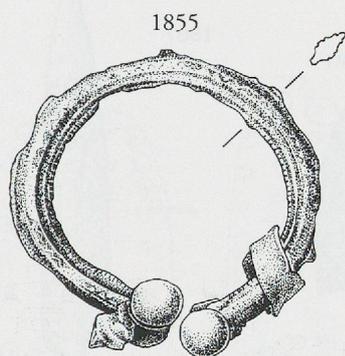
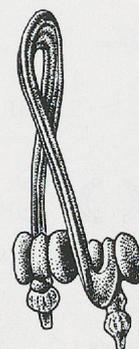
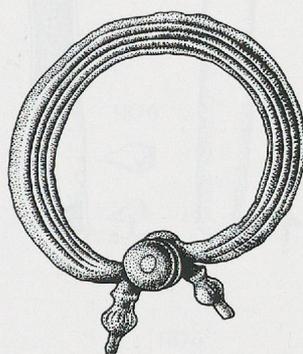
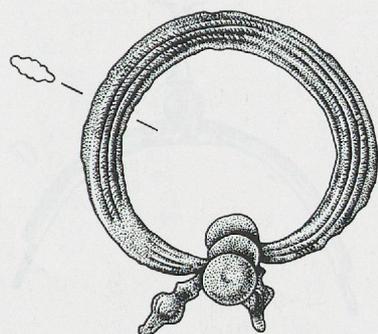
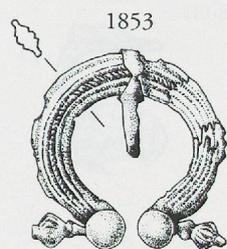


Ech. 1:1 (dessins); variable (photos)

Bagues à intaille. Catalogue: pp. 316-327

Planche 177

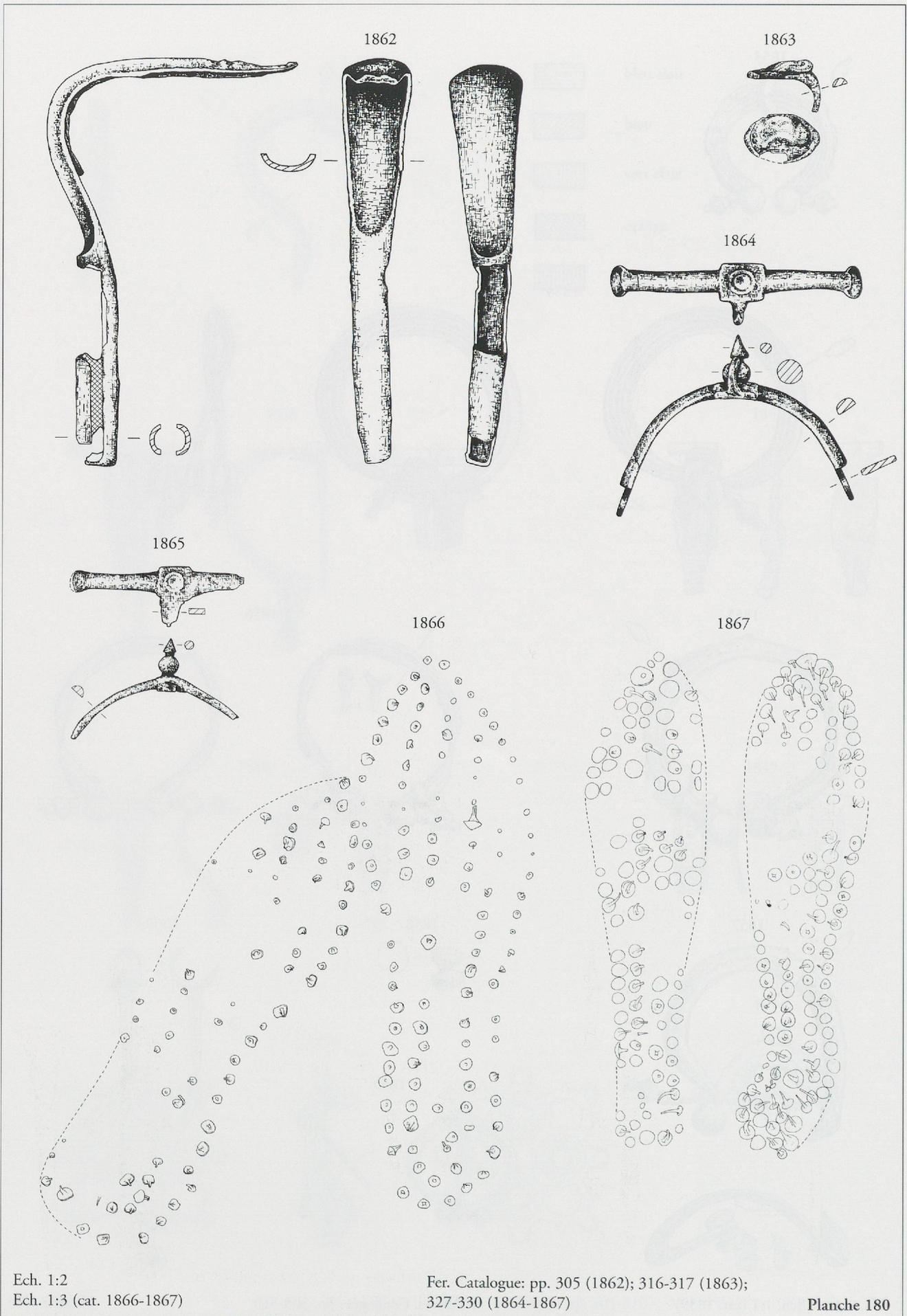




Ech. 2:3 Ech. 1:1 (cat. 1859)

Fibules. Catalogue: pp. 305-310

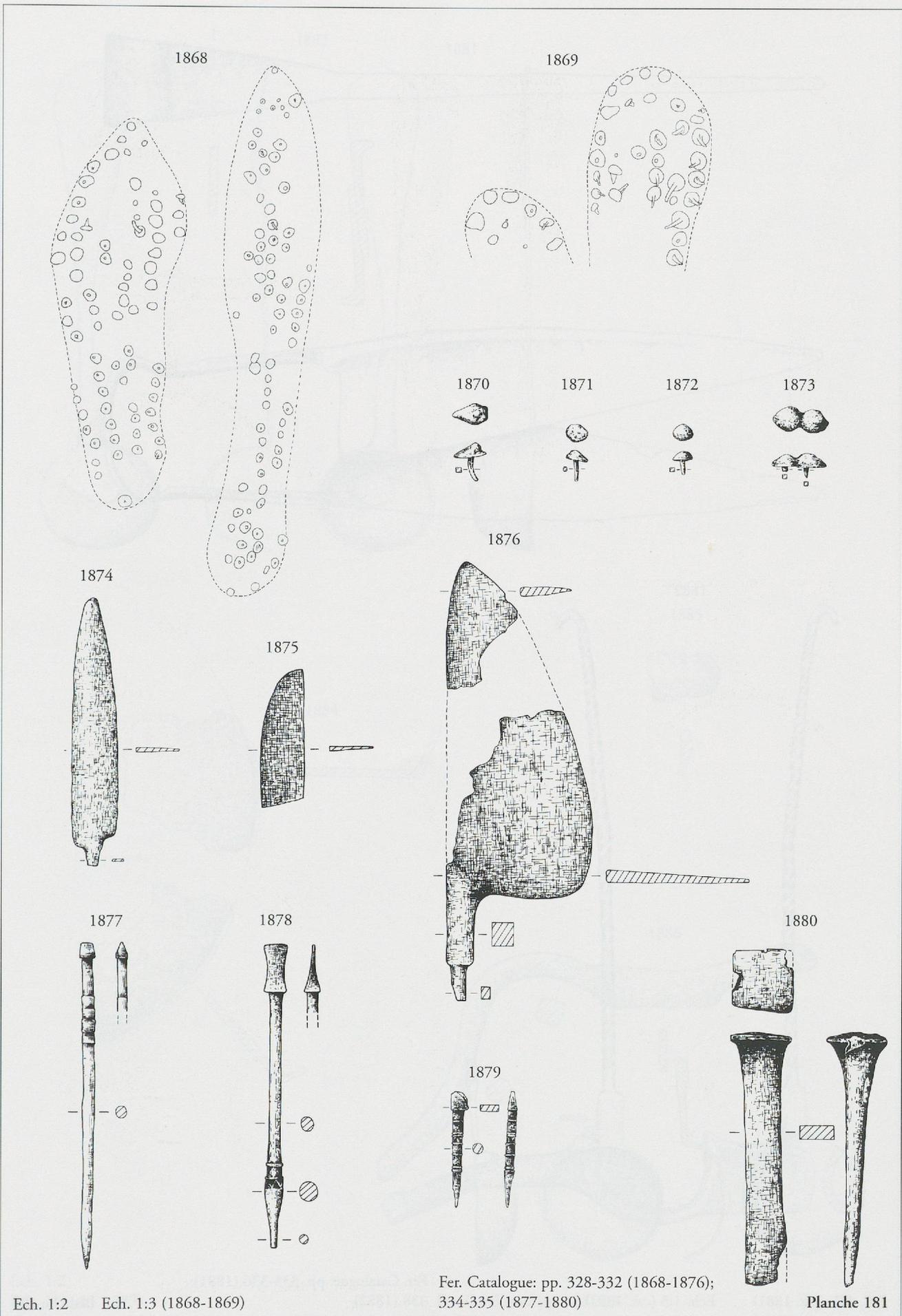
Planche 179

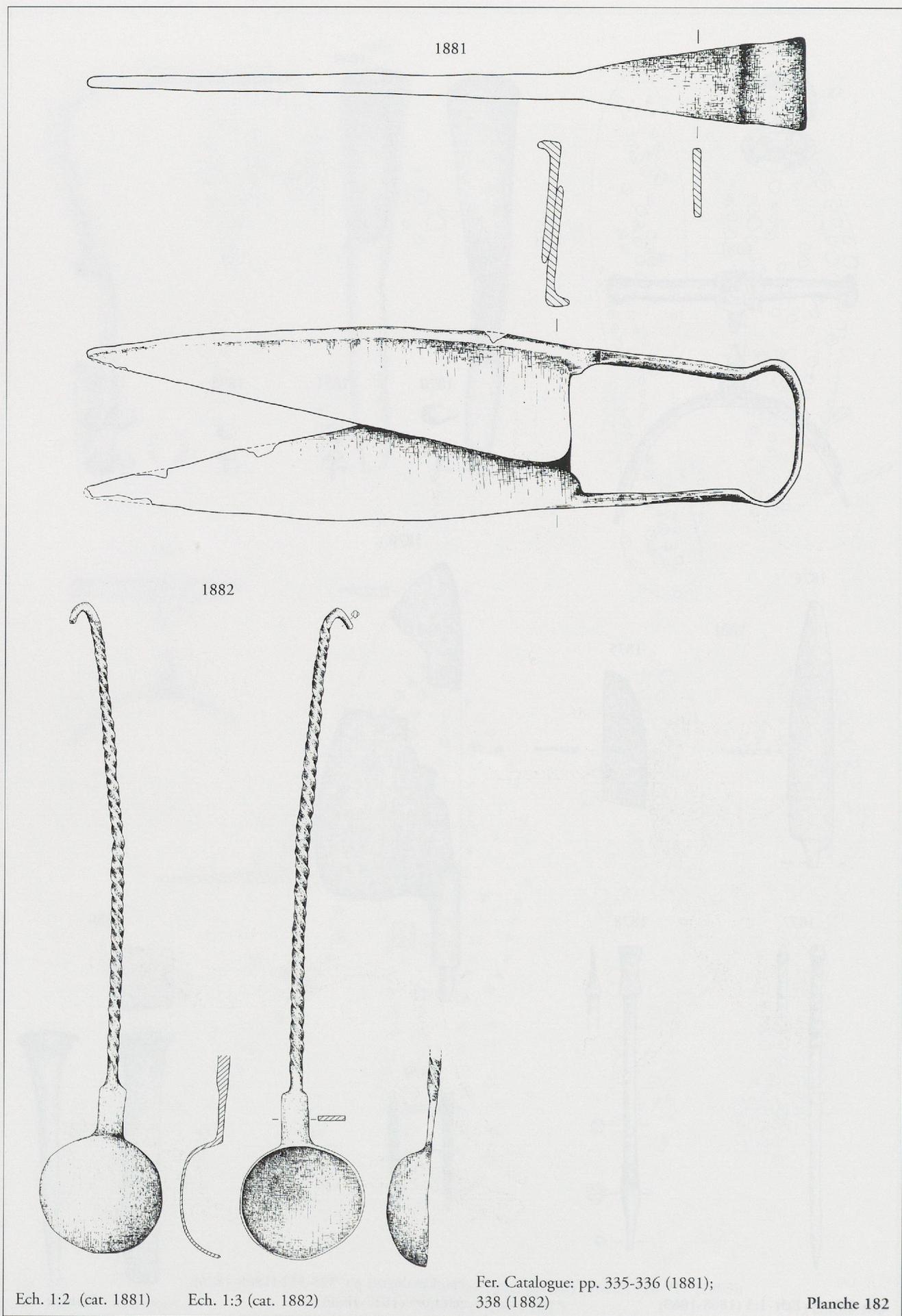


Ech. 1:2
Ech. 1:3 (cat. 1866-1867)

Fer. Catalogue: pp. 305 (1862); 316-317 (1863);
327-330 (1864-1867)

Planche 180





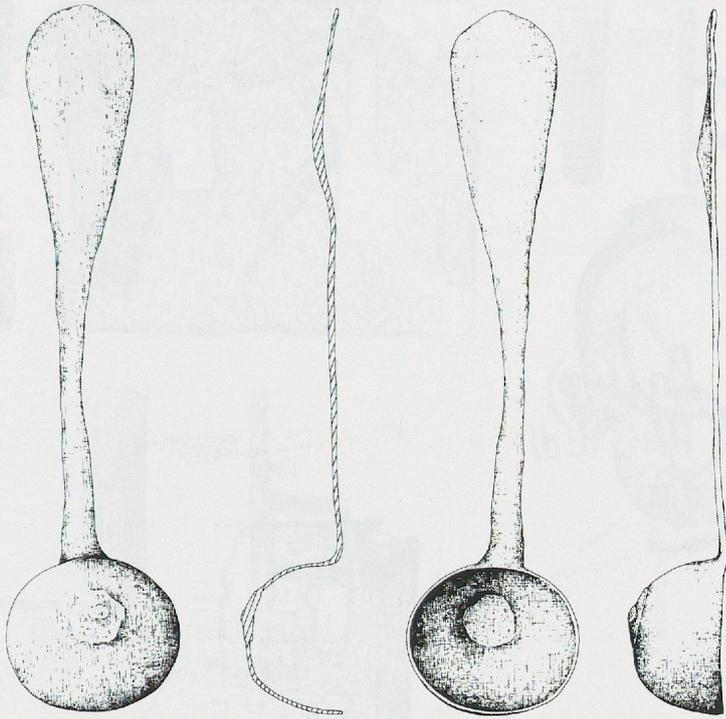
Ech. 1:2 (cat. 1881)

Ech. 1:3 (cat. 1882)

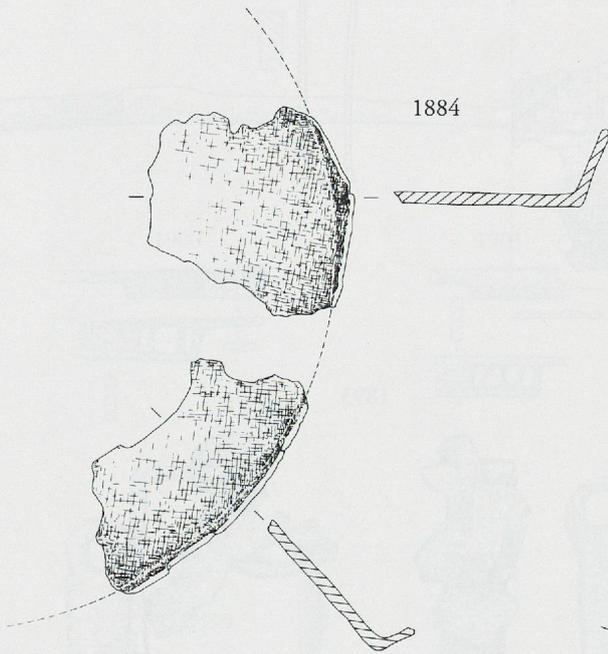
Fer. Catalogue: pp. 335-336 (1881);
338 (1882)

Planche 182

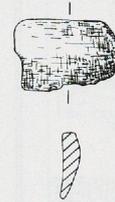
1883



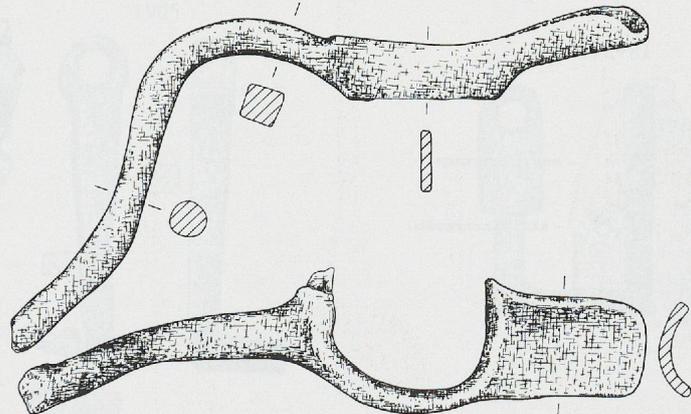
1884



1885



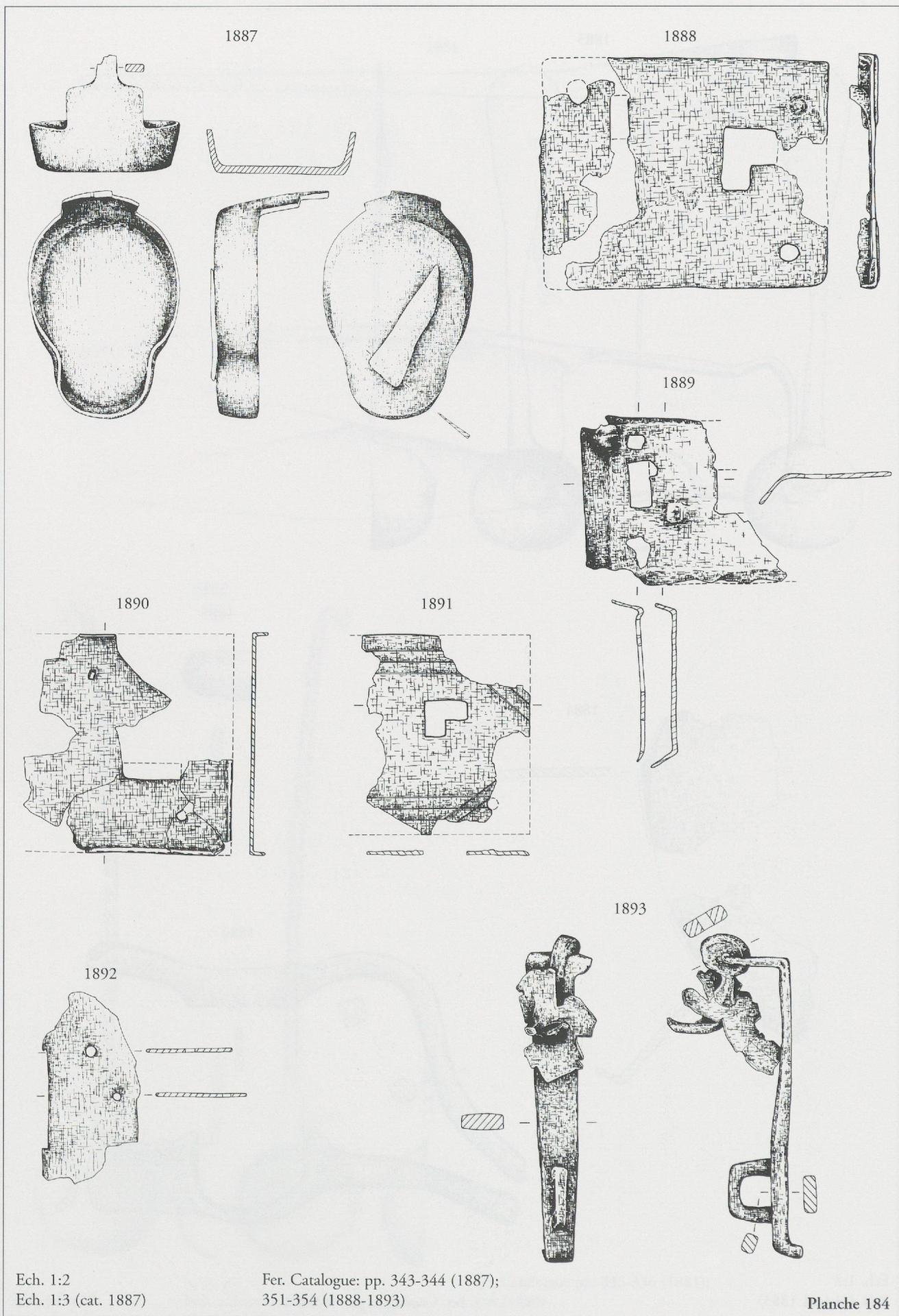
1886



Ech. 1:2
Ech. 1:3 (cat. 1883)

Fer. Catalogue: pp. 338-339

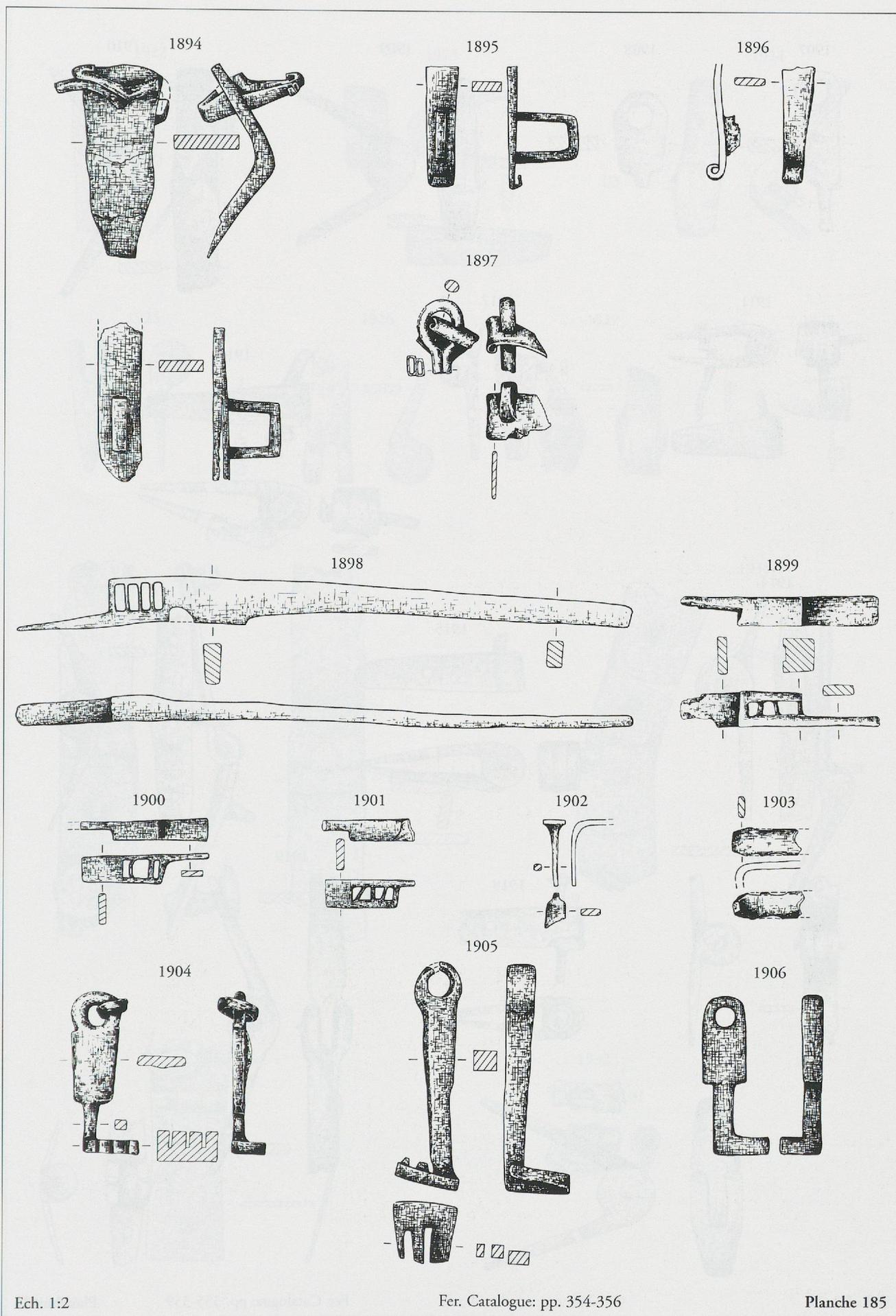
Planche 183

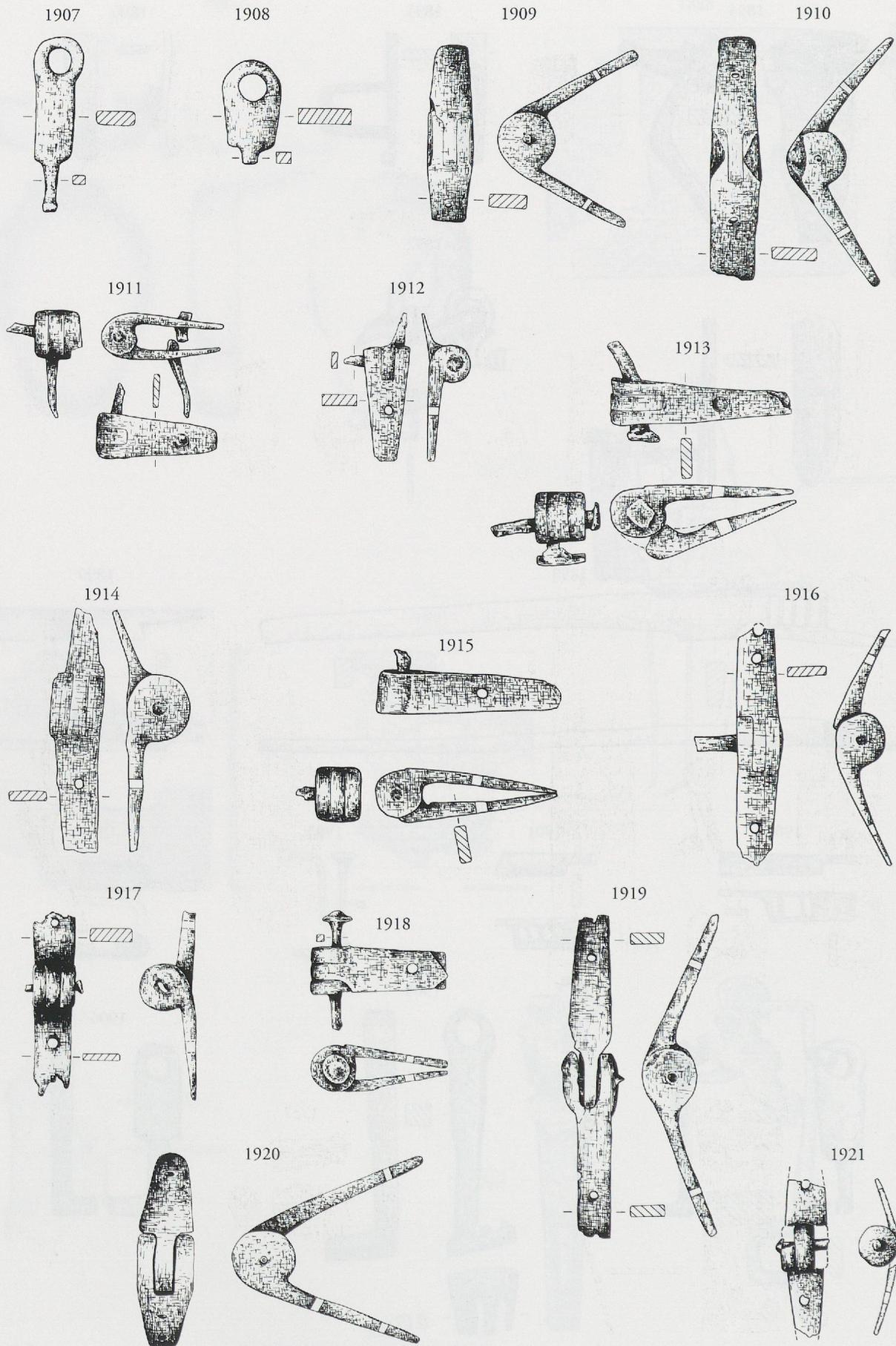


Ech. 1:2
Ech. 1:3 (cat. 1887)

Fer. Catalogue: pp. 343-344 (1887);
351-354 (1888-1893)

Planche 184

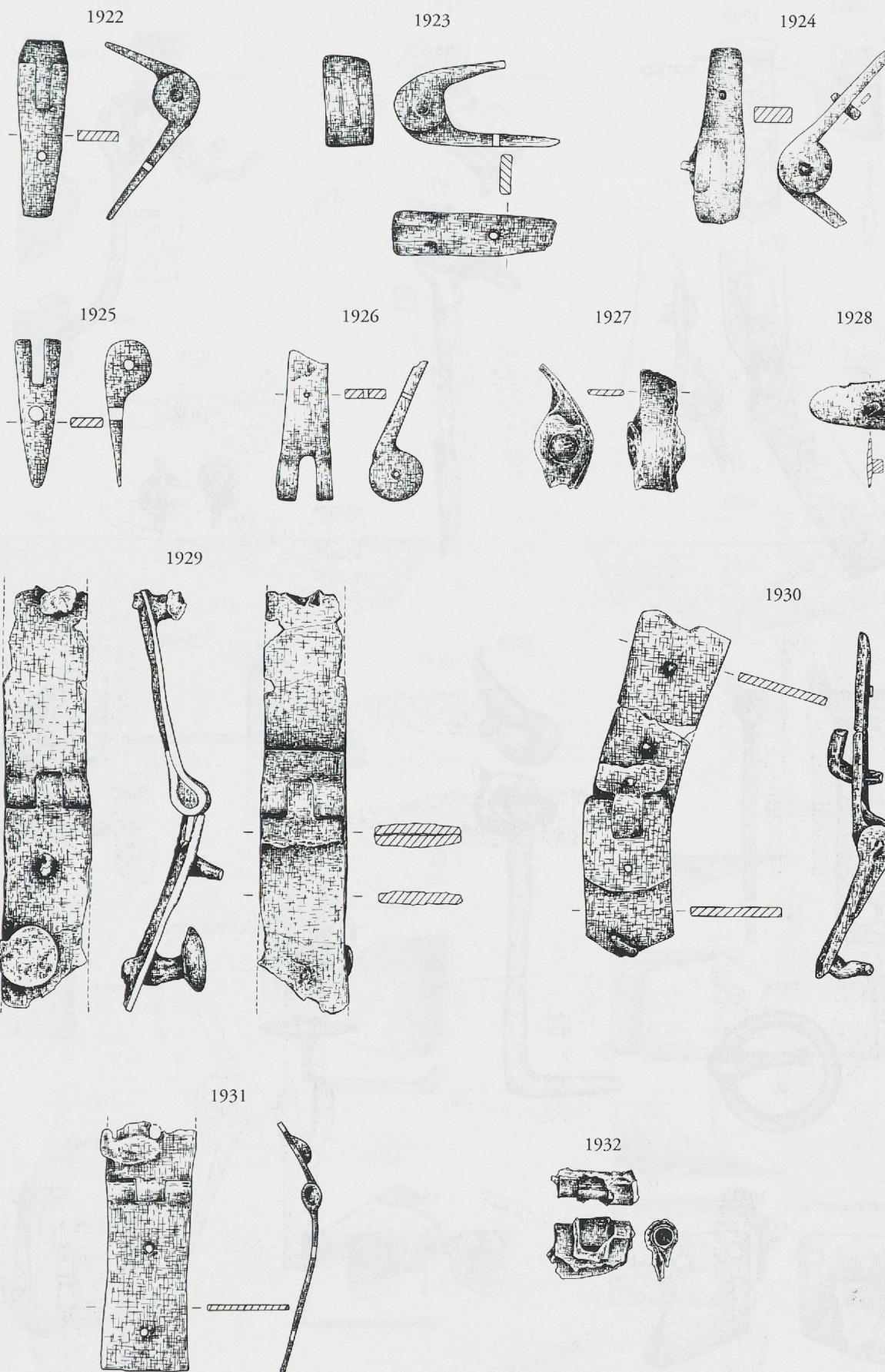


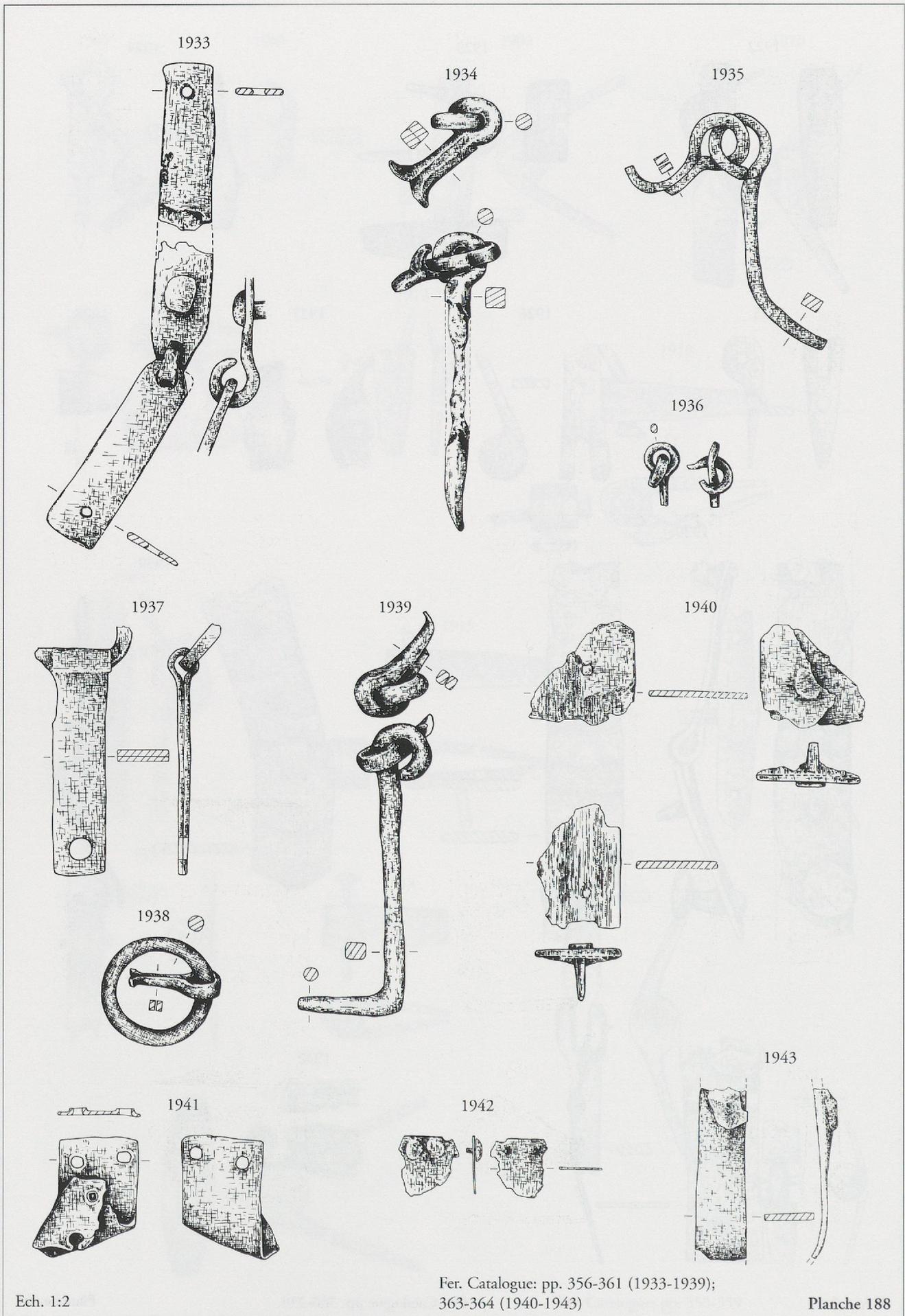


Ech. 1:2

Fer. Catalogue: pp. 355-359

Planche 186

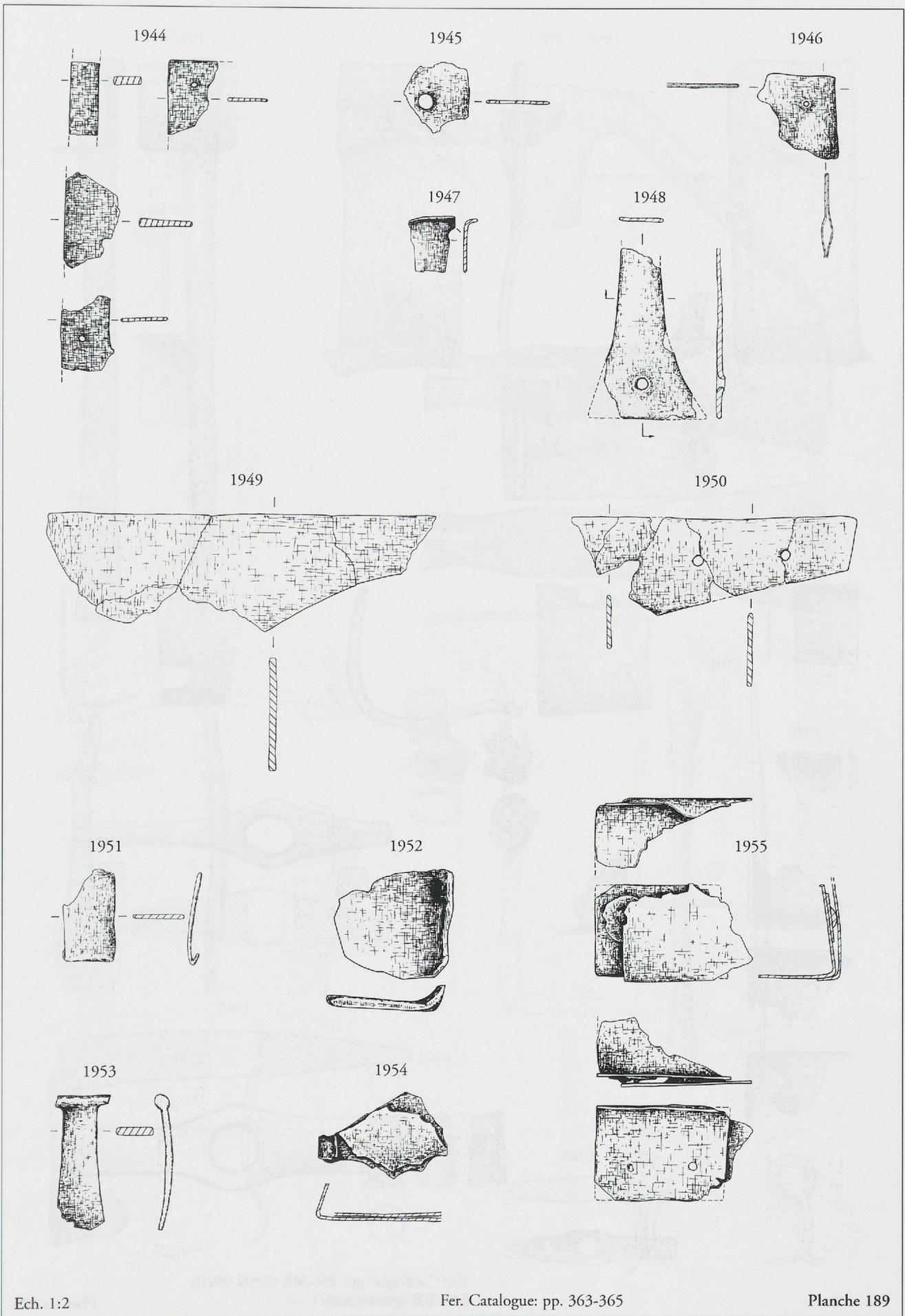




Ech. 1:2

Fer. Catalogue: pp. 356-361 (1933-1939);
363-364 (1940-1943)

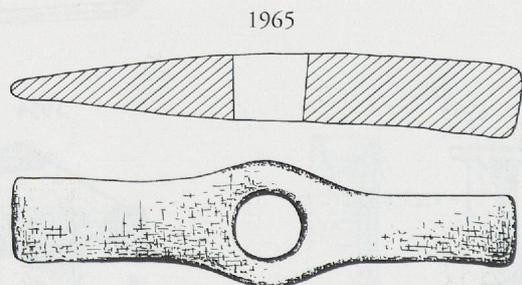
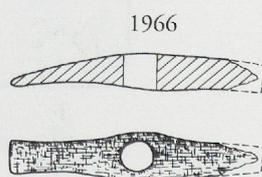
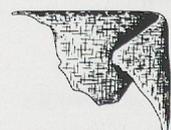
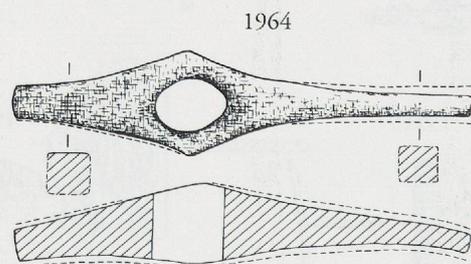
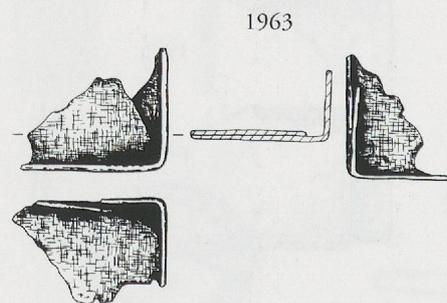
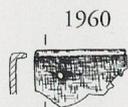
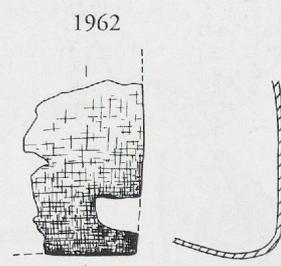
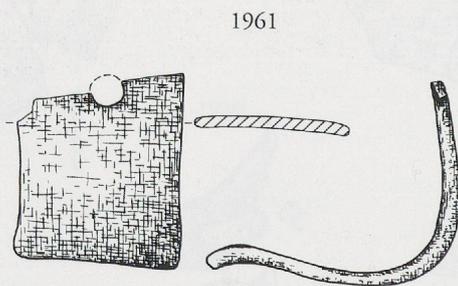
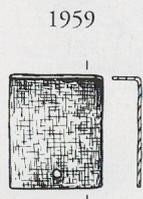
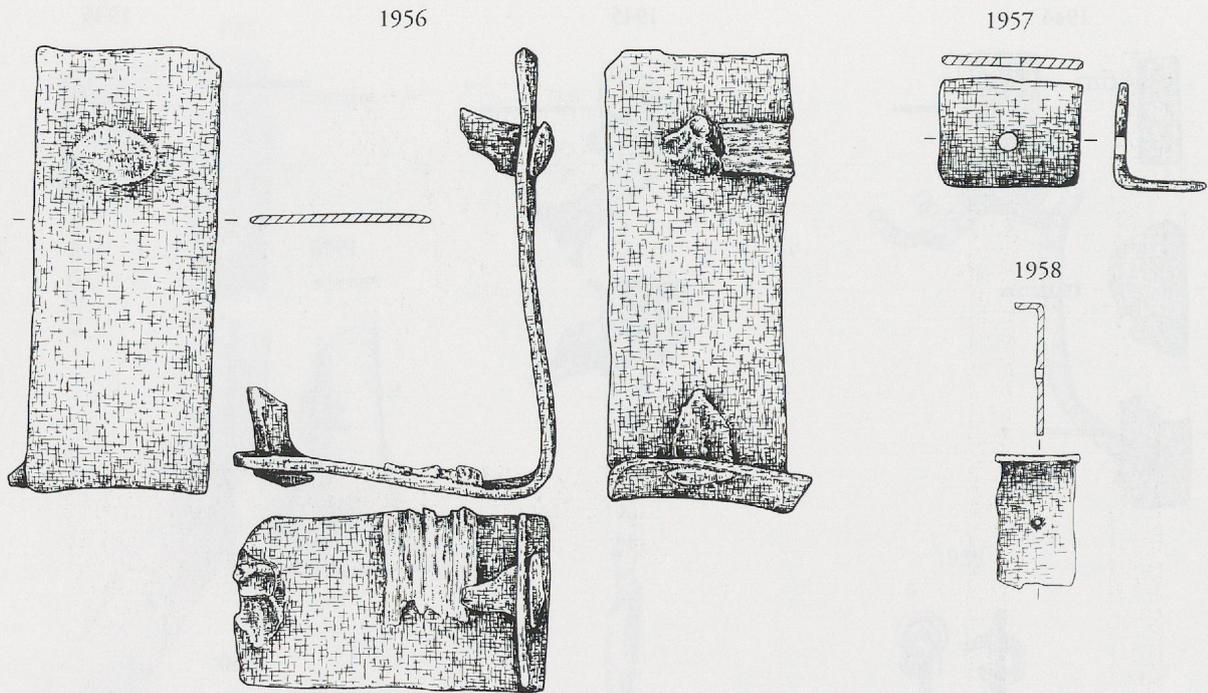
Planche 188



Ech. 1:2

Fer. Catalogue: pp. 363-365

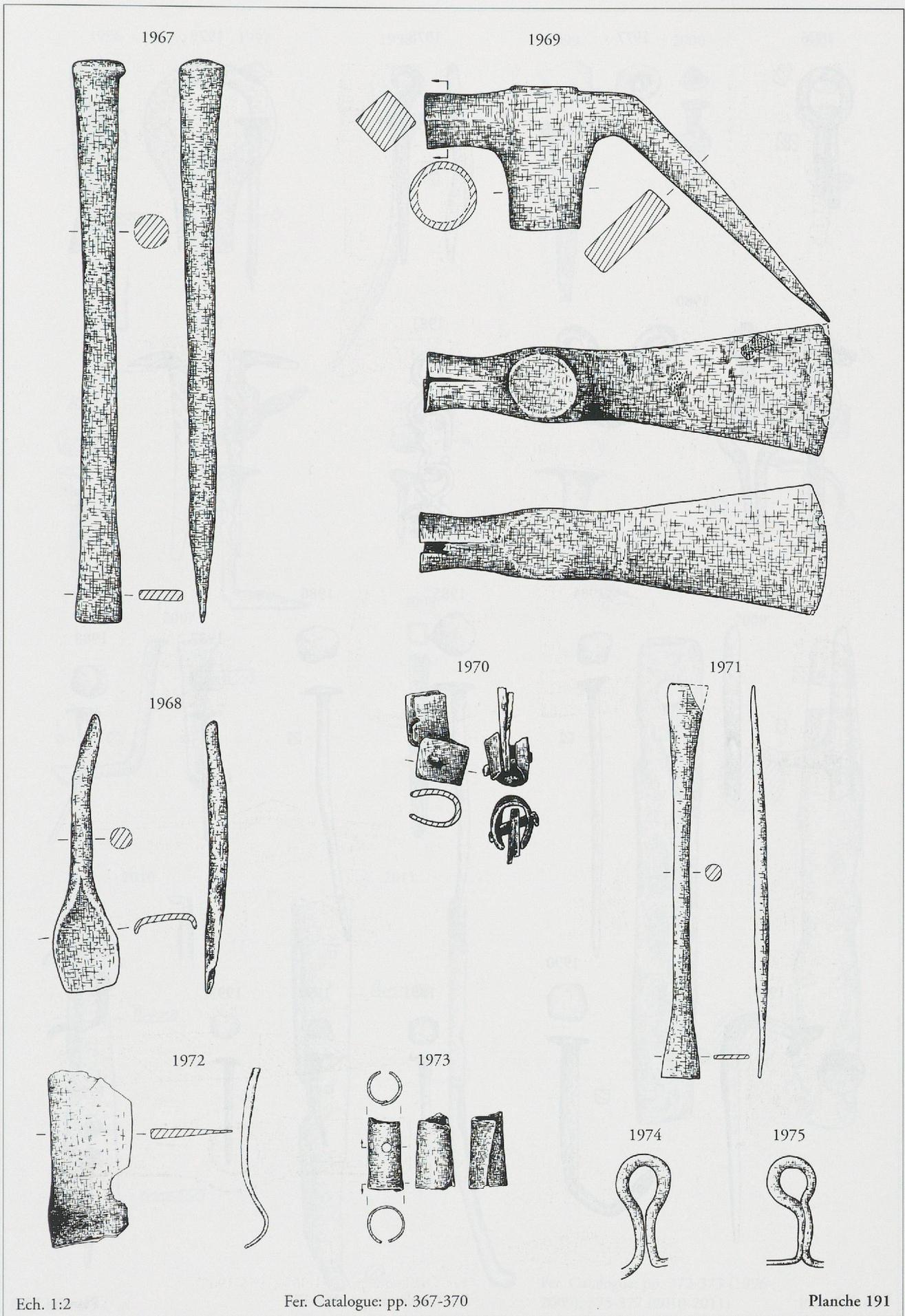
Planche 189



Ech. 1:2

Fer. Catalogue: pp. 364-365 (1956-1963);
367-369 (1964-1965)

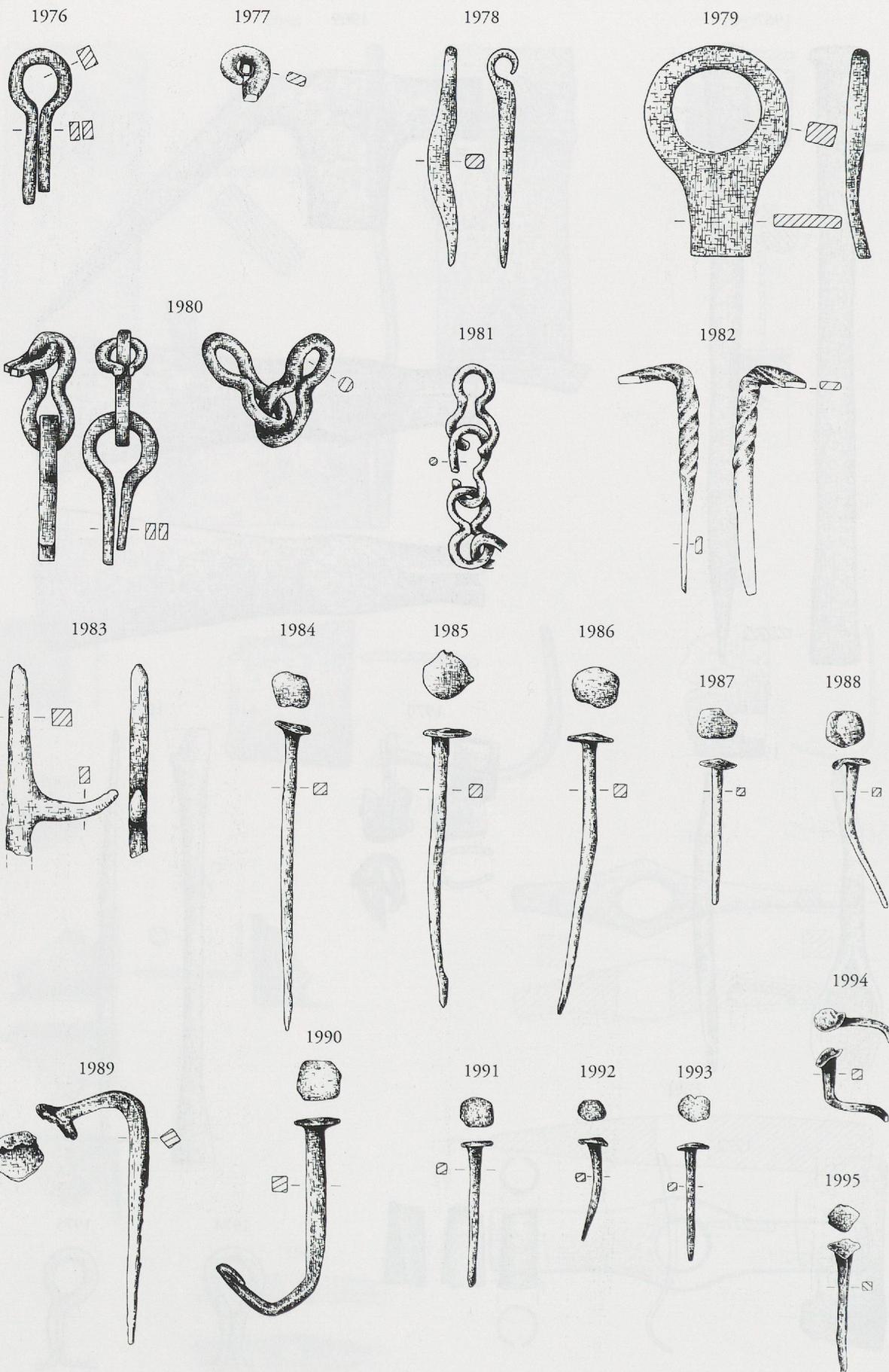
Planche 190



Ech. 1:2

Fer. Catalogue: pp. 367-370

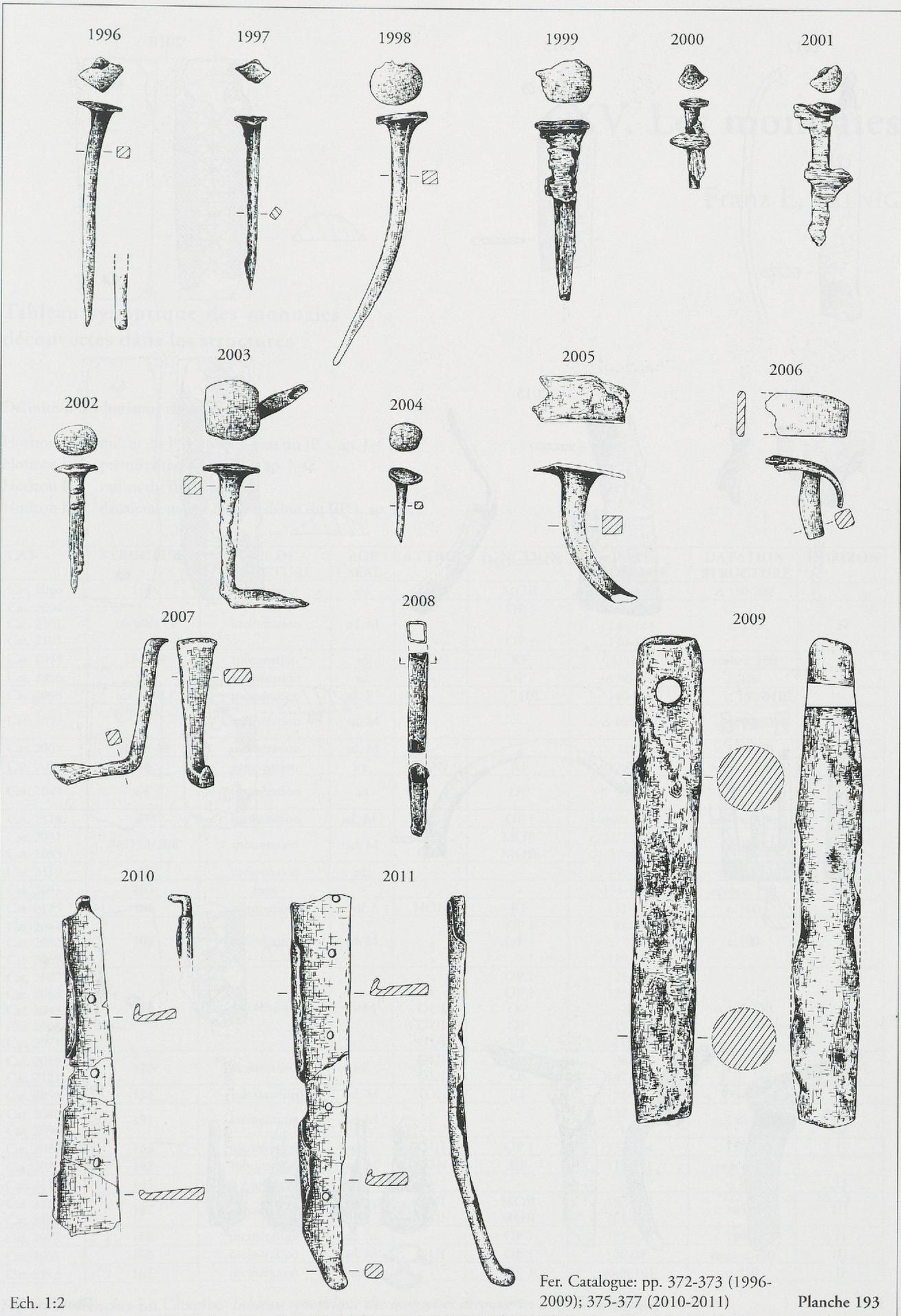
Planche 191



Ech. 1:2

Fer. Catalogue: pp. 369-373

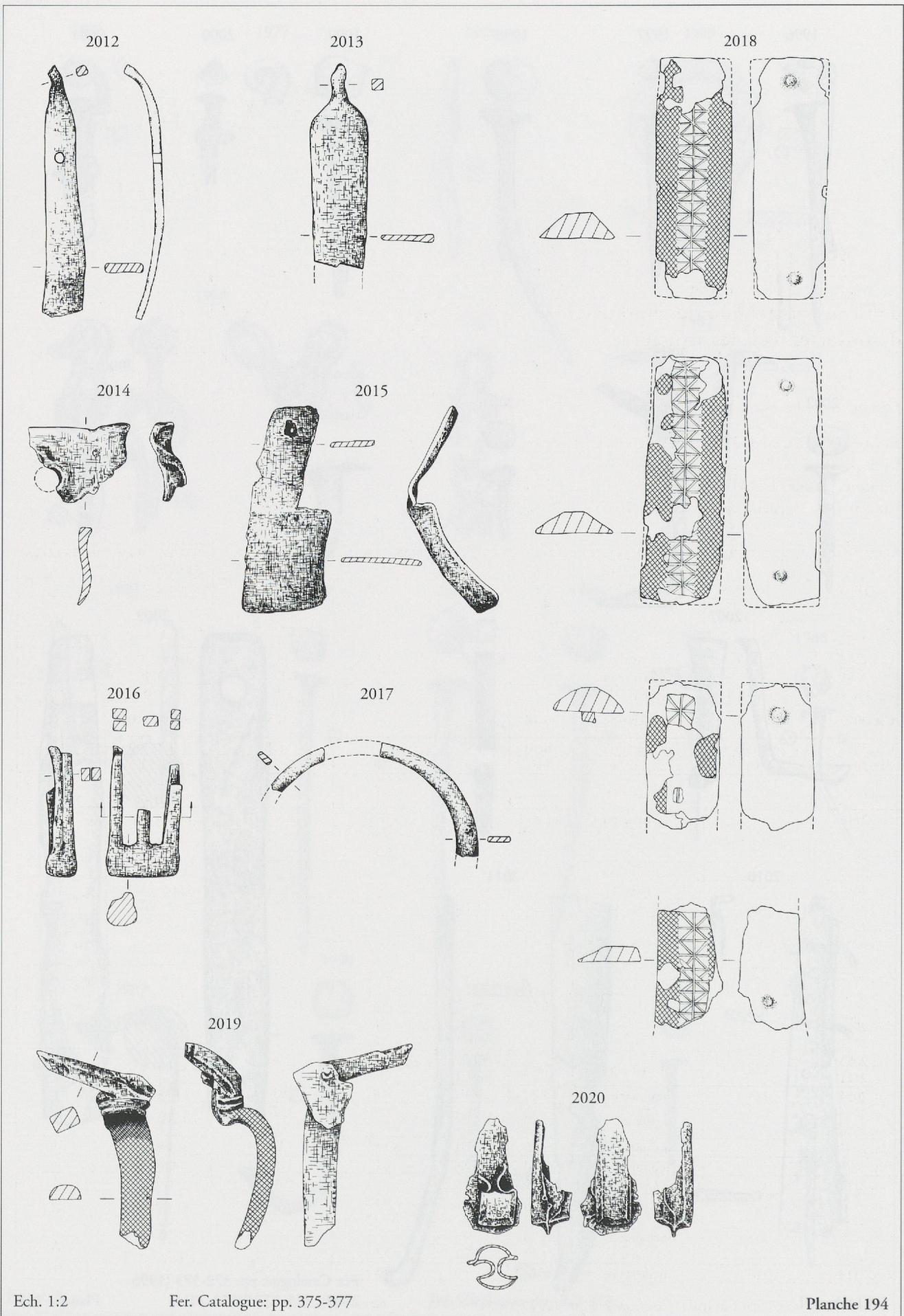
Planche 192



Ech. 1:2

Fer. Catalogue: pp. 372-373 (1996-2009); 375-377 (2010-2011)

Planche 193



Ech. 1:2

Fer. Catalogue: pp. 375-377

Planche 194